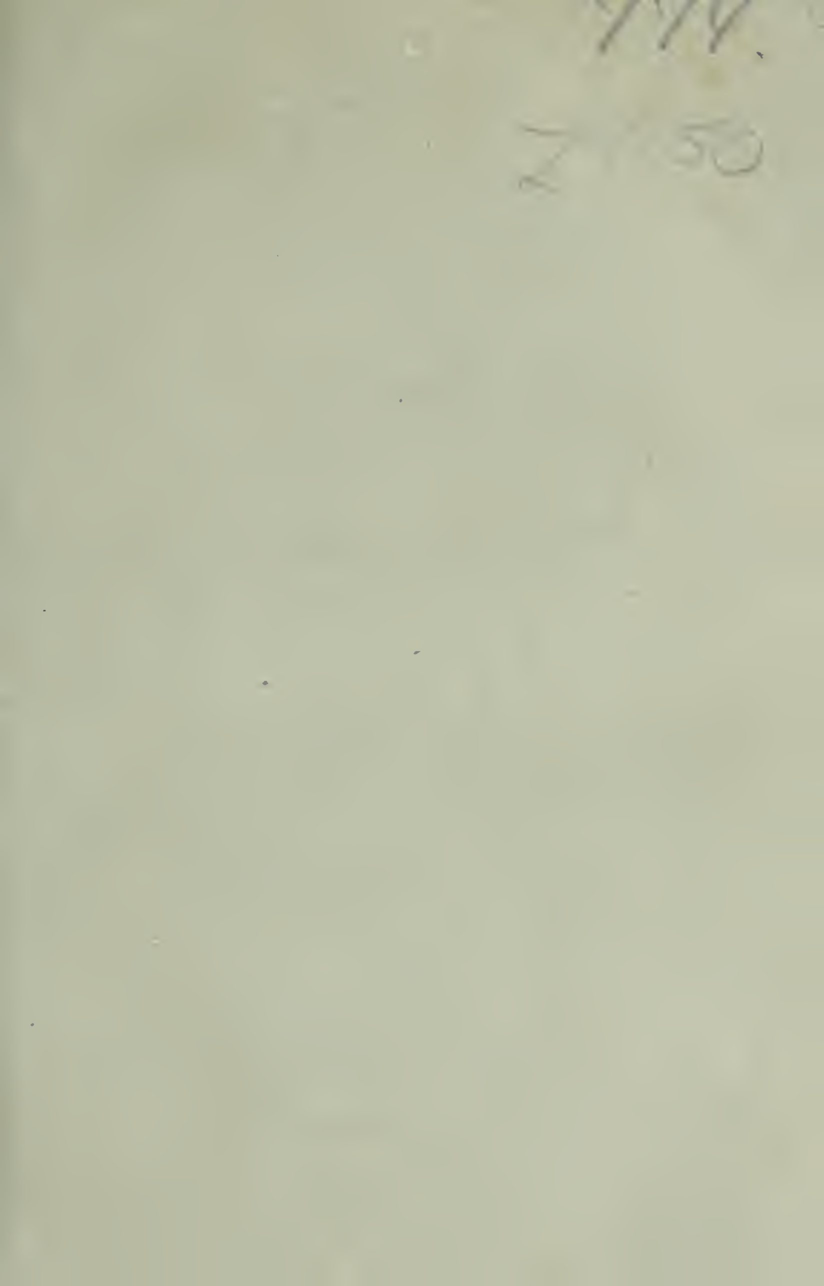

3 1761 05107661 0



LES

BOUDOIRS DE PARIS.

IMP. DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, 8

LES

BOUDOIRS DE PARIS

PAR

LE DUC D'ABRANTÈS.

TOME I.



BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Ce.

1845

INTRODUCTION.

Les femmes ont toujours eu des amants ; elles n'ont pas toujours eu de boudoirs. En entreprenant de tracer la physiologie des boudoirs (qu'on me pardonne le mot, au nom du ciel ! on en a tant abusé, qu'un écrivain qui se respecte et qui respecte le public auquel il s'adresse, ose à peine s'en servir aujourd'hui ; c'est, du reste, le propre de l'abus : il tue l'usage) ; en entreprenant donc de tracer la physiologie des boudoirs de Paris, il est facile de s'en faire complète-

ment l'historien. En effet, ce n'est pas ici un mot que le caprice invente pour rajeunir une chose déjà connue. Les *lions* d'aujourd'hui sont les *incroyables* de il y a cinquante ans, comme ceux-ci reproduisaient assez bien les *merveilleux*, leurs prédécesseurs : il n'en est pas ainsi du boudoir : le mot a été créé pour la chose. Il appartenait à l'époque dissolue et galante de la régence d'inventer l'un et l'autre. En retrouvant l'origine et l'époque précise de la création du boudoir, j'ai vainement cherché l'étymologie du mot : je n'ai pas trouvé d'explication officielle. Ménage, l'étymologiste souvent habile, toujours ingénieux, n'en parle point. J'ai interrogé quelques vieux amis de famille, ils ne se sont pas rappelé ou peut-être ils n'avaient jamais su d'où venait ce nom passablement bizarre. Et cependant, il est parmi eux des hommes qui ont assez d'années pour avoir vu sur sa vieillesse le fameux maréchal de Richelieu, M. de Voltaire, et tant d'autres.

Dans l'absence de documents authentiques qui pussent me guider sur cette grave question, j'ai été réduit aux conjectures. En ceci, comme en beaucoup d'occasions, on se

met quelquefois l'esprit à la torture pour trouver des choses dont la solution est parfois de la plus naïve simplicité. Aussi, j'avoue humblement que, de toutes les combinaisons auxquelles je me suis sérieusement livré, nulle ne m'a paru aussi satisfaisante que ce que me répondit l'autre jour une jeune et aimable femme, à qui je faisais part du chagrin que j'éprouvais à ne pouvoir découvrir l'importante étymologie dont la recherche absorbait toutes mes pensées.

« Boudoir! me dit-elle après un court moment de réflexion : cela veut dire infailliblement le lieu où une femme se retire pour bouder son mari. »

J'ai bien peur de faire un pléonasme en disant que la personne qui parlait ainsi a un mari.

En rentrant chez moi, je me sentis saisi d'admiration en songeant à l'explication de la jolie femme. J'avais toujours rejeté l'étymologie *bouder*, parce que, me disais-je, s'il n'est que trop vrai que parfois on boude dans un boudoir, il est positif que ce n'est pas pour cela qu'on y vient. Mais bouder son mari! le complément du verbe donne tout

de suite une bien autre signification à ces six lettres! Il a autant de différence entre *bouder* et *bouder son mari*, qu'entre *vivre* et *bien vivre;* une femme qui boude est une sotte et une maussade; une femme qui boude son mari est une femme charmante, spirituelle, adorable, à qui il faut de toute nécessité un boudoir pour bouder le mari. Où le bouderait-on, le pauvre homme? On ne peut pas le bouder partout.

Je n'ai pas besoin, je pense, de faire ressortir davantage toute la profondeur de l'explication que me donna ma généreuse amie, qui a, soit dit en passant, le plus joli boudoir du monde, où je vous mènerai bien un de ces chapitres, dût-elle m'appeler ingrat. Cette explication me paraît si acceptable que je la donne de confiance.

L'étymologie d'un mot retrouvée est la clef de toute une histoire perdue : rien de plus facile que de reconstruire ce qui a dû se passer il y a quelque cent vingt ou cent trente ans. Il est notoire que les femmes ont boudé leurs maris depuis l'invention du mariage; mais il arriva un beau jour que quelque raffinée en galanterie s'aperçut qu'il

était gênant d'avoir à prendre une foule de précautions plus ennuyeuses les unes que les autres ; elle éprouva le même embarras que le prêtre d'une religion quelconque qui n'aurait pas de temple où renfermer l'autel où il célèbre son sacrifice. Peut-être aussi cette pensée était-elle déjà venue précédemment à d'autres femmes ; mais il est bon de remarquer que, même dans la période galante du siècle de Louis XIV, il y avait un certain gourmé qui eût été un obstacle à la réalisation de cette idée. Quant aux dernières années du grand roi, il ne fallait pas penser à inventer de pareilles drôleries. Car, il est presque inutile de le dire, en toutes les langues et en tout temps, bouder son mari a une signification tellement claire que l'on ne peut s'y méprendre.

Aussi, choisir un lieu spécial de son appartement pour y aller *bouder son mari* est d'un cynisme qui ne va pas trop mal à l'époque à laquelle remonte l'origine des boudoirs. Si la duchesse de Berry, fille du régent, avait eu alors un mari, elle était si rieuse et si spirituelle que je n'hésiterais pas à lui attribuer l'honneur de l'invention. Toujours,

est-il que l'inauguration du boudoir voulait dire, comme autrefois les sandales du confesseur à la porte des belles dames espagnoles : N'entrez pas, monsieur mon mari, je suis en train de vous bouder.

Ce fut alors un temps d'honneurs et de joie pour le boudoir, temple consacré, sans réclamation admissible, aux rapides et folles amours! Les femmes, déesses de ce temple de nouvelle date, s'y trouvaient si bien qu'elles n'en sortaient plus ; elles y passaient leur vie, y recevaient leur monde, même quand elles n'avaient personne à bouder. Elles se sentaient dans leur empire, si bien que le boudoir devint le centre de leurs opérations, et que le mot, déviant de son acception primitive, signifia bientôt moins le lieu spécial où la femme se retirait pour bouder son mari, que le quartier général de la bouderie conjugale.

Dans cette époque de délire, où la monarchie creusait son tombeau de ses propres mains et se donnait le change à elle-même en comblant l'abîme avec un piége de fleurs qui devait un jour manquer sous ses pas, le règne du boudoir devait être ce qu'on l'a vu, en-

tier, brillant, tyrannique : les voluptueux ameublements de Boule devaient, en effet, plaire plus qu'un lit de justice à un roi soumis successivement à l'empire de Cotillon Ier, II et III, et qui disait en parlant du beau royaume de France : « Cela durera toujours autant que moi. »

Quoique les mœurs de la cour de Louis XVI ne ressemblassent en rien à celles de la cour de son prédécesseur, les femmes y avaient conservé une grande influence : la reine était jeune et belle. La faveur de Mmes de Lamballe et de Polignac donnait aux femmes, dans la société, une importance que les hommes, emportés par le mouvement des idées politiques, ne songeaient pas à leur disputer. Dans un ordre secondaire, les grands seigneurs avaient continué les errements de la régence et du règne de Louis XV. Mlle Arnould, Mlle Guimard et tant d'autres, tenaient ouvertement la maison du prince de Soubise, du duc de Lauraguais, de tous les grands seigneurs enfin qui aimaient le plaisir. En haut et en bas, les boudoirs, plus ou moins chastement peuplés, avaient conservé leur importance; et l'on

peut même dire que cette société, qui s'en allait croulant, se rattachait, comme d'instinct, aux branches des traditions de l'ère qui l'avait précédée, pressentant que l'heure n'était pas éloignée où peut-être elle allait être violemment forcée d'en finir avec toutes ces joies et ces amours dont on allait lui faire des crimes.

Ce jour arriva terrible, grave, sévère, comme toute expiation : alors, les boudoirs se fermèrent. Les portes de la Force, de la Conciergerie s'étaient ouvertes pour recevoir les hôtes de ces brillants réduits, et l'échafaud avait dévoré les plus illustres têtes. Un ou deux des hommes qui ont pris part à cette grande et sombre époque ont bien tenté de se dérober, de temps en temps, aux soins de l'État pour se divertir en liberté ; mais ce n'est qu'une parodie du plaisir. Dans ces orgies, le rire ressemble à une sanglante ironie, et si le beau Saint-Just couronne de fleurs Mme de Sainte-Amaranthe, la fête aboutit à l'échafaud.

D'ailleurs, dans le plan que nous nous sommes tracé, de pareilles scènes ne sauraient nous occuper beaucoup : le boudoir,

c'est la femme. Ici la femme n'est plus reine ; c'est la captive chez le vainqueur, l'esclave chez son maître, la victime chez le bourreau.

Quand la Terreur fut finie, quand surtout le Directoire fut établi, on sait quel relâchement s'introduisit dans les mœurs en France. Ni le temps de la régence, ni celui de Louis XV ne peuvent être comparés à la dissolution qui régna dans la société parisienne à cette époque. Barras, petit gentilhomme ignoré, que les circonstances avaient porté au souverain pouvoir, exagéra la licence de la cour du régent. Échappée à peine au régime de la Terreur, la société sembla admettre que les excès qui venaient d'avoir lieu lui donnaient le droit de tout faire dans un certain ordre d'idées, comme la Terreur avait admis que les crimes de la royauté devaient l'absoudre de ses cruautés. Bien que ressemblant assez peu pour la forme et pour le fond à leurs devancières, les femmes à la mode de ce temps-là sentirent qu'elles avaient au moins cela de commun avec elles, qu'elles ressaisissaient le sceptre du pouvoir. Avec l'habileté particulière à leur sexe, elles pro-

fitèrent de la position, et le boudoir rentra dans ses honneurs passés.

L'époque directoriale n'était que de transition : toutefois la restauration du pouvoir féminin, j'entends comme société, fut léguée par elle à l'ère du consulat et de l'empire. Pendant que les armées impériales se chargeaient de prouver à l'Europe que nous étions toujours, les armes à la main, la première nation du monde, les femmes faisaient de Paris le plus délicieux séjour de l'univers. Les étrangers qui, dans les intervalles de paix, venaient visiter la France, soit pour leur plaisir, soit chargés de missions diplomatiques, voyaient, non sans quelque surprise, que la cour impériale était une des plus brillantes de l'Europe. Il est devenu aujourd'hui inutile de rappeler que, à quelques rares exceptions près, les femmes des grands dignitaires de l'empire avaient des maisons tenues avec une élégance et une distinction rares. Comme sous l'ancien régime, la plupart d'entre elles avaient ce que l'on appelle maison ouverte.

Les femmes durent nécessairement dans cette période avoir une grande prépondé-

rance sociale. Aussi, nous aurons de grandes grâces à rendre à cette belle époque pour l'histoire des boudoirs de Paris.

On comprend, du reste, que la guerre soit assez favorable au développement de cette puissance des femmes. Pendant qu'on se bat, elles sont maîtresses du terrain : au retour, après les dangers et les succès, on est si heureux de les retrouver, qu'on ne songe pas à leur disputer un pouvoir dont elles font un si gracieux usage. L'homme qui revient de l'armée, où il a fait une rude campagne, ne s'occupe guère de savoir, quand il revoit une femme jolie et prévenante, si c'est dans *son* salon *à lui* ou dans *son* boudoir *à elle* qu'il la retrouve. Habitué à bivaquer en pays ennemi sans s'inquiéter du lieu où il se trouve, il s'assied sur un sofa ou un large fauteuil de boudoir, sans plus de méfiance que sur une chaise de salle à manger. Il a bien le temps de regarder à cela! il n'y entend pas malice; au contraire, il dit *le* boudoir comme il dirait *le* salon, comme si ce boudoir était à lui!

Il me paraît également facile à démontrer que le contraire doit se manifester dans les

mêmes proportions, surtout dans un État constitutionnel. Le régime constitutionnel en temps de paix offre une vaste arène aux passions politiques, aux grandes et surtout aux petites ambitions, qui finissent par tout envahir ; l'ambitieux est jaloux de toute réputation, même de celle d'une jolie femme. J'ai connu un homme qui avait, à tort ou à raison, une si haute idée de son mérite, qu'à tout ce qu'on lui citait dans quelque genre que ce fût, il commençait sa réponse par : « Moi, j'ai fait... moi, j'ai vu... moi, j'ai dit... Et ce qu'il avait fait, vu ou dit, était toujours quelque chose de plus courageux, de plus extraordinaire, de plus spirituel que ce dont on venait de l'entretenir. Un jour je le rencontre au foyer des Italiens. Je donnais le bras à deux ou trois jeunes gens de ma connaissance. L'homme aux *moi, j'ai fait*... nous aborde.

« Eh bien ! vicomte, lui dis-je, comment trouvez-vous que Mme Malibran a chanté ce soir ?

— Moi, me dit-il, avec son aplomb ordinaire, je... »

Et comme il allait probablement nous dire

avec naïveté qu'il chantait beaucoup mieux que Mme Malibran, il s'arrêta tout court, sans doute en voyant l'air étonné de ses auditeurs, ne songeant pas, dans sa bonne foi, à se rattraper avec plus ou moins d'adresse, en nous disant qu'il ne la trouvait pas de son goût ou qu'il avait entendu mieux.

Les hommes politiques ou soi-disant tels occupent ou veulent occuper la scène exclusivement. De là un conflit entre leur prépondérance et celle des femmes, dans lequel la nature délicate de celles-ci ne triomphe que lorsqu'il y a supériorité marquée, et alors ce n'est pas le triomphe d'une cause, mais seulement celui de quelque individualité. Sous la restauration, dès que l'ordre fut établi d'une manière à peu près stable, et que le régime parlementaire eut passé dans les mœurs, l'influence du boudoir s'éclipsa devant celle de la tribune. Les hommes politiques mirent de la politique partout; ils improvisèrent en dînant, et envahirent le boudoir de leurs femmes pour répéter leurs rôles du lendemain.

C'est de cette préoccupation parlementaire qu'est né ce que l'on a désigné sous le

nom célèbre du Canapé. Quelques femmes, habituées à régner, aimèrent mieux livrer aux combattants leur territoire pour s'y escrimer, dans l'espérance de le voir illustré par quelque action d'éclat, que de rester neutres et ignorées. Il y a bien loin sans doute des discussions philosophiques et politiques aux futiles, mais divertissantes conversations des boudoirs du dix-huitième siècle. Chacun prend son plaisir où il le trouve.

Enfin la restauration s'écroula : une nouvelle aristocratie surgit de la victoire. C'était celle de l'argent. Tout prit une espèce de couleur commerciale qui menaça d'annihiler les traditions de gloire et de plaisir, si profondément enracinées dans les mœurs françaises. On crut qu'il y avait à désespérer de la régénération spirituelle d'une nation où un homme d'État à qui l'on demandait quelle heure il était, répondait : « Deux heures cinquante *centimes*, » et où une jolie femme croyait dire un mot plein de sel en disant à un homme à qui elle avait permis de se présenter chez elle à huit heures et qui n'y était arrivé qu'à huit heures un quart :

« La caisse ferme à huit heures, monsieur. On ne paye plus aujourd'hui. »

Devant de pareilles mœurs on fut autorisé à croire que le boudoir avait fini son temps.

Cependant une réaction s'est opérée : quand des circonstances, qui avaient suspendu un certain état de choses, viennent à se prolonger, il n'y a rien de surprenant à ce que cet état de choses reparaisse tout à coup, sans pour cela que les circonstances qui l'avaient neutralisé cessent d'exister. La France est aujourd'hui, abstraction faite des questions de dynastie et de constitution, identiquement dans la position où elle se trouvait depuis 1815. Socialement parlant il n'y a pas de différence. Près de trente ans ont passé sur les prétentions parlementaires, et on a fini par voir que, sauf quelques belles et rares exceptions, il y avait, au fond de cette prétention à la gravité, plus de bruit que de besogne. On a été fatigué de n'entendre parler que de lois qui se faisaient ou ne se faisaient pas, que de question d'Orient et de chemins de fer, et l'on a écouté avec reconnaissance les femmes à la mode qui ont essayé de parler d'autre chose. Il est des cou-

tumes qui, une fois admises, ne peuvent que bien difficilement disparaître. Les femmes, en France, avaient bien pu fermer leur boudoir, quand elles en ont été arrachées comme en 93, ou expulsées par la politique ou l'agiotage dans ces vingt-cinq dernières années. Mais elles n'avaient pas plus renoncé à leurs états qu'elles n'avaient abdiqué leur pouvoir. Le boudoir ne vise pas à l'héroïsme, comme la garde impériale. Il se rend : il ne meurt pas.

Nous verrons donc encore des boudoirs à Paris, et de gracieux et agréables boudoirs. Malgré la mauvaise humeur de quelques fâcheux contre notre pauvre époque, il restera bien encore dans Paris un peu d'esprit et de gaieté pour les égayer, un peu de bonne volonté de la part des jolies femmes, qui en seront les reines, pour y attirer la jeunesse de notre temps, et un peu de désir de plaire de la part de cette belle jeunesse pour faire voir aux gens de mauvaise humeur qu'il n'y a pas lieu de désespérer d'elle ! Ce n'est donc pas une nécrologie que j'écris : ce sont des souvenirs d'enfance, des causeries intimes avec de vieux amis, et quelques observations per-

sonnelles. Dans le cours de cet ouvrage il se présentera sous ma plume des anecdotes dont le récit pourrait ne pas être agréable aux acteurs qui y figurent : mon livre n'est pas un livre de scandale. On peut amuser les honnètes gens sans faire de peine à personne. Presque partout je n'emploierai que des initiales ; et comme quelquefois on pourrait reconnaître ceux qu'elles désignent, il m'arrivera souvent d'en mettre d'imaginaires. Je crois que cela vaut mieux que d'employer des noms de convention qui peuvent offrir, tout à fait involontairement, de fâcheuses consonnances, et qui donnent à des anecdotes véritables l'air d'un roman d'imagination. Ainsi règle invariable : ou l'anecdote sera racontée sans qu'aucun nom soit prononcé, ou quand le récit ne se prêtera pas à cette sobriété, les noms seront représentés par des initiales imaginaires : si j'avais vécu du temps de Mme Dubarry et que j'eusse fait le livre que je publie aujourd'hui, je n'aurais pas hésité à raconter une histoire qui lui serait arrivée : seulement je l'aurais désignée ainsi : Mme la comtesse M*** ou K***.

Que si, malgré cette précaution, il se ren-

contre quelques histoires dont on reconnaisse les masques sous les fausses initiales dont je désignerai les acteurs, il faudra que ce soient de ces histoires que tout le monde sait, quoi qu'elles n'aient jamais été écrites, et dans ce cas, on n'aura d'autre reproche à me faire que d'avoir donné à mes lecteurs une anecdote déjà connue.

Il est peut-être assez inutile de dire ici comment j'ai été amené à écrire ce livre : cependant comme il me semble qu'en le faisant je rends un hommage bien légitimement dû à une personne qui est pour quelque chose dans cette publication, je me risque.

C'était au carnaval de 1843. J'étais au bal de l'Opéra : fatigué de l'éternelle promenade du foyer, je m'étais retiré dans une loge avec deux ou trois de mes amis, et nous causions de toutes sortes de choses. La conversation tomba sur les boudoirs. Un de ces messieurs dit qu'il n'y en avait plus : je pris le parti des boudoirs ressuscités. Un de nous s'avisa de nous jeter cette question :

« Qu'est-ce qu'un boudoir ? »

Je suis assez bavard de ma nature ; ces messieurs étaient indulgents. Je ramassai le

gant, et pour leur édification, je leur débitai à peu près tout ce que l'on vient de lire dans cette introduction. Nous nous séparâmes là-dessus, chacun de nous allant où l'appelaient ses projets de fin de nuit. Au moment de me quitter, le marquis de B..., un de mes bons amis, me dit :

« Vous devriez écrire l'histoire des boudoirs de Paris.

— Bah! fis-je, j'y ai déjà pensé : j'ai à peu près rassemblé tout ce qu'il me faut pour cela. Mais qui cela intéresserait-il? »

Après cet aveu modeste, je demeurai un instant à m'orienter, cherchant dans ma tête à quelle heure je devais me rapprocher de l'inévitable pendule du foyer.

J'allais me diriger vers un groupe de gens de connaissance, lorsque la loge voisine de celle que je quittais s'ouvrit, et il en sortit un homme d'une quarantaine d'années, décoré de plusieurs ordres étrangers, et appartenant visiblement à la très-bonne compagnie.

« J'ai l'honneur de parler à M. le duc d'Abrantès, » me dit-il en m'abordant?

Je m'inclinai en signe d'affirmation.

« Monsieur le duc, me dit-il, Mme la comtesse de W*** désirerait vous parler, si vous le voulez bien. »

Je me rendis à cette invitation et entrai dans sa loge avec lui. Dès qu'il m'eut présenté à une femme en domino qui s'y trouvait, elle me salua gracieusement, et me fit voir, en ôtant son masque, un délicieux visage. La comtesse a une trentaine d'années; mais on lui en donnerait vingt-cinq à peine.

« Monsieur le duc, me dit-elle avec ce doux accent des femmes du Nord, serait-ce être bien indiscrète que de vous faire une prière?

— Si ce n'était pas si vieux, madame la comtesse, lui dis-je, je vous dirais : Si c'est possible c'est fait, si c'est impossible cela se fera.

— Oh! oui, dit-elle, le mot de M. de Calonne.

— Avec votre permission, madame la comtesse, lui dis-je, le mot est de Bourette, fermier général, qui était impotent, et qui fit ainsi transmettre par un page, qui n'y comprit rien, sa réponse à la reine Marie-Antoinette

qui lui demandait un million pour le soir même.

— Je vous remercie, me dit avec un charmant sourire la comtesse de W***. Au reste, votre rectification est le commencement de l'exécution de ce que je veux vous demander. »

Je m'inclinai en silence. Mme de W*** reprit :

« Voulez-vous écrire l'histoire des boudoirs de Paris?

— Est-ce un ordre, madame la comtesse?

— C'est une prière.

— C'est la même chose pour moi : seulement je crains.....

— Allons, me dit-elle, pas de fausse modestie, je ne crois pas à celle des gens de lettres, et je sais que vous écrivez. »

J'étais trop flatté de la confiance que me témoignait une aussi jolie femme pour me défendre longtemps d'une chose qui, du reste, était toujours entrée dans mes projets. Je promis d'obéir.

« A votre aise, me dit la comtesse. Je vous donne un an. »

Nous parlâmes d'autre chose et j'oubliai

l'heure à laquelle je devais aller sous la pendule.

Le lendemain je me présentai chez la comtesse de W.....

Elle était partie le matin avec son mari pour la Russie, et je trouvai ce billet chez moi en rentrant :

« Monsieur le duc,

« Je ne vous rends pas votre parole. Dans « un an je viendrai chercher mon livre. Je « lui destine une place dans *mon* boudoir.

« Agréez, etc.

« A. COMTESSE DE W..... »

J'ai obéi. Le livre est fait. Si le boudoir de la comtesse est à Paris, et non à Pétersbourg, il faudra bien que j'y entre, ne fût-ce que pour voir si mon pauvre livre aura été mis en lieu honorable, ou relégué avec ce qu'on ne lit plus.

I

L'inévitable maréchal. — Un rendez-vous par protocoles. — La substitution. — L'abbé Pellegrin. — Les vers à un écu. — L'histoire difficile à dire. — Le couvent. — Susceptibilité rétroactive.

En écrivant l'histoire des boudoirs de Paris, et en remontant à leur origine, il est presque impossible de ne pas avoir quelque chose à démêler avec celui qui fut le héros des boudoirs de son temps ; on a déjà compris qu'il s'agit du maréchal de Richelieu. En général, lorsque ce nom, célèbre dans les fastes de la galanterie du XVIIIe siècle, arrive sous la plume d'un auteur

qui traite un sujet analogue à celui qui m'occupe, il est convenu que rien ne résiste à ce fameux vainqueur; venir, voir et vaincre, sont d'ordinaire l'histoire des aventures du maréchal. Ce qu'il y a de plus grand comme ce qu'il y a de moins élevé a été sacrifié sur l'autel de cette brillante renommée. On ne sera peut-être pas fâché de rencontrer ici une anecdote dont le duc de Richelieu ne se tira pas avec les honneurs de la guerre. Elle ne fut connue que de quelques personnes qui furent probablement assez discrètes pour ne pas l'ébruiter, car on ne la trouve dans aucun des mémoires du temps. Les amis du maréchal, qui savaient quelle importance il attachait à ces sortes d'affaires, firent sans doute tous leurs efforts pour l'étouffer, et ses ennemis n'osèrent pas la répandre, ou n'en eurent pas connaissance. La voici telle que je la tiens d'une femme qui est de la famille de l'héroïne.

Le duc de Richelieu était lié avec la marquise de M*** depuis assez longtemps. La marquise était d'une grande beauté; les charmes de son esprit ne le cédaient en rien à ceux de sa per-

sonne. Malgré ses avantages, cependant, elle s'aperçut enfin que le duc commençait à se lasser d'une liaison trop prolongée pour ses habitudes d'inconstance. Un peu d'attention lui apprit le nom de celle qui l'avait supplantée, et elle en fut d'autant plus affligée que sa rivale avait une réputation de sagesse qu'elle savait bien être un grand stimulant pour le maréchal. Elle fit épier M. de Richelieu et Mme de R***, et eut au moins la satisfaction d'acquérir la certitude que le maréchal, qui péchait vis-à-vis d'elle par omission, n'avait encore péché que par pensée ou par paroles vis-à-vis de Mme de R***, et point encore par action. Par affection peut-être, peut-être aussi par amour-propre, la marquise tenait à se conserver M. de Richelieu, avec qui sa liaison était chose avouée et qui était sans contredit l'amant le plus avouable du monde. Mme de R*** n'était pas indifférente aux soins que lui rendait le maréchal. Cependant elle tenait bon, et le grand vainqueur perdait son temps et ses soupirs. Mme de R***, avec assez de naïveté, lui avait avoué qu'elle ne le voyait

pas d'un mauvais œil, mais c'était tout ; vainement le duc l'avait suppliée de lui répéter un aveu si précieux autre part que chez elle, toute demande de rendez-vous avait été repoussée avec indignation, et elle avait jeté les hauts cris lorsque Richelieu lui avait parlé de sa petite maison. Enfin voici ce qu'il parvint à obtenir à force de supplications.

Mme de R*** promit de se rendre dans une maison de campagne appartenant à un homme de finance, tout à la dévotion du maréchal, aux conditions suivantes :

Elle irait, accompagnée de deux femmes de ses amies, en qui elle avait pleine confiance.

Le duc de Richelieu ne se trouverait pas dans la maison lors de l'arrivée de ces dames, mais il y arriverait deux ou trois heures après elles, comme par hasard.

Les ordres les plus rigoureux seraient donnés pour que personne ne pénétrât de la journée dans la maison ou dans le parc, et, pour que ces dames ne fussent même pas compromises aux yeux du concierge, celui-ci serait prévenu que

quelques personnes exceptées de la consigne se présenteraient peut-être, et qu'il eût à les laisser entrer sur un *laissez passer* daté et signé du propriétaire de la maison.

A ces conditions, Mme de R*** consentait à voir M. de Richelieu autre part que chez elle, pour lui faire voir, avait-elle dit, qu'elle n'y mettait pas de mauvaise volonté et pour qu'il n'eût pas toujours à se plaindre.

Il n'y avait pas cependant de quoi se réjouir démesurément. Toutefois, le maréchal, sachant que le premier pas est le plus difficile à faire faire à une femme qui a peur d'un danger, et qui ne cherche pas à se le dissimuler, s'empressa de souscrire aux conditions que lui imposait la réserve de Mme de R***; il comptait d'ailleurs sur son étoile (les poëtes de ce temps-là lui auraient dit que ce devait être Vénus), et sur son entreprenante habileté, pour tirer le meilleur parti possible de la demi bonne fortune qui lui était offerte. Le traitant, qui, comme je l'ai dit, était tout à M. de Richelieu, donna ses ordres conformément aux instructions du maréchal, re-

mit à celui-ci le laissez passer pour trois dames, et le laissa maître du terrain sans même lui demander la plus légère confidence.

Le matin du jour tant souhaité arriva. Le duc se leva radieux : il ne touchait pas terre. Malgré les obstacles que le traité semblait devoir apporter à l'accomplissement de ses désirs, il espérait bien profiter de quelques circonstances plus ou moins dues au hasard. Les heures lui paraissaient doubles. L'heure sonna enfin, et le maréchal partit léger et dispos, comme s'il eût été sûr de son affaire.

Mais il avait compté sans son hôte. La marquise de M***, dont les espions ne quittaient plus les abords de l'hôtel de Richelieu, non plus que de celui de la chancelante rivale, avait eu vent des allées et venues du duc à la campagne du financier. Il ne lui en avait pas fallu davantage pour supposer une grande partie de la vérité. On avait redoublé de vigilance : elle avait appris, par l'indiscrétion d'un cocher, que c'était le jeudi suivant que le duc devait aller à la campagne. Dès huit heures du matin, elle était en ob-

servation, non à la porte du maréchal, mais à dix pas de celle de Mme de R***. Bientôt elle voit le coureur de cette dernière sortir de l'hôtel avec une lettre à la main. La jalousie lui sert de révélation : elle ordonne à son cocher de suivre le valet et, au détour d'une rue, elle tire le cordon, appelle le coureur, qui la reconnaît et n'ose désobéir.

« Tu vas chez M. de Richelieu? lui dit-elle avec agitation.

— Oui, madame la marquise, dit le coureur.

— Cent louis, si tu veux me donner cette lettre.

— Mais, madame la marquise, j'ai ordre...

— Tu diras que tu l'as remise au concierge.

— On me chassera, madame la marquise!

— Je te prendrai à mon service avec doubles gages. Donne. »

Elle jeta sa bourse au pauvre homme, qui se laissa faire et donna la lettre à la marquise.

Elle rompit le cachet et lut ce qui suit :

« Monsieur le maréchal,

« Les deux dames qui devaient m'accompa-

« gner sont empêchées aujourd'hui ; il faut re-
« mettre notre partie à demain. Je vous renvoie
« le laissez passer pour que vous le fassiez re-
« faire avec une autre date par monsieur P*** et
« que vous le préveniez en même temps de re-
« nouveler ses ordres pour demain.

« Agréez, monsieur le maréchal.

« Charlotte de R***. »

La marquise, qui n'était pas tout à fait aussi timorée que Mme de R***, s'imagina, en voyant qu'il était question de deux autres femmes, que le duc allait chez P*** faire une partie à six et qu'il menait deux roués de sa trempe pour occuper les deux amies pendant qu'il pousserait sa pointe auprès de la craintive Charlotte. Elle se félicita d'avoir saisi le billet qui la mettait si bien au fait, et elle ne put se défendre d'un mouvement de gaieté en songeant que le duc irait se casser le nez à quatre lieues de Paris, ignorant qu'il allait être du changement de batteries.

Bientôt elle conçut un projet qui devait avoir

de bien autres conséquences. Elle résolut de profiter du laissez passer et d'aller à la maison de campagne avec deux de ses amies, la passe étant pour trois dames, aux lieu et place de celles pour qui tout était préparé.

Ce projet fut aussitôt mis à exécution. Elle alla conter son aventure à deux femmes à qui elle savait que la présence présumée de deux amis de M. de Richelieu ne ferait pas peur, et vers midi toutes trois arrivèrent à la campagne du financier.

A la vue du laissez passer, le concierge leur ouvrit respectueusement la grille, leur déclara qu'elles étaient chez elles, et que nul importun n'entrerait de la journée.

Mme de M*** et ses amies remarquèrent que, pour une prude, Mme de R*** savait assez bien organiser une partie fine, et elles se promenèrent dans le parc après avoir fait honneur à une collation délicate qui leur fut offerte à leur descente de voiture.

Selon les conventions acceptées, M. de Richelieu arriva à deux heures. Son premier soin fut

de s'informer auprès du concierge s'il s'était présenté quelqu'un. En apprenant que trois dames se promenaient dans le parc depuis midi, il n'en écouta pas davantage et s'élança à la recherche de la belle peureuse avec l'air d'un conquérant, comme s'il eût marché contre Mahon.

Des éclats de rire qu'il entendit dans un massif le guidèrent vers les trois amies, et, au détour d'une allée, à sa grande stupéfaction, il se trouva face à face avec la marquise de M***.

« Ah ! monsieur le duc, quelle bonne fortune, s'écria celle-ci qui s'était préparée à la rencontre ; nous commencions à nous ennuyer, voilà deux heures que nous nous promenons ici sans trouver âme à qui parler.

— Est-ce que vous êtes seul ? M. de Richelieu, dit une des deux amies, avec un naïf abandon qui témoignait qu'elle avait compté sans trop de terreur sur la société du maréchal.

— Parfaitement seul, dit le duc, qui cherchait à se remettre et à s'expliquer ce que voulait dire la présence de ces trois femmes ; mais qui me procure l'honneur...?

— C'est une galanterie de P***, dit d'un air naturel Mme de M***. Nous aurons sans doute une fête délicieuse ; nous sommes venues un peu de bonne heure ; mais puisque vous voilà, nous ne trouverons plus le temps long. »

Le maréchal vit bien qu'il y avait là-dessous quelque mystère dont il était inutile qu'il cherchât l'explication pour le moment ; il prit donc bravement son parti , fit contre fortune bon cœur et fut aimable comme il savait l'être.

Mme de M*** s'acquitta de son rôle à merveille, elle témoigna une surprise merveilleusement jouée de ne voir personne venir se joindre à eux, et elle fit, sur la galanter iedu financier, les plus charmantes plaisanteries.

On servit un souper délicieux ; il se prolongea fort avant dans la nuit , et il était presque jour lorsque les quatre acteurs de cette petite comédie rentrèrent chez eux.

Le lendemain , elle eut soin de dépêcher au maréchal deux de ses amis, qui le retinrent chez lui toute la matinée. Il ne fut libre que dans l'après-midi.

Son premier soin fut de se rendre chez Mme de R*** pour avoir l'explication de ce qui s'était passé et lui demander comment il se faisait qu'à sa place il eût trouvé Mme de M***. Il se croyait joué par Mme de R*** et il voulait en avoir le cœur net.

Il trouva chez elle visage de bois, comme on le pense bien, puisqu'elle avait été avec ses deux amies à la campagne de M. P***. Quoiqu'elle n'eût pas reçu le nouveau laissez passer, elle présuma que les ordres seraient donnés de manière à ne pas la mettre dans l'embarras, et il est certain qu'elle n'eût pas, malgré sa vertu, renoncé facilement à cette journée.

Elle fut désappointée au suprême degré en ne trouvant rien de disposé pour la recevoir. P*** n'était pas revenu à la campagne ; tous les domestiques étaient retournés à Paris ; le concierge lui-même était absent. Mme de R*** resta donc en vain un quart d'heure à la grille. Enfin, voyant que son laquais perdait son temps à sonner, elle ordonna à son cocher de tourner bride, revint furieuse à Paris, demanda le secret à ses

amies, s'enferma dans son boudoir pour bouder véritablement, et défendit sa porte, même pour M. de Richelieu.

Mme de R*** était indignée contre le maréchal. Elle crut qu'il s'était piqué du changement apporté au jour du rendez-vous. Cette susceptibilité de la part d'un homme qui n'avait encore aucun droit sur elle la révolta ; elle n'avait pas les passions très-vives ; peut-être même la sagesse qu'elle avait montrée jusqu'alors était-elle due plutôt à la frayeur que lui inspirait la dépendance où eût pu la mettre une liaison qu'à l'amour de la vertu pour la vertu elle-même. Elle se félicita d'être retenue à temps ; son parti fut pris, un peu *ab irato*, mais d'une manière irrévocable ; et lorsque, le jour suivant, le maréchal se présenta chez elle, il lui fut répondu par le suisse que madame ne recevait pas. Richelieu s'assura de la réalité du fait ; et quand il sut que d'autres visites avaient été admises, il comprit que la porte n'avait été défendue que pour lui, et se le tenant pour dit, il renonça à la conquête d'une femme dont il croyait avoir été le jouet.

Ce ne fut que quelque temps après qu'il sut la vérité. Il quitta alors tout à fait Mme de M*** ; mais celle-ci avait atteint son but, qui était d'empêcher Mme de R*** de devenir la maîtresse du maréchal.

Cette Mme de R***, tant il est vrai que les bonnes résolutions tombent quelquefois devant les circonstances qu'on eût pu le moins prévoir, cette Mme de R***, qui avait su se tirer avec honneur de la poursuite de l'élégant et victorieux maréchal de Richelieu, devint la maîtresse d'un abbé dissolu qui dut la faire cruellement repentir de sa faiblesse et qui la mit dans une dépendance bien autrement difficile à supporter que celle qui lui avait fait tant de peur quelques années auparavant. C'était l'abbé Pellegrin ; il affichait sa liaison avec Mme de R*** avec un tel cynisme, qu'étant un jour dans les coulisses de l'Opéra il répondit à une danseuse qui l'invitait à souper :

« Je ne saurais, mon cœur, j'ai promis à Mme de R*** d'être à elle jusqu'à demain matin. »

La manière dont cette pauvre femme, qui portait un des noms les plus estimés dans la robe, tomba au pouvoir de ce Pellegrin, mérite d'être racontée. Mme de R*** avait une manie qui commençait à être assez commune à cette époque ; c'était la manie d'écrire. On comprend qu'une femme de beaucoup d'esprit, qui se sent tout ce qu'il faut pour être auteur, se livre à la littérature : une femme qui écrit de jolies choses vaut mieux qu'un homme qui en écrit de mauvaises. Mais chez Mme de R***, comme chez beaucoup d'autres femmes, le désir de briller était plus grand que le pouvoir de réussir. Elle ne tournait pas mal un billet du matin ; mais d'un billet du matin à une œuvre littéraire, tant futile qu'elle soit, il y a encore passablement loin, et Mme de R*** était tout à fait incapable de satisfaire par elle-même son goût pour la réputation d'écrivain. Elle fit donc ce que font les gens qui ont la prétention d'écrire et qui ne savent pas écrire : elle fit écrire par d'autres et se contenta de mettre son nom au bas de ces productions apocryphes. Elle s'adressa à des écrivains de bas

lieu qui lui firent de la littérature à un écu la page, et qui lui gardaient fidèlement le secret pour son argent. Un jour qu'elle était seule, elle fut assez étonnée d'entendre annoncer l'abbé Pellegrin, qu'elle ne connaissait que fort peu, et qui ne venait pas chez elle. Elle le fit entrer, et l'abbé, tirant de sa poche un calepin assez crasseux, entame sans détours la conversation suivante :

« Madame, j'ai trouvé dans les Tuileries ce calepin, il appartient à un poëtillon de ma connaissance qui se nomme... »

Il lui dit un nom parfaitement inconnu dans la littérature, mais à ce qu'il paraît très-connu de Mme de R***, car elle tressaillit.

« C'est là-dedans, continua Pellegrin, qu'il écrit ses brouillons ; à la suite de quelques mauvais vers ébauchés, voici ce que je trouve :

« Vers sur l'amitié, à livrer à Mme de R***
« avant dimanche prochain. — Livré. »

« Fable pour Mme de R***. » — Livrée.

« Épître à Zémire, pour Mme de R***. — Cin-

« quante à soixante vers à un écu pièce. — A « soigner. »

« Puis, ajouta Pellegrin, suit la pièce de l'écriture de mon ami le poëtillon, et qui a paru avant-hier dans l'Almanach des Muses, signée : Charlotte de R***. »

Mme de R*** ne répondait pas ; elle était confondue de l'audace de cet homme.

Pellegrin poursuivit :

« J'ai toujours professé pour vous un grand respect, madame, et je suis affligé de vous voir vous adresser à de pareils goujats, quand plus d'un galant homme serait heureux de vous rendre ce léger service. »

Mme de R*** fut tentée de sonner et de faire jeter Pellegrin par les fenêtres, elle se ravisa cependant :

« Si je comprends bien, monsieur l'abbé, dit-elle en réprimant un geste de dégoût, vous venez m'offrir de remplacer votre ami le poëtillon.

— Précisément.

— Et si je n'accepte pas, que ferez-vous ?

— Je n'en sais rien ; mais je garderai ce calepin, et il pourra m'être bon à quelque chose.

— Voulez-vous me donner ce calepin ?

— Je ne suis venu que pour cela.

— Il y a cinquante louis dans cette cassette, dit Mme de R***; si vous voulez prendre la peine de les échanger contre le calepin, vous le pouvez. »

Pellegrin se leva, effectua l'échange, et salua humblement.

« J'attends les ordres de madame, dit-il avec une assurance mêlée de bassesse et d'arrogance.

— Je n'en ai pas à vous donner, » dit sèchement Mme de R***.

Pellegrin salua plus bas, et se retira.

Huit jours après, Mme de R*** reçut le billet suivant :

« Madame,

« Le rédacteur de l'*Almanach des Muses* ayant
« trouvé sur ma table les vers que j'ai l'honneur
« de vous adresser ci-joints, et m'ayant de-

« mandé, après les avoir loués, s'ils étaient de « moi, le désir que j'ai de mériter vos bontés « m'a inspiré la téméraire pensée de répondre « que vous m'aviez ordonné de les copier sur « votre manuscrit, afin de les lui porter pour « son recueil. Il les a pris avec reconnaissance, « et dans le premier numéro les vers seront « insérés. Veuillez me pardonner ma hardiesse, « que m'a seule inspirée la passion que j'ai de « me dire

« Votre très-humble et très-dévoué serviteur.

« PELLEGRIN. »

Mme de R*** fut d'abord indignée de tant d'audace ; elle voulut écrire au rédacteur de l'*Almanach des Muses ;* mais elle craignit un éclat, et elle savait bien que Pellegrin pouvait la perdre. Les vers, d'ailleurs, étaient fort jolis, et tellement supérieurs à tout ce qu'elle avait fait faire jusqu'alors aux petits grimauds qu'elle avait employés, qu'elle ne put se défendre d'une secrète joie en songeant à l'honneur qui lui reviendrait d'une semblable production ; elle sanctionna

donc par son silence le mensonge de l'abbé qui, par cet accord tacite, devint dès lors son complice; ce qui la surprit, c'est que l'abbé qui, à dater de ce jour, vint assidûment chez elle, refusa obstinément de recevoir un écu pour ses services littéraires, lui qui n'avait pas eu honte de commencer sa connaissance avec elle en lui escroquant cinquante louis.

Pellegrin avait un autre but; il était amoureux de Mme de R*** et il voulait qu'elle lui donnât sa personne, en échange de l'esprit qu'il lui prêtait. Pellegrin était un des hommes les plus spirituels de son époque; il fit si bien qu'il s'imposa, aux conditions qu'il lui plut de dicter, à cette pauvre Mme de R***, qui donna à cet homme sans pudeur, pour quelques triomphes d'amour-propre mal placé, ce qu'elle avait refusé au duc de Richelieu, dont le mérite personnel l'eût au moins excusée à ses propres yeux.

Mme de R*** avait deux sœurs qui avaient commencé par où elle avait fini. L'une d'elles, la comtesse d'H***, avait même quelque peu

anticipé sur le temps où il est convenu d'entrer en galanterie. Je vais essayer de raconter ce qui lui arriva au couvent où elle fut élevée. Comme Sterne dans l'histoire de l'Abbesse des Andouillets, je me trouve assez embarrassé et ne sais pas trop comment m'y prendre. La difficulté est de rester clair sans cesser d'être honnête. Je suis sûr d'être dans cette dernière condition : si la clarté manque, ce sera la faute de Mme d'H*** et non la mienne.

Les demoiselles de R...y étaient trois : l'aînée, qui s'appelait Louise, et qui fut depuis mariée à F***, fermier général; la seconde, qui se nommait Charlotte et fut depuis Mme de R***, dont nous avons parlé ; et la troisième, appelée Henriette, et qui fut comtesse d'H***. Elles étaient toutes trois belles comme des anges ; l'aînée et la cadette se ressemblaient et avaient des yeux noirs, des cheveux noirs, un nez retroussé, des allures d'Andalouses ; différentes en cela de Mme de R***, qui était blonde, langoureuse, avec des yeux bleus, un nez légèrement aquilin, et une démarche de vestale. Henriette, la plus jeune,

avait deviné ou bien avait appris, le diable sait où, tout ce qu'une jeune fille doit ignorer. La règle du couvent où étaient pensionnaires les demoiselles de R...y était sévère, mais dans l'intérieur de la maison, les jeunes personnes jouissaient d'une assez grande liberté.

La plus jeune de ces demoiselles s'était liée d'amitié avec une de ses compagnes, que nous ne désignerons que sous le nom de Clotilde, et dont les dispositions paraissaient assez en harmonie avec celles de la vive Henriette. Il y avait, du reste, d'autres raisons que la sympathie à cette liaison; la terre des parents de Clotilde était voisine de celle de M. de R...y, et pendant les vacances, les jeunes filles passaient presque tout leur temps ensemble. Henriette, quand après les vacances on rentrait au couvent, s'emparait exclusivement de Clotilde, et leurs longues conversations étaient remplies par les souvenirs des vacances. Ces souvenirs n'étaient peut-être pas d'une candeur parfaitement virginale. On y mêlait parfois le nom du jeune comte de B*** et de son cousin le marquis de S***. Ces jeunes gens

avaient, en effet, occupé leurs loisirs à conter fleurette aux deux amies ; et il est probable que les entretiens du couvent roulaient plutôt sur leur compte que sur l'*Histoire de France* ou *le Chemin de la Croix*. Toujours est-il que Henriette et Clotilde étaient inséparables.

Les pensionnaires dont les parents étaient riches étaient logées dans des chambres particulières ; les demoiselles de R...y étaient dans ce cas. Une nuit, on entendit des cris épouvantables dans la chambre de Clotilde ; les sœurs converses s'empressèrent d'accourir ; on entra dans la chambre de la pauvre jeune fille et on la trouva aux prises avec Henriette, qui était dans un état de délire tel qu'elle avait perdu la conscience de ce qui se passait autour d'elle.

Les sœurs converses dégagèrent Clotilde et conduisirent la furieuse Henriette avec sa victime devant la supérieure.

On procéda à l'interrogation de Mlle de R...y, qui, rendue au calme par le trajet et le froid de la nuit, était dans un état de confusion dont on se fera facilement une idée. Le

résultat de l'enquête fut que Henriette était venue chez Clotilde, comme cela arrivait fréquemment, à ce que l'on apprit; mais jusqu'alors les deux jeunes filles s'étaient bornées à causer de leurs amours interrompus par la rentrée au couvent. Ce jour-là, à ce qu'il paraît, Henriette, dont l'imagination s'était échauffée en pensant au comte de B***, avait tenu à Clotilde les plus étranges discours; celle-ci, moins avancée que sa compagnè, l'avait conjurée de la laisser en repos, et, sur le refus de Mlle de R...y, s'était mise en devoir de se soustraire par la fuite à ses singulières prières. Alors Henriette n'avait plus connu de ménagements : ses passions allumées au plus haut degré lui avaient fait perdre l'usage de la raison, une lutte terrible s'était engagée entre elle et Clotilde, et quand les sœurs converses arrivèrent, on peut dire littéralement, quelque étrange que paraisse un pareil délire, que Mlle Henriette traitait Clotilde comme les Pandours ont l'habitude de traiter les filles dans une ville prise d'assaut.

Le scandale était trop grand pour que l'on

passât la chose sous silence. M. de R...y fut prié le lendemain matin d'avoir à retirer ses filles du couvent. Il les vint chercher le jour même, obtint sans peine que l'affaire ne fût pas ébruitée, et, effrayé de ce que pouvait faire une fille capable d'un pareil acte d'effervescence, il s'empressa de marier Henriette, qui fut ainsi pourvue la première, bien que la plus jeune de la famille.

On pense bien qu'une vie si bien commencée ne s'en tint pas là. Il paraît qu'entre la sortie du couvent et la célébration de son mariage, qui ne fut pas cependant très-éloignée, Mlle Henriette de R...y trouva moyen de se dédommager de la perte de sa chère Clotilde d'une manière plus conforme aux usages reçus; car, le lendemain de ses noces, le comte d'H*** appelait en duel le comte de B***, et un mot répété indiscrètement par l'un des témoins apprit le motif de ce duel.

« Vous auriez dû attendre que je fusse marié, » avait dit le comte d'H*** à M. de B***.

On a su depuis que la comtesse d'H*** avait

eu l'imprudence de raconter à son mari, dès qu'elle avait été seule avec lui, tout ce qui s'était passé entre elle et le comte de B***.

II

La maison de Coligny. — Sophie Arnould carmélite. — Le couvent ou l'Opéra. — M. Louis. — L'enlèvement. — Le comte de Lauraguais. — Mademoiselle Beaumontel. — Le notaire et le grand seigneur. — Brizard et D***. — Le gros cochon. — L'empereur et mon père. — Les amants de semaine. — Pas un sur quatre. — Le mari bien traité. — Trois de trop.

La rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois n'a pas toujours porté ce nom; elle s'appelait auparavant rue Béthisy, et la portion qui se trouvait en deçà de la rue de la Monnaie conserve aujourd'hui ce nom. Avant de s'appeler rue Béthisy, elle avait porté le nom de la rue au Comte-Ponthieu. Au coin de cette rue et de la rue de

la Monnaie, on peut voir une antique maison qui s'appelait, il y a peu de temps encore, hôtel Ponthieu, et à laquelle se rattache un illustre et sanglant souvenir. C'est là que, dans la nuit à jamais célèbre du 24 août 1572, fut assassiné par les catholiques le fameux Coligni. Vers le commencement du XVIII[e] siècle, une célébrité d'un tout autre genre, mais dont la renommée n'a pas été moindre dans son espèce, naissait aux lieux mêmes où avait été massacré le grand chef huguenot. En 17.., vint au monde, à l'hôtel Ponthieu, dans la chambre où est mort l'amiral, une jeune fille destinée à jouer un rôle des plus brillants dans les fastes de la galanterie de son époque, et sur les registres de l'église paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois fut inscrit le baptême de Sophie Arnould.

Peu de personnes savent que les parents de Sophie Arnould avaient destiné cette célèbre actrice à être religieuse. Le fait est que Sophie Arnould l'avait échappé belle, et si elle a, depuis, été une des plus ferventes sectatrices de l'amour, il faut avouer qu'elle lui devait bien son culte,

puisque c'est lui qui l'a sauvée du cloître et de la guimpe.

Il y avait dans la même maison un jeune homme dont l'air et les manières annonçaient une grande distinction, bien que le nom qu'il se donnait fût des plus obscurs. Il ne manquait jamais une occasion de rencontrer la belle Sophie : à la promenade, à l'église, partout, elle le trouvait sur son passage. Les attentions du jeune homme n'avaient pas échappé à Sophie ; elle ne les voyait point avec déplaisir : peut-être sans l'épouvantail qu'on lui mettait sans cesse devant les yeux, Sophie, élevée par des parents vertueux, se fût-elle bornée à être flattée en secret des assiduités du beau jeune homme ; mais elle avait si peur d'être carmélite ou visitandine, qu'elle se sentit une grande disposition à entamer une petite intrigue avec l'intéressant locataire ; peut-être aussi avait-elle une vocation réelle pour la galanterie. Quoi qu'il en soit, elle répondit par des œillades qui n'avaient rien de courroucé aux brûlants regards de l'inconnu; ils échangèrent bientôt un sourire significatif ; un

jour, en se rencontrant sur l'escalier, leurs mains se cherchèrent et se pressèrent à la dérobée Enfin on trouva le moyen de se voir, le beau jeune homme dit à Sophie : Je vous aime! et Sophie lui répondit : Et moi aussi.

Un jour ou un soir, je ne sais, Sophie arriva au rendez-vous tout en pleurs.

« Qu'avez-vous, mademoiselle? lui dit M. Louis (elle ne le connaissait que sous ce nom); qui vous a affligée?

— Hélas, dit Sophie, tout est perdu! j'entre au couvent dans huit jours.

— Au couvent! s'écria M. Louis; vous, au couvent, jamais!

— Dans huit jours, répéta Sophie qui ajoutait plus de foi à la parole de ses parents, dont elle connaissait la sévérité, qu'à celle de son jeune amant, quelque envie qu'elle en eût.

— Je vous dis que je ne le veux pas, dit M. Louis exaspéré.

— Mais mes parents le veulent, dit Sophie.

— Je ne le veux pas, moi, vous dis-je ! et croyez-moi :

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas !

Je ne suis pas Achille, mais je vous aime autant qu'il aimait son Iphigénie; comptez sur moi. »

Sophie rentra dans sa petite chambre un peu moins triste : la confiance de son Achille lui avait redonné du courage. Elle attendit sans trop de terreur le moment où elle devait le revoir. Ce moment arriva enfin.

Le beau jeune homme fut exact au rendez-vous, ce qui n'a rien de bien étonnant, attendu qu'il n'en était encore qu'aux espérances.

« Sophie, lui dit-il, j'ai pris toutes mes mesures ; il est temps, puisque je veux vous soustraire à la tyrannie qui vous menace, que vous appreniez qui je suis. Quand je suis venu habiter cette maison, je vous aimais déjà de toute mon âme ; c'est pour pouvoir vivre dans les mêmes lieux que vous, pour vous voir à chaque instant, vous parler, me faire aimer de vous que j'ai pris un logement à l'hôtel Ponthieu. Je bénis le ciel de m'avoir inspiré cette pensée, puisque, si vous

m'aimez comme vous le dites, et que vous soyez déterminée à ne pas être religieuse, mon séjour ici m'aura mis à même de vous arracher à cette triste destinée. Vous avez une voix superbe; voulez-vous entrer à l'Opéra? »

La jeune fille parut passablement surprise à cette proposition inattendue :

« Voulez-vous entrer à l'Opéra? dit le jeune homme, cela dépend de votre volonté.

— Mais, dit Sophie, ne sachant pas si elle devait une entière croyance au ton d'assurance de son amant, c'est, je crois, chose assez difficile.

— Écoutez-moi, mademoiselle; je suis le comte de Brancas-Lauraguais; ma famille est toute-puissante : vous dites que vous m'aimez; donnez-m'en la preuve en me confiant votre bonheur : tout est disposé pour votre fuite. Des habits d'homme sont prêts dans mon appartement. Vous allez les revêtir. Je vous enlève; je me charge du reste. »

Sophie comprit, car dans les grandes crises on comprend toujours, ce qu'il voulait dire en

disant qu'il se chargeait du reste. L'alternative était quelque peu embarrassante : l'Opéra ou le couvent. Mais d'un côté, c'était un jeune homme qu'elle aimait, d'un grand nom, d'une grande fortune, qui lui offrait l'indépendance et la gloire peut-être ; de l'autre, c'était le couvent qui ne lui présentait qu'un avenir de malheur certain ; elle hésita un peu pour la forme ; Lauraguais, car c'était bien le vrai nom de M. Louis, fut pressant, éloquent même ; il l'emporta. Mlle Sophie monta dans l'appartement du comte ; se déguisa en homme avec les vêtements préparés à cet effet, et moins d'une demi-heure après la conférence décisive, le comte de Lauraguais quittait l'hôtel Ponthieu pour n'y plus rentrer, en compagnie du plus joli polisson qu'on ait jamais vu.

Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ; si Sophie Arnould n'avait point été destinée à aller chanter matines aux Carmélites, elle n'aurait peut-être jamais chanté à l'Opéra, car sans l'histoire du couvent, Lauraguais ne l'aurait pas enlevée ; son intrigue avec

la jeune fille eût peut-être avorté, ou si elle eût réussi, elle eût ressemblé à toutes les intrigues du monde, elle aurait eu son commencement, son milieu et sa fin, et puis tout eût été dit. Grand merci donc aux Carmélites !

M. de Lauraguais, qui est resté jusqu'à la fin l'amant de Sophie Arnould, se permettait bien de temps en temps quelques petites distractions, et il est le héros de plusieurs anecdotes assez gaies, plus ou moins connues; en voici une que je ne crois pas avoir été rapportée par aucun écrivain de mémoires, soit du temps, soit postérieurs.

Le comte de Lauraguais allait assez souvent chez une certaine Mlle Beaumontel ou Dumontel, qui faisait à Paris, sans bruit, sans éclat, commerce de galanterie. Cette fille était plutôt belle que jolie, et bête comme une oie. M. de Lauraguais disait qu'il allait la voir pour se changer. Le fait est qu'il y allait. Mlle Beaumontel était entretenue par un notaire, chose assez rare à cette époque où les notaires, en général, ne ressemblaient en rien à ceux de nos jours.

Le notaire de Mlle Beaumontel était un petit

homme gros et court, qui avait une peur de tous les diables de M. de Lauraguais, et celui-ci s'amusait à l'entretenir dans cette sainte terreur. C'était un passe-temps qu'il aimait assez à se donner que de tomber comme une bombe au milieu d'un tête-à-tête du notaire et de la belle fille, et de dire à celle-ci : « Beaumontel, je viens te demander à souper. » On sait jusqu'où s'étend cette espèce d'hospitalité chez une fille comme la Beaumontel ; alors le notaire prenait respectueusement sa canne et son chapeau, saluait le comte et se retirait discrètement.

« Ne vous dérangez pas, monsieur le notaire, lui disait Lauraguais, vous souperez avec nous ; vous vous en irez après souper, ma voiture vous reconduira. »

Le pauvre notaire, qui savait bien que le sort qui lui était réservé était de servir de but aux traits du spirituel grand seigneur, et qui, après tout, n'était pas charmé d'assister aux préliminaires des plaisirs du comte, acceptait rarement cette invitation et laissait Lauraguais maître du champ de bataille.

Mais un jour il fut forcé d'assister à quelque chose de plus complet qu'aux préliminaires du combat.

Je ne sais quels nouveaux charmes le comte avait découverts dans Mlle Beaumontel, mais pendant huit jours de suite, il vint souper avec elle, si bien que l'infortuné tabellion ne trouva pas une minute pour lui parler, attendu que sa maîtresse, qui était dormeuse comme une fille grosse et blonde qu'elle était, dormait jusqu'à une heure fort avancée de la journée toutes les fois que Lauraguais avait soupé la veille avec elle. Le notaire s'impatienta, et il écrivit à Mlle Beaumontel qu'il lui défendait de recevoir davantage M. de Lauraguais sous peine de rupture. La pauvre fille, qui tenait à son notaire, envoya l'épître à Lauraguais, dans une lettre bien bête de sa blanche main, où elle le priait, non de ne plus la venir voir, il paraît qu'elle avait assez de goût pour le comte, mais de s'arranger de manière à ne pas lui faire perdre son bienfaiteur. Lauraguais, que la concurrence n'effarouchait pas le moins du monde, ce qui se comprend

avec les allures dont nous avons parlé, mais qui ne se serait nullement accommodé du rôle d'amant secret, ce qui se comprend également, attendu qu'il payait généreusement les bontés que la Beaumontel avait pour lui, lui renvoya la lettre du petit homme, en écrivant au bas, que si le tabellion avait le malheur de se trouver sur son chemin, il le rouerait de coups ou lui passerait son épée au travers du corps. Le notaire, à qui Beaumontel, dans sa simplicité, montra cette missive, se le tint facilement pour dit; mais comme il était amoureux fou de la fille, il n'eut pas le courage de la quitter, et ce fut lui qui se résigna au rôle d'amant en bonne fortune.

A quelques jours de là, Lauraguais, qui avait dû aller à Versailles, et qu'une circonstance imprévue avait retenu à Paris, vint demander à souper à la Beaumontel; il arriva sans bruit, ayant laissé son carrosse au bout de la rue, de sorte qu'il fut presque dans l'appartement avant qu'on l'eût entendu Pour le malheur du tabellion, celui-ci avait appris que le comte allait à Versailles, et se croyant sûr de ne pas être

troublé dans ses plaisirs, il était venu souper avec sa maîtresse. Ils avaient soupé de bonne heure, et ils venaient d'achever leur repas, lorsque la voix de Lauraguais se fit entendre. Le notaire trembla de tous ses membres, et faillit tomber à la renverse.

« C'est le comte! dit-il en pâlissant.

— Il vient me demander à souper, dit naïvement la blonde Beaumontel, qui aimait mieux la société de Lauraguais que celle de son notaire, dont après tout, malgré sa bêtise, elle avait bien vu qu'elle pouvait se regarder comme assurée à tout jamais.

— Je m'en vais, dit le notaire; mais je ne veux pas qu'il me voie. »

Il se dirigea vers une porte dérobée, comme en ont toujours dans leurs appartements les filles de plaisir. Par une fatalité inexplicable, cette porte était fermée en dehors, il eût fallu du temps pour sonner et la faire ouvrir.

« Il faut vous cacher là dedans, dit la Beaumontel en le poussant dans une garde-robe, qui n'était fermée que par un grillage et un rideau vert.

— Oui, dit le notaire ; quand il verra que vous avez soupé, il s'en ira peut-être. Il faudra le renvoyer. »

Beaumontel lui jeta la porte sur le nez ; et à peine le tabellion était-il dans sa cachette, que le comte entra dans la chambre.

« Je viens souper avec toi, dit-il à Beaumontel ; je n'ai pas été à Versailles exprès pour cela. »

Le notaire pensa sans doute qu'il eût aussi bien fait de ne rien changer à ses projets.

« Tu as donc soupé, poursuivit le comte en voyant les débris du repas. Il y a deux couverts ! Est-ce Richelieu ? Soubise ? Mirepoix ? » Et il se mit à lui défiler une kyrielle de noms qui faisaient ouvrir de grands yeux à la belle blonde, qui n'y comprenait rien ; car, comme je crois l'avoir dit, elle n'était que médiocrement répandue ; et, à l'exception de Lauraguais et de deux ou trois autres grands seigneurs, elle n'avait jamais eu affaire qu'à des gens de finance ou de bourgeoisie, ainsi que le témoignaient ses relations avec le notaire. Mais Lauraguais s'amusait aux

dépens du tabellion, dont la présence lui avait été dénoncée par le petit laquais de Beaumontel, à qui il donnait souvent un louis d'or, tandis que le pauvre diable n'avait jamais vu un écu du notaire. Certain que celui-ci était dans la chambre, Lauraguais, dont l'œil exercé avait sondé en une minute toutes les profondeurs de l'appartement, vit tout de suite qu'il ne pouvait être que sous le lit ou dans le cabinet grillé. Pour s'assurer de la première conjecture, il avait, sans intention apparente, lancé avec son pied un tabouret sous le lit, et il avait entendu le petit meuble aller frapper la muraille sans rencontrer d'obstacle. Le notaire était donc dans la garde-robe au rideau de taffetas vert. Lauraguais n'aurait pas donné sa place pour mille louis.

« Si ce n'est aucun de ces gens-là, continua-t-il d'un ton indifférent, c'est donc mon ami le tabellion ?

— Eh ! sans doute, dit Beaumontel.

— Il a, parbleu! bien fait de s'en aller, dit froidement le comte : il a eu l'insolence de vouloir me renvoyer d'ici. Je l'aurais tué comme une mouche. »

Beaumontel avait presque aussi peur que le notaire. Elle était si sotte qu'elle prenait au pied de la lettre les paroles de M. de Lauraguais. Elle crut qu'elle allait pouvoir se débarrasser de lui.

« Je suis bien fâchée d'avoir soupé, dit-elle en baissant les yeux pour ne pas laisser voir sa frayeur.

— Qu'est-ce que cela te fait? dit Lauraguais en riant; ne sommes-nous pas ici en bonne maison? Je vais souper auprès du feu; tu boiras un verre de vin de Champagne avec moi. J'ai envie de te griser; tu dois être bien drôle quand tu es grise. »

Tout en parlant ainsi, il avait sonné en maître, donné ses ordres, retiré son épée, et pris place au coin du feu, qui faisait justement face au fatal cabinet vert.

Beaumontel, voyant qu'il fallait en passer par là, se résigna. Lauraguais redoubla d'amabilité; et il eut tant d'esprit, il fit boire si à propos quelques verres de vin de Champagne à la grosse fille, qu'elle finit par s'évertuer, fut un peu moins bête que de coutume, plus agaçante au con-

traire, et plus voluptueuse qu'à l'ordinaire, si bien que le pauvre notaire disait, en pleurant de dépit :

« Je ne l'ai jamais vue comme cela ! »

Il était midi quand on vint dire au comte que son carrosse était à la porte. Je vous laisse à penser quelle nuit avait passée le tabellion. Il n'en était cependant pas encore quitte.

Comme Lauraguais allait s'en aller, il s'arrêta tout à coup, et, prenant un air grave :

« Ah çà! ma belle, dit-il à Beaumontel, ne va pas abuser de tes avantages. Il ne faut pas te croire comtesse de Lauraguais, mon enfant, parce que je t'ai fait l'amour par-devant notaire. »

Beaumontel resta foudroyée, et l'on entendit le bruit d'un corps lourd qui tombait sur le parquet de la garde-robe grillée.

C'était le notaire qui, en entendant la plaisanterie de Lauraguais, vit que sa présence n'était pas un mystère pour le comte, et qui, croyant que, non content de l'avoir mystifié, il allait mettre à exécution sa terrible promesse, s'était

laissé choir de frayeur, épuisé qu'il était par la fatigue d'une nuit passée sur ses grosses jambes.

Comme on le pense bien, M. de Lauraguais n'avait nulle envie de lui faire le moindre mal. Il s'en alla en riant comme un bienheureux, et laissa le couple épouvanté s'extasier sur sa grandeur d'âme.

M. de Lauraguais, qui avait lancé Sophie Arnould au théâtre, eut toujours un grand penchant pour tout ce qui tenait à l'art dramatique. Devenu plus tard duc de Lauraguais, il rendit de grands services pécuniaires à la Comédie-Française, qu'il empêcha ainsi de faire banqueroute. Aussi, il était regardé au foyer du théâtre comme un oracle. Il y avait son franc-parler, et plus d'une fois les comédiens lui durent des conseils pleins de goût et de finesse.

Le jour où D*** joua pour la première fois le rôle d'Agamemnon, dans Iphigénie, le duc de Lauraguais le trouva au foyer après la pièce.

« M. D***, lui dit-il, j'ai vu jouer *Agamemnon* à Brizard, il ne le jouait pas comme vous !

— M. le duc, dit, en s'inclinant avec la modestie que l'on connaît aux comédiens, D***, qui ne voyait là dedans qu'un compliment.

— Non, parole d'honneur, il ne le jouait pas comme vous !

— M. le duc est trop bon, dit D*** en saluant encore avec reconnaissance.

— Il s'en serait, parbleu! bien gardé, » dit le duc en tournant sur ses talons. »

Il lui était difficile, du reste, de retenir un bon mot ou une repartie vive, quel que fût le rang de celui qui lui parlait. Louis XVI l'avait envoyé en ambassade, je crois que c'est en Angleterre.

A son retour à Versailles, il fut assez mal reçu par le roi, qui faisait retomber sur lui la mauvaise humeur inspirée par l'issue d'une négociation qui avait échoué par des causes tout à fait indépendantes de l'habileté et de la volonté de M. de Lauraguais. Un jour de grande réception, le roi, qui était de pire humeur qu'à l'ordinaire, et qui se servait parfois d'expressions que l'on qualifierait aujourd'hui de peu parle-

mentaires, mais qui étaient à coup sûr très-peu royales, avisa le duc, et, lui adressant la parole d'un air fort peu gracieux :

« M. de Lauraguais, lui dit-il à brûle-pourpoint, il m'est revenu que dans votre ambassade vous aviez passé votre temps en dîners et en galas, et que vous faisiez là-bas le *gros cochon.*

— Sire, dit le duc en s'inclinant respectueusement, je me suis borné à représenter Votre Majesté. »

Quand on leur répond un peu roide à une grosse insolence que leur position, relativement à ceux qui la reçoivent, rend plus lourde encore, les rois restent d'ordinaire assez penauds. L'empereur, qui était un autre homme que Louis XVI, ne savait pas où il en était lorsque cela lui arrivait, comme à la réponse pleine de cœur et de dignité que lui fit mon père à son retour du Portugal.

On sait que mon père était criblé de blessures. Une d'entre elles qui fut, sans contredit, cause de la funeste maladie à la suite de laquelle il succomba, est la balle qu'il reçut au-dessus du nez,

aux lignes de Torres-Vedras. Pour extraire la balle, on fut obligé d'ouvrir la joue au-dessus de la pommette maxillaire ; cette cicatrice, jointe à celle de la blessure elle-même, avait grandement dérangé l'harmonie des lignes de son visage. L'empereur, à qui la belle convention de Cintra avait déplu, uniquement parce que c'était une capitulation et que le mot le chatouillait désagréablement, témoigna à mon père une mauvaise humeur marquée. Au cercle, un jour, il lui dit tout haut :

« Mon Dieu, Junot, comme cette blessure t'a rendu laid ! »

Mon père ne répondit rien la première fois ; mais, rentré chez lui, il pleura amèrement sur cette dure parole dite par celui qu'il aimait tant ! Il n'en parla même pas à ma mère.

Au cercle suivant, même compliment de l'empereur, et comme on le pense, douleur encore plus vive de la part de mon pauvre père. Cette fois seulement, il n'eut pas la force de la garder pour lui, et il versa son chagrin dans le sein de ma mère. Elle fut indignée, comme on le pense

bien, de cette injustice de l'empereur, et elle conseilla de toutes ses forces à mon père, de répondre quelque chose si l'attaque se renouvelait.

Cela ne manqua pas; pour la troisième fois, mon père fut salué de l'exclamation sur sa laideur occasionnée par la blessure dont j'ai parlé.

« Je suis désolé de ne pas être du même sentiment que l'empereur, dit respectueusement mon père; mais j'avais cru que cette blessure avait dû m'embellir; puisque j'avais eu le bonheur de la recevoir au service de Votre Majesté. »

Napoléon fit une petite grimace et passa à un autre, qui probablement paya les pots cassés.

Tout ceci sent très-peu son boudoir; mais on me pardonnera, j'espère, ces deux ou trois petites digressions, les unes pour elles-mêmes, l'autre en faveur de son origine.

Pour rentrer à pleines voiles dans les eaux où nous devons naviguer, je vais raconter une petite histoire qui se passe tout entière dans le boudoir d'une jolie femme. Celle-là avait renchéri

sur les priviléges avoués du boudoir. Ce n'était pas seulement son mari qu'elle y boudait, mais encore ceux de ses amants qui n'étaient pas pour le moment de service. L'expression est exacte, La comtesse de V*** avait à la fois quatre amants qui se partageaient l'amour de cette femme, comme les gentilshommes de la chambre du roi se partageaient le service de Sa Majesté. Seulement, au lieu de le faire par trimestre (étaient-ils sûrs de durer un trimestre à eux quatre?) ils s'étaient distribué le mois par semaine. On avait consulté les convenances de chacun et le service avait commencé, ces messieurs prenant rang ainsi qu'il suit : M. de Narbonne, M. de Lautrec, M. de Vintimille et M. de Saint-Priest.

C'était chose avouée et convenue. Il y avait deux mois que cela durait, à la grande satisfaction de tous, car Mme de V*** se réservait, à part elle, le droit d'exiger des titulaires en congé, des services extraordinaires quand le gentilhomme de semaine ne lui suffisait pas.

Vers le commencement du troisième mois, c'était pendant la semaine de M. de Narbonne,

M. de Vintimille reçut, un matin, un petit billet ainsi conçu :

« M. de Narbonne ayant reçu hier un coup « d'épée, M. de Vintimille est prié de passer « dans la soirée chez Mme la comtesse de V***. »

« Ce n'est pas à moi, dit M. de Vintimille, c'est à Lautrec. C'est lui qui prend la semaine après Narbonne. J'ai affaire ailleurs, qu'il y aille à ma place. »

Sur ce, il demanda ses chevaux, écrivit à Mme de V*** qu'il était désolé de ne pouvoir se rendre à ses ordres, mais qu'il était obligé d'aller à Versailles pour le service du roi.

Il passa chez M. de Lautrec, qu'il ne trouva point, et à qui il laissa un petit mot pour lui apprendre de quoi il s'agissait, et le sommer de prendre la semaine, que le coup d'épée de M. de Narbonne lui mettait sur les bras.

Il ignorait que Mme de V*** eût déjà envoyé chez M. de Lautrec : c'était sur la réponse faite par le valet de chambre de celui-ci, à savoir que

son maître était absent pour deux jours, qu'elle avait requis ses services, conformément à l'ordre établi entre ces messieurs.

Mme de V*** ne se tint pas pour battue, et aussitôt elle écrivit à M. de Saint-Priest. Le ciel avait décidé que pas un des suppléants ne serait disponible. Je ne sais ce qui tenait M. de Saint-Priest empêché : ce qu'il y a de certain, c'est que lui aussi ne répondait pas à l'appel.

C'était jour de malheur; qu'on ait un amant, deux amants même, et qu'on en manque en un besoin à heure dite, cela se conçoit. Mais quatre! il fallait que le diable s'en mêlât, ou plutôt ne s'en mêlât plus. C'était à en perdre la tête.

Mme de V*** n'était point femme à la perdre si facilement, surtout en pareille circonstance; elle ne voulut pas en avoir le démenti. Elle jeta les yeux sur l'ottomane de son boudoir, et elle jura que ce discret témoin de tant de doux aveux, ne le serait pas de sa honte et de son abandon; en même temps, elle se promit de ne pas abandonner le terrain. C'était jurer de ne pas achever

seule cette journée menacée d'une si effrayante solitude.

Elle écrivit rapidement quelques lignes, sonna, donna son billet à son valet de chambre, et s'enfonça de nouveau dans les moelleux coussins, en murmurant :

« Cela vaudra toujours mieux que rien. »

Cependant, au dehors, les choses ne se passaient pas comme elle avait dû le prévoir.

M. de Vintimille, qui avait appris à Versailles que M. de Lautrec était absent de Paris, ainsi que M. de Saint-Priest, se sentit pris de pitié pour cette pauvre comtesse qui allait se trouver toute seule, sans avoir âme à qui parler. Il avait réellement affaire à Versailles. Il pria quelqu'un de le remplacer, et à onze heures du soir, il était au bout de la rue de Varennes, où était situé l'hôtel de la comtesse. Il avait une clef qui ouvrait la porte secrète d'un petit escalier dérobé, lequel conduisait directement au boudoir de Mme de V***. Il ouvrit, et allait monter, lorsqu'il entendit un bruit de clef dans la serrure.

Il s'arrêta tout court : quoique M. de V*** fût

le moins jaloux mari de France, on ne savait ce qui pouvait arriver. M. de Vintimille s'arrêta donc, et, à tout hasard, il mit l'épée à la main.

Il y avait dans l'escalier une petite lampe destinée à empêcher les élus de se casser le nez, et que, par habitude, on avait allumée ce jour-là comme les autres jours. Il vit donc tout de suite qui était le nouvel arrivant, et sa surprise fut grande en reconnaissant M. de Lautrec. La raison qui avait éloigné celui-ci pour deux jours ayant cessé, il était revenu à Paris, avait trouvé le billet de Mme de V*** et celui de M. de Vintimille, et s'était empressé, en galant chevalier qu'il était, de venir prendre son service rue de Varennes. Il expliquait tout cela à M. de Vintimille, qui lui répondait qu'il en était bien fâché : qu'il avait été bien et dûment convoqué, qu'il avait renvoyé son carrosse, et que certes il ne s'en irait pas à pied à une pareille heure, avec le froid qu'il faisait. M. de Lautrec soutenait ses droits de semainier, et, comme ils avaient tous deux la tête assez près du bonnet, ils allaient peut-être croiser l'épée, lorsqu'une clef qu'ils en-

tendirent glisser dans la serrure les arrêta tout à coup.

« Est-ce une comédie ou une mystification ? dit M. de Lautrec à son collègue.

— Je crains qu'il n'y ait quelque chose comme cela, dit M. de Vintimille à moins que ce ne soit Saint-Priest. »

La porte s'ouvrit, et ils aperçurent le grand corps de M. de Saint-Priest, qui s'arrêta stupéfait à leur vue.

« Et de trois! » dit M. de Lautrec en riant.

M. de Saint-Priest leur raconta qu'en rentrant chez lui, il avait trouvé une sommation de Mme de V***, et qu'il était accouru en toute hâte.

« Mais, ajouta-t-il, puisque vous voilà, il n'y a plus besoin de suppléant. Je m'en vais : on m'attend à souper chez la Michaudière. Bonne chance.

—Tu as donc ton carrosse? dit M. de Vintimille.

— Diable! dit M. de Saint-Priest, je n'y pensais pas : je l'ai renvoyé, naturellement.

— Et tu vas t'en aller à pied !

— Non, pardieu ! mais comment allons-nous faire ? il y en a deux de trop ici !

— Messieurs, dit M. de Lautrec, montons, le cas est grave, la comtesse est habile en ces sortes de matières : elle lèvera la difficulté.

— Au fait, dit M. de Vintimille, elle est femme à trouver moyen de tout arranger : abondance de biens ne nuit pas. »

Ils montèrent en silence, et, au moment de tourner le bouton de la porte qui donnait entrée dans le boudoir, ils s'arrêtèrent en se regardant,

« Qui entre le premier? dit M. de Lautrec; ce serait assez mon droit.

— Chut ! dit M. de Vintimille; écoutez ! »

Ils prêtèrent l'oreille, et le son de deux voix, occupées à une conversation dont le sens n'avait rien d'ambigu, parvint distinctement jusqu'à eux.

« Je crois, dit M. de Saint-Priest en réprimant un éclat de rire, que nous sommes trois de trop à présent.

— Est-ce que Narbonne serait déjà guéri ? dit M. de Vintimille.

— Impossible ! il a reçu un grand coup d'épée dans le flanc. Il en a pour un mois.

— Il faut entrer, dit M. de Lautrec, nous sommes joués ; mais on ne se moque pas impunément de gens nomme nous. »

Il tourna le bouton et entra résolûment, suivi de ses deux collègues. La comtesse, qui paraissait entièrement absorbée dans la conversation qu'elle avait avec son partenaire, ne les entendit que lorsqu'ils furent tout près d'elle. Elle jeta un grand cri, et se cacha le visage dans les coussins de l'ottomane. Celui que la venue des trois amis dérangeait d'une manière si peu agréable, se releva précipitamment, et MM. de Lautrec, de Vintimille et de Saint-Priest furent plus surpris que jamais en reconnaissant, dans leur rival, le comte de V*** en personne, le mari de l'exigeante souveraine de ce boudoir.

Il fut assez confus lui-même de la situation peu équivoque dans laquelle on le surprenait. Mais rien n'approchait du désespoir de Mme de V***. On l'eût trouvée avec le dernier goujat qu'elle n'eût pas été plus honteuse. Les trois

amis ne purent réprimer longtemps l'envie de rire que leur causait la découverte inattendue de l'étrange rivalité qui leur coupait l'herbe sous le pied. M. de V***, dont la position était embarrassante, se rajusta de son mieux, salua la compagnie brusquement, et s'enfuit sans prendre congé. Mme de V*** finit par se calmer. Elle se fâcha alors; et dans sa colère, il lui échappa ce mot qui peint si bien les mœurs de cette époque :

« Voilà pourtant à quoi vous m'exposez! »

Le fait est que, désespérant de mettre la main sur aucun de ces trois messieurs, Mme de V*** avait écrit à son mari qu'elle avait à lui parler, et qu'elle le priait de passer dans son boudoir. Quelque surpris qu'eût été M. de V*** d'une pareille invitation, il s'y était rendu en mari qui connaît son monde, et Mme de V***, sans lui dire probablement qu'il n'était qu'un pis-aller, fut si aimable et si engageante, que le comte n'éprouva aucune peine à la dédommager de l'inexactitude de ses amants.

Il paraît même qu'elle ne prit pas bien leur

tardive arrivée. Elle paraissait regretter qu'ils eussent interrompu son tête-à-tête avec le comte, qui, à vrai dire, était un homme d'esprit et de bonne mine; si bien que lorsqu'elle eut fait tomber sur eux sa mauvaise humeur, elle sonna, ordonna qu'on mît des chevaux à une voiture, et, se tournant vers le trio :

« Vous avez une voiture à vos ordres, messieurs, dit-elle, je ne veux pas vous retenir plus longtemps. »

Cette velléité conjugale ne fut pas de longue durée; aux gentilshommes dont j'ai parlé, en succédèrent quelques autres. Mais la comtesse de V*** ayant reconnu l'inconvénient de l'amour par quartiers, renonça à cette distribution méthodique, et s'arrangea, en ayant toujours plusieurs serviteurs en titre et en fonctions, à en avoir toujours un disponible sous sa main, sans avoir besoin de recourir, pour passer sa soirée, au pis-aller bourgeois du mari.

III

Grave question. — M. de Ségur. — Les deux amies. — Catalina l'Andalouse. — La petite maison. — Le désenchantement. — Diversion agréable. — Complication. — Les trois chambres. — Arguments irrésistibles. — *Qui trompe-t-on ici ?* — Il n'y a que la foi qui sauve.

Si une femme peut, à toute force, s'arranger de façon à avoir quatre amants à la fois, et un mari par-dessus le marché dans l'occasion, il est assez difficile à un homme, à tous égards, de jouer la contre-partie de ce rôle si occupé. Pour une femme, le théâtre de la guerre ne change pas ; c'est sur le même terrain qu'elle a à recevoir l'ennemi ou l'ami, comme on voudra, quel que

soit le nombre des corps d'armée, c'est dans le boudoir qu'elle a à se mesurer avec eux. Ce terrain, elle le sait par cœur. Elle n'a donc qu'à s'occuper des manœuvres assez simples qu'elle peut avoir à exécuter pour diviser les combattants. Il faut de la tête, j'en conviens ; mais enfin avec du loisir, de l'imagination et des dispositions pour la spécialité, ce n'est pas la mer à boire, et l'on s'en tire. Mais il faut à un homme plus que de l'imagination, plus que des dispositions, plus que du loisir, pour mener de front quatre ou même trois intrigues ; et, à moins d'un miracle, il doit succomber si les forces qu'il a à combattre se rencontrent, malgré ses efforts pour les séparer. Indépendamment de certaines qualités à la Faublas, il lui faut un génie supérieur pour ne pas mêler l'écheveau si délié de ces diverses amours, d'autant plus qu'il ne doit guère espérer (est-ce à la louange de notre sexe ou à celle de ces dames? c'est ce que je ne me permettrai pas de décider) que, dans le cas où une jonction s'opère, les parties intéressées s'arrangent aussi bien d'un partage réglé que s'étaient arrangés entre eux les quatre gentilshom-

mes dont j'ai parlé dans le chapitre précédent.

Ce long exorde n'a d'autre but que d'amener une historiette qui est précisément, quant au fond, la contre-partie de l'aventure de Mme de V*** et de ses quatre amants. Seulement, le héros de cette histoire n'avait affaire qu'à trois adversaires, et il se donnait, pour les éviter, le mal que Mme de V*** se donnait pour rencontrer un de ces messieurs. Je dirai son nom en toutes lettres, quoiqu'il n'ait pas jugé à propos de conter cette anecdote dans ses mémoires : il a eu sans doute pour cette réticence des motifs qui prenaient leur source dans les égards qu'il devait à celles qui auraient figuré dans son récit, et qui peut-être vivaient encore ; quant à lui, comme il joue ici le beau rôle, je puis le nommer sans crainte. Mais je ne serai pas aussi explicite à l'égard des héroïnes de mon anecdote.

L'homme dont je veux parler est le comte de Ségur, celui qui a été ambassadeur de France auprès de la grande Catherine. C'était, comme chacun le sait de reste, un des plus charmants esprits de son temps. Il était en outre très-agréa-

ble ; et, avant d'aller manger des huîtres gâtées en Russie, pour faire sa cour à l'impératrice, il avait terriblement mangé de cœurs à la cour de France.

A peine âgé de vingt ans, il se trouva engagé dans une aventure qui n'eût pas été indigne d'exercer l'habileté d'un Lauzun ou d'un Richelieu. Il s'en tira comme s'en seraient tirés ces maîtres roués, avec tous les honneurs de la guerre.

M. de Ségur était, depuis deux ou trois mois, dans toutes les bonnes grâces de la princesse de B***, laquelle était intimement liée avec la duchesse de C*** T***. Ces deux femmes avaient jugé à propos, au milieu du laisser aller de la cour, de prendre des airs de vertu et de protester, par leurs yeux baissés et leurs discours pleins de sentences pieuses, contre le scandale du temps. Certes, c'eût été beau d'avoir le courage de lutter contre la corruption générale, et de se conserver pures au milieu du torrent d'iniquités qui débordait de toutes parts. Mais l'horreur que les péchés du siècle inspiraient à ces dames, et

qui était assez forte pour leur faire jeter les hauts cris contre les énormités de la cour, n'allait pas jusqu'à les leur faire haïr sincèrement ; elles criaient à la corruption, et ne se gênaient que tout juste autant que l'exigeait la crainte du scandale, pour donner à leurs contrats de mariage assez de coups de canif pour qu'ils fussent percés à jour. Elles allaient à vêpres et au salut, mais leur dévotion s'arrêtait là : bref, elles ne respectaient pas plus le sixième commandement de Dieu que le cinquième commandement de l'Église, et leurs boudoirs ne chômaient pas plus d'amants en tout temps, que leurs tables de poulardes en carême.

Un jour que M. de Ségur était seul avec la duchesse de C*** T*** dans son boudoir, elle lui dit, à brûle-pourpoint :

« La princesse de B*** est mon amie.

— Je le sais, madame la duchesse, dit M. de Ségur, assez surpris de cette communication plus que superflue.

— Vous êtes son amant.

— Madame!... murmura le comte, qui ne pou-

vait deviner où la duchesse voulait en venir.

— C'est elle qui me l'a dit. Elle m'a dit bien des choses, » ajouta la duchesse en baissant les yeux.

M. de Ségur, dont la conscience n'avait rien à se reprocher relativement à la princesse, baissa aussi les yeux ; mais ce fut par modestie, car ce que Mme de B*** avait dit à Mme de C*** T*** ne pouvait être qu'à son avantage.

« Quoique jeune, continua la duchesse, il paraît que vous êtes fort discret : c'est la plus belle qualité que puisse avoir un gentilhomme. L'honneur d'une femme qui a eu une faiblesse pour un galant homme doit être chose sacrée pour lui.

— C'est un devoir, dit M. de Ségur.

— Ainsi, dit la duchesse en regardant le comte avec des yeux étincelants, si une femme venait à vous aimer et à vous le donner à entendre, elle n'aurait aucune indiscrétion à craindre de vous, pas même vis-à-vis de votre maîtresse?

— Dans le cas, dit M. de Ségur qui commen-

çait à être sur la voie, dans le cas où un homme répond à des avances qu'une femme veut bien lui faire, si cet homme a une maîtresse, comme le disait madame la duchesse, c'est à elle la dernière qu'il ferait confidence de ce qui s'est passé; dans le cas contraire, selon moi, un honnête homme est lié par les mêmes devoirs que s'il profitait des bontés qu'on aurait été disposé à avoir pour lui.

— Même, poursuivit Mme de C*** T***, si la maîtresse de cet homme était liée d'amitié avec la femme qui lui aurait fait ces avances? »

M. de Ségur, que les précautions oratoires de la duchesse divertissaient beaucoup, répondit d'un air grave et mesuré :

« Cette considération, madame la duchesse, ne saurait qu'engager cet homme à repousser ces avances, quelque honorables qu'elles fussent pour lui, mais elle ne pourrait l'autoriser à commettre une lâcheté qui serait d'autant plus blâmable qu'elle affligerait deux personnes à la fois.

— Et comment jugeriez-vous la conduite de

la femme qui, emportée par une passion plus forte qu'elle pour l'amant de son amie, la déclarerait à cet homme en le suppliant de renoncer pour elle à la liaison qui l'occuperait, ou tout au moins à tromper sa maîtresse ?

— En théorie, répondit le comte qui ne jugea pas à propos de pousser plus loin la défensive sur laquelle il s'était tenu depuis le commencement de la conversation, en théorie j'appellerais cela une trahison ; en pratique, je crois pouvoir être sûr que, si la femme en valait la peine, je succomberais infailliblement.

— Ainsi, dans l'hypothèse où une femme, jeune encore, qui a peut-être quelques agréments, vous dirait qu'elle vous aime, vous seriez capable de quitter votre maîtresse ?

— Ou de la tromper, madame la duchesse, je l'avoue.

— Abandonneriez-vous Mme de B*** ?

— Si cela vous était égal, dit M. de Ségur en prenant la main de la duchesse, ne pourrions-nous nous borner à la tromper ? »

Il fut donc convenu que la pauvre princesse

serait, non pas délaissée, mais trompée, et le traité fut signé immédiatement.

Les deux amies se partagèrent dès lors, sans que Mme de B*** s'aperçût de la trahison, le cœur et le temps de M. de Ségur.

C'était, certes, de l'occupation ; mais M. de Ségur était un habile homme, si bien qu'il trouva encore du cœur et du temps de reste pour devenir amoureux fou d'une espèce d'Espagnole, qui était nouvellement arrivée à Paris, et qui, en sa qualité d'Andalouse, bien qu'elle fît payer cher les faveurs qu'elle accordait, voulait cependant qu'on lui plût, et, ce qui était plus gênant, qu'on lui fût fidèle.

Malgré cette exigence de la belle Catalina, M. de Ségur se lança comme s'il n'avait pas eu les deux amies sur les bras. Catalina le trouva assez de son goût, et, comme la conduite des deux dévotes n'était pas affichée comme eût pu l'être celle d'autres femmes moins à précautions, elle agréa les soins du comte, ne se doutant guère que ce petit jeune homme de vingt ans eût deux maîtresses capables de rendre des

points à la plus Andalouse de l'Andalousie.

Elle tint la dragée haute à M. de Ségur, et ce ne fut qu'après trois semaines de poursuites assez vives qu'il la fit consentir à venir souper avec lui dans sa petite maison, qui était, je crois, rue de Charonne.

A sept heures du soir il lui envoya une voiture sans armoiries, avec des laquais en livrée grise, et l'Espagnole, une demi-heure après, n'avait plus rien à lui accorder.

Cependant la conquête de Catalina, qui avait demandé à M. de Ségur plus de temps et de soins qu'il ne l'avait cru d'abord, lui avait fait un peu négliger Mmes de B*** et de C*** T***. La duchesse, qui avait l'amour-propre de croire qu'un homme occupé par elle et sa digne amie n'avait pas le temps d'aimer ailleurs, crut tout bonnement que Mme de B*** avait eu pour le comte un redoublement d'amabilité, et que c'était à cela qu'il fallait attribuer le refroidissement qu'elle avait remarqué en lui depuis quelques jours. Mme de B***, qui n'avait pas à sa disposition d'explication aussi facile à trouver, s'imagina qu'il se

lassait d'elle ; et comme elle ne se lassait pas de lui, elle résolut de tout faire pour le rattacher. Elle sut bien quelque chose de l'Espagnole ; mais c'était une des femmes les plus vaines de France ; il ne lui pouvait venir dans l'esprit qu'une fille balançât son influence dans le cœur d'un homme bien né.

Quoi qu'il en soit, le soir du jour où Catalina consentit à rendre heureux l'amoureux M. de Ségur, Mme de C*** T*** sortit de chez elle à neuf heures du soir, monta dans une voiture de louage, et se fit conduire rue de Charonne, à la petite maison du comte ; toutes choses dont elle l'avait prévenu dans la soirée par un billet que, comme on peut se l'imaginer, il n'avait pas reçu, étant depuis six heures à attendre l'Espagnole.

M. de Ségur, quand il s'était vu possesseur de Catalina, avait été l'homme le plus désappointé du monde, en trouvant si peu de goût à un mets qu'il avait si ardemment désiré, et pour lequel il avait négligé des ragoûts de haute saveur cent fois préférables à cette beauté de contrebande, plus ou moins espagnole. Quand il entendit arri-

ver la voiture qui amenait Mme de C*** T***, il fut plus surpris que contrarié, et se frotta les mains de la bonne compensation que lui envoyait la Providence. Il se leva en toute hâte, et s'excusa auprès de l'étrangère, sans trop de formalités, lui disant que c'était son père qui venait le surprendre, ou quelque mensonge de même calibre, comme ceux que l'on fait aux filles et que l'on ne se donne pas la peine de rendre vraisemblables ; puis il la laissa dans la chambre, dont il ferma la porte à double tour.

Il reçut Mme de C*** T*** en haut de l'escalier.

« Ah ! s'écria-t-elle dès qu'elle le vit, que vous êtes aimable ! Je craignais que vous n'eussiez pas reçu mon billet, et de ne pas vous trouver ici. »

M. de Ségur, à qui il ne fallait pas dire deux mots pour qu'il comprît beaucoup, vit tout de suite qu'elle ne le poursuivait point en femme jalouse, qui traque un infidèle, et vient le surprendre en flagrant délit ; mais qu'elle venait tout bonnement à un rendez-vous où elle se

croyait sûre de le trouver, conformément aux instructions qu'elle paraissait avoir données, bien qu'il ne les eût pas reçues.

Comme souvent la petite maison de M. de Ségur, ainsi que la plupart des petites maisons, servait à des parties où les couples étaient plus ou moins nombreux, il y avait trois ou quatre appartements également élégants. En un clin d'œil les domestiques en eurent disposé un pour recevoir la duchesse.

M. de Ségur se disposait à prendre la revanche du désappointement que lui avait donné la possession de Catalina, lorsque l'on entendit distinctement une voiture s'arrêter à la porte de la rue.

« Ce ne peut être que Mme de B*** pensa M. de Ségur ; la position se complique.

— Qu'est-ce que cela ? dit la duchesse qui, prise à la fin d'une véritable passion pour le comte, ne supportait plus qu'impatiemment le partage de sa rivale.

— Ce doit être la princesse, dit M. de Ségur Elle vous aura épiée et suivie. Une scène serait

une chose désastreuse. Permettez que je fasse toutes choses pour l'éviter.

— Renvoyez-la, ou renoncez à moi, dit la duchesse, l'œil en feu.

— Je vais faire mes efforts pour cela ; mais, pour Dieu ! soyez calme. »

Il s'élança hors de l'appartement, dont il ferma également la porte à double tour, et trouva au bas de l'escalier la princesse de B***, car c'était elle qui, ayant appris par un de ses espions, à moitié bien informé, que le comte était à sa petite maison, s'y était fait conduire dans des intentions plus hostiles que la duchesse.

« Je vous dérange, dit-elle au comte avec l'accent impérieux d'une grande dame offensée plutôt que d'une maîtresse outragée ; vous êtes ici en bonne fortune. Puis-je savoir avec qui?

— Avec mon tapissier, dit le comte avec aplomb. Je faisais faire quelques changements dont vous m'avez donné l'idée.

— Vous pouvez donc me donner votre soirée? dit la princesse en le regardant d'un œil inquisiteur.

— Parfaitement, dit le comte ; seulement, rien n'est disposé pour vous recevoir. Je suis ici en garçon. Veuillez entrer, je vais donner quelques ordres. Il y a ici quelques-uns de mes gens qui ne sont pas du service secret ; il est inutile qu'ils vous voient. »

Il avait dit cela d'un ton si naturel, que Mme de B*** ne conçut aucun soupçon. Elle se laissa guider dans un appartement qui n'était pas celui où elle se souvenait d'être déjà venue. Elle ne put, malgré la confiance qui était revenue, s'empêcher d'en faire l'observation.

« Mon tapissier est aussi le vôtre, dit le comte négligemment; s'il vous est égal qu'il vous voie, nous pourrons aller dans l'appartement dont vous parlez. »

La princesse lui serra la main comme pour lui demander pardon, et le comte eut l'effronterie de lui dire :

« Il n'y a pas de quoi ! »

Il la laissa, et retourna vers la duchesse.

« C'est la princesse, lui dit-il ; le hasard seul l'a conduite ici. Je lui ai fait une histoire de

tapissier qu'elle a assez bien prise. Mais que faire ?

— Choisissez, dit madame de C*** T*** en prenant son mantelet. Si je sorsd'ici à présent, je n'y rentrerai jamais. »

Le comte trouva assez gai de pousser l'aventure jusqu'au bout, et, faisant rasseoir la duchesse :

« Restez, lui dit-il, je vais la renvoyer. Peut-être exigera-t-elle que je la reconduise : je ne puis m'y refuser.

— Allez donc, dit la duchesse. Je vous donne une heure et demie. »

Le comte lui baisa la main et sortit, sans oublier de s'assurer de sa discrétion par un double tour de clef.

Il alla rejoindre la princesse, et se pénétra si bien du rôle qu'il avait à jouer, qu'elle n'eût pas voulu croire qu'il avait passé près de trois heures avec Catalina, si on était venu le lui dire.

Vers deux heures du matin, le comte, jugeant que la duchesse devait s'impatienter, et résolu de mener à fin ce qu'il avait entrepris, s'adressa

tout à coup à Mme de B***, et lui dit d'un ton patelin :

« Ma chère, êtes-vous jalouse?

— Comme une Espagnole, » dit la princesse.

Le comte sourit de l'à-propos. Il reprit :

« Le seriez-vous de Mme de C*** T***?

— D'elle comme d'une autre. Pourquoi cette question?

— Que diriez-vous si vous saviez qu'elle est ici?

— Ici! dit la princesse en bondissant, et que fait-elle ici?

— Ce que vous y faites, sans doute, dit le comte, que cette réponse ambiguë mettait à couvert.

— Vous jouez-vous de moi, M. le comte? s'écria Mme de B***

— Vous ne pouvez le croire. Si Mme de C*** T*** fait ici ce que vous y faites, à coup sûr ce n'est pas avec moi, puisque je suis auprès de vous. »

Mme de B*** se laissa tomber à la renverse, en éclatant de rire.

« Bah ! dit-elle, Célestine !!! et quel est le fortuné mortel...

— Je ne puis vous le dire, dit M. de Ségur : j'ai donné ma parole ; mais ce qu'il y a de plus desagréable dans tout ceci, c'est que, pour des raisons que je ne puis dire non plus, elle n'a pu s'éloigner avec la personne qui a passé la soirée avec elle, et que j'ai également donné ma parole de la reconduire chez elle dans mon carrosse à deux heures, et il est deux heures.

— Pauvre Ségur, dit Mme de B***, qui eût été jalouse de la vierge Marie plutôt que de Mme de C*** T***, et qui, d'ailleurs, se croyait bien en sûreté par l'empressement que le comte avait mis à dissiper les doutes qu'elle eût pu conserver, quelle corvée !

— Il le faut, cependant, dit M. de Ségur avec un soupir.

— Vous allez nous reconduire ensemble, dit la princesse.

— Y pensez-vous ? C'est impossible ; car puisqu'il faut vons le dire, vous êtes la première exceptée de la confidence.

— C'est peut-être M. de B***, dit la princesse en riant de plus belle.

— Ce sera quelque chose comme cela, » dit M. de Ségur, en mêlant malgré lui ses éclats de rire à ceux de la belle mystifiée.

Il quitta la princesse, non sans qu'elle le plaignît de toutes ses forces, et s'éloigna, non sans s'être assuré d'elle comme des deux autres par l'inévitable tour de clé.

Il fit rouler sa voiture devant la porte; et comme le bruit d'une voiture qui part et celui d'une voiture qui arrive se ressemblent à s'y méprendre, les deux amies, en entendant le son des roues sur le pavé, crurent, l'une que c'était le comte qui emmenait la duchesse, l'autre que c'était le comte qui revenait après avoir reconduit Mme de B***.

« Vous avez été bien longtemps, dit Mme de C*** T***, aviez-vous donc oublié que je vous attendais?

— Elle m'a fait une scène horrible, dit le comte d'un air pénétré; j'ai cru que je n'en sortirais pas.

— Pauvre ami! fit la duchesse; mon amour vous dédommagera. »

Heureusement, la duchesse était la plus jeune et la plus jolie des trois femmes à qui M. de Ségur avait été obligé de tenir tête pendant cette nuit mémorable. Il se piqna d'honneur, et fut plus charmant et plus aimable qu'il ne l'avait jamais été. Mme de C*** T*** avait craint un instant que la princesse n'eût essayé un raccommodement; elle ne conserva plus bientôt aucune jalousie. Il n'y a que la foi qui sauve.

Le plus difficile était fait; la fin allait toute seule : Catalina fut mise à la porte sans façons, avec cinquante ou cent louis, plus ou moins. Un petit mot, remis à Mme de B***, par le valet de chambre ordinaire, confident des secrets de la petite maison, lui apprit à son réveil que le comte, revenu deux heures après l'avoir quittée, n'avait pas voulu la troubler, et était retourné chez lui. Elle s'éloigna avec les précautions d'usage. Quant à Mme de C*** T***, le comte lui persuada qu'elle aurait tort de le forcer à rompre avec la princesse.

« Elle est déjà jalouse de vous ; elle nous aurait bientôt dépistés. Ne m'a-t-elle pas jeté au nez hier, quand j'y pensais le moins, que vous étiez peut-être à l'heure qu'il était dans ma petite maison, et que ce pourrait bien être pour demeurer avec vous, que je l'avais éconduite. J'ai eu toutes les frayeurs du monde, et je ne jurerais pas qu'elle ne vous en touche un mot. »

Enfin, tout se passa le mieux du monde ; le comte continua à rendre des soins aux deux amies, sans que Mme de B*** eût le moindre soupçon, et elle se donna mille fois au diable pour deviner quel pouvait être l'homme de la cour qui avait été le partenaire de la duchesse le jour où ce pauvre Ségur avait été obligé, pour la reconduire, de s'en aller trotter par le froid et la pluie.

« C'est pour moi qu'il l'a fait, ajoutait-elle naïvement dans sa pensée ; si elle n'eût pas été mon amie, il ne m'eût point plantée là pour faire une pareille corvée. »

Et elle n'en aimait que mieux le perfide.

Décidément, il n'y a que la foi qui sauve.

IV

Les trois amies. — La triple attaque. — Triple confidence. — Trois contre un. — Le cas de conscience. — Un piége. — Les bougies éteintes. — Le combat dans l'ombre. — Trois portraits de femmes, même numéro. — Mystification. — Transaction. — Triomphe du courage. — On ne perd pas pour attendre.

Tout le monde n'a pas le bonheur de se tirer d'une triple intrigue avec autant de succès que M. de Ségur. Quel que soit le mérite d'un homme, il peut souvent lui arriver de se trouver par terre entre deux ou plusieurs selles. C'est ce qui arriva à un gentilhomme de la plus grande distinction, à peu près à la même époque que celle où eut lieu l'anecdote dont j'ai parlé plus haut. Ce

gentilhomme était M. de Pardaillan ; il avait un des plus grands noms de France, une fortune suffisante, une belle charge à la cour, une figure charmante, et beaucoup d'esprit. C'était plus qu'il n'en fallait pour être assuré de nombreux et constants succès. En effet, M. de Pardaillan était cité parmi les hommes à bonnes fortunes de ce temps-là, et, comme don Juan, il eût pu faire une longue liste des femmes dont la défaite avait contribué à le mettre en réputation.

Il y avait alors à la cour trois femmes célèbres par leur beauté, et que l'on n'accusait généralement pas d'être insensibles. Malgré leur mérite et leur disposition à la galanterie, elles ne faisaient point partie de la liste de M. de Pardaillan, soit qu'il ne les eût jamais trouvées libres dans les moments où il l'était lui-même, soit pour toute autre raison indépendante de la bonne volonté de ces dames et de la sienne. Il s'avisa un beau jour de se trouver honteux de n'avoir pas encore ajouté à ses conquêtes celles de ces charmantes personnes, et il résolut de réparer le temps perdu. Malheureusement il eut trop de

confiance en son étoile, car celle qu'il avait en son mérite n'était point exagérée. Il se mit donc à courir à la fois ces trois lièvres, en dépit du proverbe qui défend même d'en courir deux.

Les lièvres étaient la comtesse du R***, la présidente de B***, sa cousine, et la comtesse de P***. Elles se trouvaient toutes les trois en disponibilité, et M. de Pardaillan, qui devait connaître l'histoire de M. de Ségur, voulut peut-être prouver qu'il n'était pas inférieur en courage et en savoir-faire au jeune débutant dans la carrière où il avait déjà eu de si beaux triomphes. Il est bien probable que si, comme Horace, il eût attaqué ses belles ennemies séparément, il eût remporté une facile victoire. Mais il n'eut pas lieu d'être très-satisfait de l'idée un peu ambitieuse qu'il avait conçue.

Ce fut par la présidente qu'il commença l'attaque ; d'abord, il eut lieu de croire que tout irait au gré de ses souhaits. Mais à peine eut-il quelque assurance de la part de Mme de B***, qu'il dirigea ses batteries sur la comtesse du R***,

qui ne le reçut pas plus mal que la présidente, et qui eut même l'obligeance de lui faire quelques reproches indirects sur le temps qu'il avait mis à se décider à une démarche dont le succès avait dû lui paraître certain. Comme chez Mme de B*** on lui donna tout lieu de croire que l'on ne lui ferait pas attendre le prix de ses hommages aussi longtemps que l'on avait attendu les hommages eux-mêmes, et il paraît même que, sans une circonstance tout à fait en dehors des prévisions de l'un et de l'autre, Mme de R*** commençait à justifier l'assurance de M. de Pardaillan. On se promit de réparer ce contretemps, et le conquérant marcha contre la comtesse de P***.

Celle-ci parut moins fière que ses deux amies de l'honneur que voulait bien lui faire M. de Pardaillan de s'occuper d'elle. Soit qu'elle eût déjà eu vent de sa double démarche près de Mmes de B** et du R***, soit qu'elle trouvât que M. de Pardaillan s'avisait bien tard de songer qu'elle pût mériter ses soins, elle reçut d'une manière assez peu encourageante la déclaration

de ses sentiments. M. de Pardaillan se piqua au jeu, et jura qu'elle succomberait la première. Le destin en avait ordonné autrement. Ce n'était pas à ce front si souvent victorieux que cette fois la victoire était réservée.

Le lendemain du jour que M. de Pardaillan avait consacré à sa triple attaque, les trois femmes, qui étaient fort liées, se trouvèrent ensemble chez Mme de P***. Mme du R***, qui était la plus disposée à succomber, se mit tout d'abord à parler de M. de Pardaillan d'une manière qui ne pouvait manquer d'éveiller l'attention des deux autres.

« Eh ! ma chère, lui dit Mme de P***, comme vous parlez de lui, on dirait qu'il vous tient au cœur.

— Ma foi, dit Mme du R***, on pourrait plus mal choisir.

— Mais il ne suffit pas toujours de choisir, dit la présidente ; vous savez que M. de Pardaillan est rarement libre de son cœur et de sa personne.

— Oh ! quant à cela, dit Mme du R*** avec

un sourire, j'ai la présomption de croire que si je le voulais bien...

— Vous pourriez vous tromper, dit la présidente ; croyez-moi, en amie, c'est un conseil que je vous donne, ne vous aventurez pas dans ce moment-ci, vous en seriez pour vos frais.

— Oh ! dit Mme de P***, qui, ayant mis plus de réserve que ses deux amies dans la manière dont elle avait accueilli le beau Lovelace, ne prenait pas autant qu'elles à cœur la question de savoir s'il était disponible, il serait assez curieux que ce que je pense fût la vérité. »

Elle avoua alors à ses amies que, la veille, M. de Pardaillan lui avait tenu les plus tendres propos, et qu'il n'eût tenu qu'à elle de faire de lui son serviteur.

Ces deux dames, un peu confuses, rendirent à Mme de P*** confidence pour confidence, et il ne leur fut plus possible de douter qu'elles eussent été destinées par M. de Pardaillan, à composer, à elles trois, un trophée assez agréable pour un séducteur.

Elles résolurent de se venger, et il fut con-

venu que Mme de P***, qui était la plus forte tête de la troupe, dirigerait les opérations.

Elles continuèrent donc pendant quelques jours à donner à M. de Pardaillan, chacune de leur côté, les plus engageantes espérances ; mais la chose n'allait pas plus loin. Il n'était pas accoutumé à tant de résistance, et il allait quitter la partie, plaignant de bonne foi ces pauvres femmes, plus qu'il ne se plaignait lui-même, lorsqu'il reçut un billet de la comtesse de P*** qui l'engageait à souper pour le soir même; et, ce qui avait ranimé l'espoir de M. de Pardaillan, elle avait ajouté à la fin de sa lettre : « Nous n'aurons pas d'importuns. »

Lorsqu'il arriva, à l'heure dite, il ne fut pas médiocrement surpris de trouver Mmes de B*** et du R*** dans le boudoir de la comtesse. Celle-ci, craignant qu'il ne soupçonnât quelque chose, le prit à part, et lui dit :

« Elles me sont tombées à l'improviste me demandant à souper ; je n'ai pu m'en débarrasser. J'en suis plus fâchée que vous ne pouvez l'être. »

Mme de P*** était excellente comédienne ; elle dit cela d'un air si vrai et si affligé, que M. de Pardaillan n'eut pas la moindre méfiance, et se consola, en pensant que ce n'était que partie remise.

On se mit à table. Le souper fut très-gai. Mme de P*** était une femme de beaucoup d'esprit, Mme du R*** avait une grâce et une délicatesse qui lui tenaient lieu de ce qui lui manquait d'un autre côté, et la présidente, qui d'ailleurs n'était point sotte, avait une petite manière langoureuse de dire les plus grandes drôleries, de sorte que ce trio était tout ce qu'on pouvait voir de plus aimable.

Vers la fin du souper, la comtesse de P*** fit tomber la conversation sur l'histoire de M. de Ségur, et s'adressant à M. de Pardaillan.

« Que pensez-vous de cela? lui dit-elle à brûle-pourpoint. A-t-il agi en galant homme?

—Ma foi, oui, dit M. de Pardaillan ; pas une de ces femmes, pas même la fille espagnole, n'a su qu'elle était trompée, c'est tout ce que peut faire un homme d'honneur.

— Ce n'est pas mon avis, dit Mme de P***. La première qualité d'un homme bien né, doit être la sincérité.

— Ne vouliez-vous pas, dit M. de Pardaillan, qu'il dît à la princesse : Je vous donne deux heures, après quoi, j'irai achever ma nuit avec Mme de C***T***, et à celle-ci : J'ai passé le temps qui s'est écoulé depuis que je vous ai quittée, à deux pas de vous, auprès de Mme de B*** ?

— Oui, dit Mme de P***, elles auraient su du moins à quoi s'en tenir.

— Il aurait même pu les réunir dans la même chambre, et ne pas se donner la peine de se déranger, dit en riant M. de Pardaillan ; c'eût été encore plus sincère.

— Si elles avaient eu l'esprit de bien prendre la chose, dit Mme de P*** avec intention, je ne vois pas pourquoi cela n'eût pas eu lieu.

— Entre amies, dit d'une voix flûtée la présidente, cela se fait très-bien. »

M. de Pardaillan vit, ou qu'il était joué, ou que les trois amies avaient émis une pensée un peu plus hardie que ce qu'il eût osé jamais imaginer

lui-même. Il se tint donc sur ses gardes et se contenta de dire négligemment.

« Il est de fait que Ségur se fût infiniment plus diverti de cette manière.

— Qu'auriez-vous fait à sa place? dit Mme de R***.

— Ma foi, je n'en sais rien, dit M. de Pardaillan; ce sont des choses dont on ne peut se rendre compte que lorsque l'on y est.

— Mais si vous y étiez, dit Mme de P*** ?

— Je ne sais pas, je vous le répète ; on ne s'inspire en pareil cas que de l'occasion.

— Faites comme si vous y étiez, » dit la présidente sans avoir l'air d'attacher d'importance à cette parole.

M. de Pardaillan promena un regard perçant sur les trois femmes afin de s'assurer si on ne le provoquait point pour tirer ensuite parti contre lui de sa réponse.

Mme de P*** feignit de venir à son secours.

« Ce pauvre M. de Pardaillan, dit-elle, ne sait pas si nous nous moquons de lui ou si nous parlons sérieusement. Il faut bien le mettre à

son aise. Et d'abord, continua-t-elle en s'adressant directement à son convive avec un gracieux sourire, si je ne vous demande point pardon, mon cher vicomte, du petit piége que je vous ai tendu, c'est que je suis sûre que vous allez m'en remercier. Écoutez-moi donc, et ne m'interrompez point. »

M. de Pardaillan s'inclina en signe d'obéissance, se réservant de prendre le parti que lui suggérerait le reste du discours de la comtesse.

Celle-ci reprit en ces termes :

« Je n'admets pas les dénégations, je vous en préviens. Vous nous faites la cour à toutes les trois ; nous n'avons pas de secrets les unes pour les autres. Nous aurions pu nous fâcher, mais nous avons trouvé que vous valiez bien la peine que l'on vous pardonnât ce partage tant soit peu impertinent, et que, puisque nous étions surnommées les inséparables, il ne fallait pas plus nous brouiller pour cela que renoncer au plaisir d'avoir pour serviteur un des plus aimables gentilshommes de la cour.

M. de Pardaillan s'inclina de nouveau en silence, et se contenta de sourire d'un air modeste.

« Ce matin, continua Mme de P***, la comtesse et la présidente sont venues chez moi, et, en parlant de M. de Ségur, il a été dit que vous n'auriez pas agi comme lui. Une de nous, vous n'avez pas besoin de savoir laquelle, a soutenu que vous auriez été homme à recevoir toutes ces dames à la fois. La discussion s'est engagée : j'ai proposé de vous faire prononcer vous-même. La partie a été arrangée, vous êtes venu : vous savez de quoi il s'agit. Prononcez-vous donc, afin que nous sachions qui de nous trois a gagné la gageure. »

M. de Pardaillan prit la chose comme elle lui était présentée. Il crut avoir affaire à des femmes qui recherchaient plutôt la débauche que l'amour ; il n'essaya donc pas de se défendre du reproche, qui ne lui était même pas adressé bien sévèrement, d'avoir tenté de tromper ces dames. Il ne vit qu'une bonne aubaine que lui envoyait son étoile. Toutefois il prit ses précautions.

« Si c'est une simple question à résoudre théoriquement, dit-il, je répète ce que j'ai dit : je ne saurais le faire avec assurance. Mais s'il s'agit de décider la question par les faits, je suis tout prêt à vous dire mon opinion et à la mettre en pratique.

—Il me semble, dit la maîtresse de la maison, que l'on vous en a dit assez pour que vous sachiez à quoi vous en tenir à cet égard.

— Alors, dit M. de Pardaillan, en qui l'esprit de don Juan se réveillait, excité par ces avances de trois des plus jolies femmes de la cour, permettez-moi de vous dire qu'il y a longtemps que nous avons fini de souper, et que je m'expliquerais mieux dans votre boudoir. »

Il se leva à ces mots : la comtesse en fit autant, et, lui prenant la main d'une façon assez tendre :

« Vous comprenez, lui dit-elle, que ce n'est pas ici que nous pouvons donner suite à une pareille folie. Les valets sont debout ; laissez-nous donc, demain vous saurez ce que vous aurez à faire. »

M. de Pardaillan murmura bien quelque peu de

ce nouveau retard, qu'il ne put cependant s'empêcher de reconnaître nécessaire. Il demanda à chacune des trois amies un baiser qui lui fut accordé d'assez bonne grâce, en témoignage de ce qu'on ne lui en voulait pas de sa triple témérité, et il rentra chez lui en caressant dans son imagination la pensée de la charmante soirée qu'on lui préparait.

Le lendemain, Mme de P*** le manda chez elle dans l'après-midi. Il la trouva seule dans son boudoir.

« Nous avons songé à notre projet, lui dit-elle avec un sang-froid qui eût fait honneur au vicomte lui-même en traitant une pareille question, et voici ce qui a été arrêté Ce soir, une voiture que je vous enverrai vous conduira en un lieu où nous serons en toute liberté. Vous nous trouverez au rendez-vous toutes les trois ; seulement, il ne faudra pas que vous vous fâchiez d'une petite condition que nous mettons à l'exécution de notre projet. En y réfléchissant, nous avons été effrayées de penser que nous allions nous trouver ainsi toutes les trois à votre disposi-

tion. Il faut que vous consentiez à ce que, dans les premiers instants, nous éteignions les lumières dans la chambre où nous passerons tous quatre la soirée. Y consentez-vous ?

— Je suis à vos ordres, dit le vicomte, à qui cette proposition causait un vif plaisir, parce qu'elle semblait lui promettre un laisser-aller qui eût peut-être reculé devant la clarté des bougies.

— Soyez donc prêt à huit heures, dit la comtesse ; maintenant n'en parlons plus, à ce soir. »

L'heure tant désirée arriva enfin. La voiture annoncée s'arrêta à la porte du vicomte ; il y monta : les stores étaient baissés et soigneusement arrêtés. Il ne put donc voir le chemin qu'on lui faisait prendre. Tant de précautions ne l'étonnèrent pas, ce qui se préparait ayant un peu plus d'importance qu'au rendez-vous ordinaire. Au bout d'un quart d'heure, le vicomte était arrivé. Il descendit de voiture dans une cour entourée de hautes murailles ; la femme de chambre de la comtesse de P*** le reçut au bas de l'escalier et l'introduisit dans un appartement de la plus grande élégance.

Il y trouva les trois amies. Le vicomte ne put s'empêcher de frissonner en remarquant qu'elles avaient l'air aussi à leur aise qui si elles eussent attendu leur directeur pour une conférence pieuse. Après l'échange de quelques paroles assez insignifiantes, Mme de P*** se leva, ainsi que ses deux compagnes, et, prenant un air de circonstance :

« Vous permettez que nous vous laissions un instant, dit-elle à M. de Pardaillan ; nous revenons dans un quart d'heure. »

M. de Pardaillan comprit qu'elles allaient se mettre sous les armes, et les laissa sortir sans murmurer.

Il y avait quelques minutes que ces dames l'avaient quitté, lorsqu'une tapisserie se leva et laissa voir la tête de Mme de P***, qui dit à M. de Pardaillan :

« Vicomte, voulez-vous être assez bon pour éteindre les bougies ? »

Le vicomte s'empressa d'obéir, non sans jeter un regard du côté de la tapisserie, et il aperçut distinctement les trois amies dans un costume

parfaitement analogue au rôle qu'elles allaient jouer. L'heureux vicomte ne se sentait pas de joie.

Dès que les bougies furent éteintes, M. de Pardaillan se trouva dans une obscurité des plus complètes. La pièce où il se trouvait était chauffée par des bouches de chaleur. Il ne pouvait même-pas compter sur la clarté douteuse d'une cheminée ; de doubles volets garnissaient les fenêtres. Il fallut donc renoncer au plaisir que la vue de trois jolies femmes pouvait lui promettre, même dans la demi-teinte la plus effacée. Il faisait noir comme dans un four. Il entendit cependant la tapisserie se relever, et retomber après avoir laissé passer les trois aimables personnes.

On ne s'attend pas à ce que je donne des détails de ce qui se passa. Je laisse M. de Pardaillan se tirer vaillamment du triple combat qu'il livre dans l'ombre, et je profite de l'occupation qu'on lui donne pour dépeindre en peu de mots les trois femmes à qui il avait affaire.

La comtesse de P*** était grande, mince, quoique douée de formes d'une grande richesse.

Elle avait une profusion de cheveux noirs, et des sourcils fortement arqués, et le léger duvet dont s'ombrageait sa lèvre supérieure accusait une nature toute-puissante, et promettait une magnifique possession.

La comtesse du R*** était blanche comme du lait : ses yeux étaient d'une couleur assez incertaine, qui s'harmonisait très-bien avec l'expression de son visage, dont le mérite était plutôt dans la grâce que dans la pureté des lignes. Elle était d'un châtain foncé, assez grande de taille et flexible comme un jonc. On aurait pu lui demander un peu plus d'embonpoint ; mais, à tout prendre, elle n'en manquait pas assez pour ne pas être très-désirable.

La présidente de B*** était petite, blonde, grasse, rose et blanche ; c'eût été la plus appétissante grisette qu'on eût pu imaginer, si elle n'eût eu de grands air langoureux dont elle croyait devoir couvrir ce que son genre de beauté pouvait avoir de peu distingué. Deux choses cependant sauvaient en elle le commun plus que ses grands airs : c'était le son de sa voix, et les

plus jolis pieds et les plus jolies mains du monde.

M. de Pardaillan, privé de ses yeux, ne laissa pas de reconnaître toutes ces marques distinctives avec l'habileté d'un antiquaire qui reconnaît une médaille au simple toucher. Les antiquaires prétendent qu'au fond des entrailles de la terre on ne les tromperait pas sur l'authenticité d'une médaille. Ils se vantent, m'a-t-on assuré.

Tout à son bonheur, M. de Pardaillan ne se donna même pas la peine de chercher à s'assurer de l'authenticité des médailles que sa bonne étoile lui envoyait. Il se contenta de profiter de l'occasion, et il est vrai de dire qu'il ne perdait pas une minute.

Minuit venait de sonner. M. de Pardaillan tressaillit tout à coup : on avait frappé à la porte.

« Qu'est-ce que cela ? » dit le vicomte.

La personne à qui il parlait ne répondit pas ; mais à travers la porte on lui demanda s'il voulait venir souper.

« On dirait entendre votre voix, dit-il à la

femme dont il tenait la main en ce moment, et dont la forme se traduisait pour lui par Mme de P*** ?

— Vicomte, crièrent trois voix qu'il reconnut à ne pas s'y méprendre pour celles de ces trois dames, n'avez-vous pas faim? nous allons souper. »

Le vicomte resta pétrifié.

« Que veut dire ceci ? dit-il en se levant; qu'on m'apporte de la lumière. »

La tapisserie se leva, et il vit Mme de P*** qui lui passait un flambeau en détournant la tête, comme pour ne point voir dans l'intérieur de la chambre.

M. de Pardaillan fut foudroyé. A la lueur du flambeau il vit trois femmes que, dans l'ombre, on pouvait prendre pour les trois amies, tant on les avait assorties avec soin, et qu'au premier coup d'œil il reconnut pour des filles. Le tour était sanglant. Il dédaigna d'adresser une parole de reproche à ces malheureuses, qui avaient après tout loyalement gagné leur argent. Mais il s'approcha de la tapisserie, la souleva, et dit d'une voix altérée par la colère, à travers une

porte qu'il trouva de l'autre côté, et qu'il n'avait pas même entendu refermer :

« Je me vengerai, je le jure ! »

Un petit papier roulé glissa à travers le trou de la serrure; il le saisit et lut ce qui suit :

« Si vous êtes sage, vous ne direz mot. On
« vous donne parole de ne pas raconter la chose
« si vous promettez d'être plus modeste à l'a-
« venir, et de vous tenir tranquille. Sur votre
« promesse vous allez être libre. Vous serez
« introduit par un corridor sûr en un lieu où
« bonne compagnie sera très-aise de vous voir.
« Si vous refusez de donner votre parole, atten-
« dez-vous à un esclandre. »

M. de Pardaillan, qui ne pouvait se dissimuler qu'il avait des torts envers ces dames, prit son parti en homme d'esprit.

« Je donne la parole que l'on me demande, » dit-il à travers la porte.

Aussitôt une autre porte s'ouvrit; un valet de chambre, qu'il reconnut pour l'homme de con-

fiance de Mme de R***, se présenta pour lui offrir ses services, et le guida ensuite à travers un corridor obscur.

« M. le vicomte ne sait peut-être pas où il est, dit le conducteur de M. de Pardaillan ?

— Non, dit le vicomte, puis-je le savoir ?

— A l'hôtel de P***, dit le valet de chambre. Il y a trente personnes à souper. Je vais annoncer M. le vicomte. »

M. de Pardaillan se remit en un instant. On l'annonça, il fit son entrée avec l'aisance d'un homme qui sortirait du bain. Les trois amies le regardèrent avec quelque curiosité, et cette inspection fut suivie d'une certaine rougeur que le vicomte put traduire comme bon lui sembla. Il fut plus aimable encore qu'à l'ordinaire, et ces dames purent du moins être assurées que le vicomte ne le cédait en rien à M. de Ségur sous certains rapports.

La présidente de B*** et Mme de R*** se reprochèrent sans doute d'avoir prêté les mains à cette mystification; car elles furent à même, quelque temps après, à des époques différentes, de con-

naître tout le mérite de M. de Pardaillan. Quant à Mme de P***, elle persista dans sa rancune, ainsi que le vicomte dans celle qu'il lui voua, comme à la principale agente dans la mystification. Ils vécurent sur un bon pied en apparence, mais il était facile de voir qu'ils étaient ce qu'on appelle en délicatesse.

V

Les boudoirs de Paris dans le Bourbonnais. — Sir John Mac-Donnel.—Saint-Lambert et la marquise de P***.— Déclaration d'un original. — Chacun prend son plaisir où il le trouve. — La promesse de mariage. — Le juge qui épouse la partie.

J'ai si souvent entendu raconter l'histoire que l'on va lire au fils de l'un des acteurs de ce petit drame; je me suis tellement identifié depuis mon enfance avec tous les détails que je vais rapporter, qu'il me semble, en le retrouvant dans les notes que j'ai prises dès les premiers temps où j'ai médité la publication que je livre aujourd'hui au public, que c'est un fait qui m'est personnel

ou du moins dont j'ai été témoin. Il est vraisemblable que bien des personnes connaissent de longue date cette anecdote ; mais comme j'ai lu à peu près tout ce qui a été écrit sur le dernier siècle et celui-ci, et que je ne la retrouve nulle part, je crois qu'elle ne sera pas déplacée dans un livre qui est, dans la pensée de son auteur, l'histoire, ou tout au moins une tentative d'histoire, de la galanterie, depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. Je ne crois pas non plus sortir des limites que je me suis tracées, en racontant une histoire qui s'est passée, non pas à Paris, mais dans un château habité par des membres de la haute aristocratie, c'est-à-dire par les hôtes ordinaires des boudoirs.

« Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis ! »

Le boudoir monte dans la chaise de poste de celle qui y règne, la suit dans sa *villeggiatura*, et ne rentre à Paris qu'avec elle. Suivons donc les héros du boudoir qui va nous occuper dans une belle terre du Bourbonnais, où ils sont allés passer l'été.

Encore un mot avant de commencer. Les histoires du genre dit *dramatique* seront, par la nature même du sujet que je traite, très-clairsemées dans cet ouvrage. Assez d'autres feront pleurer les belles lectrices qui daignent lire les productions que chaque jour voit naître : de la part de celles qui voudront bien tourner ces pages, j'attache plus de prix à un sourire qu'à une larme.

Au mois d'octobre 1768, il y avait au château de M., dans le Bourbonnais, entre autres hôtes venus de Paris pour l'époque de la chasse, un jeune Irlandais nommé sir John Mac-Donnell. Il était catholique, comme la majeure partie des Irlandais, et avait été destiné à entrer dans les ordres, étant le dernier de quatre fils, d'une famille dont la fortune était médiocre. Mais ses trois frères étant morts presque simultanément pendant qu'il était encore au séminaire, son père l'avait rappelé près de lui, et, au grand contentement du jeune homme, il avait été décidé qu'il ne serait point ecclésiastique. Sir Daniel Mac-Donnell, le père de sir John, n'avait pas tardé

à suivre ses trois fils aînés, et à vingt-huit ans, sir John s'était trouvé possesseur d'une fortune que sa qualité de cadet ne lui aurait jamais permis d'espérer, et qui, par la mort de ses frères, dont l'un entre autres, était héritier d'une tante qui l'avait toujours préféré, se trouvait assez considérable.

Le caractère du jeune Mac-Donnell s'était ressenti des vicissitudes par où il avait déjà passé. Quand, au sortir de l'université, son père lui avait déclaré qu'il voulait qu'il entrât dans les ordres, il avait obéi avec respect, mais avec une répugnance positive. Il avait naturellement le goût du luxe et de la dépense; l'état qu'il embrassait, et sa position de fortune lui imposaient l'obligation de renoncer à le satisfaire. Il eût aimé le monde, le commerce des femmes, les voyages. Le pauvre prêtre Irlandais devait dire adieu au monde et aux femmes, et se résigner à passer sa vie dans un humble et triste presbytère, consacrant son temps aux soins de ses ouailles, et le faible produit de ses émoluments à soulager la misère si commune dans ce mal-

heureux pays. Tout à coup il s'était vu arraché à cette triste destinée, mais il devait ce changement de position à la mort rapprochée de trois frères qu'il aimait tendrement, et de son père qui, pour lui, était l'objet d'un culte. Il était résulté de tout cela que sir John Mac-Donnell était d'un caractère sombre et mélancolique; il était difficile de parfaitement se rendre compte de ce qui se passait en lui; il avait l'air de jouir avec ardeur des biens dont il avait la disposition, et en même temps, il semblait que dans ses regards ont eût pu lire un reproche perpétuel contre la Providence, qui ne les lui avait donnés qu'en les lui vendant au prix de tant de larmes. D'ordinaire, il parlait peu : mais il n'était pas rare de l'entendre lancer une sombre sentence, sans que rien motivât une pareille exclamation. Il était, du reste, remarquablement beau; ses yeux noirs brillaient d'un éclat extraordinaire, et l'étrangeté de ses manières prêtait peut-être un charme de plus à l'ensemble de sa personne.

Il n'en fallait pas tant pour que sir John Mac-Donnell fût accueilli avec toute sorte d'empres-

sement à Paris. En général, il faut qu'un étranger soit un grand malotru pour que nous ne le recevions pas à bras ouverts. Sir John fut fêté, couru, choyé, et il ne tint qu'à lui d'en savoir bientôt sur les boudoirs de Paris autant que les hommes les plus à la mode de ce temps là. Il devint lui-même tellement à la mode, que c'était une bonne fortune pour une châtelaine, que la promesse de sir John de venir passer quelques jours chez elle dans la belle saison. Aux gens que l'on invitait à venir à l'époque de la chasse, on disait, pour les décider : Nous avons sir John Mac-Donnell.

A l'époque où s'est passée l'histoire que je raconte, en 1768, il y avait deux ans que sir John était en France, et il avait tenu à la baronne de M*** la promesse qu'il lui avait faite d'aller passer le mois d'octobre dans le Bourbonnais.

Quoique les Français, et surtout les Françaises, eussent traité sir John de manière à lui faire voir que la vie a son bon côté, il semblait que chaque jour augmentait son humeur noire, et, contrairement à ses compatriotes, qui ont d'ordinaire le spleen en rentrant chez eux après un séjour

sur le continent, il paraissait tomber de plus en plus dans cette triste disposition d'esprit depuis qu'il avait quitté l'Angleterre pour la France. D'après les conséquences que l'on pouvait tirer de ses discours et de sa conduite, ce n'était pas un amour laissé derrière lui qui était la cause de cette mélancolie. Les Français, qui s'accommodent de tout, après s'en être occupés pendant huit jours comme s'il se fût agi d'un secret d'État, se contentèrent de dire : C'est un original. L'explication fut trouvée très-satisfaisante, et désormais sir John put être triste tout à son aise : personne ne s'en inquiéta plus, et il se fût brûlé la cervelle en plein midi dans le jardin des Tuileries, qu'on se fût borné à dire :

« C'était un original. »

Sir John arriva donc avec son originalité au château de la baronne de M*** vers le commencement du mois d'octobre. Il y avait alors à M*** une douzaine de visiteurs des deux sexes. Parmi les hommes on remarquait Saint-Lambert, et parmi les femmes la marquise de P***. Saint-Lambert, qui n'était plus jeune, mais qui était

un des plus aimables hommes qui se pût voir, se permettait en Bourbonnais une infidélité à ces amours qui ont tant désolé le pauvre Jean-Jacques, et faisait à la marquise de P*** une cour assez assidue, qui n'était pas trop mal accueillie.

La marquise était parfaitement belle ; son esprit, passablement orné, avait surtout un grand charme de distinction. Quoiqu'il y eût au château de jolies femmes et des hommes de mérite sous tous les rapports, rien n'était plus naturel que de voir un homme comme Saint-Lambert et une femme comme Mme de P*** se distinguer mutuellement, et s'isoler dans le charme d'une liaison plus ou moins intime. L'arrivée de sir John Mac-Donnell vint déranger l'harmonie de cet arrangement accepté de tout le monde.

Il y avait quinze jours que sir John était à M. Une nuit, à deux heures du matin, la marquise entendit ouvrir sa porte, et à la clarté de la lampe de nuit qui brûlait sur la cheminée, elle vit, à sa grande surprise, la pâle figure de l'Irlandais qui s'avançait vers elle avec autant d'aisance que s'il eût été deux heures après-midi.

Lorsque j'ai dit que l'arrivée de sir John avait troublé les amours de Saint-Lambert et de la marquise, je n'ai pas voulu dire que l'étranger eût fait la cour à Mme de P***, mais elle battit froid au poëte, et il n'y avait pas huit jours que l'Irlandais était à M., que tout le monde, y compris Saint-Lambert, s'était aperçu que la belle marquise était folle de sir John. Lui seul ne semblait pas s'en être aperçu.

Mme de P***, qui s'était, en effet, éprise du beau ténébreux, et qui commençait, en femme peu accoutumée à un pareil résultat, à regretter les avances qu'elle avait faites en pure perte, ne fut pas, comme on le pense bien, médiocrement surprise de la singulière démarche de sir John. Il lui sembla que cette manière d'arriver chez elle, sans façon, à une heure aussi indue, voulait dire :

« J'ai bien vu que vous étiez amoureuse de moi ; j'ai eu l'air d'abord de ne pas faire attention à vous, mais puisque vous y tenez, me voilà ! je ne veux pas vous faire mourir de chagrin. »

Sa fierté se révolta de cette pitié qu'elle croyait inspirer à cet homme. Elle se leva sur son séant, et d'un ton où la colère n'était point feinte :

« Sortez, monsieur, dit-elle, où je vais appeler. »

Sir John, conservant son flegme habituel, ne parut pas faire attention à ce que disait la marquise ; il ferma la porte tranquillement, alluma les bougies avec un sang-froid inouï, et s'avançant vers le lit de la marquise :

« Madame, lui dit-il, j'ai à vous parler. »

La marquise se demanda si elle devait sonner pour faire jeter dehors cet impertinent visiteur, ou si elle l'écouterait. Elle jeta un coup d'œil sur sir John ; il n'avait rien perdu de son sang-froid ; cependant elle crut ne plus remarquer dans son regard cette indifférence qui, depuis huit jours, l'avait tant fait souffrir. Elle ne pouvait, d'ailleurs, se dissimuler à elle-même qu'elle avait plus d'une fois pensé que près de son appartement était celui d'un homme à qui elle avait laissé voir qu'elle l'aimait, et que plus d'une fois

elle avait souhaité qu'il osât faire ce qu'il faisait en ce moment. Cette délibération intérieure fut rapide; le résultat fut qu'elle ne sonna pas, et qu'elle dit à sir John d'une voix émue :

« Que me voulez-vous, monsieur? »

La question était pour la forme; elle croyait savoir à quoi s'en tenir; mais elle était bien loin de se douter de ce que voulait le singulier personnage à qui elle s'adressait.

Sir John s'approcha de son lit et lui dit sans préambule :

« Vous m'aimez, n'est-il pas vrai?

— Monsieur! dit la marquise un peu confuse, malgré l'habitude qu'elle avait de ces sortes de conversations.

— Vous m'aimez, reprit sir John. Je vous aime aussi, moi, et de toute mon âme.

— Vous? s'écria la marquise.

— Chacun a sa manière, madame; vous savez que rarement je parle pour ne rien dire: je ne suis pas venu ici pour dire des choses inutiles. Quand je vous dis : Je vous aime, vous pouvez me croire. Je vous aime au point que je ne veux

12.

pas faire de vous ma maîtresse : voulez-vous être ma femme? »

La proposition parut si originale à Mme de P***, qu'elle ne put y répondre que par un long éclat de rire.

Sir John attendit qu'elle eût fini. Puis il reprit, avec son sang-froid habituel :

« Ce que je dis n'est pas risible, madame : voulez-vous être ma femme?

— Mais j'ai un mari, monsieur, dit la marquise en riant plus fort encore.

— Ah! fit l'Anglais, qui semblait découvrir une chose à laquelle il était tout naturel qu'il n'eût pas pensé. »

Le fait est que sir John avait toujours cru que Mme de P*** était veuve; ce qui paraîtra, du reste, moins étrange quand on saura que le marquis de P***, qui était dans la marine, commandait un vaisseau de l'escadre que nous avions dans la mer des Indes, et se trouvait absent de Paris depuis plus d'un an lors de l'arrivée de sir John.

Il s'opéra tout à coup dans la physionomie de

cet homme singulier un changement si soudain et si inaccoutumé, que la marquise en fut frappée. Elle vit avec effroi les beaux traits de l'Irlandais se contracter douloureusement, et deux grosses larmes tomber lentement le long de ses joues pâles, devenues plus pâles encore par l'émotion. Elle ne riait plus ; elle comprenait en un instant combien elle était tendrement aimée. Alors, tendant la main à Mac-Donnell :

« John, lui dit-elle de la plus douce voix, je vous ai fait de la peine ; pardonnez-moi, ce n'était pas mon intention. »

Mac-Donnell prit cette main qu'on lui tendait, la tordit presque dans une convulsive étreinte, et regarda la marquise d'un œil où se peignait toute cette âme de feu.

« Je ne veux pas que vous soyez malheureux, continua-t-elle avec effusion, car en un instant elle avait compris tout ce qu'il y avait de douleurs faciles à éveiller dans le cœur de John Mac-Donnell, et elle voulait essayer de répandre quelque baume sur ces plaies ulcérées.

— Voulez-vous que je sois heureux ? » lui

dit John avec feu, en se rapprochant d'elle.

La marquise n'avait pas pris le parti de laisser Mac-Donnell dans sa chambre pour faire la prude avec lui ; elle leva sur lui ses beaux yeux, et lui dit avec un de ses plus charmants regards :

« Vous savez bien que je vous aime. »

Je laisse à penser la surprise dont elle fut saisie, quand John Mac-Donnell, après l'avoir serrée fortement dans ses bras, s'élança tout à coup vers la porte et disparut. Elle se croyait sous l'empire d'un songe. Elle était à se demander ce que pouvait vouloir dire une pareille conduite, lorsqu'elle le vit rentrer. Il était rayonnant : elle le trouva plus beau que jamais. Mac-Donnell s'approcha de son lit, s'assit sur le bord, au grand étonnement de la marquise, qui commençait à ne plus bien se rendre compte de ce qu'il voulait pour être heureux : elle trouvait qu'il était bien peu exigeant. Sir John l'avait attirée sur son sein, et lui répétait, comme s'il eût été dans l'extase :

« Je t'aime ! je t'aime ! Dis-moi que tu m'aimes !

— Oui, disait Mme de P*** ; oui, John, je vous aime ! je vous appartiens ! je suis à vous ! »

Sir John ne bougeait pas. Enfin il attache sur la marquise un regard pénétrant, et lui dit d'une voix grave, et dont l'accent avait quelque chose de poétique et de solennel :

« Sais-tu où je place le vrai bonheur ? Sais-tu ce que j'ai toujours ambitionné ? ce que je voudrais que Dieu m'accordât s'il daignait s'occuper de nos douleurs ou de nos joies ? Ce serait de mourir sous le baiser d'une femme que l'on aime, et dont on est aimé ! Ce serait de laisser son dernier soupir se confondre avec les derniers soupirs de sa bien-aimée. N'est-ce pas que c'est une belle mort ?

— Oui, dit la marquise avec la légèreté parisienne ; mais il y a quelque chose qui vaut mieux encore, c'est de vivre ainsi. »

Et la charmante femme donnait à l'Irlandais un suave et enivrant baiser.

« Ah ! dit sir John, oui, ce serait beau de vivre toujours ainsi ! Mais conçois-tu quelle douce chose ce serait de mourir au milieu de ce

brûlant tressaillement, au milieu de cette extase qui est aussi douce que doivent l'être toutes les joies du ciel ! Ah ! mon ange, je t'aime et je te bénis ! »

La marquise jeta un horrible cri et s'évanouit. Une détonation qui s'était fait entendre attira dans sa chambre les habitants du château. On trouva Mme de P*** sans connaissance, et sur le parquet le corps de sir John Mac-Donnell, qui, joignant l'action au précepte, s'était tiré un coup de pistolet dans le cœur, pendant que la marquise lui donnait un baiser.

On releva l'infortuné ; il n'était pas mort. La balle avait glissé autour de la région du cœur. On parvint à le sauver.

Quant à Mme de P***, lorsqu'elle revint à elle, elle était folle ; elle a vécu dix ans sans avoir recouvré sa raison.

Le fils de sir John Mac-Donnell, que j'ai beaucoup connu en Suisse, lorsque je faisais mon droit à Genève en 1827, et qui ne doit pas être mort à présent, m'a dit souvent, en me racontant cette histoire, que, depuis ce jour funeste

jusqu'à l'époque de sa mort, son père avait eu une horreur de la mort, égale au dégoût que lui inspirait la vie dans sa jeunesse. Il quitta la France dès qu'il fut en état de supporter le voyage ; et ne se maria que quinze ans après. L'histoire de ce mariage est assez piquante pour qu'on ne me sache pas mauvais gré d'avoir cédé au désir de la rapporter.

Sir John Mac-Donnell, après avoir voyagé jusqu'à l'âge de quarante ans, retourna se fixer en Irlande, où il exerça les fonctions de shériff ou juge de paix, ou toute autre magistrature. Un jour comparurent devant lui une jeune fille et sa mère, qui réclamaient d'un fermier du pays l'exécution d'une promesse de mariage qu'il avait faite à la fille deux ans auparavant. Cet homme refusait de faire honneur à cet engagement, parce que, disait-il, quand il avait fait cette promesse, la mère avait du bien, tandis qu'aujourd'hui elle était ruinée.

« J'ai promis, disait le fermier, d'épouser Betty Naughton avec deux mille livres de dot, et non Betty Naughton sans le sou. Je suis riche,

je veux que ma femme ait quelque chose : c'est trop juste.

— Avez-vous quelque chose à lui reprocher ? dit sir John Mac-Donnell.

— Non, dit le fermier, c'est la plus honnête fille de l'Irlande.

— Et son humeur ? dit sir John.

— Je la crois douce et bonne, dit le fermier ; mais elle n'a plus rien,

— Puisque vous êtes riche, dit le juge, qu'avez-vous besoin que votre femme le soit ? Celle-ci vous apporte ce que vous ne trouverez pas souvent réuni : jeunesse, beauté, douceur, vertu ! Vous êtes un sot de ne pas profiter d'une pareille trouvaille.

— Si c'est une si belle trouvaille, dit le fermier, vous devriez la prendre pour vous ; cela arrangerait l'affaire, et nous serions tous satisfaits. »

Sir John réfléchit un instant ; puis, se tournant vers les deux femmes :

« Que pensez-vous de ce que vient de dire cet homme ? leur demanda-t-il gravement.

— Je pense, dit la mère, qu'il a tort de se moquer de nous en présence de votre seigneurie ; il ferait bien mieux de s'acquitter de sa promesse. Ma pauvre fille sera déshonorée si l'on sait qu'il n'en a plus voulu après l'avoir eue pour fiancée. Tout le monde ne saura pas que c'est par avarice.

— Et si quelqu'un de solvable s'offrait à payer sa dette, accepteriez-vous la caution ? »

La mère, qui n'osait comprendre, ne répondit pas ; la jeune fille baissa les yeux et rougit.

« Voulez-vous me passer votre procuration, Dick? dit sir John ; je crois que le conseil que vous m'avez donné est bon.

— Oh ! de tout mon cœur, milord, dit le fermier ; et quant à mon conseil, sur mon honneur, votre seigneurie pourrait en suivre un plus mauvais : quand on est riche comme vous, on peut faire ce qu'on veut. »

Sir John demanda et obtint, comme on le pense bien, la main de Betty Naughton, et il fut le plus heureux mari des trois royaumes.

VI

Un père pauvre et un prétendant riche. — Un amant selon le cœur. — Le refuge du couvent. — Il ne faut pas parler devant les jeunes filles. — L'abbaye du Parc-aux-Cerfs. — Le serment téméraire et gênant. — Le rendez-vous de chasse. — Singulière requête d'une ingénue. — Le château de Saint-Germain.— Louis XV rédacteur de syte épistolaire. — Une pension et un brevet. — Une vertu au temps de Louis XV.

Le singulier mariage de ce juge irlandais qui épousa une jeune fille venue à son tribunal pour demander un mari sur lequel elle avait dû compter, me rappelle celui de Mlle de Senesse. Cette jeune personne, il est vrai, ne pouvait épouser celui de l'autorité duquel elle se réclamait, mais un bel et bon mariage fut la suite de la plus

étrange requête que fille honnête ait jamais présentée.

Il y avait à Saint-Germain un vieux gentilhomme assez pauvre, nommé M. de Senesse. Il avait une fille unique qui était un modèle de beauté et de vertu. Mlle de Senesse fut demandée en mariage par un sous-fermier, nommé Poincelet. C'était un brave homme, tout rond, se faisant honneur de sa fortune, qui était considérable, et n'ayant d'autre ambition que celle d'être heureux en ce monde autant qu'il le pourrait être; bien différent en cela de beaucoup de gens qui ne sont heureux, et tout au plus, que lorsque leur ambition est satisfaite.

Le parti était plus que sortable pour Mlle de Senesse. Quoiqu'il adorât sa fille, M. de Senesse était absolu dans ses volontés. Il déclara donc à la jeune personne qu'au mois de janvier suivant elle eût à se préparer à devenir la femme de M. Poincelet. On était alors au mois d'octobre.

Amélie de Senesse reçut cet ordre comme elle était accoutumée à recevoir tous ceux que lui donnait son père: en silence et les yeux baissés;

mais quand elle fut seule, elle fondit en larmes et jura qu'elle mourrait plutôt que d'être Mme Poincelet.

L'objection contre Poincelet n'était pas directement dirigée contre le sous-fermier ; sa naissance obscure ne se présenta pas seulement à l'idée de la jeune fille; le sous-fermier n'était pas mal de sa personne, pour un mari ; il était d'une humeur franche et aimable, avait assez d'esprit pour un sous-fermier, et aimait Amélie à l'adoration. Le chagrin que causait à Amélie de Senesse la notification paternelle avait une cause tout à fait en dehors du plus ou moins de mérite du futur qu'on lui proposait. Il y avait anguille sous roche. Un jeune mousquetaire, qui avait été recommandé par son père mourant à M. de Senesse, venait assez souvent chez le pauvre gentilhomme. Il était devenu amoureux d'Amélie, qui le lui avait bien rendu, et les pauvres jeunes gens s'aimaient depuis deux ans, en tout bien tout honneur, nourrissant leur amour de soupirs et de regards tendres, absolument comme des amoureux d'opéra comique.

Amélie, qui joignait, par un assemblage assez bizarre, à une grande ignorance des choses de ce monde un sens très-droit et un instinct très-sûr, ne s'illusionnait pas sur le sort de son amour. M. de Noirat, c'était le nom du mousquetaire, était encore plus pauvre que M. de Senesse, et elle avait souvent entendu répéter à son père qu'il ne donnerait jamais sa fille qu'à un homme dont la position ne lui laissât aucune inquiétude quand il viendrait à mourir; et en général quand M. de Senesse avait pris la peine de formuler nettement sa pensée, elle avait acquis force de loi et il eût été inutile d'espérer l'en faire revenir. Jusqu'au jour fatal où M. de Senesse avait accepté M. Poincelet pour gendre, Amélie s'était bercée de la romanesque pensée de rester fille, puisqu'elle ne pouvait être à celui qu'elle aimait. Son manque de fortune lui permettait jusqu'à un certain point de croire à la possibilité de ce célibat éternel; mais une jolie fille n'est jamais pauvre, et il faut dire que Mlle de Senesse était adorablement belle.

On peut facilement se faire une idée du dés-

espoir de la pauvre enfant quand elle entendit son père lui signifier sa volonté; elle pleura beaucoup, puis, avec le grand sens qui la caractérisait, elle jugea que ses pleurs ne la mèneraient à rien. Elle prit donc, en apparence, son parti sans murmurer, attendant que les circonstances lui permissent de travailler avec quelque fruit à conjurer l'orage qui la menaçait.

Elle voulut d'abord s'adresser à Poincelet lui-même; mais une plus ample connaissance de l'individu lui démontra qu'elle ferait une fausse démarche; Poincelet était amoureux d'elle : pour quelques hommes à idées courtes (car quoique nous ayons dit que le sous-fermier n'était pas un imbécile, il était loin aussi d'être un aigle), la plus grande somme de bonheur possible est dans la satisfaction d'un désir fortement senti, et comme il était fou d'Amélie, il ne voyait le bonheur que dans sa possession. Les sentiments de délicatesse dont il n'était pas dépourvu, se seraient tus devant la réalisation de son idée fixe. Amélie comprit tout cela et garda pour elle la confidence qu'elle allait faire à son futur.

De la faire à son père, il n'y fallait pas songer. Après avoir mûrement réfléchi à ce qu'elle avait à faire, après mille combats intérieurs entre l'amour et le devoir, elle s'arrêta à un moyen terme qui lui parut concilier ce qu'elle devait à son honneur et au serment qu'elle avait fait à son amant de ne jamais être à personne, si elle ne pouvait être à lui ; car elle lui avait fait ce serment quelque peu téméraire, la pauvre et candide créature ! M. de Noirat, qui avait eu la conduite d'un galant homme vis-à-vis de Mlle de Senesse, avait reçu son petit serment, tout en n'y attachant qu'une médiocre importance, parce que malgré la pureté de ses relations avec la jeune fille, il était trop mousquetaire pour ne pas savoir le degré de foi qu'il faut ajoûter à des serments de pareille nature. La Maison-Rouge n'était pas naïve, c'était là son moindre défaut.

Mlle de Senesse ne parla pas à M. de Noirat du moyen terme auquel elle avait résolu d'avoir recours. Elle craignait ses objections, et ne se sentait peut-être pas la force de ne pas en tenir compte. Elle garda donc tout son courage pour

ne pas faiblir devant son père, et un matin, M. de Senesse fut averti que sa fille demandait à lui parler.

Amélie parut devant son père avec une contenance respectueuse, mais résolue.

« Mon père, lui dit-elle, j'espère que vous ne vous offenserez point de ce que je viens vous dire : vous voulez me marier à M. Poincelet ; j'ai longtemps interrogé mon cœur : je n'ai point de goût pour le mariage. » Il y avait une petite réticence ; elle voulait dire : « Le mariage avec M. Poincelet. » Et si c'est votre bon plaisir, j'entrerai dans un couvent. »

M. de Senesse n'était ni jésuite, ni janséniste, il était tout simplement bon catholique, et tout en pratiquant les devoirs de sa religion, il ne cachait pas une profonde répugnance pour la vie monastique. Qu'on juge de l'effet que produisirent sur lui les paroles de sa fille.

« Au couvent ! s'écria-t-il, êtes-vous folle, mademoiselle ? »

Amélie jugea à propos de faire encore une petite réticence, et de ne pas dire : « C'est parce

que je suis folle de M. Noirat que je veux entrer au couvent. » Elle se borna à une réponse évasive.

« Dans la situation où je suis, je vous jure, mon père, que ce que je vous demande est l'objet de mes plus ardents désirs.

— Et pourquoi, dit M. de Senesse, ne voulez-vous pas épouser M. Poincelet ?

— Parce que je ne l'aime pas. »

M. de Senesse était un homme trop droit pour répondre à sa fille : « Qu'est-ce que cela fait ? » Il se mordit les lèvres, et reprit après un instant de réflexion :

« Quoique M. Poincelet vous aime passionnément, votre mariage avec lui est un mariage de convenance ; il a tout ce qu'il faut pour vous rendre heureuse ; vous l'aimerez certainement quand vous lui devrez votre bonheur et que vous aurez fait le sien. D'ailleurs, j'ai donné ma parole, ajouta-t-il, satisfait sans doute d'avoir trouvé quelque chose à répondre au terrible « Je ne l'aime pas » de sa fille.

Il retourna le dos à Amélie, et laissa la pauvre

enfant convaincue qu'elle n'avait plus aucun moyen d'éviter de devenir Mme Poincelet.

Quelques jours après cette petite scène, le gentilhomme et le sous-fermier prenaient tranquillement leur café au coin du feu. Amélie les avait laissé causer, et insensiblement la conversation s'était montée sur un ton assez léger; ils se racontaient mutuellement des histoires un peu hasardées, et lorsque Mlle de Senesse rentra dans le salon, sans que le bruit de ses pieds eût trahi sa présence, M. Poincelet disait à M. de Senesse :

« Et qu'est-elle devenue?

— Elle s'est mise sous la protection du roi, qui l'a fait entrer au Parc-aux-Cerfs.

— Elle n'y a pas perdu, dit en riant M. Poincelet. »

M. de Senesse, qui aperçut sa fille, fit un signe à son gendre futur, et ils engagèrent une partie de trictrac.

Le peu de mots qu'avait entendus Amélie lui donnèrent à penser quand elle fut retirée dans sa chambre. La protection du roi lui apparut

comme un nouvel auxiliaire qu'elle pouvait, en toute assurance opposer à la puissance paternelle. Le lendemain, elle se trouva seule avec M. de Noirat, dont la prudente passion avait su si bien se conduire, que ni M. de Senesse ni M. Poincelet ne le soupçonnaient d'être pour quelque chose dans l'éloignement que manifestait Amélie pour l'union projetée. La jeune fille dit tout à coup à M. de Noirat :

« Henri, qu'est-ce que le Parc-aux-Cerfs? »

Amélie eût fait à brûle-pourpoint à M. de Noirat la moins équivoque des propositions, que celui-ci n'eût pas été plus stupéfait. Tout mousquetaire qu'il était, il ne put s'empêcher de rougir, et regarda Amélie sans lui répondre.

« Vous ne voulez pas me le dire, dit d'un air fin Mlle de Senesse, mais je m'en doute à peu près. Cependant, je voudrais bien en être sûre. Dites-le-moi, Henri, et pour vous rassurer, ajouta-t-elle en rougissant, car elle sentait qu'elle faisait un mensonge, je vous proteste que je n'ai pas envie d'y entrer.

M. de Noirat tombait d'étonnements en éton-

nements ; enfin il se rendit assez bien compte de la vérité, chose assez simple du reste, c'est que la pauvre enfant ignorait complétement la portée de ses paroles, et qu'elle fût morte de honte et d'effroi, si on lui avait appris de quel lieu elle parlait avec cet abandon.

« C'est une abbaye, dit M. de Noirat, enchanté d'avoir trouvé de quoi répondre sans être obligé de recourir à des périphrases dont il n'était pas sûr de bien se tirer.

— Merci, dit Amélie toute joyeuse. Je le savais bien, pensa-t-elle au fond de son cœur; c'est pour cela qu'il ne voulait pas me le dire. »

Il y avait à peu près huit jours que cette petite scène s'était passée entre les deux amants, lorsque l'on sut à Saint-Germain que le roi devait chasser le lendemain dans la forêt. M. Poincelet était à Paris; M. de Senesse avait la goutte. Amélie demanda d'un air dégagé à son père la permission d'aller avec Henri voir passer la chasse, s'il faisait beau. Le jeune homme, ainsi que je l'ai dit, était comme un fils de la maison. M. de Senesse n'eut aucune objection à faire à

cette proposition, et le lendemain matin, les deux jeunes gens s'acheminèrent à travers la forêt, vers le rendez-vous de chasse. Ce n'était pas la première fois ni la centième qu'Amélie se trouvait ainsi seule, dans les bois, avec le mousquetaire ; mais l'ignorance de la jeune fille avait été protégée par l'honneur de Henri et par sa propre confiance. Amélie était aussi pure à dix-huit ans qu'on l'est à six. Sa question sur le Parc-aux-Cerfs en est une assez bonne preuve.

Chemin faisant, Henri lui trouva un air grave dont il se plaignit avec tendresse. Amélie lui répondit de manière à lui faire croire que son mariage avec M. Poincelet était la cause de sa tristesse ; elle ajouta même :

« Henri, me pardonnerez-vous si, d'ici à peu de temps, je fais quelque chose qui vous cause de la peine ? »

Henri sentit à cette question se réveiller une pensée dont il s'était trouvé assailli plus d'une fois, et à laquelle il n'avait pas osé s'arrêter avec trop de complaisance, quoiqu'elle fût revenue avec assez d'opiniâtreté ; il s'était dit souvent que

la délicatesse, qui lui imposait de se conduire avec celle qu'il aimait comme avec une sœur, pourrait bien se trouver infiniment moins obligatoire si elle changeait sa robe virginale contre les ajustements de la femme du monde; Mlle de Senesse avait droit à des ménagements dont il ne lui paraissait pas très-criminel de se départir auprès de Mme Poincelet. Il avait donc vu, que l'on pardonne cette pensée à la faiblesse humaine! il avait donc vu sans trop de terreur celle qui ne pouvait être sa femme, et que, jeune fille, il se faisait une loi de respecter, demandée en mariage par un homme à qui, lui, mousquetaire ne devait rien; et l'on se rend très-bien compte que le mariage d'Amélie ait apparu à M. de Noirat comme un moyen d'arriver un jour à ce que son célibat ne lui permettait pas d'espérer. Il crut donc que par la phrase assez peu claire que lui adressait Mlle de Senesse, elle voulait l'amener à lui rendre un serment qu'elle pouvait regarder comme obligatoire, et dont elle eût été bien aise de ne plus être embarrassée. Plein de cette idée, Henri lui répondit

d'un ton où l'amour s'unissait à la diplomatie :

« Quoi que vous fassiez, Amélie, vous êtes certaine de me voir vous approuver, pourvu que je sois assuré de votre amour.

— Ah ! dit Amélie avec effusion, il faut bien que je vous aime pour... »

Elle n'en dit pas davantage. Henri eut quelque peine à concilier l'entraînement avec lequel elle avait prononcé ces paroles, et l'idée qui le dominait. Il était, en effet, assez difficile de comprendre qu'une jeune fille pure et naïve dit à son amant qu'il fallait qu'elle l'aimât bien pour épouser un autre homme dans un mois. Quoi qu'il en soit, M. de Noirat n'approfondit pas la réponse d'Amélie, qui ne continua pas la conversation, et ils poursuivirent leur promenade en silence, persuadés, lui, qu'il avait rendu à Amélie le serment qu'elle lui avait fait, elle, que M. de Noirat lui avait donné carte blanche pour le projet qu'elle méditait, et qui avait au contraire pour base ce bienheureux serment.

Ils parvinrent enfin au but de leur course. Le roi ne tarda pas à arriver au rendez-vous de

chasse. Quand il parut, Mlle de Senesse serra convulsivement le bras de Henri, et lui dit d'une voix agitée :

« Henri, je veux parler au roi !

— Parler au roi ! dit M. de Noirat, qui connaissait son Louis XV par cœur et qui savait l'effet que produirait sur cet inflammable monarque l'aspect d'une aussi belle personne que l'était Mlle de Senesse.

— Il le faut, dit Amélie, il le faut absolument. »

En ce moment Louis XV, dont les jeunes gens n'étaient pas très-éloignés, laissa tomber par hasard ses regards sur Mlle de Senesse, et ne put s'empêcher de la remarquer, tant elle était belle, animée par la marche et l'agitation à laquelle elle était en proie. Amélie s'aperçut qu'elle avait attiré l'attention du roi, et, décidée à la démarche qu'elle allait faire, elle s'en réjouit autant que M. de Noirat, qui avait remarqué aussi bien qu'elle le mouvement du prince, s'en affligeait au fond de son cœur. Elle baissa les yeux sous ce regard royal, et où se peignait peut-être une bienveillance qui effraya d'instinct la pudique jeune fille ;

mais emportée par l'idée qui la dominait, elle fit malgré elle un pas en avant. Le roi s'en aperçut et s'applaudit que cette belle fille eût quelque chose à lui demander, car le mouvement d'Amélie ne pouvait laisser de doute à cet égard. M. de Noirat était au supplice ; il ne pouvait imaginer ce qu'Amélie pouvait avoir à dire à Louis XV, et il ne voyait que des malheurs à prévoir dans les suites d'une pareille action ; mais il n'y avait plus moyen de reculer. Le roi avait envoyé un des gentilshommes qui l'entouraient vers la belle solliciteuse, et au moment où M. de Noirat allait la supplier de prendre son bras et de se retirer, le gentilhomme s'approcha de Mlle de Senesse, et lui dit que Sa Majesté désirait lui parler.

Amélie sentit faiblir son courage. Ignorante des usages de la cour, elle craignait de les blesser à son insu. Toutefois elle s'était trop avancée pour s'arrêter ; elle rassembla ses forces, s'avança vers le roi les yeux baissés, et se jeta à ses pieds en fondant en larmes.

Le roi s'empressa de la relever.

« Que voulez-vous, mademoiselle? lui dit-il avec bonté, et sentant les idées moins paternelles qu'avait fait naître la beauté de Mlle de Senesse disparaître devant l'affliction et l'air de vertu empreint sur tous les traits de cette charmante personne.

— La protection de Votre Majesté, dit Amélie en tremblant.

— Contre qui? dit le roi; je vous la promets d'avance, et nous verrons qui osera y résister, ajouta-t-il en souriant.

— Je ne puis dire que ce soit contre personne précisément, reprit Mlle de Senesse encouragée par le ton de bonté du roi, et soutenue par son idée fixe qu'elle poursuivait avec une opiniâtreté qu'elle tenait de son père; celui contre qui je réclame la protection de Votre Majesté est la personne qu'après Dieu j'honore et j'aime le plus chèrement: c'est mon père; il a eu l'honneur de servir Votre Majesté, il se nomme le chevalier de Senesse.

— C'est un honnête homme, dit le roi; et que se passe-t-il donc?

— Mon père, dit Amélie, veut me faire épouser un homme que je n'aime pas : je lui ai demandé à entrer dans un couvent, il me l'a refusé. J'ai pensé que Votre Majesté, qui est si bonne, daignerait peut-être me prendre sous sa protection, et qu'alors mon père n'oserait pas refuser son consentement à ce que j'entre en religion. »

Louis XV était peu accoutumé à se voir implorer dans un but semblable. Cependant l'accent de dignité et de chaste candeur de Mlle de Senesse le toucha au dernier dégré; il pressa Amélie de lui dire ce qu'elle voulait qu'il fît pour elle ; alors la jeune fille laissa tomber, devant le roi et les courtisans, plus stupéfaits que s'ils eussent entendu parler l'ânesse de Balaam, cette phrase exorbitante :

« La seule grâce que je demande à Votre Majesté, c'est de me donner un asile dans l'abbaye du Parc-aux-Cerfs. »

L'effet produit par cette requête inattendue ne fut pas le même sur les divers auditeurs de Mlle de Senesse. La masse des courtisans s'entre-

regarda, et il fallut toute l'habitude qu'ont les gens de cour de maîtriser leurs sentations pour qu'un éclat de rire universel ne saluât pas la demande de la belle solliciteuse. M. de Noirat, qui ne pouvait en croire ses yeux et ses oreilles, pensa que sa pauvre amie était devenue folle, et il fut sur le point de fouler aux pieds l'étiquette pour s'élancer vers Mlle de Senesse, la prendre dans ses bras et l'enlever du milieu de ce cercle où elle se trouvait déplacée. Un moment de réflexion lui révéla cependant le mystère de la requête imprévue de la pauvre Amélie : il se rappela qu'elle l'avait interrogé sur le Parc-aux-Cerfs, et que, pour épargner à sa pudeur la honte d'une explication véridique, il avait imaginé le malencontreux mensonge qui l'avait induite à une si fatale erreur. En un instant il comprit que la sublime enfant, incapable d'avoir une volonté active à opposer à la volonté de son père, s'était résignée à prendre le voile plutôt que de manquer à ce serment de jeune fille dont il croyait l'avoir relevée il n'y avait pas une heure. Il prit son parti en homme de cœur, et s'avançant hum-

blement vers le roi, au grand redoublement de surprise des courtisans, il s'inclina respectueusement, et comme un homme qui demande à être entendu.

Le roi n'avait pas été le personnage le moins embarrassé de cette scène étrange. La simplicité de Mlle de Senesse venait de lui jeter publiquement en face le reproche d'une de ces turpitudes que tout le monde connaissait, mais dont nul n'aurait osé parler haut. Louis XV rougit et pâlit tour à tour; et l'on vit dans son regard briller une étincelle de cette colère toujours si redoutée des grands. Ce fut ce qui donna du courage à M. de Noirat. Il résolut à tout prix de faire en sorte que le courroux du roi ne tombât que sur lui, et que la malheureuse Amélie se tirât de là sans savoir même ce qu'elle avait fait.

Le roi ne put cependant se méprendre sur le sens des paroles de la pauvre enfant. Il comprit que la jeune fille qui avait prononcé ces terribles paroles n'avait pas eu d'arrière-pensée, et que cette hardiesse apparente cachait une grande innocence et une merveilleuse ignorance du mal.

Louis XV était bon ; il ne s'en prit pas à celle qui l'avait offensé sans le vouloir : toute la mauvaise humeur qu'il éprouva, et on comprend jusqu'où elle pouvait aller, retomba sur ceux qui l'entouraient, et dont toute la prudente courtisanerie n'avait pu cacher l'hilarité. Il fit signe à M. de Noirat de s'approcher, et, se tournant vers le cercle des gentilshommes :

« Éloignez-vous, messieurs, leur dit-il d'un ton brusque, et gardez, s'il vous plaît, vos ricanements impertinents pour celles qui vous ont appris à savoir si bien à quoi vous en tenir sur certaines choses. »

Puis, s'adressant à Mlle de Senesse, qui n'était pas la moins étonnée de l'effet qu'avaient produit des paroles si simples pour elle :

« Permettez, mademoiselle, que je dise un mot à M. de Noirat. Personne, ici, je l'espère, n'aura pour vous plus de respect que le roi de France. »

Il la salua avec une grâce et une politesse parfaites, et dit à Henri avec douceur :

« Approchez-vous, Noirat, je vous écoute »

M. de Noirat, encouragé par tant de bonté, raconta au roi les choses comme elles étaient. Plus d'une fois, pendant son récit, Louis XV laissa échapper un sourire. Quand Henri eut achevé sa confidence, le roi se tourna vers Mlle de Senesse.

« Mademoiselle, lui dit-il, veuillez retourner à Saint-Germain ; je m'arrêterai au château en revenant de la chasse ; veuillez prendre la peine de dire au chevalier de Senesse que je voudrais le voir. Vous l'accompagnerez au château, s'il vous plaît. »

Amélie, qui n'avait pas la conscience du péril qui avait passé sur sa tête, s'inclina avec reconnaissance ; et elle allait se retirer lorsque le roi, la rappelant :

« Il y a un petit secret entre nous deux, lui dit-il ; soyez assez bonne pour ne pas dire autre chose à M. de Senesse, sinon que j'ai eu le plaisir de vous voir, et que je désire causer avec lui : je me charge du reste. »

Amélie se trouvait trop heureuse de n'avoir pas à entrer vis-à-vis de son père dans des expli-

cations qui l'eussent embarrassée, pour ne pas obéir de point en point aux ordres du roi. En retournant à Saint-Germain, elle remercia Henri de ce que sans doute il avait appuyé sa demande auprès de Sa Majesté, et elle lui demanda ce qu'il avait pu lui dire pour cela. Henri, qu'un mot du roi avait rendu le plus heureux des hommes, accepta sans trop de façons les remercîments de Mlle de Senesse, et lui dit qu'il lui était défendu de lui donner aucun détail sur son entretien avec le prince. Il ajouta qu'il pouvait toutefois lui affirmer qu'avant la fin de la journée elle saurait tout, et n'aurait pas, il l'espérait, sujet d'être mécontente.

Amélie remplit auprès de son père la mission dont le roi l'avait chargée. Ce fut au tour de M. de Senesse d'être alarmé; mais M. de Noirat, à qui il put faire part de ses craintes, le rassura complétement, et le vieux chevalier se fit porter au château, où il attendit l'arrivée du roi, faisant mille conjectures sur ce que pouvait lui vouloir Louis XV.

Dès qu'il entra au château, le prince s'informa

de M. de Senesse, et, immédiatement, il le reçut avec Mlle de Senesse et M. de Noirat.

« Chevalier de Senesse, dit le roi, vous n'avez pas d'autre enfant que mademoiselle?

— Non, sire, dit le chevalier.

— Voulez-vous me permettre, continua Louis XV, de vous adresser une prière?

— Votre Majesté veut dire un ordre; et quand les ordres du roi sont, comme ils ne peuvent manquer de l'être, conformes à ce que l'on doit à Dieu et à l'honneur, le devoir de tout gentilhomme français est d'obéir.

— C'est bien, dit le roi; écoutez-moi donc. Vous avez l'intention de donner votre fille à un certain Poincelet, qui est riche, à ce que l'on dit, mais qu'elle n'aime point. Ce mariage lui fait une peur cruelle, au point qu'elle voulait entrer en religion, et qu'elle s'est adressée à nous pour cela, ajouta-t-il en rougissant malgré lui au souvenir de la singulière formule que Mlle de Senesse avait employée pour exprimer son désir. Nous verrions avec peine une aussi charmante personne sacrifiée à un intérêt misé-

rable ou ensevelie dans un cloître à la fleur de son âge. Il faut que vous m'accordiez ma demande ; voulez-vous renoncer à cette alliance ?

— Mais, dit le gentilhomme, blessé de la démarche qu'il voyait que sa fille avait faite auprès du roi, ceux qui ont si bien instruit Votre Majesté ont dû lui dire que j'avais donné ma parole.

— Les paroles ainsi données n'engagent pas, dit le roi ; nous en prenons la responsabilité. D'ailleurs, il est quelque chose que vous ignorez, vous, chevalier ; c'est que votre fille a peut-être des engagements bien plus sacrés avec un très-galant homme.

— Ma fille, dit M. de Senesse ! on trompe Votre Majesté.

— Non, dit le roi en jetant, pour la rassurer, un regard sur Mlle de Senesse qui était plus morte que vive : je suis sûr de ce que je dis. Si je vous en priais bien, ne dégageriez-vous pas la parole que vous avez imprudemment donnée à M. Poincelet, pour accepter un gendre de ma main ?

— J'ai déjà eu l'honneur de dire au roi que mon devoir était de lui obéir, et, quoi qu'il m'en coûte, je ferai toujours mon devoir.

— Je le sais, chevalier, dit le roi, voilà qui va bien. Mettez-vous donc là. Écrivez, nous allons en finir tout de suite. »

On roula M. de Senesse devant une table, car il avait la goutte, et quoiqu'il fût contrarié au plus haut point de cette intervention royale dans ses affaires domestiques, il se disposa à obéir.

« Écrivez, lui dit le roi, je vais dicter. »

Louis XV se mit en effet à dicter ce qui suit :

« Mon cher Poincelet,

« Il sera impossible que vous ayez le courage
« de m'en vouloir si je vous retire la parole que
« je vous ai donnée, quand vous saurez que
« c'est par commandement exprès du roi que
« j'agis ainsi ; veuillez donc ne plus compter sur
« la main de ma fille, qui sera, dans huit jours,
« suivant le bon plaisir de Sa Majesté, l'épouse
« de M. le vicomte de...

— Laissez le nom en blanc, dit le roi, nous le remplirons tout à l'heure. »

Mlle de Senesse pâlit à cette dernière phrase ; elle avait cru que l'intention du roi se bornait à la faire entrer au couvent ; quand elle entendit ces mots, *l'épouse du vicomte de...* elle faillit se trouver mal ; ce n'était pas le couvent, et M. de Noirat n'était pas titré. Le roi vit son trouble, se pencha à son oreille, lui dit un mot, et lui donna une petite tape sur la joue. La pauvre Amélie, confuse de bonheur, baisa la main du roi avec effusion.

« Où en étions-nous ? dit le roi.

— L'épouse du vicomte de***, dit M. de Senesse, qui eût voulu être en Chine dans ce moment.

— Bon dit le roi, laissez un blanc, et continuez. »

« Du vicomte de***, brigadier aux mousque-
« taires, gentilhomme de la chambre, et de la
« fortune duquel Sa Majesté m'a fait l'honneur
« de me dire qu'elle se chargeait. »

« Et cætera, dit le roi ; signez votre lettre, et donnez-la moi. »

Le chevalier obéit, et remit au roi la lettre que celui-ci venait de lui dicter.

« Maintenant, dit Louis XV, vous vous souvenez que je vous ai dit tout à l'heure que votre fille avait avec un galant homme des engagements sacrés ; ne pouvez-vous deviner quel est ce galant homme ? »

Quoique M. de Noirat et Amélie, assez embarrassés de leur personne, baissassent les yeux et en fissent assez pour apprendre par leur contenance au chevalier que le coupable n'était pas loin, les derniers mots de la phrase de la lettre dictée par le roi déroutaient tellement M. de Senesse, qu'il ne put que regarder le roi en silence, comme un homme qui cherche sans espoir de trouver.

« N'avez-vous jamais pensé, dit le roi, qui devinait la cause de son embarras, qu'un jeune homme élevé avec votre fille pourrait l'aimer et être aimé d'elle ?

— Noirat, sire, s'écria le chevalier ! c'est impossible.

— Impossible, dit le roi ! Et pourquoi cela ? regardez-les donc, ils sont charmants tous deux ; on dirait qu'ils ont été faits l'un pour l'autre.

— Sans mon autorisation ! dit M. de Senesse.

— Les deux plus grandes puissances de ce monde, mon cher chevalier, sont la vôtre et la mienne : la puissance des pères, et celle des rois ! Mais, quand elles veulent s'exercer, là où règne celui qui est notre maître à tous, l'âmour, elles sont méconnues, quoi qu'on en ait. Permettre d'aimer est inutile, ordonner et défendre d'aimer sont impossible.

— Votre Majesté ne songe pas que je suis pauvre, et que Noirat l'est encore plus, dit le chevalier.

— Vous oubliez à votre tour ce que vous venez d'écrire, dit le roi en lui mettant sous les yeux sa lettre à M. Poincelet.

— Quoi ! s'écria M. de Senesse, ce nom... ?

— Allons donc, dit le roi, vous êtes bien long à deviner ; écrivez donc le nom de votre gendre ; vous le savez à présent. »

Ce n'était pas le moment de faire de la sévérité. Le chevalier apprenait, il est vrai, d'une manière un peu brusque, l'amour de Henri et d'Amélie; mais il trouvait un gendre dans un gentilhomme plein d'honneur, qu'il avait toujours aimé comme un fils, de la fortune duquel le roi déclarait se charger, qui aimait sa fille et qui en était aimé. Le bonheur d'Amélie lui paraissait certain; il sentit une douce larme mouiller ses yeux ! il prit la main du roi, qui du doigt lui montrait la place où il devait écrire le nom de M. de Noirat, la couvrit de baisers et ne put que lui dire d'une voix émue :

« Ah ! sire, à présent je puis mourir ! »

Le roi voulut mettre le comble à tant de bontés. Il se tourna vers Amélie et lui dit : « Ne voulez-vous pas, madame la vicomtesse, apporter à monsieur votre père votre petit présent de noces ? »

Amélie s'inclina, attendant le reste du discours:

« Mettez-vous donc là aussi, continua le roi ; nous sommes ici en famille, nous n'avons pas besoin d'appeler de secrétaire.

Amélie s'assit et écrivit sous la dictée du roi :

« M. le contrôleur-général des finances fera
« délivrer à M. le chevalier de Senesse le brevet
« d'une pension de six mille livres, que nous
« lui accordons en récompense de ses bons et
« loyaux services. »

Les trois personnes qui se voyaient ainsi comblées des bienfaits du roi étaient émues jusqu'aux larmes, autant pour la manière pleine de charme dont il accordait ces grâces que pour les grâces en elles-mêmes. Amélie, après avoir écrit, tendit respectueusement la plume au roi pour qu'il signât.

« Tout à l'heure, dit Louis XV, nous n'avons pas fini. Prenez une autre feuille de papier. »

Il continua à dicter.

« Nous, Louis, par la grâce de Dieu, roi de
« France et de Navarre, usant de notre préroga-
« tive royale, voulant donner à notre amé et féal
« serviteur... »

« Vos noms de baptême, Noirat ?

— Henri-Louis, dit M. de Noirat.

— Henri-Louis de Noirat, continua le roi, « une marque de notre royale faveur, nous lui « avons conféré et conférons le titre de vicomte, « pour le porter, lui et ses descendants, et jouir « des prérogatives y attachées. »

Il prit alors la plume et signa le brevet de la pension du chevalier, et celui qui conférait le titre de vicomte à M. de Noirat.

La manière dont le roi avait parlé, au rendez-vous de chasse, ne permit pas aux courtisans de s'égayer sur cette aventure. M. de Noirat, devenu vicomte de Noirat, fit une brillante fortune ; il parvint à un grade assez élevé dans la maison rouge, fut toujours à la cour sur un pied de faveur très-envié, et, ce qui n'est pas la chose la moins étrange peut-être de cette étrange histoire, Louis XV ne chercha la récompense de tant de bontés que dans le plaisir que donne la conscience d'une bonne action. La vicomtesse de Noirat fut une des rares exceptions qui se firent remarquer

par leur vertu dans cette cour dissolue. Jamais on ne put dire la plus petite chose sur son compte, et sa conduite était tellement au-dessus de la calomnie qu'il ne fut jamais dit que la faveur de M. de Noirat fût établie sur les complaisances de sa femme. Un des meilleurs témoignages en sa faveur, est le peu d'importance qu'elle mettait à parler de son aventure dans la forêt de Saint-Germain, quand, plus tard, mariée et mère de famille, elle sut parfaitement à quoi s'en tenir sur ce que c'était que le Parc-aux-Cerfs; et plus d'une fois on l'entendit dire en riant, quand il était question de couvent ou de religieuses :

« J'espère que ce n'est pas un couvent à la façon de l'abbaye du Parc-aux-Cerfs. »

Du reste le mot resta dans la circulation ; on appela souvent ainsi le sérail de Louis XV en manière de plaisanterie, et il est certain que si on eût inventé cette dénomination à plaisir, on eût trouvé difficilement quelque chose de plus piquant et de plus neuf que ce coq-à-l'âne d'une ingénue.

VII

Lebel. — La jolie faiseuse de manchettes. — La sœur de l'horloger. — La grisette protectrice. — L'asile royal. — Roi qui demande, commande. — L'héritage du roi au plus offrant. — Trente mille livres sterlings fondues aux bougies. — Chacun son tour. — Où elles finissent toutes.

Je ne veux pas que mes lecteurs me reprochent de les traîner pendant trop longtemps sur une époque qui a déjà été si souvent exploitée, et avec bien plus de talent que je ne pourrais le faire. Mais nous ne pouvons quitter le règne de Louis XV sur cette histoire un peu trop prix Monthyon de la vicomtesse de Noirat. On ne sera peut-être pas fâché de savoir ce que c'était

que la belle persécutée qui demanda protection à Louis XV, et dont M. de Senesse racontait si malencontreusement l'histoire au pauvre Poincelet, lorsque Amélie est rentrée dans le salon. La vertu de l'illustre protecteur n'y brille pas d'un éclat aussi pur que dans sa rencontre avec Mlle de Senesse. On ne peut pas être parfait.

Le fameux Lebel avait une certaine faiseuse de manchettes qui avait un nez retroussé, la jambe bien prise, une taille à prendre dans les dix doigts, des formes assez riches, pas plus de vertu qu'on ne saurait en exiger d'une grisette qui connaît son monde, de l'esprit et un excellent cœur. Elle s'appelait Mlle Juliette. Un jour qu'elle apportait des manchettes à M. Lebel, elle refusa de s'arrêter plus de temps qu'il ne le fallait pour livrer sa marchandise, alléguant qu'elle était attendue chez une pratique, et elle ajouta : « C'est pourtant un bien méchant homme, il a une sœur qni est jolie comme les amours, et il la rend bien malheureuse. « Là-dessus elle quitta le ministre des amours secrètes de Sa Majesté.

M. Lebel, qui était à l'affût de toutes les jolies filles, dressa les oreilles en entendant parler d'une jeune personne jolie comme les amours, et qu'un frère barbare rendait bien malheureuse, et, le lendemain, Mlle Juliette fut mandée chez lui. Lebel la pria de lui donner quelques renseignements sur la jeune demoiselle à laquelle elle avait semblé s'intéresser la veille, et voici ce qu'il apprit.

Contrairement à Mlle de Senesse, qui voulait à toute force se faire religieuse, la protégée de Mlle Juliette ne se trouvait malheureuse que parce qu'on lui avait notifié qu'il fallait qu'elle se disposât à entrer à la Visitation. Elle se nommait Marie Duplantier, et était sous la tutelle de son frère, qui avait près de vingt ans de plus qu'elle, et qui était horloger dans la rue Saint-Honoré. Ce Duplantier avait des mœurs très-relâchées. Il vivait avec une fille de bas étage, qu'il avait érigée en maîtresse souveraine de sa maison, et qui semblait prendre à tâche de rendre la vie dure à la pauvre Marie. La sœur de l'horloger était chez son frère dans une position

bien au-dessous de celle où eût été une servante. Outre qu'elle était obligée, littéralement, de servir la dégoûtante créature avec qui vivait son frère, les mauvais traitements ne lui manquaient pas. Cette fille l'accablait d'injures et ne se gênait pas pour la rouer de coups l'orsqu'elle était de mauvaise humeur, ce qui lui arrivait souvent à l'égard de sa victime qu'elle avait prise en aversion, en raison sans doute de celle qu'elle devait elle-même lui inspirer. La Georgette, c'était le nom de la concubine de Duplantier, avait conçu le projet de se faire épouser par cet homme, qui avait assez de bien, et Marie la gênait, parce qu'elle croyait s'apercevoir que, malgré la crapule dans laquelle l'horloger était tombé, il avait un reste de respect humain qu'il conserverait tant que sa sœur serait là pour lui reprocher, non par ses discours, mais par sa présence, la conduite qu'il tenait. Georgette eût été capable de se débarrasser de Marie par un crime si elle l'eût osé : mais heureusement elle était lâche. Elle s'y prit autrement. Elle avait un grand ascendant sur Duplantier, et elle fit si bien qu'elle fit

prendre cet homme, faible et sans moralité d'ailleurs, la résolution de mettre sa sœur dans un couvent. Duplantier était cupide : il trouva très-doux de s'approprier l'héritage de Marie, en même temps qu'il ne fut pas fâché de se débarrasser d'un témoin gênant. Il annonça donc à sa sœur qu'il était déterminé à la mettre au couvent, et comme il était son tuteur, il parla comme un homme qui a en main l'autorité suffisante pour faire respecter et exécuter sa volonté. Marie fut au désespoir ; elle n'avait aucun amour en tête, mais elle savait très-bien qu'elle n'était pas au monde pour chanter Matines et Complies ; d'ailleurs, les exemples qu'elle avait sous les yeux suffisaient de reste pour lui apprendre des choses qu'à son âge elle eût fort bien pu ignorer. Elle pleura amèrement, et supplia son frère de changer de résolution. Duplantier, à qui Georgette ne laissait pas de trêve, parla sévèrement, et le jour fut désigné où Marie devait entrer en noviciat à la Visitation.

Marie avait pour confidente la sémillante Mlle Juliette, qui travaillait pour Duplantier. La

pauvre Juliette ne put que la plaindre, et lui offrir ses petits services, qui consistaient à l'aider à fuir la maison fraternelle, à la recueillir dans sa chambre, lui chercher de l'ouvrage et partager avec elle ce qu'elle avait jusqu'à ce qu'elle eût trouvé à s'occuper. Ce parti effrayait bien un peu Marie, élevée jusqu'à l'âge de quinze ans par sa mère, qu'elle avait perdue à cette époque, et qui lui avait donné des principes que tous les mauvais exemples n'avaient pas encore été capables de détruire. Elle ne savait pas bien au juste ce que c'était que la vie de grisette ; mais elle avait vu Mlle Juliette passer un dimanche sous ses fenêtres au bras d'un sergent aux gardes françaises; le dimanche suivant au bras d'un clerc de notaire, une autre fois avec le sergent, une autre fois avec un troisième, et toujours avec l'air dégagé d'une personne qui ne fait rien que de très-naturel. Ces allures lui paraissaient assez inquiétantes ; cependant, en interrogeant son petit cœur, elle sentait qu'elle eût mieux aimé donner le bras successivement à tout le régiment des gardes, et à tous les clercs de la bazoche, que

d'entrer à la Visitation. Elle hésitait cependant, et pleurait toutes les larmes de son corps en voyant approcher le jour fatal.

Les choses en étaient là lorsque Mlle Juliette parla de Marie à Lebel. Je vois bien, dit la petite fille au valet de chambre, qu'elle hésite à venir avec moi, parce que je ne suis pas très-sage, et qu'elle est honnête, la pauvre Marie ; mais elle a bien tort ; je ne suis pas capable de la mal conseiller, et elle pourrait bien mener la vie qui lui conviendrait en étant avec moi.

Les gens de la classe de Juliette ne savaient pas à quoi s'en tenir sur les fonctions dè Lebel auprès du roi, à moins qu'ils n'eussent à le connaître par expérience. Mais Juliette n'était pas assez belle pour que Lebel ait jamais pensé à l'élever aux honneurs du mouchoir; d'ailleurs il la gardait pour son usage particulier. Tout ce que la grisette savait de M. Lebel, c'est qu'il était attaché à la personne du roi. Il n'y eut donc rien d'étonnant à ce qu'elle lui dit tout à coup, après lui avoir fait sa confidence et

lui avoir fait part de ses observations sur les craintes qu'elle inspirait à Marie :

« Vous devriez faire une bonne action, M. Lebel.

— Laquelle ? dit Lebel, qui n'était pas accoutumé à être sollicité d'actions vertueuses.

— Vous devriez vous employer pour Marie ; cela doit vous être facile, vous qui approchez le roi quand vous voulez. »

M. Lebel avait déjà pensé à cela ; mais il faut lui rendre cette justice que ce n'était pas au point de vue de la bonne action que l'idée lui était venue. Il avait plutôt songé à faire une bonne affaire. Il prit l'adresse de Duplantier, et dit à Juliette de revenir le lendemain.

Il lui fut facile de voir Marie Duplantier. Il fut frappé de sa beauté. Il bénit sa bonne étoile et la compassion de Mlle Juliette, et celle-ci fut chargée de dire à Marie qu'un protecteur généreux s'offrait à la mettre à même de demander justice au roi en personne, et qu'il était certain que le roi la protégerait. Marie, dans son ignorance des choses du monde, fut dé-

cidée par ce dernier argument, et la veille du jour où elle devait entrer à la Visitation, elle s'enfuit de chez son frère, et se réfugia, non chez Juliette, où Lebel craignait que le frère ne la soupçonnât de s'être retirée, mais dans un petit logement qu'il lui avait loué tout exprès.

Marie n'avait consenti à suivre les conseils de Juliette qu'à la condition, exprimée en circonlocutions et périphrases de toute espèce, qu'il lui serait loisible de ne pas suivre son exemple, et qu'elle aurait le droit de rester sage autant que cela lui conviendrait. Sur quoi Mlle Juliette avait juré les grands dieux que Marie ne verrait qu'elle et M. Lebel, son protecteur, attaché au service du roi, et s'était déclarée hautement la protectrice de la vertu de la belle fugitive. Lebel, qui avait son plan fait, n'objecta rien à cette déclaration, et Marie remercia Dieu de lui avoir donné l'appui d'un si honnête homme.

Il y avait deux jours que Marie était dans sa retraite, où elle avait trouvé un petit trousseau

assez complet pour satisfaire à ses besoins et à ses goûts, assez modeste pour ne pas l'effrayer, lorsque M. Lebel entra chez elle, accompagné d'un homme de bonne mine, vêtu comme lui très-simplement. Mlle Juliette était avec Marie dans ce moment. Sa présence parut gêner Lebel plus que l'inconnu, que le valet de chambre présenta comme une personne chargée par le roi d'apprendre, de la bouche de Mlle Duplantier, les détails de son aventure. Lebel voulut emmener Juliette ; il lui parla bas, et, comme elle se refusait à quitter sa protégée, Lebel allait sans doute lui produire un argument auquel elle n'eût pu résister, lorsque l'inconnu, qui devina sans doute l'intention de son introducteur, lui fit un signe impératif qui ferma la bouche à l'officieux protecteur de jeunes filles. Marie raconta alors naïvement son histoire à l'étranger, qui paraissait la regarder avec une admiration dont s'alarmait plus Mlle Juliette, pour celle qui en était l'objet, qu'elle n'en était alarmée elle-même. Quand elle eut achevé, l'inconnu lui dit avec une politesse charmante :

« Mademoiselle, je vois que vous êtes digne de ce que le roi a l'intention de faire pour vous. Ce soir M. Lebel vous conduira devant un personnage qui aura les instructions nécessaires pour vous mettre à l'abri de toute persécution. Je vous le promets au nom du roi. »

Le soir Lebel vint chercher Marie en carrosse. Elle ne put s'empêcher de faire la remarque qu'elle ne croyait pas avoir à faire un si long voyage. Lebel la rassura, et déjà, si elle avait été plus au courant de la vie, elle eût pu observer qu'il la traitait avec un respect qu'il ne lui avait pas encore témoigné.

Quand ils furent arrivés au lieu de leur destination, elle fut introduite dans des appartements où tout respirait le luxe et le plaisir. Lebel la laissa seule un instant, et bientôt elle vit entrer l'homme qui, le matin, était venu chez elle.

« Vous avez réclamé une auguste protection, mademoiselle, lui dit-il, je vous déclare qu'elle vous est acquise ; ne ferez-vous donc rien pour celui qui est disposé à tout faire pour vous ?

— Je ne comprends pas ce que vous voulez

dire, monsieur, dit la jeune fille. Que puis-je pour un homme puissant, moi, pauvre fugitive? que peut-il attendre de moi?

— Vous pouvez lui donner votre cœur et votre personne, dit l'inconnu tendrement, et je puis être garant du bonheur qu'il en éprouvera, car c'est pour moi que je vous implore. »

Mlle Duplantier recula effrayée.

« Où suis-je? dit-elle, et qui êtes-vous?

— Vous êtes ici chez vous, et je suis le roi Louis XV qui vous supplie de ne pas rejeter ses vœux.

— Le roi, s'écria Marie!

— Oui, dit Louis XV; je ne vous demande pas de me vendre la protection que je vous ai promise; voilà un ordre de ma main pour faire mettre celle qui vous a tant fait souffrir aux Repenties, et un autre en vertu duquel votre frère sera mis à la Bastille si vous le voulez. Prenez-les, et quittez-moi si je vous suis odieux; mais demeurez si j'ai mérité quelque grâce à vos yeux par mon amour et mon empressement à faire ce que vous désiriez. »

On sait que Louis XV était le plus joli homme de la cour, et, l'on a beau dire, dans la position où était Marie Duplantier, il faut avoir une bien forte tête pour ne pas la sentir tourner quelque peu en voyant à ses genoux un grand roi, beau comme le jour, qui vous demande un peu de reconnaissance pour des bienfaits qui ont précédé sa requête.

Tant il y a que Marie Duplantier ne quitta le lieu où elle était que deux ans après ce jour mémorable pour elle, et que ce lieu était le Parc-aux-Cerfs.

Elle y avait profité, à ce qu'il paraît, et lorsqu'elle en sortit, ce n'était pas la naïveté qu'on pouvait lui reprocher. Elle eût pu, avec les bienfaits du roi, se caser convenablement et mener une vie heureuse et paisible. Mais après avoir été la maîtresse du roi, elle aima mieux être la maîtresse de tout le monde que de vivre dans la médiocrité. Elle devint une des femmes entretenues les plus à la mode. Son astre ne brilla pas longtemps à Paris. Lord R** l'emmena en Angleterre et l'établit richement. Après la mort de ce

seigneur, arrivée trois ans plus tard, elle ne voulut plus appartenir en titre à personne ; elle mena une vie indépendante, vendant, des rançons de rois, des faveurs qui commençaient à être un peu banales, et auxquelles la mode seule donnait un tel prix. On ne peut évaluer l'argent qu'elle engloutissait. L'anecdote suivante pourra seulement en donner une idée, ainsi que de l'impertinence que lui donnait la faveur où elle était dans un certain monde.

Un jeune banquier devint amoureux d'elle. Il n'y avait pas longtemps qu'il était dans les affaires, et il se trouvait maître de sa fortune, qui se montait à environ trente mille livres sterlings. C'était peu de chose pour un banquier anglais ; c'était beaucoup pour une courtisane. Il voulut avoir la belle Française : il n'était pas assez riche pour se passer cette fantaisie sans toucher à son capital ; il fut repoussé ; éperdu d'amour, il lui proposa de l'épouser, elle lui rit au nez ; enfin il lui offrit une partie de sa fortune ; elle, qui avait vu tout le parti qu'elle pouvait tirer de ce pauvre jeune homme, lui tint la dragée haute,

si bien qu'un jour elle en obtint tout ce qu'elle voulut, c'est-à-dire sa fortune tout entière, rien qu'en lui promettant ce qu'il désirait avec tant d'ardeur. Elle exigea le payement en espèces, et accepta, par reconnaissance, son bras pour aller passer la nuit dans une réunion où l'on jouait un jeu d'enfer. Le jeu était le gouffre qui absorbait tout l'argent que gagnait Marie Duplantier. On n'a aucune idée de ce qui se passait dans ces lieux de débauche à cette époque en Angleterre. Avant le jour les trente mille livres sterlings du banquier avaient disparu. Le pauvre homme espérait qu'au moins un pareil sacrifice, bien que devenu inutile à celle à qui il avait été fait, lui avait acquis des droits à la possession de cette *chère* beauté. Et il faut avouer que ce n'était pas se montrer exigeant. Mais que l'on se peigne la surprise et l'indignation dont il dut être saisi, quand il vit Marie donner le bras à un homme qu'il savait être son concurrent, et lui dire avec une impudeur sans exemple :

« Allons, sir Frédéric, donnez-moi votre bras ; je suis à vous pour aujourd'hui.

— Madame, dit l'ex-banquier, qui avait sans doute arrêté son projet d'une manière irrévocable, c'est à moi que vous appartenez aujourd'hui : hier je me suis ruiné pour vous.

— Oui, dit Marie avec insouciance ; mais sir Frédéric à la priorité. Il s'est ruiné pour moi avant-hier. »

Elle laissa le banquier confondu, et disparut en riant comme une folle.

Il est d'une médiocre importance pour l'intérêt ou la moralité de cette histoire, que l'on sache ce qui est advenu du malheureux jeune homme ; il ne nous coûte cependant rien de dire à ceux qui ne s'en seraient pas douté, qu'il quitta le tripot pour aller se brûler la cervelle.

Hélas, à quoi sert, dans de pareilles mains, tant d'or versé à torrents? En 1787, à l'Hôtel-Dieu, mourait des suites d'une maladie honteuse, sur un grabat d'hôpital où elle était recueillie par la charité publique, Marie Duplantier, qui avait eu Louis XV pour premier amant, et qui avait englouti assez d'argent pour acheter un royaume.

VIII

Le boudoir de Mme de P.....n. — *Est-ce que vous n'avez pas touché la dot?* — Quand le diable fut vieux il se fit ermite. — A qui l'on doit le retour des jésuites. — Une histoire honnête. — Le prince Pierre de Courtenay et la bouquetière. — Premier billet. — La rose et l'œillet, second billet. — Adieux au monde, troisième billet. — La femme de César.

Parmi les femmes qui, sous le règne de Louis XVI, continuèrent à afficher une grande liberté de mœurs, une de celles qui se faisaient le plus remarquer fut la marquise de P......n, sœur de la fameuse duchesse de P......c. Elle était la maîtresse du comte d'Artois, depuis Charles X; l'ardeur d'un sang méridional la lança de bonne heure dans la voie de galanterie où

elle se fit une si grande réputation. Je ne sais si avant son mariage elle savait déjà à quoi s'en tenir sur les béatitudes charnelles auxquelles elle consacra sa jeunesse et même quelques années de l'âge mûr ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle révéla à son mari, la première nuit de ses noces, les dispositions de son tempérament d'une manière assez peu virginale et tout au moins fort avancée pour une jeune fille.

Il y avait à peu près une heure que l'on avait laissé les deux mariés aux mystères de l'alcôve nuptiale, et M. de P......n, qui, à ce qu'il paraît, n'avait pas le sang aussi brûlant que sa femme, n'axait pas encore paru s'apercevoir qu'elle était à ses côtés. Ce silence ne paraissait pas faire le compte de la jeune mariée. Fatiguée d'attendre et se voyant à bout de résignation, elle poussa légèrement du coude M. de P......n, et lui dit avec son accent méridional fortement prononcé :

« M. de P...... ?

— Madame ?

— Est-ce que vous êtes malade ?

— Non pas, madame, » répondit tranquillement le flegmatique M. de P......n.

Mme de P......n, à cette réponse, espéra qu'il ne manquerait bientôt plus rien à la consommation de son mariage, et se tint coi pendant une autre heure.

Soit curiosité de ce qu'elle ne connaissait pas, soit désir d'une chose sur laquelle elle savait à quoi s'en tenir, elle renouvela l'attaque.

« M. de P......n?

— Madame?

— Est-ce que je suis vieille et laide?

— Non pas, madame, » fit le mari.

Elle était jolie, vive, bien faite, et engageante à faire pécher un saint.

Mme de P......n se retourna deux ou trois fois sur elle-même, et rassurée sur la santé de son mari et sur son propre mérite, espéra que la nuit ne se passerait pas tout entière dans cet étrange *à parte*.

Enfin au bout d'une autre heure, perdant toute patience, et se rapprochant de son engourdi partenaire, elle lui frappa sur l'épaule et

lui fit, comme pour l'acquit de sa conscience, une nouvelle question.

« M. de P......n ?

— Madame ?

— Est-ce que vous n'avez pas touché la dot ?

— Si fait, madame !

— Et donc, » s'écria Mme de P......n.

Le mot courut ; je ne sais si ce fut M. ou Mme de P......n qui le répandirent.

Quand le diable fut vieux il se fit hermite, dit-on. Quand Mme P......n fut vieille elle se fit, non pas religieuse, mais dévote. Elle avait conservé ou plutôt renoué dans l'émigration ses relations avec le comte d'Artois. On prétend même qu'ils étaient mariés secrètement. Toujours est-il que ce fut à Mme de P......n qu'il faut attribuer la conversion de ce prince qui n'avait pas toujours été dans les idées religieuses que nous lui avons vu professer. A son lit de mort, Mme de P......n lui fit jurer sur l'Évangile que, s'il rentrait en France et qu'il devînt roi, il rouvrirait ses états aux jésuites. Le malheureux prince n'a que trop tenu parole, pour lui à qui

l'exécution de cette promesse a coûté un trône, pour la France que cette plaie rongera peut-être longtemps encore.

Il y avait un jour nombreuse compagnie dans le boudoir de Mme de P......n ; c'était dans les premières années du règne de Louis XVI. Il y avait là Mme de C......n, qui avait, dit-on, des amants de rechange jusque parmi ses porteurs de chaise, pour que si, chemin faisant, elle se sentait quelque velléité, elle pût se satisfaire à l'instant même : il y avait la comtesse de Balbi, qui était la maîtresse du comte de Provence, depuis Louis XVIII; la marquise de Matignon Gacé, alors fort vieille, qui, à un souper chez Mme de Nesle, avait, dans son temps, défié et vaincu, séance tenante, plus de quinze hommes qui se trouvaient à table ; enfin, les femmes les plus galantes de l'époque et du règne qui venait de finir. Quelques hommes d'esprit, qui étaient ou avaient été les amants de ces dames, complétaient la réunion. La conversation avait été montée petit à petit sur un ton assez leste, lorsque l'on annonça un honnête prélat, qui

faisait une tournée de bienfaisance, pour je ne sais quelle bonne œuvre, et qui venait frapper à la bourse de M[me] de P......n.

Quand il eut fait part de l'objet de sa visite, les assistants s'empressèrent de faire pleuvoir dans la bourse de l'évêque ce qu'ils avaient d'or dans leurs poches, si bien que le prélat, heureux de cette abondante moisson, ne partit pas immédiatement et crut devoir par politesse demeurer comme en visite, et prendre part à la conversation. Mais son arrivée avait été la goutte d'eau froide jetée dans le vase bouillant; l'entrain était parti. Le bon prélat s'en aperçut, et s'adressant avec un gracieux sourire à la maîtresse de la maison.

« Est-ce que je vous fais peur, dit-il, que l'on ne dit plus rien ? Vous m'aviez tous l'air de joyeuse humeur quand je suis entré. Je ne suis pas ennemi de la gaieté ; continuez donc, ou je me retire.

— Monseigneur, dit la marquise, notre conversation était un peu mondaine. »

Un peu mondaine était modeste. La dernière

histoire que l'on venait de raconter était celle-ci:

Une des femmes de la société avait raconté que son grand-père, qui était officier supérieur aux gardes-du-corps, était un jour venu trouver un simple garde sans fortune, qui se faisait appeler M. de C..... tout court.

« Monsieur, lui avait-il dit, êtes-vous un C...... ?

— Sans doute, dit le jeune homme.

— Avez-vous des papiers ?

— Bien en règle.

— Ma femme est aussi une C......., comme je vous le ferai voir ; si vous êtes ce que vous dites, je vous donne ma fille avec cinquante mille écus de rente. C'est une vraie C.....,, laide comme une guenon, fière comme un lion, p..... comme chausson. »

C'était de sa mère que la narratrice faisait ainsi les honneurs.

Comme on le pense bien, on ne pouvait pas reprendre la conversation sur ce pied-là devant l'évêque, qui était un des rares prélats dont l'épiscopat n'eût pas à rougir. Mme de P.....n

pouvait donc, sans se compromettre, dire que le sujet de leur conversation était, avant l'arrivée de l'évêque, un peu mondaine.

Le prélat allait sans doute se retirer, assez embarrassé de sa personne, lorsque l'un des assistants dit :

« Si monseigneur ne connaît pas l'histoire de Pierre, il pourrait nous la conter ; Sa Grandeur en serait édifiée.

— Qu'est-ce donc que l'histoire de Pierre ? dit le prélat.

— Ah ! dit Mme de Matignon, c'est une histoire digne de la vie des Saints. »

Le prince Pierre de Courtenay, car c'était lui dont il s'agissait, fit une grimace qui signifiait assez clairement qu'il n'était que médiocrement satisfait de la malencontreuse proposition de l'officieux à qui il devait cette corvée ; mais sur un regard de la marquise, il s'exécuta de bonne grâce, et commença en ces termes :

« Mon père, qui s'appelait comme moi Pierre de Courtenay, me laissa, à dix-huit ans, sans au-

tre fortune qu'un titre lourd à porter, et un des plus grands noms de l'Europe. Je me sentais mal à l'aise à la cour. Dans l'impossibilité où je me trouvais de tenir mon rang conformément à ma naissance, je n'aimais guère à aller me faire éclipser par mes égaux, et même par mes inférieurs. J'habitais donc plutôt Paris que Versailles.

« Je n'avais rien de mieux à faire que de promener mon ennui dans les lieux publics, et j'allais fréquemment m'asseoir dans le jardin du Palais-Royal, où je trouvais assez bonne compagnie. Un jour, une merveille sembla tomber du ciel au milieu de cette troupe d'oisifs. C'était une jeune bouquetière, nommée Nanette Lollier. Plusieurs des personnes qui sont dans cette chambre l'ont connue, puisqu'il n'y a guère plus de vingt ans qu'elle fit son apparition; j'en appelle à leur souvenir. Il était impossible de rien voir de plus parfait que Nanette Lollier. Elle était jolie comme un ange; sa mise était toujours recherchée; en moins de huit jours, elle eut une telle vogue, qu'elle fut obligée de

se faire porter des fleurs de rechange. Elle fit une fortune rapide, et pourtant elle resta sage.

« Je n'ai pas besoin de dire que j'en devins amoureux, comme tous les jeunes gens qui l'admiraient; mais au lieu d'un désir, je m'aperçus bientôt que j'avais laissé entrer dans mon cœur un amour véritable. J'allais régulièrement tous les soirs au Palais-Royal, et j'achetais une petite fleur à la jolie marchande. Je ne tardai pas à m'apercevoir que mes assiduités ne lui avaient point échappé. Je crus lire dans ses yeux qu'elle n'y était pas indifférente. Cette nouvelle me charma et m'affligea tout à la fois. Je savais combien Nanette était vertueuse, et je ne pouvait songer à l'épouser; d'ailleurs, elle était riche et j'étais pauvre : elle avait gagné des sommes énormes à vendre ses bouquets qu'on lui payait cent fois au delà de leur valeur.

« Cent fois, dit Mme de Matignon; elle m'a donné un jour une rose mousseuse, et le soir je lui ai envoyé cinquante louis ; et une autre fois elle a couru après la princesse de Rohan à qui elle a offert un petit bouquet de violettes,

et qui le soir lui a envoyé un brillant qui valait près de trois mille écus.

— Nanette était donc riche, continua le prince Courtenay, et moi j'étais pauvre, lorsque tout à coup il se fit dans ma position un changement inattendu. Je reçus un jour la visite d'un notaire qui demanda à me parler en particulier.

« — Mon prince, me dit-il, je suis chargé par une respectable dame de votre famille de vous remettre vingt-quatre mille livres en or et cette lettre.

« Je crus qu'il se trompait, je le lui dis. La suscription de la lettre qui portait : Au prince Pierre de Courtenay, me convainquit qu'elle m'était adressée. Je l'ouvris, et à mon grand étonnement, j'y lus ce qui suit :

« Mon cher cousin,

« Je suis vieille et votre proche parente : je « souffre de vous savoir en dehors de votre « place. Faut-il que vous viviez inconnu à Paris, « tandis que des gens de moindre qualité font « les délices de Versailles ! Vous êtes pauvre,

« je suis riche ; mon âge m'interdit les plaisirs « bruyants qu'au vôtre on recherche. Permettez-« moi, en considération de nos rapports de sang « et d'amitié, de vous offrir un superflu qui est « de nécessité absolue pour vous. Chaque pre-« mier jour du mois on vous remettra de ma « part quatre mille livres; et cette fois, qui est « la première, je vous envoie vingt-quatre mille « livres qui suffiront peut-être aux frais d'un « premier établissement. »

« Cette lettre n'était pas signée. Vainement je m'efforçai de tirer du notaire quelques éclaircissements. Il s'y refusa constamment, se renfermant dans cette réponse « c'est une dame de votre famille. » Je ne voulus pas d'abord accepter cet argent, mais d'anciens amis de mon père, que j'honorais et respectais de toute mon âme, m'engagèrent à profiter de ce bien tombé du ciel, et je me laissai persuader par leurs avis.

« Me voilà donc en bonne posture à la cour; cependant mon amour pour Nanette n'avait pas diminué. Je n'allais que rarement à Versailles ;

rien n'aurait pu m'empêcher de venir dans l'après-dinée au Palais-Royal, pour voir la bien-aimée de mon cœur et emporter une fleur que je n'avais plus la honte de ne payer que d'une pièce de douze sous. Chaque soir j'apportais mon tribut à la jolie marchande, qui semblait bien plus reconnaissante du sourire et du regard que je lui envoyais que de l'écu de six livres que je glissais dans sa corbeille. Un an encore se passa ainsi.

« Sur ces entrefaites mon amour fut mis à une rude épreuve. Le roi, qui s'était plus d'une fois plaint d'une façon tout obligeante de ce qu'il me voyait rarement à Versailles, me manda un jour et me dit qu'il verrait avec plaisir mon mariage avec Mlle de Craon.

« Le parti était magnifique. Mlle de Craon était jeune et belle; elle avait en mariage plus de huit cent mille livres de rente ; son nom était égal au mien, et les lozanges d'or et de gueules de Craon s'écartelaient à merveille avec le tourteau-bezan de gueules et d'or de Courtenay. Je balbutiai une réponse embarrassée dont sa ma-

jesté ne dut être que médiocrement satisfaite, et je mis plus tard le comble au déplaisir qu'elle devait éprouver, en déclarant positivement que j'étais sensible à l'honneur que voulait bien me faire Mlle de Craon, mais que je ne voulais pas me marier.

« Cette réponse n'était pas encore donnée officiellement, lorsque je reçus une lettre que je reconnus à l'écriture pour être de ma généreuse parente : voici ce qu'elle me mandait :

« Mon neveu,

« Pourquoi vous refuser à épouser Mlle de « Craon? vous trouverez là fortune, naissance, « illustration. Je vais vous assurer, par remise « des fonds, le capital de la somme annuelle « que je vous abandonne. Acceptez aussi pour « votre future les bijoux que je joins à cet « argent.

« Mon neveu, si vous consentez à ce mariage, « portez pendant huit jours à votre habit un « œillet, et si vous refusez d'épouser Mlle de « Craon, portez une rose. »

— A cette nouvelle lettre était joint ce qu'elle annonçait, c'est-à-dire un million en espèce et en billets de caisse, et environ pour cent mille écus de diamants.

« Mon parti fut pris à l'instant même : j'attendis l'heure à laquelle Nanette se rendrait au Palais-Royal, et ne voulus arborer la fleur dont on m'ordonnait de me parer en signe de refus ou d'acceptation de la main de Mlle de Craon, qu'en employant à cet usage une fleur qui me viendrait de la main de Nanette. Je parus donc au Palais-Royal sans aucune marque distinctive; j'aperçus Nanette, je m'approchai d'elle; elle me présenta un bouquet. Je le considérai, il n'y avait ni rose ni œillet.

« — Mademoiselle, lui dis-je, je voudrais bien avoir une rose !

« Je n'avais pas achevé ces paroles que Nanette me regarda d'une manière significative, et, pâlissant soudain, elle fût tombée à la renverse si je ne l'eusse soutenue dans mes bras. Je la fis transporter rue Plâtrière, où elle demeurait, et ne m'éloignai que lorsque Tronchin, que

j'avais fait appeler, m'eut déclaré qu'elle ne courait aucun danger.

« Bien convaincu qu'elle n'était pas étrangère à la conduite de ma tante mystérieuse, et concevant même quelques vagues soupçons de la réalité, je lui laissai une lettre toute passionnée dans laquelle je lui disais que son évanouissement m'ayant révélé que je ne lui étais pas indifférent, je la suppliais de faire mon bonheur en m'accordant sa main. Sa réponse ne se fit pas attendre; elle me rendit le plus malheureux des hommes. Cette réponse était de la même écriture que les deux lettres que je croyais d'une parente inconnue. La voilà, continua le prince de Courtenay, elle ne m'a pas quitté depuis ce jour. Tenez, Narbonne, ajouta-t-il en la tendant au comte Louis de Narbonne, qui se trouvait près de lui; vous connaissez l'histoire, achevez-la pour moi, je sens que la voix me manque à ce cruel souvenir. »

Sans attendre de réponse, le prince passa la lettre à M. de Narbonne, et se retira dans le salon pour dérober aux assistants l'émotion qui l'agitait.

M. de Narbonne ayant pris la lettre, continua ainsi la narration du prince de Courtenay :

« La lettre que le prince de Courtenay avait reçue, était, comme il vous l'a dit, de la même écriture que les deux premières, et signée Nanette Lollier.

— Je m'en doutais, dit le bon évêque en s'essuyant les yeux.

— Voici cette lettre, dit M. de Narbonne, je tâcherai de vous expliquer ce qu'elle pourra contenir d'obscur pour ceux qui ne sont pas au fait.

« L'amour vous aveugle. Un mariage avec
« moi vous déshonorerait. Vous m'aimez trop
« pour que je vous refuse la marque la plus écla-
« tante de ma tendresse. Je renonce à vous.
« Quand vous recevrez ma lettre, la bouquetière
« Nanette aura quitté le monde pour toujours.
« Je laisse à mes parents la part de ma fortune
« que j'ai gagnée en vendant des fleurs. Quant
« au million que vous avez reçu au nom de votre
« tante, il est à vous. Votre plus proche parent

« crut pouvoir payer par cette somme un crime
« dont j'ai juré de garder éternellement le secret;
« adieu, pensez souvent à moi, qui, du cloître
« où je cours m'enfermer, prierai chaque jour
« pour vous. »

— « Courtenay, continua M. de Narbonne, vola rue Plâtrière, à l'hôtel qu'occupait la belle Mlle Lollier. Il était trop tard. Il apprit le même jour, par une voie indirecte, que Nanette Lollier était entrée en religion, et qu'elle avait été conduite au couvent qu'elle avait choisi par monseigneur l'archevêque de Paris en personne. Il renouvela ses efforts pendant le temps qui s'écoula entre ce jour et celui de la prise d'habit, pour faire revenir Nanette de sa détermination. Tout fut inutile. Le sacrifice fut consommé, et la jeune fille devint l'épouse du Seigneur, en avouant qu'elle croyait accomplir un devoir, et que si elle n'eût consulté que son cœur, elle fut devenue avec bonheur princesse de Courtenay, non pour l'attrait de la couronne fermée, mais parce qu'elle aimait tendrement le prince.

« Quant à la phrase qui a rapport au million dont le plus proche parent de Pierre crut devoir payer un crime dont Nanette avait connaissance, et qu'elle avait juré de ne pas révéler, les souvenirs du prince et de ses amis s'arrêtèrent, sans pouvoir rien préciser, sur les derniers moments de son père qui se trouva ruiné tout à coup, et qui donna à la fin de sa vie des signes manifestes de terribles remords. Une particularité que Pierre a omise dans son récit, c'est qu'avant d'être bouquetière, la petite Lollier avait disparu pendant trois ans, sans que, à sa réapparition, on ait pu tirer d'elle le secret de cette mystérieuse absence. Le fait est qu'elle se retrouva au couvent des Carmélites de la rue du Bouloy, où une personne bien connue l'avait amenée en laissant une somme assez considérable qui devait lui servir de dot si elle prenait le voile; ce qui ne fut pas alors du goût de Nanette, laquelle, malgré toutes les représentations, s'obstina dans le dessein de suivre sa vocation : elle se fit bouquetière. »

Telle fut l'histoire que raconta le prince Pierre

de Courtenay, et dont le comte Louis de Narbonne donna le complément. Elle m'est venue par une personne de la famille du prince, qui a entre les mains les lettres que j'ai copiées sur les originaux. Le lieutenant de police d'alors fit faire, pour Mme de Pompadour, un rapport sur cette singulière aventure qui offre plus d'un trait de ressemblance avec celle de *Fanchon-la-Vielleuse*, et surtout avec celle de Mlle Tési, qui était la première cantatrice du théâtre impérial de Vienne, et qui poussa le dévouement encore plus loin (1), puisque pour échapper à son illustre amant elle devint la femme d'un homme pauvre, âgé et infirme.

J'ai nommé, au commencement de ce chapitre, parmi les femmes qui se trouvaient chez Mme de P....n, Mme la comtesse de Balbi, maîtresse du comte de Provence. Il paraît que Louis XVIII, qui était, du reste, fort beau et fort brillant dans sa jeunesse, n'était pas beaucoup plus fort sur certain article que le marquis à qui sa femme était obligée de rappeler son devoir,

(1) L'histoire de Mlle Tési m'a fourni le sujet d'une nouvelle intitulée *Térésa Gordoni*.

en lui demandant s'il n'avait pas touché la dot. C'est du moins ce qui résulterait d'un mot ou plutôt d'une lettre que lui adressa Mme de Balbi pendant l'émigration.

Le comte de Provence ou de Lille, comme il s'appelait dans son exil, était en Angleterre, et Mme de Balbi était en Hollande, attendant sans doute l'occasion de rejoindre son royal amant, mais, dans tous les cas, l'attendant avec patience. Archambault de Périgord, le frère de M. de Talleyrand, était alors en Hollande, et le bruit se répandit, non sans raison, m'a-t-on dit, qu'il aidait Mme de Balbi à se consoler de l'absence du comte de Lille. Ce bruit vint aux oreilles du prince. Il écrivit à Mme de Balbi une longue lettre, dans laquelle il lui mandait les bruits qui couraient sur son compte ; il ajoutait qu'il n'y croyait pas. « Mais, lui disait-il en finissant, il ne suffit pas d'être sans reproche ; *la femme de César ne doit pas même être soupçonnée.* »

Mme de Balbi, qui n'avait pas l'érudition du comte de Lille, ne prit pas la dernière phrase

de cette lettre pour une citation, ou feignit de prendre le change, elle était bien assez malicieuse pour cela, elle répondit donc la lettre suivante :

« Je vous trouve plaisant avec votre femme
« de César : qu'avons-nous l'un et l'autre de
« commun avec de pareilles choses? vous savez
« bien que vous n'avez jamais été César, et que
« je n'ai jamais été votre femme. »

IX

Les métamorphoses d'Ovide. — Conseils d'un mari. — Le libraire intelligent. — Jupiter et Europe. — Le précepteur. — La bonne parente. — La nuit des noces. — Les écrouelles de famille. — La chair est faible. — Ce que femme veut, Dieu le veut.

Dans ce temps de frivolité, les femmes avaient trop à faire à tirer galamment, sur une jambe fine et déliée, le bas de soie qui la faisait valoir, pour songer à chausser le bas bleu. La plupart des femmes à la mode de cette époque avaient une instruction plus que douteuse ; il était rare d'en trouver qui missent correctement l'orthographe. Celles qui manquaient d'esprit n'en eus-

sent pas acquis beaucoup en devenant savantes, et celles qui avaient de l'esprit naturel se passaient volontiers des ornements de la science. Elles faisaient parade de leur ignorance, et on connaît ce joli mot d'enfant boudeur de la comtesse Diane de Polignac, qui était remplie d'esprit, mais qui ne savait pas une *panse d'A*. Un jour, devant elle, quelques érudits agitaient gravement et longuement une question à propos d'Homère.

« Laissez-moi tranquille avec votre Homère, dit-elle, tout ce que je sais de lui, c'est...

..... Qu'il était aveugle et jouait du hautbois. »

Parodie charmante, pour son application, de ce vers si connu du *Mercure galant*, dans la scène des *Deux Procureurs*.

Ton père était aveugle et jouait du hautbois.

Cette indifférence, en matière d'érudition, n'avait pas cette fois-ci de grands inconvénients. Ce qui arriva à la duchesse d'A....t fut un peu moins innocent dans le résultat.

Un jour, on causait chez elle de peinture, et il était question d'un tableau de Vanloo, représentant l'enlèvement d'Europe. Je ne sais quel coq-à-l'âne fit la duchesse. Son mari, qui avait des prétentions assez peu fondées au bel esprit, lui dit d'un ton doctoral :

« Ma chère, il vous faudra lire les métamorphoses d'Ovide. J'ai dans ma bibliothèque la traduction de Du Ryer, avec des gravures ; cela vous amusera et vous instruira de choses qu'il est bon de savoir. »

La pauvre duchesse, Dieu sait pourquoi, fut mortifiée de cette apostrophe, et elle se promit de ne plus mériter de pareils reproches.

Le lendemain, elle manda son libraire.

« Monsieur, lui dit-elle, j'ai besoin d'un certain livre qui s'appelle... »

La voilà dans le même embarras où se trouva plus tard Mme de Talleyrand, à propos du voyage de Denon, qu'elle finit par prendre pour Robinson Crusoé, et elle se met à chercher ce que le duc lui a conseillé de lire ; comme elle veut garder sa dignité vis-à-vis du libraire, elle ne lui

raconte pas à la suite de quoi il lui prend fantaisie de lire tel livre plutôt que tel autre; enfin, ne trouvant pas le bienheureux titre qu'elle cherchait, elle se décida à donner au libraire quelques indications.

« C'est, lui dit-elle, un livre où il est question de dieux et de déesses, et où il y a des gravures. Tâchez de me trouver cela; je vous le payerai ce que vous voudrez. Mais vous me le ferez parvenir en dessous main; je ne veux pas que M. le duc le sache. »

Le libraire, qui n'était peut-être pas très-fort ui-même, et dérouté, d'ailleurs, par le mystère lque mettait la duchesse à se procurer le livre en question, ne songea pas plus aux métamorphoses d'Ovide qu'à l'Évangile. Tout à coup, une idée lumineuse le frappa.

« Mme la duchesse sera contente de mon zèle et de ma discrétion, lui dit-il, enchanté de lui-même; je sais ce qu'elle demande. Dans deux heures, je suis de retour à l'hôtel avec le livre. Je sais où m'en procurer un magnifique exemplaire. Les gravures surtout sont de la plus

grande beauté ; épreuves avant la lettre ; c'est splendide, mais c'est un peu cher.

— J'y mettrai le prix, dit la duchesse, apportez-le seulement. C'est un livre que je veux avoir ; il m'apprendra ce que je ne sais pas encore. »

L'honnête libraire, dominé par son idée fixe, ne put s'empêcher de rougir à cet aveu naïf de la grande dame, qu'il prit pour de l'effronterie, tandis que ce n'était que de l'humilité. Il sortit, et se mit en quête du livre dont la duchesse d'A...t paraissait avoir si démesurément envie.

Deux heures après, fidèle à sa promesse, il était de retour à l'hôtel d'A...t, et un valet de chambre de confiance le fit entrer par un escalier dérobé ; précaution qui ne parut pas inutile au libraire, vu l'emplète qu'il apportait sous son manteau.

Le livre était soigneusement empaqueté ; il le déposa d'un air triomphant sur une console, et se retirait sans autre explication, lorsque Mme d'A....t lui dit :

« Êtes-vous bien sûr que c'est ce que je vous ai demandé?

— Il n'y a pas d'erreur possible, Mme la duchesse.

— Si nous le regardions ensemble. »

Le libraire se troubla, comme si on lui eût fait la proposition la plus exorbitante.

« C'est tout à fait inutile, dit-il, en balbutiant; d'ailleurs, le respect... ce que je dois à Mme la duchesse... »

Il salua profondément, et se retira, suant à grosses gouttes.

A peine fut-il parti, que la duchesse s'empressa de dégager le livre de ses liens. Dès qu'elle l'eut ouvert, elle rougit à son tour, et comprit pourquoi le pauvre libraire avait paru si embarrassé de sa personne, quand elle lui avait proposé de feuilleter avec lui cette étrange acquisition. Elle ne pouvait en croire ses yeux : comment le duc d'A....t, un des rares époux de ce temps-là qui eût le mauvais goût de montrer de la jalousie, avait-il pu lui indiquer la lecture d'un pareil livre. Le libraire s'était-il trompé? avait-il voulu

la mystifier; cette dernière supposition n'était pas admissible. La première l'était davantage; mais elle tomba tout à coup devant la page 18 de l'in-folio. Mme d'A....t, qui, tout en faisant ses commentaires, avait continué à tourner les feuillets de ce terrible volume, avait trouvé, à la page 18, une gravure dont nous ne donnerons pas la description, mais en regard de laquelle elle lut en grosses lettres :

JUPITER ET EUROPE.

Ces deux noms frappèrent à la fois ses yeux e sa mémoire. Elle se souvint que c'était à propos de cette histoire que le duc l'avait renvoyée à l'école ; elle n'eut donc plus de doute sur l'identité de l'ouvrage, et, quelque bizarre que lui parût ce caprice d'un mari, qui donnait à sa femme de si singuliers livres d'étude, elle prit son part[1] en brave, et se mit à dévorer l'in-folio ; texte et gravure, elle n'en perdait rien.

Il est bon de dire que la duchesse d'A....t, mariée seulement depuis un an, n'avait pas encore eu d'intrigue. Soit qu'elle fût honnête naturelle-

ment (ce dont il est permis de douter d'après la conduite qu'elle tint par la suite), soit qu'elle n'eût rien trouvé à son goût, ou que tout bonnement la jalousie du duc d'A....t ne lui en eût pas laissé le loisir, quelle que soit de ces trois suppositions celle qu'il faut admettre, le fait n'en est pas moins certain.

Au surplus, quant à l'absence d'hommes qui eussent pu plaire à la duchesse, cette raison de sa chasteté commençait à ne plus être aussi puissante. Depuis quelques jours, un jeune gentilhomme, assez ignoré, qui était quelque peu parent du duc d'A....t, était venu habiter l'hôtel où la générosité de son cousin lui avait donné un appartement ; et, comme il ne manquait pas d'instruction, il s'était chargé de la bibliothèque. M. de B*** était parfaitement bien, Mme d'A....t l'avait remarqué. De B*** s'était de son côté aperçu de l'effet produit, et de nombreuses œillades significatives avaient déjà été échangées en attendant mieux.

Le soir de l'acquisition dont j'ai parlé, Mme d'A....t, qui avait passé plus de quatre

heures à étudier, non sans songer au séduisant de B***, voulut cependant sonder son mari. On soupait en petit comité. La duchesse arrangea un de ses plus gracieux sourires, et dit à son mari en le regardant attentivement :

« Monsieur le duc, vous ne me gronderez plus ; j'ai le livre dont vous m'avez recommandé la lecture.

— C'est très-bien, fit le duc enchanté de l'empressement que sa femme mettait à se conformer à ses avis ; c'est très-bien ; il est des choses qu'une jeune femme ne doit pas ignorer.

— Ah ! dit la duchesse avec presque autant de surprise que de satisfaction.

— Sans doute, continua le duc d'un ton doctoral ; je ne mettrais pas un pareil livre entre les mains d'une jeune fille.

— Je le crois bien, s'écria la duchesse avec la vivacité naturelle à une jeune femme à qui la débauche n'a pas encore fait oublier que, quelques mois auparavant, elle était une jeune fille pure et candide.

— Bah ! dit le duc, vous vous effarouchez de

rien ; pour une femme mariée, il n'y a rien là que de très-naturel. »

La duchesse n'osait plus parler ; elle était anéantie devant ce qu'elle prenait pour un effroyable cynisme. Elle sentait que ce qu'elle avait vu n'avait rien de conjugal.

« Est-ce de B*** qui vous a donné ce livre ? dit le duc.

— M. de B***, dit la duchesse en rougissant jusqu'aux oreilles ; non, sans doute ; je l'ai fait acheter, ajouta-t-elle timidement.

— Ce n'est pas mon affaire, dit le duc ; mais je vous avais dit qu'il y en avait un très bel exemplaire dans la bibliothèque. De B***, continua-t-il en se retournant vers son cousin, je n'ai pas le temps de m'occuper de cela ; faites-moi le plaisir de faire avec ma femme la lecture que je lui ai recommandée ; il y a des choses qu'elle ne comprendrait pas, et que vous lui expliquerez mieux que moi, ajouta-t-il de l'air modeste d'un homme qui sait bien que l'on connaît son mérite. »

Il sortit là-dessus, et laissa Mme d'A....t et le jeune de B*** en présence. Mme d'A....t était con-

fondue de tout ce qu'elle entendait. De B***, qui n'était pas novice, ne perdit pas de temps.

« Madame la duchesse sort-elle ce soir? dit-il à la belle écolière que venait de lui donner si bénévolement ce généreux prédestiné.

— Non, dit-elle, je vais rentrer chez moi.

— Si madame la duchesse n'était pas fatiguée, nous pourrions, continua M. de B*** en attachant sur les yeux de la duchesse des yeux ardents de désir et d'amour, nous pourrions commencer à étudier le livre dont parlait M. le duc. »

Mme d'A....t ne put répondre; ce qu'elle avait vu le matin dans ce malheureux volume vint se retracer à elle dans une danse fantastique qui lui donnait des vertiges. Elle chancela et tendit sa main vers le bras de M. de B*** pour s'appuyer. Celui-ci vit ou feignit de voir dans ce mouvement un acquiescement à sa proposition. Il offrit la main à la duchesse qui, hors d'elle-même, les joues enflammées, le regard en feu, se laissa guider à son appartement sans avoir la conscience de ce qu'elle faisait.

De B*** la mena droit à son boudoir. Il vit sur

un pupitre le fameux in-folio. L'agitation où il voyait la duchesse lui paraissait d'un bon augure; il ne chercha pas à entamer la conversation, et pour se donner une contenance, il porta la main sur le livre destiné aux études par ordre conjugal.

« Monsieur, s'écria Mme d'A....t en s'élançant vers lui et arrêtant la main prête à ouvrir le mystérieux volume. Sortez !... laissez-moi!

— Vous me chassez? dit tristement M. de B*** qui, bien qu'il se trouvât seul pour la première fois avec la duchesse, sentait qu'elle savait assez à quoi s'en tenir sur son cœur pour qu'il pût parler en amant affligé. Vous ai-je offensée sans le vouloir?

— Non, dit Mme d'A....t; vous ne m'avez point offensée; mais au nom du ciel ne touchez pas à ce livre.

— A ce livre? dit de B*** passablement surpris; ce n'est donc pas celui dont mon cousin vous a recommandé la lecture.

— C'est celui-là même, dit la duchesse, rouge de confusion et troublée au dernier point. C'est précisément pour cela.

— L'auteur de ce livre a écrit l'*Art d'aimer*, dit tendrement M. de B*** qui ne voyait que les Métamorphoses d'Ovide dans ce livre qui faisait peur à son écolière, et qui ne songea pas que l'ignorance de la duchesse l'empêchait de goûter convenablement cette petite fadeur à la Dorat.

— L'art d'aimer! » s'écria la duchesse en se cachant le visage de ses deux petites mains, et se laissant tomber sur son sofa.

Elle sentit que ce qu'elle avait vu ne pouvait être appelé de ce nom.

De B***, convaincu qu'il y avait un quiproquo, brava la défense qui lui avait été faite, et d'une main hardie ouvrit le livre fatal.

Il resta stupéfait, et le respect ne put comprimer l'envie de rire dont il fut saisi, en ouvrant le riche in-folio. C'étaient les sonnets de l'*Arétin*, enrichis des épouvantables gravures d'après les dessins attribués à Jules Romain.

Le libraire, trompé par les vagues indications de la duchesse, et surtout par le mystère qu'elle paraissait mettre à l'acquisition du livre dont elle ignorait le titre, habitué du reste à vendre de

semblables choses aux grandes dames de la cour, avait finement décidé que le livre où il était question de dieux et de déesses, et qu'on lui désignait comme orné de riches dessins, ne pouvait être, ainsi clandestinement demandé, que les sonnets de l'*Arétin*. On comprend l'embarras où il se trouva lorsque Mme d'A....t lui proposa d'ouvrir le livre devant lui.

Celui de M. de B*** ne fut pas moins grand. Toutefois il résolut de profiter de la méprise. Il se rapprocha de la duchesse, et laissant là le livre infâme, il lui parla de son amour en termes si tendres que la leçon se prolongea, et que le professeur ne sortit du boudoir que fort tard.

Si M. d'A....t n'avait pas conseillé à sa femme des lectures savantes, tout ceci ne serait peut-être pas arrivé.

Pour être dans le vrai, et rendre à chacun ce qui lui est dû, il faut ajouter qu'il est probable que cela fût arrivé d'une autre manière.

Par M. le duc d'A....t, son parent, ou plutôt par madame la duchesse d'A....t, sa parente et sa maîtresse, M. de B*** se produisit

d'une manière assez avantageuse. Il se maria avec une fille de finances qui lui apporta une belle fortune, et le mit en bonne posture à la cour. Mme d'A....t, à qui ses leçons avaient profité, lui en conserva une reconnaissance telle, que jamais depuis lors elle ne put complétement se séparer de lui. Au milieu de ses intrigues les plus compliquées, il lui fallait son cher cousin de B*** de temps en temps; et il paraît que tel était son mérite, que lorsque la fantaisie de se divertir avec lui venait à la tête de Mme d'A....t, rien ne pouvait l'empêcher de se passer cette fantaisie.

La duchesse d'A....t était la femme la plus bizarre qu'on pût voir. Les idées les plus biscornues étaient celles qu'elle adoptait avec le plus d'empressement. Ce fut elle qui fit le mariage de son cousin avec Mlle F***. Elle s'était occupée de la corbeille comme eût pu le faire la meilleure des sœurs ou des mères. Le jour de la noce, elle eut une de ces pensées saugrenues dont l'accomplissement ne lui coûtait rien, eût-il fallu, pour y arriver, sacrifier tout au monde.

Elle prit M. de B*** en particulier et lui dit du plus grand sérieux du monde :

« Louis, vous ne pouvez coucher ce soir avec votre femme.

—Et pourquoi cela? dit M. de B*** stupéfait.

— Parce que vous couchez avec moi. »

M. de B***, accoutumé aux excentricités de la duchesse, se mit à rire, et lui prenant la main :

« Si vous voulez bien le permettre, lui dit-il, ce sera pour une autre fois. Vous comprenez que ce soir je ne puis pas...

— Vous ne pouvez pas? lui dit-elle furieuse. Je vous ferai bien pouvoir. »

M. de B*** lui rit encore au nez, et ne songea plus à cette étrange proposition.

Mme d'A....t ne fit plus semblant d'y penser ; mais le soir, quand M. de B*** fut seul avec sa femme, qui était vraiment charmante, ils entendirent frapper à la porte de leur appartement.

« Qui est là? dit M. de B*** avec humeur.

—C'est moi, » répondit une voix que les jeunes époux reconnurent pour celle de Mme F***, la mère de la mariée.

M. de B***, très-contrarié, alla ouvrir.

Mme F*** parut ; elle était flanquée de la duchesse d'A....t, dont l'air impassible ne trahissait pas la pensée, mais à qui M. de B*** n'hésita pas à attribuer cette visite intempestive.

« Puis-je savoir, dit-il, le motif?..

— Le motif est très-grave, monsieur le vicomte, » dit Mme F***, avec ce ton d'importance que les personnes communes (elle l'était au dernier point) mettent à débiter tout ce qui est préjugé, et qu'elles regardent comme article de foi.

M. de B***, à ce préambule, lança à la duchesse un regard foudroyant, et se prépara à recevoir l'attaque comme il convenait.

« Je suis désolée, dit Mme F***, de vous déranger ; mais je connais trop mes devoirs de mère de famille, pour permettre que ma fille soit exposée aux dangers qui la menacent, et que vous auriez dû prévoir vous-même, monsieur le vicomte. Je mets cet oubli sur le compte de votre excès d'amour, et ne vous fais pas de reproches ; puisque je suis arrivée à temps, grâce à Dieu, il n'y a pas de mal.

M. de B*** regardait tour à tour sa belle-mère et la duchesse, comme pour demander l'explication de ce qui se passait. Quand Mme F*** eut fini son discours, il s'avança vers elle avec un peu de vivacité, et lui dit d'un ton sec :

« Enfin, madame, que voulez-vous?

— Ce que je veux ? dit Mme F***, c'est que ma fille ne fasse pas des enfants qui soient exposés à avoir les écrouelles.

— Les écrouelles, madame ! s'écria le vicomte, êtes-vous folle ?

— Non, dit Mme F*** avec l'assurance d'un martyr qui confesse la foi, n'êtes-vous pas de la famille d'A....t ?

— Eh bien, dit le vicomte hors de lui, quelle sottise venez-vous nous dire là ? est-ce que les d'A....t ont les écrouelles ?

— Mon Dieu non, dit Mme F***; mais vous savez tout aussi bien que moi, et même avant moi, que lorsque la première nuit de leurs noces ils couchent avec leurs femmes, au lieu de passer la nuit à prier saint Cosme, tous les enfants ont les écrouelles; vous voyez que je suis au fait. »

M. de B*** était pâle de colère, cependant il se contint.

« Et c'est sans doute Mme la duchesse d'A....t qui vient de vous faire cette belle confidence? dit-il en jetant un regard furieux à la pauvre duchesse.

— Ce dont je lui serai éternellement reconnaissante, s'écria Mme F***; sans elle, vous faisiez un beau coup.

— Madame la duchesse aura perdu son officieuse peine, dit le vicomte; car, par Dieu! je coucherai avec ma femme. Madame, dit-il à sa belle-mère, j'en suis bien fâché; mais on s'est moqué de vous.

— Ils sont tous comme cela, dit Mme d'A....t avec un sang-froid imperturbable. J'ai été obligée de mettre M. d'A....t à la porte. »

La mariée avait bien envie de prendre le parti de son mari contre sa mère et sa nouvelle cousine; mais le respect la retenait. Mme F*** commençait à élever la voix. M. de B***, qui voyait qu'il ne pouvait désabuser sa belle-mère qu'en démasquant la duchesse qui, après tout, était sa

bienfaitrice, jugea bientôt que ce qu'il avait de mieux à faire, quelque désagréable que fût ce parti, était de céder de bonne grâce, se promettant bien, toutefois, de ne pas laisser Mme d'A....t profiter de sa perfidie. Il consentit donc à se retirer. A peine avait-il prononcé ce consentement, que M. de B*** vit la duchesse s'éloigner. Il s'imagina qu'elle l'attendrait dans quelque corridor. Bientôt après, il entendit le bruit d'une voiture qui s'éloignait. Ce devait être la duchesse. « Elle se sera contentée, pensa-t-il, de m'empêcher de coucher avec ma femme; le tour est déjà bien assez atroce; elle le payera cher. »

Il se fit conduire par sa belle-mère à l'appartement qu'il devait occuper ; et, malgré la parole qu'il donna de ne pas en sortir, Mme F*** l'y enferma à la clef, parce que, dit-elle en riant beaucoup de cette fine plaisanterie, la chair est faible.

M. de B*** se disposa à se coucher, furieux du tour que lui jouait sa bizarre cousine. Quel fut son étonnement, en entrant dans son lit, d'y trouver la duchesse, qui lui dit en riant :

« Eh bien, vicomte, ce que femme veut, Dieu le veut ! »

Il se précipita à bas du lit ; mais, comme l'avait dit Mme F***, la chair est faible, et Mme d'A....t n'en fut pas pour ses frais.

Le lendemain on persuada facilement à Mme F*** et à la petite vicomtesse, qui ne l'était encore qu'à moitié, que ces petites misères de famille devaient ne pas transpirer hors de la chambre conjugale ; qu'il suffisait, pour l'avenir, que la vicomtesse sût à quoi s'en tenir, et qu'il ne fallait même pas en parler à M. F*** qui avait de l'esprit et du sens, et qui eût facilement trouvé le pot aux roses.

Mlle F*** fut le soir tout à fait Mme de B***, et des quatre garçons qu'elle eut, pas un n'a eu les écrouelles.

FIN DU PREMIER VOLUME.

LES
BOUDOIRS DE PARIS.

IMP. DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, 8.

LES

BOUDOIRS DE PARIS

PAR

LE DUC D'ABRANTÈS.

TOME II.



BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
HAUMAN ET Ce.

1845

I

Le lieutenant de police et une inconnue. — Ordre respectable. — La Bastille. — Machination infernale. — Le père sans le savoir. — Le nom du roi. — Le père malgré lui. — Un rendez-vous à la Bastille.

C'était au commencement de 1777, c'est-à-dire un peu plus de six mois après la rentrée de M. Lenoir à la lieutenance générale de police qu'il avait abandonnée au mois de mars 1775. Ce magistrat reçut un jour un billet sans signature, par lequel il était prévenu qu'une personne, appartenant à une illustre famille, se présenterait chez lui le lendemain, à une heure

que l'on indiquait, pour l'entretenir d'affaires à elle personnelles, et de la plus haute importance pour la noble famille dont elle faisait partie. On désignait à M. Lenoir un nom que l'on avouait être un pseudonyme, sous lequel la personne prévenait qu'elle se présenterait à l'hôtel du lieutenant de police.

A l'heure dite l'huissier annonça la visite mystérieuse, et M. Lenoir se trouva en présence d'une femme d'une grande beauté.

Rien n'étonnait alors l'audace des nombreux escrocs qui exploitaient Paris. M. Lenoir se tint donc sur ses gardes, car il n'était pas sans exemple que l'adresse de ces habiles et entreprenants filous se fût attaquée au chef même de la police. Il se montra poli et attendit que la conversation qui allait avoir lieu entre lui et la visiteuse lui permît de se prononcer sur le fond qu'il y avait à faire sur ses révélations ou ses demandes.

Mais il fut surpris au dernier point lorsque l'inconnue tira de sa poche un papier qu'elle lui remit, et qu'il lut sur ce papier un ordre impé-

ratif de se conformer aux instructions de la personne qui lui remettait le présent.

L'ordre en entier était écrit d'une main que M. Lenoir connaissait à ne pas s'y méprendre, non plus qu'à l'auguste signature dont cet ordre était revêtu. Il n'y avait pas à hésiter.

« Puis-je savoir, dit respectueusement M. Lenoir, à qui j'ai l'honneur de parler ?

— Oui, dit la belle inconnue ; je suis la duchesse de D*** ; veuillez m'écouter, et quand vous saurez de quoi il est question, vous voudrez bien agir en conséquence.

« Une personne, dont il importe peu que vous deviniez le nom, parce que la haute recommandation qui m'amène suffit pour vous convaincre que le plus grand secret vous est imposé dans cette circonstance, a eu le malheur, dans l'absence de son mari, éloigné pour le service du roi, de devenir mère. Le mari de cette dame est arrivé cette nuit. La personne dont il s'agit ne veut pas, entendez-vous bien, se séparer de son enfant ; il est donc nécessaire que, par un moyen ou par un autre, comme cela doit être

facile à la police que vous dirigez si bien, on mette le mari en demeure d'avoir chez lui cet enfant, que dans la première alarme l'on a transporté chez une nommée Madeleine Trouvé, rue Grenetat, n° 2. Comment s'y prendra-t-on? c'est ce que l'on n'a pu décider jusqu'à présent; vous devez avoir des hommes féconds en ressources. La personne de qui émane l'ordre que je vous ai remis, attache le plus grand prix à ce que vous fassiez l'impossible dans cette circonstance. Voici l'adresse de la nourrice ; je vous ai dit ce qu'il y avait à faire; à six heures, ce soir, je viendrai connaître le résultat de vos démarches. »

Cela dit, elle laissa à M. Lenoir l'ordre supérieur dont elle lui signifia qu'elle avait un double, y joignit l'adresse de la nourrice, et disparut en lui disant : « A six heures. »

M. Lenoir fit appeler le plus intelligent de ses agents, lui confia la mission assez difficile de trouver un prétexte aux mesures extraordinaires que l'on pouvait être appelé à prendre pour mener à bien cette affaire, et montant en voi-

ture, alla droit à l'auguste personnage duquel émanait l'ordre remis par la duchesse de D***.

Aux premiers mots qu'il dit on l'interrompit.

« Le papier que vous me faites voir est écrit et signé par moi, lui fut-il dit : faites ce que vous avez à faire. »

Fort de l'assentiment de la personne qui semblait assumer toute la responsabilité de cette affaire, M. Lenoir rentra à l'hôtel de police, manda son agent qui lui soumit le plan qu'il avait conçu ; M. Lenoir l'approuva, et à cinq heures du soir la chose était en voie d'exécution.

Voici quel était le plan imaginé par l agent de M. Lenoir. Une jeune femme, qu'il avait déterrée je ne sais où, devait jouer le rôle d'une victime du duc de D*** (car c'était de lui qu'il s'agissait); le duc l'aurait arrachée à sa famille par la violence, l'aurait fait transporter dans une petite maison de la rue Plumet, et un séjour d'une demi-heure dans la petite maison du duc la mit à même de décrire tous les mystères de cette retraite. Elle devait prétendre avoir passé six mois dans ce lieu charmant, se croyant la maîtresse

d'un personnage haut placé dans l'État, après quoi, lorsque sa grossesse l'aurait rendue plus gênante qu'agréable, le duc l'aurait expulsée sans pitié, en lui révélant qu'elle n'avait pas eu affaire à un amant de race royale, mais à lui, duc de D***. Le silence qu'elle aurait gardé jusqu'à ce jour n'aurait été motivé que par le départ du duc; aujourd'hui qu'il est de retour, et que la pauvre abandonnée a été assez heureuse pour apprendre sa venue deux ou trois jours à l'avance, elle a été se jeter aux pieds des augustes protecteurs dont émanait l'ordre intimé au lieutenant de police, et à l'aspect de sa jeunesse et de sa candeur, ces illustres personnages, indignés de l'audace du duc qui aurait osé commettre une telle lâcheté à l'abri d'un nom respectable entre tous, et émus de la position de la malheureuse victime, ont bien voulu intervenir en sa faveur. Le résultat de l'intervention était une lettre de cachet en vertu de laquelle le duc de D*** devait le soir même coucher à la Bastille, où il serait avisé aux moyens de terminer la négociation commencée sous de si heureux aupices.

Quand la duchesse de D*** revint à six heures, et qu'elle eut connaissance du plan de l'agent de police, elle en fut émerveillée, se chargea de mettre au fait les personnes haut placées qui voulaient bien donner les mains à cette bonne œuvre, et se retira enchantée du succès de ses démarches.

Cependant le duc de D*** s'était vu arrêter à l'improviste et mis au secret à la Bastille malgré ses réclamations pour être conduit devant le lieutenant de police, qui n'avait garde de le recevoir. Il écrivit à la duchesse un mot, qu'on lui promit de faire remettre à son adresse. Il la priait de s'employer à savoir quel était le crime qu'on lui attribuait.

Le lendemain matin, la duchesse de D***, à qui l'aplomb ne manquait pas, se présenta à la Bastille, avec un ordre du lieutenant de police pour pouvoir pénétrer jusqu'à son mari.

« Mon Dieu, lui dit-elle en entrant de l'air le plus consterné du monde, qu'avez-vous donc fait, monsieur le duc ? j'ai eu toutes les peines du monde à obtenir de M. Lenoir l'ordre nécessaire pour parvenir jusqu'à vous ; et quelles qu'aient

été mes instances, il s'est opiniâtrément refusé de me dire de quoi vous étiez accusé. Il a même mêlé quelques réflexions assez peu convenables à ses discours, disant qu'il ne voulait pas me refuser l'entrée de la Bastille, puisque, dans le cas présent, c'était moi qui la sollicitais ; que, du reste, la chose n'était pas grave en elle-même, qu'elle ne l'était qu'autant que vous vous étiez servi du nom d'une auguste personne. Au nom du ciel, dites-moi de quoi il s'agit ! »

A ce débordement d'intérêt, le duc de D*** se sentit attendri : mais il lui fut, comme on le pense bien, complétement impossible d'apprendre à sa femme ce qui avait motivé la rigueur exercée contre lui.

Il y avait peu d'instants que Mme de D*** était avec son mari, lorsque le lieutenant de police entra dans la chambre du duc. Il témoigna poliment à la duchesse qu'il lui serait pénible d'avoir, en sa présence, l'entretien qu'il désirait avoir avec le prisonnier ; elle se retira, non sans adresser au duc des paroles de consolation, et M. Lenoir resta seul avec M. de D***.

« Puis-je savoir, lui dit celui-ci avec quelque hauteur, de quoi je suis accusé ?

— La chose est peu considérable en elle-même, dit M. Lenoir avec le sang-froid qui caractérise les hommes habitués à ces sortes d'affaires ; mais elle est grave dans ses circonstances. Vous êtes à la Bastille pour l'affaire de Pauline Chambéry.

— Pauline Chambéry ! dit le duc, voilà la première fois que j'entends prononcer ce nom.

— Le système des dénégations, reprit M. Lenoir avec son calme habituel, ne vous mènera pas loin ; on sait à quoi s'en tenir ; sans doute, monsieur le duc sait bien qu'on ne se donnerait pas la peine d'ouvrir les portes de la Bastille pour recevoir un aussi grand seigneur que lui, s'il ne s'agissait que d'un enfant fait par lui à une grisette ; mais l'abus d'un nom auguste, présente une tout autre gravité. Il faut que monsieur le duc ait la bonté d'assoupir cette affaire, à peu près à la satisfaction de la réclamante, s'il tient à sortir de ce triste séjour. »

On eût parlé arménien à M. de D*** qu'il y eût

compris tout autant qu'au discours de M. Lenoir. Celui-ci, qui avait ses raisons pour ne pas être étonné de l'étonnement produit par ses paroles, tira de sa poche un papier en forme de dossier, et le remit au duc en lui disant :

« La déclaration de la demoiselle Pauline Chambéry, certifiée par plus de quinze témoins respectables, se trouve dans ce dossier. Si monsieur le duc veut se donner la peine d'en prendre connaissance, il verra que désormais la feinte est inutile ; qu'il doit encore rendre grâces à l'indulgence du haut personnage qu'il a offensé en abusant de son nom, lequel consent à oublier son injure, à la seule condition que l'état de l'enfant de la demoiselle de Chambéry sera assuré d'une manière non équivoque. »

Le duc prit le manuscrit, et fut saisi de la plus vive indignation en lisant le tissu de mensonges que contenait la déposition de la demoiselle Chambéry, dont il n'avait jamais entendu parler, certifiée par des témoins dont l'existence même lui était inconnue ; il mit en pièces la susdite déclaration, et jura que, dût-il périr à la Bastille,

comme le Masque-de-Fer, il ne s'avouerait jamais l'auteur d'une action, bonne ou mauvaise, qu'il n'avait pas commise.

M. Lenoir le laissa, prenant acte, lui disait-il, de cette protestation.

Plus de huit jours se passèrent sans que le duc de D*** entendît parler de M. Lenoir ; il écrivit plusieurs lettres à la duchesse, elles restèrent sans réponse. Une indiscrétion de geôlier, habilement amenée, lui apprit que les lettres étaient interceptées par ordre supérieur.

Il se demanda s'il était sous l'empire d'un songe ou d'un enchantement, comme ceux des Mille et une Nuits ; il avait séduit tant de filles en sa vie, qu'il finit par croire que le nom de Pauline Chambéry pourrait bien être sorti de sa mémoire ; mais ce qui le déroutait, c'était l'accusation d'avoir abusé du nom d'un auguste personnage. La déclaration de Pauline Chambéry contenait ce paragraphe :

« Lorsque je revins à moi, je me vis entre
« les bras d'un jeune seigneur, sous la veste du-

« quel j'aperçus un cordon bleu ; je demandai « où j'étais ; il se jeta à mes pieds, et me répon- « dit en me prenant les mains :

« — Près de celui qui voudrait payer du beau « royaume de France le bonheur d'être aimé de « vous.

« — Mon Dieu, m'écriai-je, qui êtes-vous, « monsieur? laissez-moi; je vous ordonne de « me laisser.

« Quoique je n'aie guère l'habitude, me dit « en souriant celui qui était toujours à mes « pieds, de recevoir des ordres si impérieux, « j'obéirais de grand cœur à celui que vous me « donneriez de vous aimer toute ma vie.

« L'air noble de mon ravisseur, le ton de com- « mandement que conservait sa parole, même « en suppliant, tout me fit croire que j'avais « affaire au roi lui-même. Naïvement je le lui « dis : un *chut!* prononcé en portant le doigt à « la bouche, me répondit que j'avais deviné « juste.. . . . .

« . . . . Combien, hélas! je « m'étais abusée; cependant, poursuivait plus

« loin la plaignante, après avoir rêvé pendant
« six mois la grandeur de Mme de Pompadour
« et de Mme Dubarry, je fus cruellement dé-
« trompée; d'autant plus cruellement, que je
« vis que j'avais été victime d'un homme sans
« délicatesse. . . . . »

Le reste du mémoire contenait les détails que j'ai rapportés plus haut.

Le duc de D*** ne savait véritablement pas ce que voulait dire un pareil mystère; enfin, il se décida à écrire à M. Lenoir qu'il désirait lui parler.

Le magistrat ne se fit pas attendre, et après quelques expressions un peu vives du prisonnier, sur les méchants qui le calomniaient, il demanda au lieutenant de police ce qu'il y avait à faire pour sortir de la Bastille.

« Voici, lui dit tranquillement M. Lenoir, ce que demande la Dlle Pauline Chambéry pour ne pas ébruiter l'affaire, et le roi consent à vous pardonner, à condition que vous y accéderez; sinon, le scandale des déclarations de

cette jeune femme retombera sur vous, et vous savez ce qui peut vous arriver pour avoir abusé du nom du roi. »

M. de D*** trouvait que l'on abusait bien plus étrangement de sa patienee; mais résolu à en finir à tout prix, il voulut connaître les prétentions de la Dlle Chambéry; elles n'allaient à rien moins qu'à demander la légitimation de son enfant, qui serait devenu ainsi héritier du nom et du titre de duc de D***.

Le duc entra dans un nouvel accès de fureur, et jura qu'il mourrait à la peine plutôt que de faire une pareille chose.

Le lendemain matin, il vit arriver la duchesse de D***; elle avait pris un air de circonstance.

« Mon ami, dit-elle au duc en entrant; je sais tout, je ne vous en veux pas; si vous n'aviez offensé que moi, ce serait moins que rien; mais vous avez offensé une auguste personne qui veut que cette affaire meure dans l'oubli. Je conçois la répugnance que vous avez à faire ce que l'on vous demande; mais c'est à moi à vous donner l'exemple. J'ai pris l'avis de mon confesseur, et il

est d'avis que les choses se passent ainsi : Il faut reconnaître cet enfant, et non le légitimer : nous sommes mariés depuis huit ans, il est donc adultérin ; il faut qu'il devienne aux yeux du monde ce qu'il est aux yeux de Dieu : votre fils légitime. Je consens à déclarer que cet enfant est de vous et de moi ; aux intimes, nous dirons que des raisons de famille nous avaient empêchés de faire connaître sa naissance ; le reste ne s'en occupera pas. Le sacrifice est pénible pour moi, parce que si je suis assez heureuse pour avoir un enfant de vous, celui de l'étrangère le primera par le droit d'aînesse. Mais je ne suis pas mère encore, et je suis votre épouse ; mon devoir n'est pas douteux. Aujourd'hui même, sur notre déclaration mutuelle, cette fille se désistera de sa plainte et vous sortirez de la Bastille. »

Plus que jamais M. de D*** se croyait la proie d'un songe. Il se décida à laisser aller les événements comme ils se présentaient, et fermant les yeux comme un homme qui, emporté par un courant auquel il ne peut résister, se livre à la

grâce de Dieu, il donna les mains à tout ce que l'on exigea de lui.

« J'ai obtenu, lui dit la duchesse quand il sortit de la Bastille, après avoir reconnu, conjointement avec sa femme, pour leur fils légitime, l'enfant que remit entre leurs mains Pauline Chambéry, j'ai obtenu que l'on ne ferait pas mine à Versailles de se souvenir de ce qui vient de se passer. Vous pouvez y aller en toute assurance ; vous y serez bien reçu. »

Mme la duchesse de D*** se dévoua si bien à l'éducation de l'enfant, que le duc admirait parfois cette résignation merveilleuse. Des gens qui l'ont beaucoup connu prétendent qu'il avait fini par être convaincu qu'il avait, pendant six mois, passé pour Louis XVI, et lorsqu'il parlait de sa jeunesse, il disait toujours :

« C'était dans le temps de ma fameuse aventure avec la petite Pauline Chambéry ! »

Il est à croire que Louis XVI, qui était réellement honnête homme, fut trompé sur le compte du duc, et que, lorsqu'il donna l'ordre que remît la duchesse à M. Lenoir, il croyait, d'après cer-

taines suggestions, à cette fable d'abus de son nom; fable qui, sans doute, ne sera entrée dans le plan dressé par l'agent de police que d'après une donnée fournie par la duchesse, premier auteur, je le suppose, de cette invention si bien intriguée.

La Bastille n'était pas, comme on le voit, exclusivement réservée à renfermer les criminels d'État sérieux; elle servait volontiers de complice aux iniquités conjugales, tramées dans les boudoirs de Paris et de Versailles. Il est même assez curieux de la voir servir de succursale au boudoir lui-même. Voici un fait qui se passait en 1783, six ans avant la destruction de cette vieille forteresse de la royauté.

Mme de Saint-M*** avait été mise à la Bastille pour une peccadille assez exagérée. Elle s'ennuyait passablement de son séjour forcé dans cette royale demeure. Un jour, le geôlier qui la gardait lui donna une lettre qui venait d'un prisonnier: celui-ci lui apprenait qu'ayant su qu'une femme charmante habitait les murs de la Bastille, il était parvenu à gagner le geôlier qui lui

remettrait sa lettre, et que, si elle y consentait, il irait lui demander un moment d'entretien vers neuf heures du soir.

Mme de Saint-M*** réfléchit un instant, puis s'adressant au geôlier :

« Combien, lui dit-elle, t'a donné M. de T*** ? (C'était le nom du prisonnier.)

—Dix louis, dit le geôlier, si je le conduisais jusqu'à votre chambre.

—Dis-lui de rester dans la sienne, et après-demain je t'en donne vingt, si tu fais ce que je te dirai. »

Le lendemain, on arrêtait à son domicile un jeune gentilhomme breton, nommé le chevalier de Quinceroy, et on le conduisait à la Bastille, en vertu d'une lettre de cachet, sans qu'il pût savoir d'où lui venait un pareil traitement.

On le mit dans une chambre isolée, sans lui apprendre un mot du motif de son arrestation. Seulement, l'exempt qui l'accompagnait lui dit d'un air fin qu'avant trois ou quatre jours il verrait du nouveau. Le malheureux chevalier avait passé la journée à se donner au diable pour devi-

ner ce qui lui avait mérité la Bastille, lorsque, vers neuf heures du soir, sa porte s'ouvrit tout doucement, et un geôlier entra à pas de loup et lui remit le billet suivant, écrit d'une écriture déguisée :

« Si le chevalier de Quinceroy veut voir une « personne qui l'aime de tout son cœur, il n'a « qu'à suivre le porteur du présent, qui le « conduira dans un lieu où on l'attend pour « souper. »

Si M. de Quinceroy avait été un homme important, il eût peut-être hésité à suivre le geôlier; mais, surpris autant qu'il l'était de s'être vu arrêté, lui, l'homme le plus inoffensif de la terre, il ne crut pas risquer grand'chose à se rendre à la mystérieuse invitation qui lui arrivait d'une manière si inattendue. Il suivit le geôlier, et fut de plus en plus surpris en voyant Mme de Saint-M***, dont il était l'amant depuis son arrivée à Paris, et qu'il accusait de subite infidélité, depuis plus d'un mois qu'elle était à la Bastille, sans que le chevalier en sût un mot.

« Arrivez donc, chevalier, lui dit Mme de Saint-M*** après avoir d'un geste congédié le geôlier. Vous êtes si rare, qu'il faut vous envoyer chercher.

— Que voulez-vous dire, madame? dit le chevalier, mon arrestation...

— Est une preuve de mon amour, ingrat que vous êtes, s'écria Mme de Saint-M***. Voilà plus d'un mois que je ne vous avais vu ; Dieu sait combien de temps je suis destinée à rester ici : j'ai eu sous la main la possibilité de vous voir une fois que vous seriez enfermé à la Bastille, et j'en ai profité. Ce matin, M. Lenoir a reçu une dénonciation, portant qu'il y avait urgence à s'assurer de votre personne ; c'est une justice à rendre au lieutenant de police ; vous ne vous êtes pas fait attendre. Ne craignez rien cependant. La dénonciation porte que dans trois jours on saura donner de plus amples renseignements sur votre compte : ils seront donnés par une main amie, vous y pouvez compter; en attendant, vous voilà ici pour trois jours : soupons, venez m'embrasser, ne boudez, pas, et soyez aimable

comme vous l'étiez à mon hôtel de la rue de Bourbon.

Mme de Saint-M*** était charmante : elle aimait M. de Quinceroy à la folie ; il prit gaiement son parti. Le geôlier y gagna force pistoles. Au bout de huit jours le chevalier ne parlait pas encore de détromper le lieutenant de police : cependant, la prudence, ou la satiété, ouvrirent les yeux des deux amants. M. de Quinceroy sortit de la Bastille, blanc comme neige, et ses soins ne furent pas inutiles à Mme de Saint-M*** pour faire abréger sa captivité.

II

Le rendez-vous anonyme. — Caron de Beaumarchais. —*Rosine et confiance!* — La petite maison. — Le mari complaisant. — Un homme qui veut être considéré. — Les conditions. — Un souper sous le masque. — L'obscurité. — Les deux bagues. — Plus fin que Bartholo. — Les jeux innocents. — Pourquoi est-il sur la sellette? — Désespoir d'un mari. — Étrange consolation. — Il n'y a que le premier pas qui coûte.

Vers la fin du carnaval de 1775, le valet de chambre du fameux Beaumarchais entra un matin dans son cabinet, lui annonçant qu'un domestique sans livrée, ce que l'on appelait alors un *grison,* demandait à lui remettre en mains propres une lettre dont il était chargé. Le domes-

tique, introduit, remit à l'écrivain un billet conçu en ces termes :

« Si M. de Beaumarchais a le courage d'af-
« fronter la banalité d'un rendez-vous anonyme,
« cette nuit, au bal de l'Opéra, il trouvera quel-
« qu'un qui lui donnera des preuves de la haute
« estime que l'on a de lui. On croit pouvoir
« promettre à M. de Beaumarchais qu'il n'aura
« pas à regretter la peine qu'il voudra bien pren-
« dre en cette occasion. »

Tant de mystifications commençaient de cette manière, que Beaumarchais fut tenté d'envoyer promener le laquais et ceux qui le dépêchaient. Il avait, d'ailleurs, beaucoup d'ennemis; ce pouvait être plus qu'un piége à mystification : entraîné cependant par la curiosité, et peut-être aussi par son esprit aventureux, il repoussa les conseils d'une timide prudence, et s'adressant au porteur du billet :

« Mon ami, lui dit-il en lui glissant un louis dans la main : je présume que la plus grande

discrétion vous est recommandée ; je ne vous ferai donc qu'une question, à laquelle, je crois, vous pouvez me répondre : la personne qui vous envoie est-elle jolie ? »

Le grison demeura tellement stupéfait, que Beaumarchais en conclut que sa conquête n'était rien moins que belle.

« Diable ! dit-il en riant, il paraît que je n'ai pas séduit Vénus en personne ! mais, ajouta-t-il gaiement : est-elle bien laide ?

—Mais pas trop, pour un homme de son âge, » dit le laquais du ton le plus naturel.

Ce fut au tour de M. de Beaumarchais à être étonné. Il lui était difficile de concilier le style du billet avec le sexe de la personne qui l'avait écrit. Sa curiosité redoubla ; ce ne pouvait être une mystification, puisque le laquais n'avait pas reçu l'ordre de dissimuler le sexe du donneur de rendez-vous; d'un autre côté, une entrevue qui devait avoir lieu à l'Opéra, sous le masque, ne pouvait être une entrevue sérieuse. Il interrogea le messager, qui lui répondit qu'il ne pouvait en dire davantage, et ajouta même qu'il

était parfaitement inutile de le faire suivre, parce que, dans la crainte d'une pareille tentative, des mesures avaient été prises pour qu'il pût faire connaître la réponse au billet, sans être obligé de rentrer à l'hôtel où il lui était enjoint de ne pas reparaître avant le lendemain.

Il était évident pour M. de Beaumarchais que la personne qui lui demandait ce rendez-vous attachait de l'importance à son acceptation, ainsi qu'à la certitude de demeurer inconnue. Il résolut de pénétrer ce mystère.

« J'irai, dit-il au laquais !

— La personne qui m'envoie, dit le grison, m'a chargé, dans le cas où monsieur promettrait de venir, de lui dire ces deux mots : *Rosine* et *confiance,* en le priant de prononcer le premier lorsqu'il serait accosté ce soir à l'Opéra, on lui rendra le second ; c'est pour éviter toute erreur. »

Pendant toute la journée Beaumarchais se creusa la cervelle pour tâcher de retrouver un souvenir qui jetât quelque lueur sur l'aventure dont il allait courir la chance ; il avait épuisé

toutes les conjectures, sans pouvoir s'arrêter à une seule, lorsque l'heure du rendez-vous arriva.

Il y avait une grande heure qu'il arpentait le foyer, ne répondant que d'un air distrait aux masques qui s'approchaient de lui pour l'intriguer, et dans lesquels il voyait tout de suite qu'il ne rencontrait pas la personne à laquelle il avait à faire, lorsqu'un homme de haute taille, vêtu d'un ample domino, le tira légèrement par la manche, et lui fit signe de le suivre. Beaumarchais ne douta pas que ce ne fût l'homme au billet; il sentit son cœur battre malgré lui; il n'hésita cependant pas à suivre le domino. Quand ils furent dans le corridor, le masque s'arrêta.

« N'avez-vous rien à me dire? dit-il à Beaumarchais.

— Rosine, dit le poëte d'une voix légèrement émue.

— Et confiance, répondit avec une intention marquée l'homme au domino. Vous êtes exact, veuillez donc me suivre. »

Beaumarchais obéit. Une voiture de couleur sombre, avec des laquais en livrée grise, atten-

dait à la porte ; le domino, par un geste plein de distinction qui n'échappa pas à Beaumarchais, invita celui-ci à monter dans la voiture , et s'y plaça en silence à ses côtés. Les stores étaient soigneusement fermés, précaution vulgaire à laquelle s'attendait notre héros. Le carrosse roula près d'une demi-heure au grand trot de deux excellents chevaux. Quand il s'arrêta et que les deux voyageurs en descendirent, Beaumarchais, à qui rien n'échappait, fut convaincu, au silence qui régnait dans les alentours, qu'il était dans une petite maison. Il connaissait la plupart de celles des seigneurs de la cour. Il espéra faire quelque remarque qui le conduirait à la découverte de ce qu'il désirait si vivement de connaître.

Son conducteur le guida, toujours avec une exquise politesse, dans un appartement délicieux, où tout respirait la volupté et le mystère. Quand ils furent parvenus dans un charmant boudoir, l'homme en domino lui fit signe de s'asseoir près du feu, et s'établissant lui-même de l'autre côté de la cheminée, il parla ainsi au poëte.

« La complaisance que vous avez mise, monsieur, à accepter un rendez-vous donné d'une manière assez bizarre, me fait espérer que vous voudrez bien ne pas rendre inutile la peine que vous avez bien voulu prendre de vous déranger. Je vais vous dire tout à l'heure ce dont il s'agit. Si vous ne consentez pas à vous conduire comme j'aurai l'honneur de vous l'indiquer, nous remonterons en voiture, et je vous conduirai où bon vous semblera. Veuillez donc m'écouter ; vous me ferez ensuite connaître vos intentions.

« J'ai soixante ans, monsieur ; pour des raisons qu'il vous est parfaitement inutile de connaître, j'ai été obligé de me marier il y a deux ans ; ma femme, dès le commencement de mon mariage, me donna les inquiétudes les plus vives par sa légèreté. Je suis de mon siècle, monsieur, et je comprends qu'une jeune femme ne peut aimer un vieillard qui a trois fois son âge ; je comprends aussi qu'une femme de vingt ans, née avec des passions vives, jetée aux bras d'un homme de soixante ans, qu'elle n'aime pas, qu'elle ne peut aimer, aurait besoin d'une vertu surnaturelle

pour ne pas tomber dans une faute où tombent tant d'autres qui n'ont pas la même excuse. Mais comme, malgré toute la philosophie et la logique dont l'homme puisse s'armer, il a toujours un côté faible, le mien, monsieur, est de voir le malheur de ma vie dans la publicité de ce que j'admets en principe comme inévitable. Je ne pourrais, à mon âge, dans ma position, me faire à l'idée de devenir la fable de la ville et de la cour. Je puis être insensible à la trahison, je ne le suis pas au ridicule. Je suis jaloux, non de ma femme, mais de mon honneur, puisque suivant le monde, l'honneur d'un homme est compromis parce que sa femme fait bon marché du sien. Vous, monsieur, qui connaissez si bien le cœur humain, vous devez plus que personne savoir tout ce qu'il a de bizarre et de contradictoire. D'ailleurs, il ne s'agit point de décider si j'ai tort ou raison d'être ainsi. C'était seulement un fait que je tenais à établir pour vous faire comprendre ce qui aurait pu vous paraître incompréhensible dans ma conduite.

« Mon caractère une fois admis, et si vous

vous rappelez ce que je vous ai dit du naturel de ma femme, il y avait plusieurs partis à prendre. Elle était galante, et menaçait de le devenir encore plus ; j'étais incapable de prendre mon parti sur le scandale de galanteries avouées. Les mêmes considérations qui m'avaient conduit à contracter mon mariage, m'interdisaient de la faire mettre dans un couvent. Que faire donc ? opposer la surveillance et la contrainte à des penchants prononcés ? hélas ! vous l'avez dit, monsieur : « Voulez-vous donner de l'esprit à la plus simple, enfermez-la. » Un seul parti me restait donc à prendre ; c'était, non de fermer les yeux sur ses fautes, mais de les diriger, afin que le monde, dont je me préoccupais uniquement, ne sût rien d'une conduite qui, par elle-même, m'importait fort peu. Il m'était égal d'être ce que croyait être Sganarelle, pourvu que je ne jouasse pas le rôle de George Dandin aux yeux de la cour. Ma femme, qui ne manque pas d'esprit, entra facilement dans mes vues ; je devins son confident, et les choses se passent comme je le désirais. La réputation de celle qui porte mon nom est intacte,

et je la laisse jouir avec d'autres des plaisirs que je n'ai ni le désir, ni la puissance de lui procurer. J'ai sacrifié tout au besoin de considération qui me possède ; je me suis fait le ministre de ses plaisirs, à la condition expresse qu'elle se contenterait de ce que je lui accordais, sans chercher à pousser plus loin les intrigues que ma singulière complaisance lui ménage. Elle me tient parole, et trouve en moi, pour prix de sa docilité, un esclave soumis à ses moindres caprices.

« Vous avez déjà compris, monsieur, comment il se fait que vous vous trouvez ici, et pourquoi j'ai pris la liberté de vous déranger. »

Ici M. de Beaumarchais sourit.

« Je vous demande pardon, reprit le mari ; j'ai raison au moins quant à présent, d'employer cette expression. Je ne vous ai dit encore que ce que j'exigeois de ma femme pour prix de ma complaisance. Quand je vous aurai dit quelles sont les conditions qui vous sont imposées, peut-être refuserez vous de vous y conformer. J'aurai donc des excuses à vous faire pour vous avoir dérangé inutilement.

« Comme je connais la faiblesse humaine, je craindrais que, malgré les meilleures intentions, ceux qui se trouvent appelés à charmer les loisirs de ma femme ne fussent pas aussi discrets qu'elle-même, et qu'une indiscrétion ne me fît perdre le fruit de mon sacrifice ; car, si celui de la possession de ma femme est léger pour moi, croyez, monsieur, que je sens tout le poids de celui que j'impose à mon amour-propre en remplissant le rôle que j'ai adopté. Il est donc pour moi de nécessité absolue que les passagers amants de ma femme ne sachent pas plus en sortant d'ici à qui ils ont à faire, qu'ils ne savent en y entrant ce que l'on va leur demander. Je sais tellement que je parle à un homme qui a autant d'honneur que d'esprit, que je vais vous confier un détail qui vous est particulier, et qui vous fera sentir qu'à vous, plus qu'à tout autre, je tiens à laisser ignorer quelle est la femme dont les faveurs l'attendent. Ma femme, si je ne la surveillais pas, ne serait pas toujours fidèle observatrice de notre traité. Ce matin donc, je suis entré dans sa chambre sans qu'elle m'entendît, et je l'ai trou-

vée écrivant un billet qu'elle a voulu me cacher. J'ai insisté pour savoir à qui il était destiné, alors elle me l'a montré en me disant avec humeur :

« — Eh bien oui, c'est un rendez-vous que je donne à un homme dont je suis folle, et que je prétends voir librement ; et cet homme c'est M. de Beaumarchais. »

« Mes remontrances et mes prières l'ont déterminée à renoncer à son projet ; vous voudrez bien me pardonner, monsieur, si j'ai dérobé cette bonne fortune à votre amour-propre de séducteur, puisqu'il ne tiendra qu'à vous de profiter de la bonne volonté d'une femme que vous pouvez croire charmante ; je vous donne ma parole de gentilhomme que ma femme est parfaitement belle. »

Beaumarchais était abasourdi de ce flux de paroles, et surtout des singuliers sentiments qu'elles exprimaient. En observateur, il admirait, au fond, la bizarre logique de ce mari, à qui il était égal d'être, non pas trompé, puisqu'il savait à quoi s'en tenir, mais complétement *minautorisé,* pourvu que le ridicule qui s'attache

d'ordinaire à un état si commun de tout temps, ne trouvât pas à mordre sur la considération dont il était amoureux. Il ne lui manquait que quelques coups de bâton pour être comme le mari dont parle Lafontaine, *cela*, battu et content. Un instant l'auteur du *Barbier de Séville* crut qu'il était la dupe d'une mystification; mais après tout, quel en eût été le but, puisqu'on ne lui promettait que ce qu'on lui donnait? La franchise du vieux gentilhomme, qui lui avait avoué que sa femme était amoureuse de lui, et qu'elle était parfaitement belle, donnait du prix à ce qu'on lui offrait. Après un moment de réflexion, il s'adressa à son interlocuteur, et lui dit du ton le plus dégagé du monde :

« Ma foi, monsieur, le vin est tiré, il faut le boire. Je suis à votre disposition.

— C'est-à-dire, dit le vieillard avec un sourire que sous la barbe de son masque le poëte vit se tordre avec amertume, à la disposition de ma femme. C'est fort bien, veuillez donc écouter mes conditions; si vous les acceptez, je ferai dételer. »

Beaumarchais s'inclina en signe d'assentiment, et indiqua par son attitude qu'il brûlait de voir la suite de l'aventure.

« Premièrement, dit l'homme au domino, et ceci est une clause toute particulière pour vous, M. de Beaumarchais, vous allez nous faire l'honneur de souper avec ma femme et moi; pendant le souper, elle aura comme moi le visage couvert d'un masque, et vous me donnerez votre parole d'honneur de ne pas essayer d'en pénétrer la profondeur.

— Je vous en donne ma parole d'honneur, dit Beaumarchais.

— Après le souper, poursuivit le domino, nous passerons dans ce boudoir, où régnera la plus complète obscurité. Il est inutile que vous sachiez si je serai à portée de surprendre un mot prononcé le plus bas possible; qu'il vous suffise d'apprendre que la moindre infraction aux conditions acceptées par vous aurait pour résultat que vous ne sortiriez point vivant de cette maison. Je vous jure que ce n'est point ici une vaine menace. Vous serez donc ici sans lumières, avec

la femme qui a désiré vous voir ; vous serez maître de sa personne, et vous me donnerez votre parole d'honneur de ne pas lui adresser une question tendant à vous apprendre qui elle peut être.

— Je vous donne ma parole de me conformer à ces conditions, dit Beaumarchais.

— Enfin, dit le vieillard, pour tout dire en un mot, vous me donnez votre parole d'honneur que directement ou indirectement vous ne chercherez pas à savoir quel est l'homme qui vous parle en ce moment, ni la femme que vous allez posséder pendant quelques heures ; que, sorti d'ici, et reconduit à votre hôtel, vous ne parlerez à personne au monde de ce qui est arrivé cette nuit, et que si un hasard, que l'on ne peut prévoir, mais qui est possible, comme toutes les choses dont l'avenir a le secret, venait à vous révéler celui-ci, et à le faire connaître à d'autres personnes, vous soutiendriez que le fait est faux, et vous vous feriez le défenseur de l'honneur de la femme attaquée par tous les moyens qui sont à la disposition d'un gentilhomme.

— J'en fais serment sur l'honneur. »

Le vieillard se dirigea vers la porte opposée à celle par où il était entré avec Beaumarchais, et, lui faisant signe de le suivre, il le fit entrer dans un salon aussi richement meublé que le boudoir, et dit avec l'aisance d'un homme de cour à une femme vêtue d'un galant domino rose, et assise sur un sofa de velours blanc :

« Ma chère, voilà M. de Beaumarchais qui nous va faire l'honneur de souper avec nous. »

La maîtresse du lieu tendit à Beaumarchais une main charmante sur laquelle il déposa un baiser. La jolie main pressa celle du poëte d'une manière qui lui confirmait ce que lui avait dit son introducteur. On l'invita à prendre place sur le sofa, et pendant un quart d'heure qui s'écoula avant que le souper fût servi, les trois acteurs de cette scène singulière s'entretinrent de banalités comme on aurait pu le faire dans toute autre position.

Le souper fut servi dans une salle à manger dont le luxe répondait au reste de l'appartement ; des peintures de Vien et de Doyen, représentant les amours des dieux, à peu près de la même

manière que les gravures de Jules Ronsain où la duchesse d'A*** t étudiait la mythologie, attestaient que l'on était en pleine petite maison. Le souper fut exquis ; on causa avec abandon : Beaumarchais, qui ne doutait pas que ses hôtes n'appartînssent à la première noblesse, et qui connaissait toute la cour, cherchait à surprendre dans le son de la voix du mari et de la femme des analogies avec des sons de voix à lui connues; mais il lui arrivait ce qui arrive presque toujours en pareille occasion, c'est que lorsque le son d'une voix n'est pas excessivement familier à l'oreille qui cherche à reconnaître à qui cette voix peut appartenir, il se fait une confusion de toutes les voix de connaissance qui déroute, et jette, de conjecture en conjecture, à cent lieues de la réalité.

On ne prolongea pas le souper plus longtemps qu'il ne convenait pour les projets des convives. Conformément aux indications du vieillard, on repassa de la salle à manger dans le salon où Beaumarchais avait trouvé sa belle partenaire. Le vieux gentilhomme pria le poëte de vouloir bien

attendre un instant, et il disparut dans le boudoir avec sa femme. Quelques minutes parurent un siècle à Beaumarchais dont la tête s'était montée pendant le souper. Le domino rose de la maîtresse de la maison n'était pas si hermétiquement fermé qu'il n'eût pu découvrir de temps en temps, par le dérangement du vêtement, les formes les plus séduisantes. De dessous le capuchon s'échappait une forêt de cheveux qui n'ayant pas été poudrés, à dessein sans doute, tranchaient sur le satin rose comme des lames de velours noir. Enfin, le poëte était dans tout le paroxysme du désir quand la porte du boudoir s'ouvrit, et qu'une voix qu'il reconnut pour celle de son hôtesse lui cria doucement :

« Entrez !

Il se précipita ! la porte se referma sur lui, et il se trouva dans une obscurité complète. Les voluptés dont on enivrait tous ses sens ne lui permirent pas de penser que l'usage de celui de la vue lui était refusé. Il passa deux ou trois heures dans un délire dont il n'avait pas d'idée. Fidèle à sa promesse, il ne songeait point à chercher à

connaître à qui il devait tant de bonheur. Mais dans un moment de repos, pendant qu'il appuyait sa tête sur le front brûlant de sa maîtresse inconnue, il tressaillit tout à coup. Elle venait de lui dire avec un accent tout particulier : Je t'aime ! et en prononçant ces mots, elle avait échangé dans l'ombre une bague qu'elle avait à la main droite, contre un chaton que Beaumarchais portait à son petit doigt. Il comprit que l'on voulait le revoir, et qu'on lui livrait malgré lui le secret qu'il avait juré de respecter. Dans l'ivresse où il était plongé il laissa faire la jolie femme, et ne songea qu'à profiter des instants qu'elle lui donnait.

Trois coups frappés à la porte vinrent sans doute donner le signal de la séparation, car à peine les eut-on entendus, que Beaumarchais sentit la jeune femme échapper à ses embrassements, et peu après la porte qui donnait dans le salon se rouvrit.

Il était grand jour. Beaumarchais en entrant dans le salon trouva son homme au domino noir qui, autant qu'il put en juger sous son ample

vêtement, avait un air sombre qu'il ne lui avait pas vu la veille. Beaumarchais crut voir un des terribles ju esde l'inquisition. L'homme masqué se leva.

« M. de Beaumarchais, lui dit-il, vous n'avez pas manqué à votre parole ; mais vous avez laissé faire un acte de trahison dont vous êtes le complice. Comme la chose n'ira pas plus loin, grâce à l'échange que nous allons faire de votre bague contre celle que l'on a mise à votre petit doigt, je m'abstiendrai de vous brûler la cervelle. Vous voyez que je ne suis pas si diable que je suis noir. »

Beaumarchais, assez désappointé de ne pas pouvoir garder la bague si adroitement échangée, ne put, en la rendant à ce terrible gardien de sa réputation, s'empêcher de laisser éclater sur son visage l'étonnement où il était de voir le vieillard instruit du double échange.

« Ah! dit celui-ci, vous ne vous figurez pas tout ce que la jalousie du genre de celle qui me dévore, fait découvrir de détails qui échapperaient aux yeux d'un jaloux ordinaire. Les soupçons

ingénieux de votre Bartholo ne sont que de pâles épisodes de ce qui se passe en moi constamment.

« Ma femme ne s'était jamais doutée que pas une fois, depuis que nous menons cette horrible vie, pas une fois elle n'était sortie de ce boudoir sans que le premier rayon de lumière qui l'éclairait ne tombât sur ses mains, car j'avais toujours soupçonné que les bagues pouvaient servir à me trahir. Tout à l'heure, quand elle vous a quittée, j'avais vu à la fois qu'elle n'avait plus son alliance; oui, monsieur, c'était son alliance qu'elle vous avait donnée! et qu'elle portait une bague que j'avais remarquée à votre main pendant le souper. Elle est un peu comme les enfants; elle cherche parfois à me tromper; mais quand elle me trouve sur son chemin, elle abandonne facilement ses projets de ruse. Je lui ai repris votre bague sans qu'elle manifestât son désappointement autrement que par une petite moue. Maintenant la voilà, rendez-moi la sienne, et consolez-vous aussi facilement qu'elle, de ce que ma vigilance vous a sauvé peut-être bien des ennuis. »

Beaumarchais s'exécuta de bonne grâce, et le nouvel échange eut lieu.

« La voiture nous attend, dit le domino noir : je suis à vos ordres. »

Ils remontètent dans la voiture qui les avait amenés. Les stores, comme dans la nuit, étaient soigneusement fermés. Enfin, au bout d'une demiheure de marche, la voiture s'arrêta.

« Vous êtes à votre porte, dit le domino noir. Rappelez-vous que j'ai votre parole d'honneur. »

Beaumarchais descendit : il était en effet sur le boulevard. Un affreux nègre en livrée grise, comme le cocher, avait ouvert la portière, et à peine Beaumarchais eût-il mis pied à terre, que la portière s'était refermée rapidement ; la nègre avait gagné le marchepied où il se tenait, et les cheveux, lancés au grand galop, avaient emporté la voiture dans la direction de la Bastille.

Beaumarchais, lié par une parole d'honneur sérieusement donnée, ce chercha pas à dénouvrir quels étaient les hôtes mystérieux à qui il avait dû une hospitalité si étrange dans cette nuit de délire et de bonheur.

Mais la jeune débauchée n'avait dit que la vérité à son mari, en lui disant le matin qu'elle était folle de Beaumarchais. Peu de temps après ce que je viens de raconter, un jour que celui-ci était chez mesdames de France, dans la faveur desquelles il était fort avant, on s'imagina innocemment de jouer à ce que l'on appelle de petits jeux; on joua entre autres à *la sellette*. Beaumarchais était le patient, lorsque la personne chargée de lui répéter ce que chacun des assistants avait dit sur son compte, lui lança tout à coup, au milieu de cinquante fadaises, ces terribles mots : Vous êtes sur la sellette parce que vous avez pour devise : *Rosine et confiance!* Il fit un bond sur le tabouret où il était planté au milieu de la chambre, et dit à la collectrice des lazzi de l'assemblée : « Plaît-il? comment avez-vous dit? » On lui répéta le mot, qui n'avait rien d'extraordinaire en lui-même : il jeta un regard rapide sur l'assistance, et découvrant dans un coin une charmante et jeune femme qui rougissait et pâlissait tour à tour, il trouva tout à coup un tel rapport dans ce qu'il voyait et ce

qu'il avait pu voir pendant le souper, qu'il fut convaincu que cette femme était celle à qui il avait tenu tête dans la nuit de carnaval. La rapide pensée de Beaumarchais analysa en un instant toutes les chances de probabilité, et elles furent toutes pour l'affirmative. La présidente de M*** avait une vingtaine d'années; elle était mariée depuis *deux ans* au président de M*** qui avait bien soixante ans, et dont l'encolure cadrait bien avec celle du domino noir; on la disait sage, ce qui ne se rapportait pas moins avec ce que savait Beaumarchais; enfin, le trouble dont elle avait été saisie en le voyant lui-même si fort agité à l'audition des terribles mots de passe de la nuit en question, tout le convainquit que la présidente de M*** était celle avec qui il avait passé cette nuit charmante. Pour s'en assurer, il dit froidement : Ma foi, je ne devine rien; toutes vos sentences ne sont pas très-fines; voyons, je vais dire au hasard : la personne qui a dit que j'étais là parce que j'avais pour devise *Rosine et confiance,* c'est... voyons !... qui est-ce? c'est Mme de M***.

« Juste, dit la collectrice, c'est à Mme de M***. »

La pauvre présidente avait atteint son but : elle avait eu le temps de se remettre pendant que Beaumarchais avait l'air de chercher ; on comprend facilement, du reste, que ce n'est pas l'aplomb qui manque à une femme formée à l'école de M. de M***. Elle seule et Beaumarchais comprirent le sens caché sous des paroles en apparence indifférentes.

On s'imagine bien qu'ils n'en restèrent pas là; toutes les précautions du vieux président furent inutiles. Beaumarchais devint l'amant de la présidente, sans avoir besoin d'avoir recours aux mystères de la petite maison. Le poëte et la présidente y mirent, du reste, une grande circonspection. Cependant au bout de six mois M. de M*** apprit que l'on avait vu sa femme avec M. de Beaumarchais dans une voiture de place. Il écrivit à Beaumarchais :

« Monsieur,

« Vous m'aviez donné votre parole de ne pas « chercher à savoir à qui vous aviez dû l'hospita-

« lité dans la nuit du 10 au 11 février dernier ;
« vous y avez manqué. Attendez-vous donc à tout
« ce que peut inspirer un désespoir trop légi-
« time. »

Quoique cette lettre ne fût pas signée, M. de Beaumarchais sut parfaitement de qui elle lui venait : aussi y répondit-il directement la lettre suivante :

« Monsieur le président,

« Je n'ai pas plus manqué à ma parole que je
« n'y avais manqué pour l'échange des deux ba-
« gues : la fatalité avait décidé qu'il en serait
« ainsi. Vous et moi avons en vain essayé de
« lutter contre elle ; elle a été plus forte que nous.
« C'était dans l'ordre.

« Quant au chagrin que vous éprouvez, per-
« mettez-moi de vous donner une consolation.
« Vous croyez qu'il y a huit jours que je suis
« l'amant de la personne dont il s'agit ; rassurez-
« vous, monsieur le président, voilà tantôt six
« mois que cela dure. Ce n'est point un paradoxe

« que j'avance. Si, depuis six mois, la chose va « son train sans que personne s'en doute, il n'y « a pas de raison pour qu'elle n'aille pas six ans « encore ainsi. Puisque le bruit seul vous ef- « frayait, rassurez-vous, je vous le répète. Nous « vous faisons plus de mal que de peur. »

Je ne sais si le président de M*** se le tint pour dit ; ce qu'il y a de certain, c'est que Beaumarchais continua à être l'amant de sa femme, avec ménagement toutefois ; puis, elle fut la maîtresse de M. de Sainte-Croix avec un peu moins de précautions ; puis, il y eut un peu plus de scandale quand elle devint celle de M. de Chabot ; enfin le *qu'en dira-t-on?* était devenu le moindre de ses soucis, lorsqu'elle courait de Paris à Versailles et de Versailles à Paris après le chevalier de B***, qui lui donnait pour rivales des princesses du sang et des filles d'Opéra.

III

Mystification générale. — L'ubiquité. — Deux pour une. — Les deux amis. — Explication toute naturelle. — Désenchantement. — Un dédommagement. — La revanche. — Le souper assorti. — La rose et le coup d'épée. — Bruits ridicules. — Les rassemblements. — L'uniforme et la redingote. — Le plaidoyer en faveur de l'empereur. — Le dernier bouton lâché. — L'admiration.

Quelques années avant la révolution de 89, on parla beaucoup d'une mystification assez prolongée qui eut lieu aux dépents de tous les hommes de plaisir de l'époque.

Une fille d'une beauté médiocre, mais pleine d'esprit et de vivacité, se trouva tout à coup très à la mode pour avoir été entretenue pendant

deux ou trois mois par le prince de Soubise, qui faisait parfois de ces petites infidélités à Mlle Guimard. Cette fille se nommait Henriette Mercier. Tout à coup les bruits les plus étranges se répandirent sur le compte d'Henriette Mercier ; on prétendit qu'elle était sorcière ; la rumeur publique, qui grossit toutes choses, colporta des anecdotes plus ou moins invraisemblables et plus ou moins bien accueillies ; mais ce qui, généralement, ne trouvait pas d'opposants, et ce qui semblait être le fond de l'opinion universelle à ce sujet, c'était que Mlle Henriette Mercier avait le don d'ubiquité.

Chaque jour venait augmenter, non les présomptions, mais les preuves de ce fait singulier. Ainsi il n'était pas rare que, dans une réunion d'hommes, se renouvelât ce qui, dans les premiers temps, était arrivé au chevalier de Coigny. Le chevalier de Coigny s'étant fait attendre pour souper, on lui demanda d'où il venait. Lui, qui n'avait pas de raisons pour faire mystère de ses actions, dit à ses amis qu'il venait de chez Henriette Mercier.

« Et que diable faisais-tu chez elle, lui dit le comte Étienne de Durfort ?

— Ce que tu y fais probablement quand tu y vas, reprit gaiement M. de Coigny.

— Pardieu ! je suis ton serviteur, dit le comte en riant; je n'y vais, ou du moins je n'y reste que lorsqu'elle est au logis.

— Eh bien ! dit le chevalier un peu piqué, me prends-tu pour un imbécile ? quand je dis que je viens de chez elle et que j'y ai passé la soirée, il est probable que c'est avec elle.

— A la bonne heure, dit M. de Durfort piqué à son tour ; ce que j'en disais, c'est parce que je viens, moi, de l'Opéra, où j'ai passé plus d'une heure dans sa loge, avec elle. »

La question changeait de terrain ; l'aigreur s'en mêlait, et la persistance de ces deux messieurs n'allait à rien moins qu'à faire constater que l'un des deux affirmait une chose qui n'était pas.

Le chevalier de Coigny répondit assez sèchement qu'il en était pour ce qu'il avait dit, n'ayant pas l'habitude d'avancer un fait qui ne fût pas véritable ; qu'il croyait que sa parole valait bien

celle d'un autre, et que si quelqu'un trouvait mauvais ce qu'il avait dit ou fait, il n'était pas homme à reculer.

M. de Durfort, qui était d'une bravoure éprouvée, aussi bien que le chevalier, allait lui répondre sans doute qu'il acceptait le défi, lorsqu'un nouvel arrivant, M. de Sillery, fit par son entrée bruyante une diversion qui changea complétement la face de la question.

M. de Sillery était à moitié gris; il entra donc en faisant grand bruit.

« Que le diable vous emporte, dit-il, il n'y a pas de femmes ici? J'avais eu une bonne idée: je viens de passer chez Henriette Mercier; la sotte n'a pas voulu venir.

— C'est dommage, dit un des assistants, elle aurait décidé la querelle; il était question d'elle ici.

— Bah! dit M. de Sillery, c'est une mijaurée; elle n'a pas voulu venir souper avec nous parce qu'elle prétend qu'elle est fatiguée de quatre mortelles heures que Coigny vient de passer avec elle.

Il se fit un léger brouhaha dans l'assemblée. M. de Durfort s'avança vers le chevalier, dans des dispositions tout à fait opposées à celles où il était quelques minutes auparavant, et lui dit :

« Ah çà ! chevalier, est-ce que nous sommes tous fous aujourd'hui, car voilà Narbonne, Brissac, et deux ou trois autres qui l'ont vue comme moi à l'Opéra. »

M. de Coigny était devenu soucieux; il secoua la tête, et s'adressant à ses amis :

« Messieurs, dit-il, je crois que Durfort a raison, et que nous sommes tous fous quand il s'agit de cette diable de femme. Quant à moi, j'ai peur de l'être un peu. J'avais quelque honte à dire ce qui m'est arrivé il y a huit jours. Mais je crois, Dieu me damne! qu'il y a ici du sortilége. La semaine dernière, je venais de passer quelques heures avec Henriette Mercier, comme aujourd'hui : je rentrais tranquillement chez moi, c'était dans la journée, lorsqu'en traversant les Tuileries, je vois une femme qui me fait un gracieux sourire : c'était Henriette Mercier en personne.

— C'est le diable, dit M. de Narbonne ; il y aurait conscience à laisser deux gentilshommes se couper la gorge pour une pareille créature. »

Le comte de Durfort et le chevalier de Coigny se donnèrent la main, et il ne fut plus question de rien. Mais ce qui s'était dit d'Henriette Mercier frappa vivement tous les assistants.

Plus tard, de semblables débats se renouvelèrent. Toutes les fois qu'on en appelait à Henriette Mercier elle-même, elle affirmait qu'elle était réellement à la fois dans les deux lieux où l'on prétendait l'avoir vue simultanément ; elle prétendait même qu'on aurait pu la voir en plusieurs autres encore. Du reste, à cette faculté d'ubiquité se bornait sa puissance surnaturelle. On ne parlait sérieusement d'aucun sortilége opéré par elle.

Le lieutenant de police (je crois que c'était alors M. de Crosne) la manda chez lui pour avoir l'explication de ce mystère, car le fait était constaté. Il paraît qu'elle lui donna une explication satisfaisante ou qu'elle employa à l'égard de ce magistrat quelques-uns de ses philtres

de magicienne ou de jolie femme, car il la renvoya avec les honneurs de la guerre, et lorsqu'on lui demanda si Henriette Mercier était une sorcière, il se mit à rire et dit aux curieux qui l'interrogeaient :

« Henriette Mercier est une jolie fille qui a plus d'esprit que vous tous, qui se moque de vous tous et qui fait bien; c'est son métier, et comme elle agit loyalement avec vous, vous n'avez rien à dire, ni moi non plus. »

Malgré l'assertion de M. de Crosne, Henriette Mercier continua à passer pour une sorcière du genre bénin qui se bornait à reproduire sa gràcieuse personne à plusieurs exemplaires, pour la grande satisfaction des hommes qui la trouvaient à leur goût. Pendant plus de six mois que dura sa vogue, cette espèce de qualité surnaturelle ne contribua pas peu à lui amener des adorateurs. Le plus grand inconvénient qui résultait de tout cela était qu'au lieu d'un heureux, elle en faisait deux à la fois, et comme il n'y avait pas de différence entre l'ombre et la réalité, personne ne songeait à réclamer.

Il arriva cependant que deux amis qui, tous deux, le même jour, à pareille heure, avaient été favorisés d'un tête-à-tête avec Henriette Mercier, l'un au Moulin de Javelle, l'autre à l'extrémité opposée de Paris, pressentirent la vérité et résolurent de s'en assurer. A quelques jours de là ils sollicitent l'un et l'autre et obtiennent un nouveau rendez-vous qu'on leur indique, comme le premier, pour le même jour et la même heure, car Henriette semblait se plaire à constater sa puissance d'ubiquité. Tous deux se rendent au lieu indiqué ; le rendez-vous se passe convenablement, et quand il est question de rentrer, chacun des deux amis monte de son côté dans le carrosse qui l'a amené avec Henriette Mercier. Le cocher a le mot : au lieu de conduire Mlle Henriette à sa demeure, il va droit à celle des deux amis. Chacun d'eux prétexte à la belle qu'il a chez lui quelques pierres fines sur lesquelles il voudrait la consulter. La double Henriette tombe dans le piége, tout grossier qu'il est, et lorsque celui des deux amis qui arriva le dernier au logis entra dans la pièce où était son

compagnon, rien ne peut égaler la surprise qu'ils éprouvèrent tous deux en voyant deux Henriette Mercier, semblables de taille, de figure, de cheveux, de son de voix, de démarche et de costume.

Ce ne furent pas eux qui furent le plus surpris. Henriette pâlit, se trouble, et se jetant aux pieds de son partenaire : « Vous avez découvert mon secret, monsieur, lui dit-elle en pleurant, ne le révélez pas. Le monde est si singulier, ajouta-t-elle tristement, que Henriette Mercier qui est fêtée parce que l'on croit qu'il s'attache à elle quelque chose d'extraordinaire, serait peut-être délaissée avant huit jours si l'on savait que son secret consiste tout bonnement à avoir une sœur jumelle qui lui ressemble à s'y méprendre. »

C'était là en effet le secret de l'ubiquité d'Henriette Mercier; cette fille, quand elle avait vu la mode s'attacher à elle, avait imaginé de faire venir de Lyon, son pays, une sœur jumelle qu'elle avait et de la faire passer pour elle quand son temps serait pris. La ressemblance était si extraordinaire que personne, dans les premiers jours,

n'eut l'idée de la supercherie. Le succès enhardit Henriette qui, voyant la tournure que prenait la chose, sut habilement la mettre à profit. Lorsque M. de Crosne l'avait mandée, elle lui avait ingénument avoué la vérité ; M. de Crosne, convaincu par ses raisonnements ou par des arguments plus à la portée de la jolie fille, lui avait promis de ne pas l'inquiéter, et Henriette avait continué à se livrer en partie double à ses nombreux adorateurs. En peu de temps, elle avait fait de brillantes affaires.

Bien lui en prit : car les deux amis, quoiqu'ils lui eussent promis le secret, confièrent leur découverte à deux ou trois de leurs amis, aussi sous le sceau du secret ; en moins de quinze jours tout Paris savait à quoi s'en tenir. La canaille s'en mêla, comme si cela lui eût fait du tort ; quand une des Mlles Mercier se montrait seule au public, elle était sûre d'entendre des polissons crier autour d'elle : « Tiens ! pendant qu'elle se promène, on sait bien ce que l'autre fait à la maison. » Les gens du monde eux-mêmes, que l'originalité des bruits qui avaient cours sur

Henriette et son ombre aurait dû désarmer, trouvèrent d'une grande platitude l'histoire toute simple de Henriette et sa sœur. Il y en eut qui eurent honte d'avoir été plus heureux peut-être avec la sœur qu'avec Henriette elle-même. Bref, la mode qui règle les triomphes des femmes de cette espèce, comme elle règle le règne d'une robe ou d'un chapeau, la mode les abandonna. Ce résultat, du reste, ne pouvait tarder à arriver, car Henriette devint grosse sans être imitée par sa sœur Pauline, qui vraisemblablement faisait pourtant tout ce qu'il fallait pour le devenir. Cet incident aurait éventé la mèche, si toutefois il n'eût donné à la chose du piquant et de l'imprévu ; à Paris, en fait d'engouement et de niaiserie de la part du public, il ne faut jurer de rien.

Le comte Étienne de Durfort, dont il a été question au commencement de ce chapitre, se trouvait, par circonstance, l'amant de la vicomtesse de P......c. La vicomtesse ne se piquait pas d'une très-scrupuleuse fidélité, non plus que M. de Durfort. Un jour qu'il vint à un rendez-

vous convenu, il trouva visage de bois Le visage de bois contre lequel le comte se cassa le nez avait pourtant son mérite, et, en fin amateur, il sut l'apprécier. Pour parler sans métaphore, il trouva au lieu de Mme de P......c, sa femme de chambre, Mlle Victorine, petite brune agaçante, au nez retroussé, avec laquelle il lui parut fort gai de se dédommager de l'absence tant soit peu injurieuse de la grande dame. Il se dédommagea de si bon cœur qu'il n'entendit pas rentrer la vicomtesse, qui surprit sa soubrette et son amant dans un désordre qui n'avait pas besoin d'explication. Le pauvre M. de Durfort s'attendait à une scène des plus vives, et il baissait la tête comme un coupable pris en flagrant délit, et qui n'espère qu'en la miséricorde de son juge ; mais le juge se montra bon prince ; au lieu d'éclater en reproches, Mme de P......c se mit à rire comme une folle, congédia Mlle Victorine, et montra au comte une mansuétude qui, n'étant guère dans ses allures, aurait dû faire soupçonner au délinquant que la vengeance n'était que différée. Il se félicita d'en être quitte à si bon

marché, et d'autant plus que Mlle Victorine valait bien une semonce.

A quelques jours de là, M. de Durfort ayant quelque chose à faire dire à Mme de P......c, lui envoya son laquais de confiance. Elle le fit entrer dans son boudoir. Après avoir lu la lettre et y avoir répondu, elle lui dit tout à coup :

« Breton, ne sais-tu pas que j'ai une très-jolie femme de chambre ?

— Oh ! dit Breton qui avait ses raisons pour cela, je connais parfaitement Mlle Victorine.

— Couches-tu avec elle ?

— Madame la vicomtesse..., fit Breton assez embarrassé.

— C'est ton droit, reprit la vicomtesse, si tu ne le faisais pas, tu serais un sot. Dis-moi ce qui en est.

— Dame, madame la vicomtesse, dit le grison, comme madame l'a dit, je pense bien que cela me revient de droit, et quand on a un droit on en use.

— Alors, dit Mme de P......c, pourquoi as-tu laissé ton maître coucher avec elle, il y a quelques jours ?

— Monsieur le comte ne m'a pas demandé la permission, dit le laquais, il savait bien qu'il pouvait s'en passer.

— A la bonne heure, reprit la vicomtesse; puisqu'il en est ainsi, nous n'avons pas besoin de la sienne pour nous passer la même fantaisie.»

Elle accompagna ces paroles assez claires d'une glose plus significative encore; le pauvre Breton, peu accoutumé à de pareilles aubaines, ne savait plus où il en était. La vicomtesse le mit bien vite à l'aise, et le grison se donna à cœur joie du fruit réservé pour les plaisirs du maître.

Quand la vengeance fut au grand complet, car la vicomtesse ne se vengeait pas à demi, elle congédia Breton avec des marques de sa munificence, et l'heureux grison rentra au logis, rapportant à son maître une invitation à souper pour le lendemain.

Quand il arriva, il ne trouva avec Mme de P......c qu'un seul convive; c'était le comte de C**, qui était de ses amis intimes, et qui avait la réputation d'être le plus grand médisant de la

terre. Mme de P......c était d'une gaieté charmante ; quand on passa dans la salle à manger, la vicomtesse dit à M. de Durfort :

« Vous voyez qu'il y a ici cinq couverts ; c'est une surprise que je vous ménageais ; comme vous couchez avec ma femme de chambre, j'ai pensé que vous seriez bien aise de souper avec elle. N'ayez pas de scrupules, mon cher comte, je vais vous donner l'exemple ; je me suis passé la fantaisie de votre Breton, et je suis curieuse de voir s'il sait aussi bien boire un verre de vin de Champagne que faire l'amour. »

Si la chose s'était passée entre eux, en tête-à-tête, M. de Durfort, qui était le premier coupable, n'aurait pas été autrement malheureux ; mais la présence du comte de C*** le mettait au supplice. Quatre ou cinq jours après, tout Paris connut la vengeance de Mme de P......c ; le comte de C*** y gagna un assez joli coup d'épée, que lui donna le comte Étienne ; mais celui-ci aurait peut-être bien pris le coup d'épée pour son compte, pour que l'histoire de Breton ne courût pas la ville et la cour.

Ce comte Étienne de Durfort donna au charmant et spirituel comte Louis de Narbonne l'occasion de faire un de ces actes chavaleresques qui suffirait pour faire la réputation d'un homme du monde. Le comte Louis n'avait pas besoin de cela ; la sienne était faite. Mais on ne peut pas soutenir une réputation de galanterie d'une manière plus fine et plus hardie.

Tous deux étaient amoureux de Mme de Coigny, la mère de la belle Mlle de Coigny, pour laquelle André Chénier a fait, à l'Abbaye, cette admirable pièce de vers, intitulée *la Jeune Captive*. Un jour, à l'Opéra, Mme de Coigny donne une rose à M. de Narbonne. La jalousie d'Étienne de Durfort s'en émeut ; une partie d'honneur est proposée, acceptée, et vidée à l'instant même. M. de Narbonne mit l'épée à la main sans se séparer de la rose donnée par une main qui lui était chère; il la retira de sa boutonnière, et la tint à sa bouche tout en se battant. Un mouvement un peu brusque fit tomber à terre la précieuse fleur; le comte Louis, sans cesser le combat, se pencha lestement, et, toujours fer-

raillant, ramassa la rose, cause première de la querelle. Elle lui servit sans doute de talisman, car, malgré le désavantage que devait lui donner son action chevaleresque, il eut le bonheur de porter à son adversaire un coup qui, sans être dangereux, mit cependant fin au combat.

On a beaucoup et diversement parlé de la naissance du comte Louis de Narbonne : les uns (il y a des gens qui prêtent au roi de France un inceste plus facilement qu'ils ne prêteraient cent sous a un galant homme), les uns ont prétendu qu'il était fils de Louis XV et de Mme Adélaïde de France. Cette grossière calomnie n'a jamais eu cours chez les gens comme il faut. Mais il n'en est pas ainsi de l'histoire dédoublée, c'est-à-dire que des personnes assez bien posées ont admis comme constant, les uns qu'il était fils de Louis XV, les autres qu'il était fils de Mme Adélaïde. Toutes ces versions ont été bâties sur la ressemblance de M. de Narbonne avec les Bourbons, qui était réelle, mais que je suis loin de regarder comme une preuve incontestable. Nous avons tous vu un acteur de l'Odéon,

nommé Arsène, qui après la révolution de juillet jouait dans une pièce de Fontan, intitulée *Jeanne la Folle*, le rôle d'un duc de Bretagne, dont le caractère offrait quelques points de ressemblance avec celui de Charles X ; cet homme était un détestable acteur; mais je me souviens d'avoir vu trépigner la foule à son aspect, à cause de la ressemblance physique de ce comédien avec le roi, dont la ressemblance morale se trouvait reproduite dans le rôle. Le fait est que cet acteur, avec son manteau d'hermine, était le Sosie du malheureux Charles X. Les ressemblances ne signifient rien exclusivement.

Tout le monde, du reste, a connu Mme la duchesse de Narbonne, qui était parfaitement la mère du comte Louis. La duchesse de Narbonne avait conservé, après la révolution, toutes les idées dans lesquelles elle avait été élevée. Elle ne pouvait digérer que l'on donnât à M. de *Buonaparte* le titre d'empereur. Lorsque son fils fut dans les bonnes grâces de Napoléon, il eut toutes les peines du monde à se résoudre à paraître devant elle en uniforme d'aide de camp de l'em-

pereur. Un jour pourtant il prend son parti. Il se met en grand costume, passe, par-dessus son uniforme, une ample redingote boutonnée jusqu'au menton, et arrive ainsi chez sa mère. Il amène la conversation sur l'empereur. Comme à l'ordinaire, Mme de Narbonne l'envoie promener, et finit par lui dire :

« Au bout du compte, qu'a-t-il fait de beau votre Bonaparte?

— Il a rétabli l'ordre en France, dit M. de Narbonne, enchanté d'avoir amené sa mère sur ce terrain. Il a substitué une puissance fortement et grandement organisée à l'anarchie qui nous menait à notre perte. Il a renversé ce que quelques hommes criminels ou abusés appelaient encore la république et qui n'était que le désordre, pour mettre à la place l'unité et relever le principe monarchique. »

Tout en parlant ainsi, M. de Narbonne, qui examinait sa mère, voyant qu'elle ne pouvait s'empêcher d'approuver, quoique en silence, avait défait un ou deux boutons de sa redingote.

« Ce qu'il a fait, ma mère? poursuivit le comte

Louis, il a rouvert les Églises, tiré les prêtres de l'exil, relevé les autels, rendu à la religion ses pompes et ses honneurs, et aux fidèles, trop longtemps privés des cérémonies de leur culte, des temples pour prier, des ministres de Dieu pour les bénir et leur donner les sacrements, des chaires d'où leur descend la parole divine !

« C'est très-bien, cela ! » dit la duchesse, dont la piété reconnue se sentait attendrie à ces paroles de son fils.

L'aide de camp de l'empereur venait de défaire deux autres boutons.

« Il a donné à la France des lois dont elle avait besoin, de la gloire comme elle n'en avait jamais eu; il a restauré les finances que dix années de révolution avaient détruites de fond en comble; il a fait de la France que vous aimez, ma mère, la première nation de l'Europe. N'est-ce donc rien que tout cela? est-ce l'œuvre d'un homme ordinaire!

— Non, sans doute, dit la duchesse, que ses préjugés ne pouvaient empêcher de reconnaître la vérité de ce que lui disait le comte.

Il n'y avait plus que deux boutons de la redingote à détacher.

— Il a permis aux émigrés de revoir leur patrie, continua M. de Narbonne avec feu ; il leur a tendu la main ; il les a accueillis avec bonté, a donné du pain à ceux qui n'en avaient pas ; sans lui tous seraient morts sur la terre étrangère.

— Dieu le bénira pour ce bienfait, » dit la duchesse les larmes aux yeux, car son fils lui parlait d'elle-même, de ses parents, de ses amis.

Les deux derniers boutons furent détachés.

« Enfin, s'écria le comte Louis, il a rendu à votre fils une fortune qui lui permet de vous faire jouir de l'aisance à laquelle vous étiez habituée ; il lui a donné sa confiance, il l'a attaché à sa personne, et votre fils est heureux et fier de le servir. »

La redingote tomba pendant cette péroraison. Mme de Narbonne fut bien un peu refroidie à la vue de l'uniforme impérial ; mais son fils venait de lui donner de trop bonnes raisons pour qu'elle lui tînt riguenr, et elle fit assez bonne mine à l'uniforme d'aide de camp de l'empereur.

C'est peut-être à la suite de cette conversation que l'empereur, causant un jour avec M. de Narbonne des personnes de sa famille et des autres familles de l'ancien régime, lui dit :

« Qu'est-ce que tout ce monde-là pense de moi ?

— Sire, dit M. de Narbonne, la grandeur de Votre Majesté et ses bontés pour les personnes dont elle parle, ont disposé tous les cœurs à l'admirer et à l'aimer.

— Bon ! bon ! dit l'empereur ; mais votre mère, que dit-elle ? je voudrais le savoir. Elle ne m'aime guère, je crois.

— Sire, répondit le spirituel aide de camp de l'empereur, ma mère, vis-à-vis de Votre Majesté, n'en est encore qu'à l'admiration. »

Si tout le faubourg Saint-Germain eût été composé d'hommes comme M. de Narbonne, ou si l'empereur n'eût fait tomber ses faveurs que sur des hommes comme lui, il n'aurait pas eu à se repentir des bontés pour lesquelles la duchesse de Narbonne attirait sur sa tête les bénédictions de Dieu.

IV

Le prince du sang et *l'ami du prince*. — La pupille de l'usurier. — Diplomatie amoureuse. — Cartes sur table. — La maison du faubourg. — Une fille vertueuse. — Continence d'une altesse. — Désappointement d'un avare. — L'expiation. — Heureux dénoûment.

Voici une anecdote qui fait d'autant plus d'honneur au prince qui en est le héros, qu'il est bien rare de rencontrer de semblables délicatesses dans les personnes placées en si haut rang ; bien peu de gens de moindre naissance, mis en face de la possibilité de satisfaire une fantaisie qui promettait de vives jouissances, auraient la force de sacrifier leur plaisir à l'accomplissement d'un

devoir, ou du moins de ce qu'un sentiment d'honneur profondément senti peut seul faire considérer comme tel. Je tiens l'histoire que je vais raconter du propre petit-fils de la femme qui y a joué un rôle ; il est dans une très-bonne position, et, en galant homme qu'il est, il se plaît à proclamer tout ce que sa famille doit de reconnaissance à la modération du prince dont il s'agit.

En sortant un soir de la Comédie-Française, le duc d'Orléans, père du roi des Français, remarqua sous le péristyle une charmante jeune fille, et, tout en passant son chemin, il ne put s'empêcher de témoigner hautement son admiration. Il dit même en riant à un de ses familiers :

« Voilà un vrai morceau de roi !

— Morceau de prince, monseigneur, dit celui à qui il avait adressé ces paroles ; elle a seulement l'air un peu niais.

— Ma foi, dit le duc, je donnerais mille louis comme un écu pour lui apprendre comment l'esprit vient aux filles. »

Il y a toujours près des princes des gens tout

prêts à ramasser la moindre parole de ce genre, et dont l'officieuse complaisance semble payée par le diable pour ne pas leur laisser perdre une occasion de se damner, comme si ce n'était pas déjà besogne plus de moitié faite. Un des *amis du prince* voyant l'impression que la jolie fille avait produite sur le maître, résolut de la mettre dans ses bras et de se faire un nouveau mérite aux yeux du duc de cette attention intéressée.

Il se détacha donc du groupe qui entourait Son Altesse Sérénissime, et, en limier exercé, se mit sur la piste de la jeune personne.

Il lui fut aisé de se procurer les renseignements dont il avait besoin ; il suivit le fiacre où monta la belle fille avec un homme d'une cinquantaine d'années et une femme voisine de la quarantaine, qui avaient tout l'air d'être le père et la mère de la jeune merveille. Le fiacre s'arrêta devant une maison de la rue du Temple. L'officieux en prit soigneusement le numéro, et rentra au Palais-Royal en calculant avec complaisance les avantages qu'il devait retirer de l'heureuse inspiration qu'il avait eue.

Le lendemain, de grand matin, notre homme accourut à la rue du Temple et commença à prendre ses informations. Il sut que la jolie personne était non pas la fille, mais la pupille d'un marchand de draps, nommé Regnault ; que cet homme avide et grossier, accusé à juste titre par le bruit public de se livrer à une usure révoltante, n'avait accepté la tutelle de la jeune Perrine Lesueur, restée orpheline à l'âge de quatre ans, que pour avoir l'administration d'une petite rente de deux mille livres que lui avaient laissée ses parents ; que la pauvre enfant avait toujours été traitée par ce Regnault avec une dureté et une sévérité qu'elle était bien loin de mériter, et qui ne faisaient que s'accroître de jour en jour à mesure qu'elle approchait de sa majorité, époque à laquelle Regnault aurait à lui rendre compte de sa petite fortune, probablement très-mal gérée par lui ou tout au moins appliquée à ses propres intérêts ; que, malgré cela, Perrine était un ange de vertu ; qu'on lui connaissait un attachement qu'elle ne se donnait pas la peine de dissimuler pour un jeune commis employé chez un orfévre,

leur voisin, mais tout le monde dans le quartier eût répondu corps pour corps de l'innocence de ses relations avec Louis Caron ; c'était le nom du jeune homme.

L'ami du prince eût fait faire exprès le tuteur Regnault, qu'il n'eût pas eu un homme plus propre à entrer dans ses vues. Satisfait des renseignements qu'il avait recueillis, il alla droit au but et se présenta chez le marchand de draps à qui, dit-il, il avait à parler d'une affaire de la plus haute importance.

Celui-ci le fit passer dans son cabinet, et le grand seigneur entama ainsi la conversation :

« Vous avez une pupille qui se nomme Perrine Lesueur ?

— Oui, dit Regnault, puis-je savoir où tend cette question ?

— Vous allez l'apprendre. Mais au paravant, j'ai besoin de vous en adresser encore quelques autres ; soyez assez bon pour y répondre catégoriquement : n'ayez aucune défiance de moi. Je viens ici pour vous parler de choses dont vous ne serez peut-être pas fâché. D'ailleurs, je ne vois

pas d'inconvénient à vous dire qui je suis. Je m'appelle le marquis de S***. »

Ce nom était bien connu du marchand ; il savait que le marquis était un dissipateur ; il crut, malgré le peu d'analogie qui existait entre la première question de M. S*** et une démarche de cette nature, que celui-ci venait lui emprunter de l'argent. Comme la réputation de débiteur du marquis était passablement véreuse, maître Regnault résolut de se tenir sur ses gardes et de n'agir qu'à bon escient. Il se tint sur la défensive et se borna à dire au marquis assez poliment :

« Parlez, monsieur le marquis, je vous écoute.

— Il m'est revenu, reprit le marquis, que Mlle Lesueur ne se montre pas tout à fait aussi reconnaissante des bontés que vous avez eues pour elle que vous auriez le droit de l'exiger.

— Il est vrai, dit Regnault à qui cette assertion mensongère paraissait pouvoir servir d'excuse au manque de procédés dont il était coupable envers Perrine, il est vrai que c'est une petite indisciplinée qui ne me donne pas toute

la satisfaction à laquelle j'aurais dû m'attendre.

— Elle a, m'a-t-on dit, poursuivit M. de S***, des relations criminelles avec un nommé Louis Caron, et c'est sans doute ce drôle-là qui lui prêche la désobéissance?

— Louis Caron lui fait la cour, dit l'usurier reculant devant la grossièreté de cette nouvelle calomnie, mais je ne crois pas que Perrine ait manqué à l'honneur.

— Tant mieux, dit cyniquement le marquis; en êtes-vous sûr?

— Ma foi, monsieur le marquis, dit le marchand qui ne voyait pas le bénéfice qu'il pouvait retirer des singulières questions qui lui étaient adressées, je le crois; mais s'il en était autrement, ce n'est pas moi qu'ils auraient choisi pour leur confident.

— C'est bien, continua le marquis; ce n'est pas là ce qui importe le plus. Veuillez maintenant me répondre franchement. Dans la position où vous vous trouvez vis-à-vis de Mlle Lesueur, regarderiez-vous comme un très-grand malheur qu'un homme très-haut placé, quelque chose de

plus qu'un très-grand seigneur, eût pris du goût pour cette jeune personne, et fût disposé, pour satisfaire cette passion, à de grands sacrifices? »

Regnault comprit alors de quoi il était question : l'âme cupide de l'usurier s'enflamma à la pensée de ce qu'il pouvait tirer d'une pareille affaire. Dès lors il joua serré, comme il avait coutume de le faire dès qu'il s'agissait d'argent. Au lieu de répondre directement au marquis, il le regarda avec son regard terne et pénétrant d'usurier, et l'interrogeant à son tour :

« Est-ce pour lui que parle monsieur le marquis? dit-il d'une voix traînante.

— M. Regnault, dit le marquis, je vous ai dit que la personne qui a jeté les yeux sur votre pupille était quelque chose de plus qu'un très-grand seigneur ; c'est aussi quelque chose de moins qu'un roi, comprenez-vous?

— A merveille, » dit le marchand.

Il se fit un moment de silence pendant lequel ces deux hommes, de nature diverse, mais de perversité égale, se sondèrent du regard et finirent par se deviner mutuellement.

« M. Regnault, reprit le marquis, rompant le premier le silence, j'attends votre réponse.

— Et moi, dit Regnault, j'attends que vous me disiez quelque chose à quoi je puisse répondre.

— C'est juste, dit le marquis ; cependant, ajouta-t-il en se reprenant, vous ne m'avez pas dit si vous voyiez sans répugnance la passion de Son Altesse pour votre pupille.

— Cela dépendra, dit froidement Regnault, de ce que vous allez me dire.

— A la bonne heure, dit le marquis ; à présent nous pouvons jouer cartes sur table. D'abord, il est une chose qu'il faut vider à fond ; est-ce à Perrine Lesueur, qui aura consenti à ce que l'on attend d'elle, que le prince *qui m'envoie* (personne n'avait songé à l'envoyer), devra les marques de sa reconnaissance, ou bien aura-t-il l'obligation de la possession de cette belle fille à une personne qui la mettra à sa disposition ?

— Soyez assuré, dit Regnault, que jamais Perrine ne consentira à un pereil marché.

— Eh bien donc, maître Regnault, dit le mar-

quis, mille louis pour celui qui la mettra à la discrétion de Son Altesse.

— Mille louis, fit dédaigneusement le marchand de draps, c'est tout juste ce qu'il pourra vous en coûter si vous voulez que je vous livre Madeleine, ma servante. Si vous voulez vous en arranger à ce prix-là, elle n'est pas encore trop déchirée.

— Diable ! dit M. de S***, et quelles seraient donc vos prétentions ? »

Maître Regnault prit une plume et du papier, et avec le même sang-froid qu'il eût supputé les intérêts d'un prêt usuraire, il se mit à faire des calculs avec une effrayante rapidité.

Quand il eut terminé, il releva sur son front jaune et ridé les lunettes qu'il avait mises pour procéder à son opération, et dit tranquillement au marquis :

« Perrine Lesueur possède une rente de deux mille livres, du capital duquel je lui dois compte avec les intérêts depuis seize ans ; d'ici à peu de temps je vais être appelé à lui restituer ce qui lui appartient : les intérêts, à ne les compter qu'au denier vingt-cinq, font monter à plus de quatre-vingt mille livres ce que je lui dois ; je voudrais

ne pas m'apercevoir de cette restitution ; de plus, comme une belle fille de vingt ans, sage comme l'enfant qui vient de naître, a bien son prix intrinsèque, on ajoutera, à titre d'épingles pour ma femme, les mille louis dont vous parliez ; cela fera une somme ronde de cent mille livres.

— C'est une rose bien payée, dit le marquis effrayé d'une prétention aussi exorbitante.

— Comme vous voudrez, dit Regnauld avec un sang-froid imperturbable ; il n'y a pas d'homme plus rond que moi en affaires. Quand j'ai dit un prix, c'est à prendre ou à laisser. Vous m'avez entendu ; si vous trouvez que c'est trop cher, n'en parlons plus : dans le cas contraire, avant huit jours Perrine appartiendra à M. le duc d'Orléans. »

S***, quoiqu'il n'eût pas nommé le prince, ne s'amusa pas à contester à Regnault le mérite de la perspicacité avec laquelle celui-ci avait deviné la vérité. Il voyait qu'il avait affaire à aussi fin que lui.

« Je rendrai compte du succès de ma mission, dit-il à Regnault ; je ne vous demande pas comment vous vous y prendrez pour mener la chose

à bien. Je présume que vous savez à quoi vous en tenir à cet égard.

— C'est mon affaire, dit le marchand de draps; quand nous serons d'accord, je me charge de tout. Je sais que marchandise vendue doit être marchandise livrée. »

S*** prit congé de l'abominable usurier, et se retira assez inquiet du succès de sa négociation.

Il courut au Palais-Royal, et parla au prince de la jeune fille qu'il avait trouvée si belle.

« Parbleu! dit le duc, j'y ai songé toute la nuit; je ne sais ce que je donnerais pour avoir cette charmante personne.

— Je sais bien ce que Votre Altesse Sérénissime aurait à donner pour se passer cette fantaisie, dit le marquis; seulement c'est un peu cher. »

Il lui fit alors à sa manière le récit de son expédition de la rue du Temple. Le duc trouva que les prétentions étaient inacceptables; mais ce nouvel obstacle contribua encore à échauffer son imagination, et après quelques jours d'hésitation, il dit au marquis de S*** qu'il était décidé à donner ce qu'on lui demandait.

M. de S*** s'empressa d'aller donner cette bonne nouvelle au tuteur, et celui-ci se mit en devoir de livrer la victime de son avarice.

Il loua dans le faubourg Saint-Antoine une maison isolée d'assez maigre apparence, et alla s'y instaler avec sa femme, qui était sans doute dans le secret, et sa pupille qui ne comprenait rien à cette conduite si fort en dehors des habitudes du marchand de draps. Il n'y avait pas plus de trois jours qu'il y était, lorsque M. de S*** fut prévenu par lui que le prince pouvait venir le soir même, et qu'il serait mis en possession de la belle Perrine. Regnault ajouta que la jeune fille n'ignorait pas le nom de son illustre amant, ce qui parut au prince assez naturel et de médiocre importance.

Vers les huit heures du soir, le duc d'Orléans, impatient d'être auprès de Perrine, arriva à la petite maison du faubourg. Regnault le reçut à sa descente de voiture, et le guidant lui-même à l'appartement de sa pupille, il dit au prince avant d'entrer :

« Cette maison est éloignée de toute habita-

tion ; mes domestiques sont absents pour toute la nuit. Votre Altesse Sérénissime peut donc être certaine que si la belle voulait faire la bégueule, âme qui vive n'est à portée de l'entendre. »

Le duc trouva cette observation assez extraordinaire ; il pensait avec quelque justice qu'il ne devait pas s'attendre à de grandes façons de la part d'une fille qu'il achetait cent mille francs. Mais il n'eut pas le temps de s'arrêter à faire ces réflexions, et le tuteur l'introduisit dans un appartement assez propre, où il se trouva face à face avec Perrine Lesueur.

Perrine était réellement d'une beauté merveilleuse. Elle se leva et rougit en voyant un étranger. Le prince ne songea plus qu'au bonheur qu'il allait goûter. Il s'avança vers la belle fille et prit sa main qu'il baisa tendrement. La rougeur de Perrine redoubla, et elle fut au comble de l'étonnement lorsqu'elle entendit le marchand de draps dire, en se retirant, au personnage qu'il venait d'introduire :

« Monseigneur, je vous laisse avec ma pupille ; j'espère que Votre Altesse Sérénissime sera

contente de la docilité de Perrine, qui se rendra digne des bontés que daigne avoir pour elle un si grand prince. »

Là-dessus maître Regnault salua le duc, et le laissa seul avec la pauvre Perrine, qui ne comprenait rien à un pareil langage.

Elle fit un pas vers la porte, troublée au dernier point ; le duc l'arrêta.

« Où allez-vous ? mademoiselle, lui dit-il avec bonté et respectant ce qu'il prenait pour un dernier combat de la pudeur virginale qui va succomber. Veuillez demeurer ; vous voyez devant vous un homme qui vous adore, et qui attend son bonheur de vous seule.

— Monsieur, dit-elle, que voulez-vous de moi ? Au nom du ciel, laissez-moi sortir.

— Si c'est pour cela que j'ai donné cent mille francs, pensa le prince (le marquis de S*** les avait remis le matin même au tuteur de la belle Perrine), on ne dira pas que la vue n'en coûte rien. »

Il prit la main de la jeune fille, et l'attirant doucement à lui, il lui dit d'un air affable, et de manière à la rassurer :

« Mademoiselle, savez-vous qui est devant vous?

— Je l'ignore, dit Perrine; la manière dont vient de vous parler mon tuteur me fait voir que vous êtes un grand personnage, voilà tout. Je ne sais pas plus qui vous êtes, que ce que vous paraissez attendre de moi. »

Il y a dans la voix d'une jeune fille chaste et vertueuse un accent auquel il est impossible de se méprendre. Le duc d'Orléans comprit soudain toute la vérité. Il lui fut démontré clairement que Regnault avait borné ses bons offices à lui livrer purement et simplement sa victime, et qu'il avait jugé à propos de ne pas l'instruire du marché dont elle avait été l'objet.

Il n'était que trop vrai : le tuteur s'était contenté de mettre à la disposition du duc d'Orléans la malheureuse fille dont il avait vendu la vertu, sachant bien qu'il eût été inutile de lui proposer d'acquiescer au honteux traité où l'on avait négocié de son honneur, et espérant que le prince, après un si grand sacrifice, tiendrait peu de compte d'une résistance qu'il lui serait facile de

vaincre par la force, à défaut de la persuasion.

Mais le misérable s'était trompé dans son calcul. Le duc d'Orléans, qui n'avait pas regardé à donner une grosse somme pour acheter les faveurs de Perrine Lesueur, trouva indigne de lui de les obtenir par la violence. Il attira à lui la pupille de l'usurier, et lui dit :

« Mademoiselle, jurez-moi sur l'Évangile que vous ignorez qui je suis, et que vous n'attendiez pas la visite du duc d'Orléans.

— Je le jure, dit la jeune fille en fondant en larmes! Mon Dieu ! Ayez pitié de moi !

— Oui, dit le prince, Dieu a eu pitié de vous, et quoi qu'il m'en coûte de renoncer à la possession d'une femme aussi belle que vous, il ne sera pas dit que je devrai à la violence ce que je n'aurais dû attendre que de vous-même ; j'ai honte de ce que j'ai fait. Ne craignez rien, je n'abuserai pas de l'odieux pacte qui vous met entre mes mains. »

Perrine était de plus en plus surprise. Rassurée par les discours et l'attitude du prince, elle se remit de sa première frayeur, et leva ses beaux

yeux pleins de larmes vers Philippe d'Orléans comme pour lui exprimer qu'elle avait confiance en sa loyauté.

« Mademoiselle, dit le duc d'Orléans, je vous ai dit que je ne voulais pas devoir à la ruse et à la violence un bien qui me rendrait le plus heureux des hommes; mais il me sera permis de vous parler un autre langage, celui de l'amour. Je vous aime avec passion; si vous consentiez à faire mon bonheur, le vôtre serait mon unique pensée. Vous savez à présent qui je suis : ce prince de la visite duquel je vous croyais prévenue, c'est moi-même; dites un mot, et le moindre de vos désirs sera pour moi un ordre sacré. Répondez-moi, de grâce : que dois-je espérer ?

— Monseigneur, dit Perrine Lesueur en rougissant, je sais tout ce qu'a de flatteur pour une pauvre orpheline comme moi l'attention d'un aussi grand prince que Votre Altesse Sérénissime; mais je ne saurais la mériter. Je sais que je suis trop loin de Votre Altesse pour qu'elle daigne s'abaisser jusqu'à moi autrement que pour satisfaire une fantaisie, et je prends la liberté de

lui dire que, malgré la bassesse de ma condition et le haut rang où elle est placée, je ne saurais accepter le rôle que l'on me destinait. D'ailleurs je parlerai à Votre Altesse avec franchise : quand même je pourrais me laisser éblouir par l'éclat de la fortune qui pourrait être réservée à la maîtresse d'un prince, quand je serais assez faible pour préférer l'opulence à la vertu, j'ai une sauvegarde bien plus sûre contre la séduction qui m'est offerte. J'aime, monseigneur, un homme dont je suis tendrement aimée. Je lui ai promis d'être sa femme, et si j'étais libre de donner ma main, je porterais déjà son nom. Je ne crois pas avoir besoin d'en dire davantage. Votre Altesse Sérénissime connaît à présent le fond de mon âme. »

Le prince ne put se soustraire à l'ascendant de cette vertu si simple, si calme, si noble. Il était à la fois transporté d'admiration pour cette jeune fille, et de mépris pour le marchand de draps.

« Votre tuteur est un scélérat, s'écria-t-il emporté par l'indignation. Soyez assez bonne

pour vous expliquer franchement sur son compte. »

Perrine Lesueur se fit longtemps prier avant de satisfaire à ce désir du prince. Enfin elle se décida, encouragée par ses paroles bienveillantes à le mettre au fait de sa position relativement à Regnault. Quand le duc d'Orléans fut suffisamment renseigné, il sonna, et le marchand de draps parut à l'instant même.

« Faites avancer ma voiture, dit d'un ton impérieux le prince du sang. Demain vous aurez de mes nouvelles, et rappelez-vous que vous me répondez de cette jeune fille. »

Regnault demeura atterré : il n'y avait pas moyen qu'il se méprît sur le sens des paroles du duc. Celui-ci baisa respectueusement la main de Perrine Lesueur, et comme l'usurier, avec cette bassesse servile des hommes de son espèce, offrait le bras au prince au moment où celui-ci montait en carrosse.

« Retirez-vous, lui dit Philippe avec hauteur; j'ai assez de vos honteux services. »

Malgré la menace que le duc avait faite à l'usu-

rier, le misérable remonta près de sa pupille et l'accabla de reproches, car il se doutait bien que le prince s'en allait comme il était venu, et il craignait fort de ne pas conserver les cent mille francs qu'il avait reçus pour son rôle d'entremetteur.

Il ne s'était pas trompé. Le marquis de S***, qui trouva convenable, tout dépravé qu'il était, d'entrer dans la colère de son maître, se présenta le lendemain chez le marchand de draps. Il était porteur d'instructions écrites de la main même du duc d'Orléans, et qu'il devait communiquer à maître Regnault, sans toutefois les lui laisser, ayant l'ordre de les remettre au sieur Louis Caron, prétendu de Perrine Lesueur. Ces instructions étaient ainsi conçues :

« Ne croyant pouvoir mieux expier les torts
« que j'ai envers Mlle Lesueur, quoique l'exé-
« cution n'ait pas suivi le projet, qu'en m'em-
« ployant activement pour lui rendre service,
« j'autorise le marquis de S*** attaché à ma
« personne, à déclarer au sieur Regnault, mar-

« chand de draps, rue du Temple, que j'exige
« de lui les choses suivantes :

« Le sieur Regnault devra avancer de son
« plein gré l'époque de la reddition de ses comptes
« de tutelle à la demoiselle Perrine Lesueur,
« sa pupille. Il lui remettra le capital de ce qu'elle
« possède avec les intérêts depuis seize ans au
« denier vingt, et cela dans le plus bref délai
« (avant quinze jours).

« Il donnera dans le même délai son consentement
« au mariage de Mlle Lesueur avec le
« sieur Louis Caron, commis bijoutier, rue du
« Temple, n°.....

« Le sieur Regnault fera, entre les mains du
« marquis de S***, la restitution de la somme de
« cent mille livres qui lui a été comptée par
« mondit sieur de S***. Mais comme cet argent
« ne doit pas rentrer dans mes mains, le marquis
« de S*** remettra la somme au sieur Louis
« Caron, qui l'apportera en mariage à son épouse.
« Je prie le sieur Caron de ne pas me priver
« par un refus du plaisir que j'éprouve à lui
« offrir cette marque de l'intérêt que je lui

« porte, et que je lui porterai toute ma vie.
« Si, contre mon attente, le sieur Regnault se « refusait à souscrire aux conditions que je crois « devoir lui imposer, il peut se tenir pour assuré « que j'emploierai tout mon crédit pour sous- « traire à sa domination une pupille de la for- « tune de laquelle il paraît avoir indignement « abusé. Si la justice jette les yeux sur sa con- « duite, il doit savoir qu'il n'en sera pas quitte « pour une simple restitution. »

L'usurier demeura anéanti; la menace que lui faisait le prince l'effrayait à juste titre. Il hésita cependant quelque peu : mais il finit par céder à la voix de la raison qui lui conseillait de prendre le parti le plus prudent, c'est-à-dire de restituer. Il remit à S*** les cent mille francs qui lui avaient été donnés pour prix de sa trahison ; le dépit s'en mêlant, il notifia à M[lle] Lesueur qu'émancipée par la reddition de ses comptes de tutelle, qui se trouvaient fort bien en règle, elle eût à quitter sa maison, ce que la jeune fille ne se fit pas dire deux fois Quelques jours après sa

mise en liberté, car on peut appeler ainsi sa séparation avec son tuteur, elle épousa Louis Caron que la générosité du duc d'Orléans avait fait plus riche qu'elle, et les jeunes mariés goûtèrent dans une union bien assortie un bonheur qu'ils devaient autant aux coupables efforts d'un courtisan perverti et d'un tuteur infidèle, qu'à la bienveillance auguste qui fut la conséquence de cette odieuse trame.

V

Mlle Guimard. — Trois cordes à son arc. — Mlle Gaussin. — Qui paye pèche. — Ce qui fait si peu de peine. — Le financier Bourette. — Le blanc seing. — Délicatesse. — La Suisse à Paris. — Sophie Arnould. — La danse des bras. — Le prix coûtant. — La fin du mois. — Réflexions sur les mœurs du temps.

Il ne sera pas sans doute déplacé de jeter un coup d'œil sur l'intérieur de quelques boudoirs, secondaires par la position des femmes qui en étaient les reines, mais qui rivalisaient, souvent avantageusement, avec ceux de la plus haute aristocratie, par le luxe qu'étalaient ces femmes, et par le choix d'hommes que l'on y rencontrait. Ce sont ceux de quelques actrices célèbres de

l'époque. Rien n'était plus accepté que ce genre de vie adopté par quelques grands seigneurs, qui transformaient la maison de leurs maîtresses en titre en une succursale de leur propre maison, où ils recevaient leurs amis, et dont ces dames faisaient les honneurs, comme eussent pu le faire les femmes légitimes de ces personnages dans leur hôtel.

Parmi les gens titrés qui entretenaient à grands frais des maîtresses en renom, il faut citer au premier rang le prince de Soubise, qui avait pour maîtresse la célèbre Mlle Guimard. Nulles prodigalités de nos jours n'ont approché des dépenses que faisaient alors les gens du monde pour les femmes qu'ils entretenaient. Mlle Guimard recevait de fixe, pour sa maison, six mille francs par mois du prince de Soubise. On peut, par ce chiffre, se faire une idée de ce que dépensait le prince dans le cours d'une année pour cette femme qui ne se trouvait jamais satisfaite. Le chapitre des fantaisies devait, sans exagération, se monter à plus du double. Tant de sacrifices ne suffisaient pas toujours à Mlle Guimard. Sans

doute le prince de Soubise n'était pas très-jaloux, et, en cela, il faisait preuve d'un grand sens. Toujours est-il que, pendant ce temps, Mlle Guimard était entretenue à la fois par lui, par le banquier de la cour, M. de Laborde, qui était en même temps premier valet de chambre du roi Louis XV, et par le fameux évêque d'Orléans, M. de Jarente, qui tenait entre ses mains la feuille des bénéfices. Quoique celui-ci donnât beaucoup d'argent à Mlle Guimard, il avait imaginé un moyen assez ingénieux pour subvenir à cette grosse dépense sans se gêner sensiblement. Maître de la feuille des bénéfices, il avait abandonné à sa maîtresse une somme fixe sur chaque bénéfice accordé; celui qui entrait en possession était averti convenablement du droit qu'il avait à acquitter, et il le payait à l'actrice elle-même. Il ne faut pas prendre à la lettre ce mot *elle-même*. Ces recettes considérables exigeaient la tenue d'une comptabilité et une surveillance dont la belle danseuse n'eût eu ni le loisir, ni la possibilité de se charger. Elle avait *ad hoc* un homme qui tenait ses livres, se chargeait de

connaître les bénéfices vacants, et de faire rentrer les fonds dans la caisse de Mlle Guimard.

M. de Soubise, malgré les dépenses qu'il faisait pour Mlle Guimard, s'arrangeait fort bien, à ce qu'il paraît, de cet ordre de choses, puisqu'il dura tant que M. de Jarente eut la feuille des bénéfices. Le prince de Soubise n'était pas toujours très-fidèle à sa sultane favorite, et il achetait par un peu de tolérance le droit de voltiger de son côté. Et puis, peut-être avait-il à cet égard une théorie qui, selon moi, est en pareil cas la seule raisonnable; c'est que l'homme qui entretient une femme n'a le droit d'exiger d'elle que les complaisances d'usage, mais qu'il serait niais de lui demander une fidélité que l'on ne doit demander qu'à sa femme, ou à une maîtresse à tout autre titre.

Mlle Gaussin, qui savait à quoi s'en tenir sur ce chapitre, répondit un jour un mot d'une admirable naïveté, qui abonde tout à fait dans mon sens. Elle était entretenue, avant de l'être par le financier Bourette, par le comte de Cas-

tries, alors fort jeune, et un des plus agréables hommes de la cour.

Un jour, le comte était chez elle, lorsqu'une de ses amies y arriva. Au bout de quelques instants il sortit, et la nouvelle venue, qui voyait M. de Castries pour la première fois, ne put s'empêcher de témoigner à Mlle Gaussin combien elle était étonnée de la voir tromper (car elle ne s'en faisait faute) un homme qui était si bien fait de sa personne.

« Que veux-tu, lui dit naïvement Mlle Gaussin, il paye! »

Si l'on faisait un cours à l'usage des personnes qui entretiennent à grands frais des femmes de théâtre ou autres, cette anecdote serait heureusement placée dans les discours d'ouverture.

La fidélité n'était pas la vertu favorite de Mlle Gaussin, dont on a dit :

C'est un pauvre mouton,
Et jamais de sa vie elle ne dira non.

Elle a sanctionné, du reste, cette appréciation, en répondant à une personne qui lui reprochait sa trop grande facilité :

« Eh ! mon Dieu ! cela leur fait tant de plaisir et me fait si peu de peine. »

Ce mot est très-connu ; mais je l'ai si souvent, entendu tronquer, en remplaçant *me fait si peu de peine*, qui est charmant et naïf, par *nous coûte si peu*, qui est passablement grossier, que je n'ai pu résister au désir de le rétablir tel qu'il a été dit.

Plus tard Mlle Gaussin devint la maîtresse du fermier général Bourette, cet homme si spirituel, qui fit faire à la reine cette charmante réponse faussement attribuée à M. de Calonne. Il est probable qu'elle ne lui fut pas beaucoup plus fidèle qu'aux autres, car le pauvre financier, outre le tort qu'il avait de payer, et de payer très-grassement, avait celui d'être presque toujours impotent, ce qui devait l'empêcher d'offrir souvent à Mlle Gaussin ces passe-temps qui lui faisaient si peu de peine. Quoi qu'il en soit, Mlle Gaussin a, dans le cours de ses relations avec Bourette, un trait qui fait le plus grand honneur à sa délicatesse.

Avant que M. Bourette devînt un des hommes

les plus riches de France, il avait été petit commis, et avait eu quelques rapports avec Mlle Gaussin. Dans un moment d'entraînement, il lui avait remis un blanc seing qui alors n'avait pas une grande valeur. Quand Bourette fut riche et qu'il se donna pour maîtresse en titre celle dont il n'avait eu jadis que quelques faveurs passagères, le blanc seing si imprudemment donné lui revint à l'esprit, et il ne fut pas sans inquiétude sur ce qui pourrait en résulter. Il se décida à en parler à Mlle Gaussin. Toutefois, il y mit les formes les plus exquises, et ce ne fut qu'après quelques circonlocutions qu'il aborda la question du fatal papier.

« Avez-vous toujours ce blanc-seing? dit-il à sa maîtresse.

— Oui, dit-elle, pourquoi cela?

— C'est que, dit Bourette avec quelque embarras, et aimant mieux savoir tout d'un coup à quoi s'en tenir, ces choses-là ne sont pas faites pour être gardées en reliques. Il faut le remplir et me l'envoyer, je m'en rapporte entièrement à vous. »

En m'y prenant ainsi, pensait-il, j'aurai à supporter une assez forte saignée ; mais la confiance que je lui témoigne l'empêchera sans doute d'en abuser, ce dont je ne serais pas aussi assuré si je venais à rompre avec elle, et qu'elle restât en possession de ma signature.

Mlle Gaussin comprit de reste l'intention du financier, et elle en fut blessée. Ce que Bourette appelait une marque de confiance, lui parut à elle, à juste titre, un acte de méfiance caractérisé. Elle ne fit point paraître ce qu'elle éprouvait, et se contenta de répondre le plus froidement possible :

« C'est bien, je vais le chercher ; je le remplirai et je vous l'enverrai demain matin. »

Bourette attendit, avec une impatience qui n'était pas exempte d'un peu d'inquiétude, l'arrivée du papier qui allait lui apprendre jusqu'à quel point il avait eu raison de se fier à la délicatesse de l'actrice. Vers midi, on lui annonce qu'un notaire demande à lui parler de la part de Mlle Gaussin. Bourette donne l'ordre qu'on le fasse entrer, et voit dans l'intervention du no-

taire l'annonce d'une réclamation dont la gravité surpasserait probablement ses prévisions. Enfin, il attend avec le courage d'un homme qui peut faire face à de grandes exigences, mais non sans faire une grimace assez significative.

« Monsieur, lui dit le notaire, j'ai reçu ce matin ce pli cacheté de Mlle Gaussin ; elle m'a confié qu'il renfermait une obligation signée de vous, et dont elle a rempli la teneur d'après l'autorisation que vous lui en avez donnée. Elle m'a prié de venir ce matin même en faire l'ouverture en votre présence ; nous allons, s'il vous plaît, procéder à cette opération. »

Bourette fit signe au notaire de s'asseoir près de son bureau, et donna son assentiment à l'ouverture du pli fatal.

Le cachet est rompu ; le notaire en tire une feuille de papier, l'ouvre, et le financier, qui a jeté un coup d'œil sur la cédule, a reconnu sa signature.

« Lisez, monsieur, dit Bourette. »

Mais le notaire, qui a jeté aussi les yeux sur le papier qu'il a entre les mains, reste stupéfait, et dit au fermier-général :

« Est-ce une plaisanterie, monsieur ? »

Bourette, qui croit que cette exclamation du notaire est occasionnée par le chiffre exorbitant de la somme réclamée par Mlle Gaussin, prend de l'humeur, et dit au tabellion un peu sèchement :

« Il n'y a point de plaisanterie, monsieur ; quelle que soit la réclamation qui m'est faite dans ce papier, ma signature est au bas, j'y ferai honneur.

— C'est un engagement téméraire, dit le notaire, veuillez prendre la peine de lire vous-même. »

En disant ces mots, il mit le papier sur le bureau du financier. Les yeux de celui-ci se remplirent de larmes.

Voilà ce que Mlle Gaussin avait écrit au-dessus de la signature du fermier-général.

« Je promets d'aimer Gaussin toute ma vie. »

Il raconta alors au notaire l'histoire du blanc-seing. Tous deux s'attendrirent à cette délica-

tesse de la tragédienne, et ils sourirent de la pensée qu'elle avait eue de faire intervenir un notaire dans cette occasion. Celui-ci se trouvait être un homme d'esprit ; il assura le financier qu'il ne regrettait pas un dérangement qui lui avait procuré l'occasion d'être témoin d'un si beau désintéressement, et de faire la connaissance d'un galant homme.

« Monsieur le notaire, lui dit Bourette, il ne faut pas que vous soyez venu pour rien ; veuillez, je vous prie, écrire sous ma dictée. »

Bourette, honteux de la méfiance injuste qu'il avait témoignée à Mlle Gaussin, dicta au notaire un acte par lequel il faisait don à sa maîtresse de la maison qu'elle habitait, et qui valait plus de cent mille écus.

Malgré la sécheresse apparente que semblerait indiquer la réclamation de M. Bourette, réclamation qui, du reste, pouvait être bien plutôt dirigée contre un avenir impossible à prévoir que contre le présent, ce financier était un homme qui avait autant de cœur que d'esprit. Il avait surtout une finesse et une distinction qui

ne sont guères d'ordinaire l'apanage de Turcaret. Il était survenu à Mlle Gaussin une telle irritation de poitrine, que non-seulement elle dut pendant longtemps s'éloigner du théâtre, mais encore qu'elle ne vivait que de lait.

Sa fête était en hiver ; elle n'était pas assez malade pour garder le lit, mais il lui était impérieusement défendu de se permettre la plus légère infraction à son régime. Bourette donna pour la fête de sa maîtresse un grand dîner ; au moment où l'on se mit à table, le fond de la salle à manger, qui était au rez-de-chaussée, s'ouvrit comme par enchantement, et les convives se trouvèrent en face d'une délicieuse vue des vallées de la Suisse. Le jardin, gazonné en entier, était planté d'arbres rares ; une cascade tombait sur des rochers, et au pied de la montagne factice, mais d'un effet d'illusion complet, on voyait un troupeau de belles vaches suisses. Une d'elles, noire comme l'ébène, était au premier plan et mangeait, à même d'une énorme corbeille, des petits pois écossés ; une paysanne, en costume suisse, était agenouillée auprès d'elle et

occupée à la traire dans une tasse de vermeil. C'était le dîner de Mlle Gaussin.

On peut se faire une idée de ce qu'avait pu coûter, par un rigoureux hiver, l'édification d'une décoration semblable : c'était une tasse de lait qui revenait à une rançon de roi. Du reste, là dedans, la pensée qui avait présidé à cette délicate attention, dont l'exécution sent un peu son opéra-comique, était plus appréciable encore que le sacrifice d'argent en lui-même. Pour un homme riche qui a la prétention de savoir bien vivre, faire à propos et sans étalage une grande dépense, est le *nec plus ultrà* du bon goût.

La Comédie-Française n'était pas plus bégueule que l'Opéra, comme on le voit par l'exemple de Mlle Gaussin. Mille autres le prouveraient au besoin.

C'était Mlle Clairon qui, à l'officier du guet chargé de l'arrêter, et qui la suppliait de ne pas faire de résistance, en lui disant :

« Mademoiselle, pour votre honneur ! »

Répondait bravement :

« Allons donc, monsieur, là où il n'y a rien, le roi perd ses droits. »

C'était Mlle Sainval cadette, qui, ayant joué, comme on le sait, admirablement le rôle de *Chérubin* dans le *Mariage de Figaro*, disait à une de ses compagnes :

« La moitié de la salle m'a prise pour un homme !

— Oui, lui dit son amie, mais l'autre moitié savait bien à quoi s'en tenir ! »

On citerait mille autres mots qui donnent la mesure de l'attitude que prenaient alors ouvertement les femmes de théâtre. Il y a aujourd'hui au moins autant de corruption, mais il y a moins de franchise.

Il serait aussi difficile de parler de ces dames, sans parler de Mlle Arnould, que d'écrire l'histoire de France sans parler de Louis XIV. Je sais bien que presque tous ses moindres faits, dits et gestes, ont été enregistrés, et racontés partout : mais si en écrivant l'histoire générale il fallait qu'un écrivain passât le règne d'un roi, sous le prétexte qu'il y a de ce roi une excellente bio-

graphie, et sur lui de très-riches mémoires, il faudrait renoncer à écrire sur les généralités. Les mots et les actions de Sophie Arnould ne sont pas les traits les moins caractéristiques de la physionomie de cette époque, et pour que je puisse me résoudre à ne pas parler d'elle, il faudrait que je me résolusse à ne pas parler de son temps.

Nous avons vu comment elle était entrée dans la vie du théâtre, par l'intervention du duc de Lauraguais. Ce grand seigneur demeura toujours son amant en titre. Comme Mlle Guimard tenait la maison du prince de Soubise, de même Mlle Arnould tenait celle du duc de Lauraguais. Quoiqu'elles ne se rencontrassent pas sur le même terrain, ces deux femmes étaient jalouses l'une de l'autre, et, comme on peut le penser, l'avantage était tout entier du côté de Sophie Arnould, qui était toujours assurée d'avoir les rieurs pour elle.

Un jour on avait annoncé que Mlle Guimard ne danserait pas de quelque temps, parce qu'elle s'était fait mal à un pied. On dit la chose devant Mlle Arnould.

« Au pied? dit-elle; je ne comprends pas comment Guimard ne danse pas parce qu'elle a mal au pied. Si c'était au bras, à la bonne heure! »

Pour comprendre l'épigramme, il faut savoir que Mlle Guimard passait, au dire de ceux qui critiquaient son talent, pour employer en dansant beaucoup plus de mouvements de bras et de tête que de pas réels.

Ceci n'était que de la plaisanterie. Ce qu'elle répondit à la duchesse de Polignac était de l'insolence; insolence méritée jusqu'à un certain point.

Dans un moment de gêne, ou plutôt pour renouveler son écrin, Sophie Arnould voulut se défaire de toutes ses parures, et elle n'imagina rien de mieux que d'annoncer chez elle une vente publique de ses diamants. Toutes les dames de la cour s'empressèrent d'y accourir. La curiosité les y attirait principalement; elles étaient enchantées d'avoir une occasion de voir de près Sophie Arnould, et de lui parler. Beaucoup y vinrent et achetèrent quelque chose; beaucoup

aussi, et ce fut le plus grand nombre, n'y parurent manifestement que pour satisfaire leur curiosité.

Parmi ces dernières, la duchesse de Polignac renchérit sur les autres d'airs impertinents et dédaigneux : elle aurait beaucoup mieux fait de rester chez elle, et il était d'assez mauvais goût à cette grande dame de venir chez la danseuse uniquement pour la toiser, sans paraître même s'occuper de l'objet apparent de sa visite, l'achat des bijoux qui étaient en vente.

Sophie Arnould, exaspérée de cette mortification, à laquelle elle n'avait donné lieu par aucune inconvenance, perdit toute patience à la fin. Elle s'approcha de la duchesse, lui fit une grande révérence, et lui dit en la regardant entre les deux yeux :

« Est-ce que ce n'est pas pour acheter quelque chose que madame est venue ici ?

— Bah ! dit la duchesse avec nonchalance ; tous vos bijoux sont trop chers.

— Madame la duchesse voudrait peut-être les avoir au prix coûtant. »

La duchesse lui lança un regard furieux et s'en alla aussitôt. Le mot courut Paris et fit fortune.

Voici un mot d'elle que je n'ai trouvé nulle part et que je tiens d'un homme qui a été dans l'intimité du duc de Lauraguais dont il était le secrétaire. Il est encore plus impertinent que celui qu'elle a dit à la duchesse de Polignac.

Elle arriva un matin chez le duc de Lauraguais pour lui parler d'une affaire qui lui importait. On lui dit que le duc était sorti. Malgré les efforts d'un valet de chambre elle se mit à l'attendre. Il y avait un quart-d'heure qu'elle était dans le salon, lorsque, par je ne sais quel malentendu, la porte qui conduisait à l'appartement du duc s'ouvrit, et il parut reconduisant une femme que, sous ses coiffes, Sophie Arnould reconnut être la comtesse de B*** avec laquelle elle savait que M. de Lauraguais avait eu des relations que celui-ci lui avait affirmé avoir cessé depuis longtemps. Je ne sais pourquoi Sophie Arnould était demeurée jalouse de Mme de B***. La personne qui m'a conté cette histoire, m'a dit

que la jalousie n'avait pas M. de Lauraguais pour objet, mais bien un jeune officier aux gardes qui partageait, à ce qu'il paraît, son cœur entre Mme de B*** et Sophie Arnould. Quoi qu'il en soit, elle n'aimait pas la comtesse.

Quant elle la vit, elle se leva en pied et s'avança résolument vers M. de Lauraguais, passablement contrarié de cette rencontre inattendue.

« Tiens, dit Mme de B***, avec un air impertinent qui lui était habituel, c'est Sophie Arnould !

— Oui, madame la comtesse, dit l'actrice sans se déferrer, je viens chercher mon mois ; et vous ? »

Mme de B*** murmura le mot d'insolente ; mais Sophie Arnould avait frappé trop juste pour qu'il fût possible de lui répondre ; il n'était que trop vrai que la comtesse passait pour n'être rien moins que désintéressée quand ses amants étaient en passe de l'obliger de leur bourse.

Tout dépend, du reste, de la manière de voir du siècle où l'on vit. Jusqu'à la révolution de 89, il a été infiniment moins ignominieux de recevoir

des cadeaux pécuniaires des gens avec lesquels on était en relations de galanterie, que la chose ne l'est devenue depuis cette époque. On a peine à comprendre comment, dans un temps où la délicatesse française a été sur tous les points poussée au dernier degré, il était parfaitement reçu qu'un homme acceptât de l'argent de sa maîtresse ; il est vrai que la chose était moins de mise pour les hommes ; mais elle n'est pas sans exemples. Quant aux hommes, il était passé à l'état de chose convenue qu'un gentilhomme qui était mal dans ses affaires pouvait sans honte recevoir des présents importants de sa maîtresse. Un écrivain de mémoires du temps vous dit gravement :

« M. de A***, qui était l'amant de Mme de B***,
« aurait bien voulu la quitter pour s'attacher à
« Mme de C***; mais il ne pouvait s'y résoudre,
« à cause du mauvais état de ses affaires, parce
« que Mme de B*** lui donnait les moyens de
« faire bonne figure à la cour, ce que Mme de C***,
« qui n'avait qu'une fortune médiocre, n'eût
« pas été à même de faire aussi facilement. »

Et ce n'est pas à titre de blâme que l'historien nous révèle cette conduite du gentilhomme ; il nous donne tout bonnement la raison, très-naturelle selon lui, qui retenait cet homme auprès d'une femme qu'il n'aimait plus, mais qui était plus riche que celle qu'il aimait. Le mot de *généreux* était parfaitement dans le vocabulaire galant de cette époque. On disait d'une femme que l'on voulait vanter à un homme :

« Vous aurez en elle une maîtresse agréable. « Elle est bonne, douce, aimante, jolie, généreuse... »

Cela équivalait à dire : elle est bonne à dévaliser.

A une femme qui hésitait sur ce qu'elle devait faire vis-à-vis d'un tel homme qui lui faisait la cour, une amie consultée par elle répondait très-bien :

« Si vous avez du goût pour lui, vous auriez « tort de lui tenir rigueur. C'est un homme « d'esprit, de bonne mine, et de naissance, il « est brave, loyal, généreux... »

Autrement dit : il vous entretiendra si vous en avez besoin.

Un homme ou une femme qui avoueraient une pareille chose à l'heure qu'il est, seraient jetés avec raison à la porte de toute maison honnête. Je me rends difficilement compte du motif qui, à cette époque, faisait tolérer une pareille chose dans les mœurs. Si l'amour avait été, dans ce temps-là, pratiqué par les gens du monde d'une manière épurée et toute spirituelle, je comprendrais jusqu'à un certain point que l'exaltation exagérée de cette passion eût pu faire mépriser les usages reçus et les ranger au nombre des préjugés, et que dans une union toute de l'âme, on en fût venu à se dire : « ce qui est de ce monde a si peu de valeur à côté de notre amour que nous en userons comme la chose se présentera. Ce qui est à l'un est à l'autre. » Mais la société du temps dont je parle était terriblement loin de cette spiritualisation de l'amour ; jamais les sens n'ont dominé d'une manière plus entière ; et c'est précisément cette existence du matérialisme dans les relations entre les deux sexes, qui fait paraître encore plus inacceptable cette facilité à recevoir de l'argent. Entre un

pareil état de choses et la prostitution, il n'y a pas grande différence.

Il me vient un doute sur le mérite de l'amélioration introduite dans nos mœurs à cet égard : Est-ce que la flétrissure attachée à l'action de recevoir de l'argent d'un amant ou d'une maîtresse n'aurait pas été impérieusement exigée par la tendance qu'auraient découverte quelques gens sages et honnêtes, dans un grand nombre d'individus, à faire une exploitation de ce qui était un état de choses tout naturel ? Ce doute qui me saisit pourrait bien être l'expression de ce qui est ; car on a beau jeter la pierre aux siècles passés, il ne faut pas prendre au sérieux les hommes qui font honneur au nôtre d'améliorations qui ne sont qu'apparentes. Nous ne valons pas mieux que nos pères, si toutefois nous valons autant. Et, pour ne parler que du sujet que je traitais, peut-être les arbitres de l'opinion publique ont-ils frémi à la pensée de l'ignominieux trafic de certaines gens, et ont-ils fait prononcer la flétrissure pour ceux qui accepteraient des services de ceux qu'ils aimaient pour empêcher

le scandale de ceux qui se serviraient de ce moyen, pour en escroquer à ceux pour qui ils n'ont pas d'amour.

VI

Mirabeau et la cour. — Mépris des richesses. — Le comte de R***. — Marie-Antoinette. — Laideur et séduction. — Conjectures. — Billet de Mirabeau. — Conditions rejetées par lui. – Ses espérances déçues. — Fatuité d'un conseiller. — Menace imprudente. — Vengeance d'une femme. — Le bal de l'Opéra. — Mlle Zoé. — La tache de vin. — Au nez et à la barbe du mari. — *On ne s'amuse que chez moi.*—La partie de chasse. — Le quiproquo. — Le voilà ! — La langue tirée.

L'horizon s'assombrissait ; le pouvoir royal, qui se sentait chanceler, cherchait des appuis de tous côtés. La corruption, ce grand agent des gouvernements qui s'écroulent, fut employée sous toutes les formes. Comme on le sait, un des hommes auprès desquels furent tentés les plus grands efforts fut le célèbre Mirabeau.

11.

Il reçut un matin la visite d'un homme qui était dans sa plus grande intimité. C'était le comte de R***, celui à qui il avait répondu ce mot énergique :

« Je suis venu pour faire demander grâce, et non pour la demander moi-même. »

Ce n'était plus sa grâce que le comte de R*** venait offrir à Mirabeau, c'était des propositions de paix qu'il venait lui apporter. Le comte, qui connaissait les habitudes de Mirabeau ; qui savait que cet homme eût dévoré des trésors et qu'il était toujours embarrassé, aborda franchement la question :

« Tu as tort, lui dit-il, de te déclarer contre la cour ; si tu voulais au contraire lui donner ton appui, elle s'en montrerait reconnaisante.

— De quelle manière ? dit Mirabeau.

— J'ai ordre de te compter à l'instant même une somme de... (c'était une somme assez forte), si tu veux renoncer à attaquer le gouvernement du roi, et ne plus parler avec les agitateurs.

— Ah ! dit Mirabeau avec un dédain qui

étonna fort le comte de R***, on croit acheter un homme comme moi avec un peu d'or! on s'est dit : M. de Mirabeau est besoigneux; il a des dettes, il aime le plaisir, nous allons lui donner de quoi payer les unes, satisfaire ses goûts, et tout sera dit. Pour quelques milliers de louis nous allons nous débarrasser de l'ennemi le plus dangereux que nous ayons à redouter, paralyser la parole dont le retentissement ébranle le trône jusque dans ses fondements, et écraser, en le privant de son plus ferme soutien, le parti populaire qui nous épouvante par ses justes réclamations! Beau plan en vérité, mon bon ami, et qui ne manquerait pas de réussir s'il avait ce qu'il n'aura pas : mon adhésion.

— Tu refuses, dit le comte de R***, au comble de la surprise?

— As-tu besoin d'un millier de pistoles? dit Mirabeau en ouvrant un tiroir que le comte put voir rempli d'or, je puis te les prêter pour quelques jours; je suis en fonds. »

M. de R*** comprit le secret du désintéressement de Mirabeau. Il se retira sans insister,

faisant la réflexion qu'il y avait à Paris assez de filles et de tables de pharaon pour mettre bientôt à sec la conscience du tribun.

Mirabeau cependant se rendit aisément compte de l'embarras dont cette démarche était le symptôme. Il crut que cet appui que l'on voulait acheter à prix d'or, on ferait d'autres concessions pour se le concilier quand on verrait que la corruption par l'argent avait été repoussée avec dédain. Il eut une longue conférence avec un certain intrigant nommé Jouvelet, qui lui avait été donné par Bonnecarère, le même qui eut plus tard le portefeuille des affaires étrangères par intérim ; ce Jouvelet était l'âme damnée de Mirabeau, et le député aux États lui faisait confidence de toutes ses pensées. Le résultat de la conférence fut que, le lendemain, Jouvelet se présenta chez le comte de R***, lequel ne fut que médiocrement étonné de cette visite.

« Eh bien, dit le comte en voyant entrer Jouvelet dans son cabinet, Mirabeau a donc fait des réflexions ?

— Je vous demande pardon, monsieur le

comte, reprit le Figaro politique. M. de Mirabeau désire savoir si, au contraire, les personnes qui vous envoyaient hier en ont fait, et si on a quelque chose de plus honnête à lui proposer.

— Ma foi, dit M. de R***, je n'ai pas d'autres instructions que celles dont je lui ai fait part; l'argent est là ; s'il le veut, il est à lui.

— En ce cas, dit Jouvelet, je suis chargé de vous demander si l'on serait disposé à écouter les propositions d'alliance qui pourraient venir directement de lui.

— C'est ce que j'ignore, reprit le comte ; tout ce que je puis faire c'est de me charger de transmettre ces propositions à qui de droit, et de ne rien épargner pour les faire agréer.

Jouvelet communiqua alors au comte de R*** ce que Mirabeau lui avait ordonné de dire de sa part. Le comte, enchanté de voir son ami plus accessible aux idées d'ambition qu'à un vil intérêt, se chargea volontiers de transmettre à la reine les propositions de Mirabeau, et regarda le traité sinon comme conclu, du moins comme étant en pleine voie de négociation.

Rien ne peut exprimer la fureur dans laquelle tomba Marie-Antoinette quand le comte de R*** lui dit quelles étaient les prétentions de Mirabeau. Ces prétentions ne s'élevaient à rien moins qu'à un ministère. Je ne comprends pas bien, au reste, pourquoi la reine éprouvait tant de répugnance à voir entrer un homme aussi habile que Mirabeau dans le conseil. On avait vu dans cet emploi des hommes, M. de Calonne par exemple, qui étaient loin d'honorer la charge où les appelait la confiance du souverain, et dont l'élévation n'était pas justifiée par un talent incontestable, comme eût pu l'être celle de Mirabeau. Il n'y avait pas besoin d'être une rosière pour s'asseoir à une place où l'on avait vu le cardinal Dubois, M. d'Argenson, M. de Calonne et tant d'autres. Toujours est-il que la reine rejeta avec emportement toute proposition d'accommodement ayant pour base l'entrée de Mirabeau au ministère, et M. de R*** fut chargé de lui notifier que cette détermination était irrévocable.

Ce fut alors que Mirabeau, qui sentait toute l'importance que l'on devait attacher à son amitié

ou à son hostilité, et qui ne se tenait pas pour battu, sollicita purement et simplement une faveur qui lui fut également refusée ; c'est par ce point que cet épisode des dernières années du règne de Louis XVI se rattache au plan de cet ouvrage.

On sait que M. de Mirabeau était le plus laid des hommes ; son énorme tête, ses petits yeux ronds, son visage couturé de petite vérole, son nez épaté, sa chevelure hérissée, composaient un aspect vraiment repoussant. Cependant, à cet ensemble de traits horribles s'attachait, comme par enchantement, un charme irrésistible de séduction. Supérieur aux sottises de la fatuité, Mirabeau connaissait pourtant cette puissance dont il était doué ; trop de femmes charmantes l'avaient constatée par leur défaite pour qu'il lui fût possible de la méconnaître. Il espéra pouvoir s'en servir avec bonheur dans cette occasion où la réalisation de toutes ses espérances était en jeu. Il ne voulait pas d'argent, il ne désirait plus le ministère, tout ce qu'il demandait c'était la faveur d'une entrevue particulière avec la reine.

Mirabeau avait-il donc quelques raisons particulières pour croire à la réalité de la présence de la reine, dans le bosquet du parc de Versailles, lors de la fameuse affaire du collier ? Se croyait-il fondé à penser que, lorsqu'il serait en présence de la reine, sa puissance de fascination assurerait la réussite de ses projets, en lui donnant sur le cœur de cette princesse un empire auquel elle ne pourrait se soustraire ? Toutes les conjectures à ce sujet, puisqu'on en est réduit aux conjectures, sont aussi acceptables les unes que les autres.

Cette nouvelle prétention de Mirabeau fut soumise à Marie-Antoinette, qui témoigna autant de répugnance à s'y prêter qu'elle en avait montré à laisser entrer Mirabeau au ministère. Elle aussi avait-elle, de loin, la conscience de la puissance fascinatrice de cet homme ? Craignait-elle que, possesseur de secrets intimes, il ne s'imposât en lui laissant voir qu'il les connaissait ? Elle refusa l'entrevue.

Mirabeau insista, et les personnes qui approchaient la reine lui conseillèrent de vaincre sa répugnance et de ne pas compromettre les in-

térêts du trône par une antipathie peut-être exagérée. Pendant quelque temps la reine ne voulut pas seulement en entendre parler.

On verra quel prix Mirabeau attachait à cette audience particulière par le billet suivant, qu'il écrivit à son agent Jouvelet, billet que j'ai tenu entre mes mains.

» Soyez coulant sur tout ce que vous avez
» déjà proposé, sans toutefois rien abandonner;
» mais *insistez sur l'entrevue*, ce doit être au-
» jourd'hui le *seul* but de vos soins. N'allez pas
» faire quelque école, et surtout songez à ter-
» miner. »

La reine, vaincue par les sollicitations des personnes de son intimité, consentit à demi : elle fit venir le comte de R*** et lui dit :

« On le veut, monsieur le comte ; je vous autorise à dire à M. de Mirabeau que je consens à le recevoir, mais à la condition que ce sera en présence de Monsieur, ou devant vous, s'il le préfère. Je ne saurais faire davantage. »

Le comte de R*** crut la chose encore plus avancée que lorsqu'il s'était chargé de demander un ministère pour Mirabeau ; car, si celui-ci refusait la participation de MONSIEUR, il était probable qu'il ne serait pas effarouché de sa présence à lui, comte de R***, qui avait mené la négociation depuis son origine.

Il fut donc au comble de la stupéfaction quand Mirabeau lui répondit dédaigneusement :

« Si je voulais que ce que j'ai à dire eût des témoins, j'aurais sollicité l'honneur d'être admis au jeu de la reine ; au moins elle n'eût pas eu besoin de se déranger pour me recevoir. Je veux la voir seule ou pas du tout. »

La reine, à qui l'on reporta cette réponse, s'écria vivement :

« Eh bien ! il ne me verra pas du tout ! »

Et Mirabeau ne vit pas la reine.

Qui sait ce qui serait advenu si l'inflexible orgueil de Marie-Antoinette lui eût permis de se plier à la fantaisie de Mirabeau! Peut-être avons-nous des grâces à rendre à cette fière princesse, pour son opiniâtreté dans cette circonstance. Le

poids du talent de Mirabeau passant tout à coup dans le plateau de la balance où étaient les destinées royales, eût peut-être suffi pour maintenir un équilibre qui eût laissé la France dans la situation où elle se trouvait! Il est, du reste, permis d'en douter, parce que le talent d'un seul homme ne saurait guère contrebalancer la volonté de toute une nation. Mais ce qu'il est très-permis de croire, c'est que la mort ne l'eût point frappée d'une manière aussi imprévue et aussi prématurée.

Il faut que je me hâte de dire à mes lectrices qu'elles peuvent tourner la page sans crainte de retrouver de si graves questions. Et, pour me faire pardonner mes réflexions philosophiques, je vais leur dire une jolie petiteanecdote dont Mirabeau est le héros : il fera tous les frais de ce chapitre.

Mirabeau fréquentait chez un conseiller au parlement qui avait la prétention d'être l'homme le moins jaloux du monde, non par un manque de disposition à la jalousie, ou par suite de sa confiance en la vertu de sa femme, mais à cause

de la très-bonne opinion qu'il avait de son mérite. Il ne disait pas qu'il lui eût été égal d'être ce que sont beaucoup de maris, mais il prétendait qu'il dormait tranquille, parce qu'il était persuadé que ce malheur ne pouvait lui arriver. Il était difficile d'être dans une erreur plus profonde que celle où se trouvait plongé M. de F***. Sa femme, qui était loin d'être d'une grande rigidité de principes, ne partageait pas l'enthousiasme où était le conseiller à l'endroit de ses mérites; elle s'apercevait très-bien qu'il avait cinquante ans, ce qu'il paraissait complétement oublier; elle savait à quoi s'en tenir sur l'authenticité de trente-deux dents d'une blancheur éclatante qu'elle avait vues aussi souvent sur la cheminée que dans la bouche du magistrat; l'intimité lui avait révélé qu'il avait plus de suffisance et de prétentions que d'esprit réel, chose dont elle avait été d'autant plus apte à juger qu'elle était elle-même prodigieusement spirituelle; enfin elle savait de science certaine que les prétentions de M. de F*** à un mérite d'un autre genre n'étaient pas plus fondées que celles

à l'endroit de son âge et de ses dents. Édifiée à ce point sur la réalité des perfections de son mari, et naturellement portée à la galanterie, Mme de F*** ne justifiait guère, comme on le pense bien, la tranquillité dans laquelle vivait le magistrat. Elle en profitait seulement sans trop se gêner, et ne se faisait pas faute de faire honneur à son mari du panache contre lequel il se croyait assuré par les mérites dont il était orné.

La fatuité du conseiller ne se bornait pas à lui faire fermer les yeux sur les nombreux coups de canif que Mme de F*** donnait dans son contrat de mariage; elle l'induisait tout naturellement à la manie des conquêtes. Quand il échouait, ce qui lui arrivait dix-huit fois sur vingt, il mettait sa défaite sur le compte du mauvais goût de celles qu'il avait recherchées, et il s'en consolait par des conquêtes plus faciles, que sa fortune, qui était considérable, mettait toujours à sa disposition.

Comme je l'ai dit, Mirabeau venait assez fréquemment chez le conseiller, qu'il menait à ses parties de débauche, (ce dont M. de F*** ne

manquait pas de faire grand bruit), et à qui il empruntait de l'argent. Un jour Mirabeau, qui avait sans doute quelque saignée à faire à la bourse du magistrat, et qui, comme on le sait, n'était pas la délicatesse même, lui proposa de venir souper avec lui chez une grisette de sa connaissance qui était sa maîtresse, et qu'il lui vanta comme un prodige de beauté et de gentillesse.

« Je veux bien vous y accompagner, mon cher Mirabeau, lui dit M. de F*** en se rengorgeant; mais dites-moi, y tenez-vous beaucoup?

— Oui, dit le comte, pourquoi cela?

— C'est que je suis dangereux, comme vous le savez, et je ne réponds de rien.

— Bon! dit Mirabeau; elle est vertueuse comme Minerve! je ne crains rien, vous pouvez venir. »

La fatuité du conseiller parut tellement exorbitante à Mirabeau qu'il résolut de mettre à exécution un projet qu'il avait déjà caressé avec assez de complaisance, celui de lui faire prendre un degré de plus dans la confrérie où Mme de F***

l'avait fait entrer depuis longtemps, et, ce qui était plus piquant, à son nez et à sa barbe. Il s'en alla tout naturellement trouver Mme de F***, et lui proposa de se venger comme Figaro proposa à la comtesse de se venger d'Almaviva. Mme de F***, qui n'était peut-être pas fâchée de se donner le fameux dédauché, se prêta de la meilleure grâce du monde à la fantaisie du tribun. Ils convinrent de leurs faits, et à minuit Mirabeau partit avec le conseiller.

Ils arrivèrent chez la grisette, où, en son lieu et place, ils trouvèrent une sorte de femme de ménage qui remit au comte une petite lettre assez mal tournée, et d'une orthographe congruente à la profession de la personne qui l'avait écrite. Cette lettre apprenait à Mirabeau qu'elle s'était laissée enlever par une de ses amies, et qu'elles étaient au bal de l'Opéra, où il les retrouverait facilement à l'aide de l'indication d'un signe qu'elles avaient attaché à leur domino.

Il ne fut pas difficile à Mirabeau de persuader au conseiller de courir après la belle fugitive.

Ils n'avaient pas fait trois tours dans le foyer qu'ils rencontrèrent les deux dominos. Mirabeau les accoste, sermonne sa grisette, et lui déclare qu'elle va rentrer au bercail, attendu qu'il a invité M. de F..... à souper avec elle, et qu'il n'entend pas passer la nuit à se promener dans le foyer de l'Opéra. En personne docile, Mlle Zoé se soumet, mais elle exige que sa compagne soit de la partie. On y consent, et Mirabeau dit au conseiller :

« Vous pourrez vous en arranger. »

Ce n'était pas tout à fait l'affaire de M. de F***, mais il ne fit pas mine d'être désappointé, et se résigna à se rabattre sur l'amie, d'autant plus volontiers qu'elle ne s'était pas encore démasquée, non plus que Mlle Zoé, et que, à tout prendre, il ne savait pas encore laquelle des deux était préférable.

On arrive chez la grisette. Elle ôte son masque, et laisse voir au conseiller un des plus charmants visages qu'il ait rencontré de ses jours. On prie l'amie d'en faire autant, elle refuse, et M^lls Zoé dit, en éclatant de rire :

« Il n'y a pas de danger, elle ne se démasquera pas. »

Là dessus grand étonnement des deux amis, et double dépit du magistrat, qui soupçonne que l'amie de Zoé est aussi laide que Zoé est jolie, et qui commence à craindre que Mirabeau ne l'ait condamné ou à tenir la chandelle ou à prendre ses ébats avec un affreux laideron.

Mirabeau cependant insiste pour que l'amie quitte son masque. Elle refuse obstinément, et Zoé, se penchant à l'oreille de son amant, lui dit tout bas quelques mots qui le font éclater de rire; après quoi celui-ci dit sérieusement à M. de F***.

« C'est inutile, elle ne se démasquerait pas pour mille écus. »

Les deux amies passent dans une autre chambre sous un prétexte quelconque. Mirabeau profite de leur absence pour dire à M. de F***.

« J'avais promis de ne pas vous le dire, mais je crois que je puis me permettre cette trahison. La petite a la moitié de la figure couverte par une tache de vin qui, à ce qu'il paraît, la rend épouvantable. C'est égal, Zoé est spirituelle, nous rirons. »

Le conseiller commence à trouver qu'il ne rira guère ; il a trouvé Zoé charmante, et il lui semble qu'une œillade perfide qu'il a risquée n'a pas été trop mal accueillie. Il donne donc au diable l'amie à la tache de vin, dont il va être le partner obligé, et qu'il se promet de punir de sa fâcheuse présence en lui tenant rigueur.

On soupe. La table de la grisette est une table carrée : deux couverts sont de chaque côté ; pour faire convenablement les honneurs au conseiller, Mirabeau le place à côté de Zoé et s'assied de l'autre côté de la table auprès de la femme masquée. M. de F***, sensible à cette attention, ne peut s'empêcher de plaindre le pauvre Mirabeau qui s'expose à une aussi dangereuse rivalité. Il déploie tous ses moyens de séduction, et Zoé paraît flattée des attentions dont elle est l'objet. La voisine de Mirabeau ne dit rien, mais elle laisse de temps en temps échapper des petits éclats de rire que le conseiller prend pour des marques de stupidité. Lui, cependant, pousse sa pointe; on s'anime, on boit du vin de champagne, si bien qu'au dessert M. de F***, à qui Zoé et le

sllery ont fait tourner la tête, dépose un bruyant baiser sur les épaules de la grisette.

« Ah ! ça, dit Mirabeau , quel rôle est-ce que je joue ici ? Pendant que je suis là sage comme une image à causer tranquillement avec cette pauvre petite femme qui est aussi paisible que moi, vous embrassez ma maîtresse ?

— Bah ! dit le conseiller, je n'ai pas voulu lui refuser cela ; c'eût été malhonnête.

— Comment, dit Mirabeau jouant l'étonnement, c'est elle qui vous l'a demandé ?

— Que voulez-vous, mon cher, dit M. de F***, je ne vous ai pas pris en traître, je vous avais prévenu.

— Mon Dieu, dit Mirabeau d'un air piqué, qu'à cela ne tienne ; si Mlle Zoé a une si grande envie de vous appartenir, je ne suis pas pour gêner personne. Je vous laisse le champ libre.

— Je vous prends au mot, dit Mlle Zoé ; puisque vous ne tenez pas à moi plus que cela, je ne vois pas pourquoi je me gênerais. »

La petite femme masquée ne savait plus trop où elle en était ; Mirabeau la rassura en lui pres-

sant la main par-dessous la table. Puis il se leva et ajouta d'un ton d'humeur :

« Venez, mademoiselle, nous gênons monsieur le conseiller et Mlle Zoé ; il y a du feu dans la pièce voisine ; vous n'avez rien à craindre de moi, je suis un galant homme. Je vous respecterai, soyez-en sûre.

— Je le crois bien, pensa le conseiller, qui bien qu'à moitié ivre se souvenait cependant que la voisine de Mirabeau avait une tache de vin sur la figure. Il fera de nécessité vertu !

Mlle Zoé joue la confusion ; le conseiller, qui avait bu de manière à se donner de la résolution, prit un air crâne tout à fait divertissant, accompagna Mirabeau et l'inconnue jusqu'à la porte en chancelant, et lui dit d'un air goguenard :

« Soyez sage, mon ami, soyez sage ! »

Il ferma la porte en éclatant de rire, et revint près de Zoé en lui disant de l'air le plus radieux du monde :

« Ce coquin-là est capable de tout !

— C'est vrai, dit philosophiquement Mlle Zoé. »

Je crois qu'il est plus qu'inutile de dire que

la petite femme à la tache de vin était Mme de F*** en personne. L'heureux Mirabeau lui prouva qu'il était en effet capable de choses dont le conseiller ne s'aviserait jamais.

Le plus beau de l'affaire, c'est que Mirabeau n'avait pas même fait au conseiller, en échange de sa femme, le sacrifice de sa maîtresse. Il avait substitué à la véritable Zoé une certaine fille nouvellement répandue à Paris et que M. de F*** ne connaissait pas.

Le magistrat eut, du reste, ce qu'il voulait; c'est-à-dire la possession de la belle fille près de laquelle il avait soupé. Comme on le pense bien, il n'eut pas de doutes sur la manière dont Mirabeau avait passé son temps avec la femme masquée. Quelques jours après, celui-ci dînant chez le magistrat, on vint à parler de signes de grossesse, et entre autres de taches de vin. M. de F*** se mit à sourire malicieusement, et demanda tout haut à Mirabeau si les femmes qui avaient des taches de vin au visage étaient d'un commerce agréable. Mirabeau ne put réprimer un éclat de rire auquel un autre éclat de rire répon-

dit. Celui-là venait de Mme de F***. Le conseiller, qui crut que sa femme riait de voir rire Mirabeau ou parce qu'elle se doutait que sa question renfermait un sens malin, se mit de la partie, et dit à Mirabeau d'un air fin :

« Elle rirait bien davantage si elle savait tout ! »

On peut se faire une idée de l'hilarité prolongée qui s'empara de Mme de F*** et de son nouvel amant. Quatre ou cinq personnes qui se trouvaient à table, et qui déjà étaient au courant de la liaison du comte et de la conseillère, ne purent s'empêcher de rire de la gaieté de ce bon mari qui était le seul à ignorer que l'homme à qui il parlait était l'amant de sa femme. Ce fut bientôt un fou rire général, et M. de F*** disait à un des convives, en sortant de table :

« Vous le voyez, mon cher, on ne s'amuse que chez moi ! »

La présomption de M. de F*** avait souvent été cause de quiproquos qui étaient devenus par sa faute de véritables mystifications.

Il était fort lié avec un gentilhomme nommé le vicomte de Villaret, grand chasseur, et qui

avait de belles propriétés, en Brie, je crois, à douze ou quinze lieues de Paris. M. de F***, malgré la gravité de sa charge, aimait beaucoup la chasse, et souvent il prenait ce passe-temps chez le vicomte de Villaret. Il avait essayé de chasser sur les terres du vicomte de toutes les manières, à ce que disait la chronique; mais il avait été repoussé avec perte par la vicomtesse à qui il déplaisait souverainement. L'amour-propre dont il était doué l'empêchait de reconnaître ce dernier fait, et il prétendait qu'elle cachait son jeu et ne le maltraitait que pour ne pas laisser paraître d'une manière trop ostensible des sentiments dont elle lui donnerait des preuves au premier jour. Cette déplorable fatuité lui fit prendre complétement le change sur un billet qu'il reçut un jour de la vicomtesse. Ce billet était ainsi conçu :

« Monsieur,

« J'arrive de... mon mari me charge de vous
« prévenir qu'il y a demain matin grande chasse,
« et qu'il compte sur vous. Ce soir, à six heu-

« res, une chaise sera à votre porte, qui vous « conduira à...

« Agréez, monsieur, etc., etc. »

Il se mit à faire travailler son imagination. Il lui semblait étrange que la vicomtesse fît une invitation pour la chasse, et il lui parut bien plus vraisemblable que la chasse n'était qu'un prétexte pour lui faire beau jeu et l'attirer à la campagne. Avec cette bizarre interprétation, le voilà monté en chaise de poste, et, au moment où il descend de voiture, tous ses rêves de conquête lui paraissent réalisés en entendant le valet de chambre lui demander avec empressement :

« Est-ce monsieur qu'attend madame la vicomtesse? »

Il y avait en effet de quoi s'y méprendre, ou du moins de quoi étonner tout homme moins prévenu en sa faveur. M. de F*** prit un air discret, glissa un louis dans la main du domestique, et lui dit :

« C'est moi-même, mon ami.

— Venez vite, monsieur, dit le laquais qui

ne comprenait rien au louis qu'il venait de recevoir, mais qui n'en montrait que plus d'empressement. Ah ! madame vous attend avec bien de l'impatience. »

M. de F*** ne remarque pas que pour un rendez-vous d'amour, on a pris bien peu de précautions ; toute la maison est en l'air ; mais il ne fait attention à rien. Il ne voit qu'une chose, c'est que le domestique l'a conduit par une sorte d'escalier dérobé ; il trouve cela charmant et ne prend pas garde à deux ou trois bosses qu'il se fait au front et aux jambes. Enfin il arrive. Le laquais le met entre les mains d'une soubrette assez mûre, en lui disant :

« Le voilà !

— Le voilà ! s'écrie la soubrette, et, prenant la main du conseiller, elle le guide à travers un appartement sombre comme celui d'un malade, jusqu'à un lit devant lequel elle le plante, et dessous les rideaux duquel sort une effroyable tête de vieille femme qui s'avance vers M. de F*** en lui tirant la langue. »

Le malheureux conseiller pousse un cri, recule

épouvanté, et cherche la porte, pendant que la vieille chambrière et la femme qui avait tiré la langue au conseiller s'écrient :

« Ce n'est pas lui ! ce n'est pas lui ! »

Pour comprendre où se trouvait M. de F***, il faut savoir que le vicomte de Villaret avait une mère assez âgée, laquelle se portait à merveille, mais qui avait la manie du M. Argan de Molière, de se croire toujours à la mort. Son fils, qui savait à quoi s'en tenir et qui l'aimait avec tendresse, ne s'inquiétait pas autrement de cette maladie imaginaire permanente. Elle venait à la campagne dans la saison, et se droguait là comme à Paris. Le soir où M. de Villaret avait mandé son ami le conseiller, la vicomtesse-douairière avait envoyé chercher, à Paris, un médecin nouvellement débarqué qu'elle ne connaissait pas. Le laquais qui avait fait la première bévue était également depuis peu au service de la douairière, et n'avait jamais vu M. de F***; il le prit pour le médecin, l'annonça comme tel à la vieille femme de chambre qui, trompée par cette annonce et ne reconnaissant pas dans l'ombre M. de F*** à qui

elle ne songeait pas plus qu'au grand Mogol, le mena à sa maîtresse en criant : Le voilà !

On a vu comment se termina la farce. On tança vertement le valet de chambre que l'on ne voulut pas croire quand il protesta que l'homme qu'il avait introduit lui avait répondu que c'était lui qu'attendait madame la vicomtesse.

Le pauvre M. de F*** se vengea sur les chevreuils du vicomte, dont il fit un immense abattis afin de n'être pas venu uniquement à*** pour voir une vieille femme lui tirer la langue.

VII

La révolution française. — Les hommes de la révolution.— La belle solliciteuse. — Robespierre. — Mlle de C***s. — Robespierre protecteur. — Le manuscrit. — Robespierre amoureux. — Le style de J.-J. Rousseau. — Modération de Robespierre. — Saint-Just et Mme et Mlle de Saint-Amaranthe. — La nuit d'orgie. — Réflexions. — Joseph Lebon. — Le dévouement conjugal. — Un horrible calembour. — Encore des réflexions.

Un déplorable passé avait produit ses fruits sanglants ; aux pompeuses et coûteuses grandeurs de Louis XIV, aux saturnales sans pudeur de la régence et de Louis XV, aux molles et flasques incertitudes de Louis XVI, avait succédé le terrible réveil d'une nation trop long-

temps endormie. La royauté et avec elle l'aristocratie, aux prises avec le peuple, avaient succombé dans la lutte. Le temps que mit la France à passer la charrue sur ce vieux sol pour en faire un sol nouveau, présente une lacune sensible dans l'histoire des *Boudoirs de Paris*. La noblesse et la finance, seules classes qui puissent faire du plaisir une affaire sérieuse, étaient ou dans l'exil, ou dans les prisons, ou tombées sur l'échafaud. Lorsqu'une grande révolution s'accomplit, il n'y a plus de place pour les petites choses. La galanterie n'a que faire dans ces temps de crise où la moitié d'une nation est l'ennemie de l'autre, où il n'y a que deux classes bien distinctes, celles des victimes et des bourreaux. D'ailleurs à cette époque de sévères représailles, ce n'était pas un des moindres griefs de ce peuple révolté contre un pouvoir devenu intolérable, que ces habitudes de volupté dont il avait si souvent fait les frais. Sous le canon du 10 août, les derniers boudoirs se fermèrent par prudence ; après la terrible expiation du 21 janvier, ils restèrent fermés par nécessité.

Les hommes que les circonstances avaient appelés au pouvoir ne pouvaient imiter ceux qu'ils venaient de renverser. Désintéressés ou ambitieux, sincères ou hypocrites, ils étaient sortis du peuple, gouvernaient au nom du peuple, et quand ils en eussent eu le goût ou le loisir, ils fussent mal venus à s'arroger le droit de succession aux habitudes et aux abus qui avaient amené la chute des vaincus. Quel que fût, d'ailleurs, le motif qui les dirigeait, la plupart de ceux qui se sont fait remarquer à cette époque avaient autre chose à faire qu'à conduire des intrigues de boudoir, et perdre leur temps auprès des jolies femmes. On ne doit donc pas s'attendre à trouver dans le présent ouvrage une grande quantité de faits sur les années qui s'écoulèrent depuis la chute de Louis XVI jusqu'à l'établissement du Directoire. Je ne puis pas écrire l'histoire de boudoirs qui n'existaient pas.

Cette pénurie d'anecdotes, se rattachant à la spécialité que j'ai entrepris de traiter, donnera peut-être plus de prix à celle que je vais raconter. Le nom de l'homme qui en est le héros

doit aussi, à ce qu'il me semble, ajouter à l'intérêt que cette anecdote peut présenter. L'homme célèbre dont il s'agit, jugé si diversement par les différentes opinions qui font tour à tour de lui un monstre et un héros, est généralement, et à juste raison, regardé comme inattaquable sous le rapport des mœurs et de la probité. Sans que l'histoire que l'on va lire puisse en rien détruire l'opinion générale sur son compte, quant à la rigidité des mœurs, elle ne manque pas cependant de piquant, en ce qu'elle nous montre le côté par où il participait comme tous les hommes aux faiblesses de l'humaine nature.

Une jeune personne d'une grande beauté se présenta un jour, de grand matin, chez Robespierre, et demanda à lui parler en particulier. Elle était vêtue de deuil, et son charmant visage portait l'empreinte d'une profonde tristesse. Robespierre, que quelques énergumènes n'hésitent pas à représenter comme un homme qui ne se plaisait que dans le sang, était, on le sait, très-bien élevé et de manières fort engageantes. Il fut frappé de la beauté de la jeune fille, et comme

il était ce jour-là en assez belle humeur, il fronça le sourcil en pensant que, sans doute, il allait être obligé de refuser à cette gracieuse personne ce qu'elle allait lui demander. Il lui fit signe de s'asseoir et lui dit d'un ton capable de l'encourager :

« Que puis-je faire pour vous, ma belle enfant ? »

Il est bon de dire que la belle enfant était d'abord restée stupéfaite à la vue du dictateur : elle s'était fait de lui une idée si différente de ce qu'elle avait devant les yeux, qu'elle crut dans le premier moment ne pas être en face du terrible Robespierre.

« Je voudrais parler, dit-elle en tremblant, au citoyen Robespierre.

— C'est moi, dit Maximilien, que me voulez-vous ? »

La jeune fille, au lieu de répondre, parcourut d'un regard timide toute la personne du montagnard, et celui-ci vit facilement que cet examen la plongeait dans un profond étonnement. Il sourit tristement.

« Mon enfant, dit-il, je comprends le motif de votre surprise ; vous avez sans doute entendu dire de moi beaucoup de mal, et vous vous représentiez Robespierre comme une espèce de bête féroce, avec des griffes et des cornes, et un aspect à faire mourir de peur ; vous êtes tout étonnée de trouver en lui un homme comme tout le monde, qui a les mains propres et du linge blanc. J'aime à croire que votre désappointement ne me fait pas perdre au change dans votre esprit. Vous sembliez avoir peur de mon aspect ; puisque mon aspect ne vous effraye plus, rassurez-vous tout à fait et dites-moi ce qui vous amène. »

Robespierre avait dit cela avec un accent de bienveillance qui, du reste, ne lui était pas habituel, car, après tout, ce n'est pas avec de la sensiblerie que l'on fait les affaires d'une nation dans une époque comme celle où il gouvernait la France. Mais il n'avait pu se défendre d'un sentiment de tristesse à l'aspect de l'impression qu'il avait produite sur la jeune fille. Il avait retrouvé dans l'étonnement de cette enfant naïve la fausse opinion que bien des gens avaient de lui ; il com-

prenait pourquoi ceux qui le représentaient comme un égorgeur féroce plutôt que comme un homme qui s'est résolu, à regret peut-être, à ne pas transiger avec un terrible devoir, faisaient de lui une sorte d'épouvantail à la manière de Croquemitaine, et il était résulté de cette rapide réflexion une disposition réelle à accueillir favorablement celle qu'il avait commencé par rassurer avec tant de bienveillance.

Il ne s'était pas trompé ; la jeune fille, revenue de son premier étonnement, se remit de son trouble, et lui dit avec assez d'assurance :

« Je viens vous demander la vie. »

Il n'est pas inutile de savoir qu'on était à la fin de messidor 1794, c'est-à-dire à peu près quinze jours avant la mort de Robespierre.

« Il y a plus de deux mois que je n'ai signé un arrêt de mort, dit Maximilien, je ne voudrais pas pour tout au monde recommencer par le vôtre. »

Ce qu'il disait était exact ; quand Robespierre est tombé, il y avait près de trois mois qu'un arrêt de mort n'avait été signé par lui.

« D'autres en ont signé, reprit la jeune fille en fondant en larmes. Si vous ne me sauvez, je suis perdue. Mon père et ma mère sont morts sur l'échafaud il y a quinze jours, et, ce matin, une femme chez qui j'avais trouvé un asile m'a chassée en me disant qu'elle ne voulait pas se perdre pour moi, et comme elle m'a dit que vous ne manqueriez pas de me joindre à mes pauvres parents, je suis venue vous demander grâce, non pour moi, je serais heureuse de mourir, mais à cause de ma pauvre sœur qui n'a que six ans et à qui je dois servir de mère désormais.

— Comment se nommait votre père?

— Le comte de C***s, » dit timidement la jeune fille.

Robespierre fit un mouvement; le comte avait, en effet, été guillotiné quelque temps auparavant, convaincu, ainsi que la comtesse, d'embauchements pour la Vendée. Dans l'ordre d'idées adoptées par Robespierre, leur supplice était justice.

« Vos parents sont morts pour expier un grand crime, dit-il gravement. Mais vous n'avez pas été arrêtée avec eux?

— Ils m'avaient éloignée de leur demeure, dit Mlle de C***s ; j'avais eu, aux yeux de ma mère, le tort de ne pas rester indifférente aux succès des armées françaises. Elle me regardait comme son ennemie. »

Robespierre tressaillit à cette accusation de fanatisme portée par la naïveté de la jeune solliciteuse contre des parents qui mettaient leurs préjugés et leurs passions politiques avant les affections les plus sacrées et les devoirs de la nature.

« Vous n'avez rien à craindre, dit-il ; ce que vous me dites, loin de vous être imputé à crime, vous sera compté comme un mérite. Vous avez tort de trembler.

— Hélas ! dit Mlle de C***s, il y a des hommes qui sont bien méchants ; un ancien garde-chasse de ma famille, qui s'est fait renvoyer pour sa mauvaise conduite, a découvert le lieu de ma retraite, et c'est sur les menaces qu'il a faites à la femme qui me logeait que celle-ci m'a renvoyée de chez elle. J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'adresser à vous. Je vous demande en grâce

de me laisser la vie pour ma pauvre sœur qui ne peut se passer de moi. »

Robespierre réfléchit un instant. La candeur de Mlle de C***s l'intéressait ; sa beauté, vraiment merveilleuse, avait produit sur le stoïque tribun un effet qui était quelque chose de plus que de l'admiration. Il appela Dupleix et lui parla à l'oreille. Puis se tournant vers Mlle de C***s, il lui dit avec une émotion qu'il n'était pas maître de cacher :

« Mon enfant, je viens de dire un mot au citoyen qui va se charger de tout ; il faut le suivre avec confiance ; je réponds de tout ; adieu, nous nous reverrons. »

Mlle de C***s n'était pas assez expérimentée pour remarquer qu'en lui parlant ainsi, Robespierre avait évité de la tutoyer, tout en n'employant pas le pluriel, à cause sans doute de la présence du menuisier. Plus tard, en se rappelant les paroles de Maximilien, elle remarqua cette particularité qui lui avait échappé alors.

Avant de la congédier, il lui délivra une carte de sûreté pour elle et sa jeune sœur.

Dupleix, conformément aux instructions de Robespierre, conduisit Mlle de C***s dans une modeste chambre garnie, où il l'installa avec la petite Louise.

Le lendemain, Mlle de C***s fut aussi confuse que surprise de voir arriver dans sa petite chambrette Robespierre en personne; il venait s'informer de sa santé et voir si elle avait besoin de quelque chose : elle le remercia avec reconnaissance; elle avait de reste, par devers elle, de quoi être à l'abri du besoin.

Tous les jours cette visite se renouvela; Mlle de C***s ne tarda pas, malgré son inexpérience, à s'apercevoir du motif qui amenait chez elle Maximilien Robespierre; il était devenu amoureux d'elle. Je crois ne pouvoir mieux faire que de transcrire ici littéralement la fin du récit qu'elle-même a laissé à ses enfants, qui ont bien voulu me le communiquer (1).

(1) Le style de ce manuscrit est tellement négligé, que j'ai reculé, malgré la permission qui m'en avait été donnée, devant la transcription du manuscrit en son entier. Le court fragment que j'en donne ne peut avoir d'inconvénient.

« Il n'y avait pas beaucoup plus de huit jours, « dit Mme de la G*** (Mlle de C***s) que M. de « Robespierre (1) me venait voir, lorsque je « m'aperçus d'une découverte qui me donna « plus de crainte que de joie. Je ne pus douter « que je lui avais inspiré une passion très-vio- « lente, tout à fait à mon insu. Les discours « qu'il me tenait ne me permettaient pas de con- « server des doutes là-dessus. Enfin si j'en avais « eu, il ne tarda pas à me mettre à même de « n'en avoir plus.

« Un matin, il arriva dans ma petite cham- « brette ; je lui trouvai l'air embarrassé, et je « lui demandai avec intérêt ce qu'il avait. Il me « prit la main et me dit en me regardant fixe- « ment :

« — Mlle Séraphine, croyez-vous qu'un homme « comme moi, qui a sur les bras les affaires de « la France, et que l'on représente comme un « tigre altéré de sang, soit capable de bons sen- « timents?

(1) Mme de la G*** appelle toujours ainsi Robespierre dans son récit.

« — Monsieur, lui dis-je, vous m'avez prouvé
« que vous en étiez capable en me protégeant.
« Moins que personne au monde il m'est permis
« d'en douter.

« — Croyez-vous, reprit-il, que je sois ca-
« pable d'aimer une femme digne d'inspirer de
« l'amour, avec passion et dévouement ?

« Je m'aperçus que c'était de moi dont il
« s'agissait; je rougis et je ne répondis pas.

« — Vous ne le croyez pas, me dit-il avec
« force ; vous aussi, vous me méconnaissez.

« Son visage prit une expression qui me fit
« peur. Je reculai malgré moi.

« — Oui, continua-t-il en s'animant ; je vous
« fais peur, comme vous aviez peur de moi avant
« de me voir ; vous ne croyez pas que, parce que
« j'ai eu le courage de sauver ma patrie au prix
« de tant de têtes, j'aie un cœur susceptible
« d'éprouver les mêmes affections que le reste
« des hommes. Pour vous, je ne suis pas un
« homme ordinaire, mais votre exception me
« condamne au lieu de m'absoudre. C'est bien
« malheureux pour moi!

« A mesure qu'il parlait, je sentais que j'avais « moins peur de lui, et il finit par m'inspirer de « la pitié tant il avait l'air malheureux.

« — Monsieur, lui dis-je, j'ai contribué bien « chèrement pour ma part dans les victimes que « vous avez immolées; mais depuis que j'ai ap- « pris à vous connaître, j'ai appris que vous « étiez susceptible de bons sentiments; ma re- « connaissance est sans bornes. Ne m'accusez « pas d'ingratitude.

« — Non, me dit-il, je sais que vous n'êtes « point ingrate, et c'est ce qui me fait de la « peine. J'aimerais mieux vous voir ingrate « qu'indifférente. Si vous saviez ce qui se passe « en moi depuis huit jours!

« Je croyais bien le deviner; mais je me gar- « dais bien de le dire.

« — Mlle Séraphine, continua M. de Robes- « pierre, je ne puis me taire plus longtemps. Je « vous aime avec passion : que dois-je attendre « de vous?

« Je gardai le silence. Je ne me sentais aucune « disposition à aimer d'amour M. de Robespierre.

« Malgré la reconnaissance que je lui devais, il « m'était impossible d'aller plus loin. Je m'étais « de suite accoutumée à lui, parce que je lui « devais la vie. Je sentais même, quand il me « parlait, qu'il devait avoir raison lorsqu'il se « plaignait d'être mal jugé. Mais il y avait loin « de là à de l'amour. M. de Robespierre n'était « pas beau. Il avait dans le visage quelque chose « de dur qui m'effrayait malgré moi. Je fus donc « très-mal à mon aise en entendant cette décla- « ration, qui ne m'apprenait que ce que j'avais « déjà deviné, mais qui me mettait dans l'obli- « gation de répondre d'une manière positive.

« — Mademoiselle, reprit-il en voyant que je « gardais le silence, faites bien attention que « ce n'est pas à votre reconnaissance que je m'a- « dresse. Je ne viens pas vous dire : Aimez-moi « parce que je vous ai sauvé la vie ; mais je vous « dis : Aimez-moi parce que je vous aime.

« J'essayai de répondre quelque chose d'obli- « geant, je ne pus trouver une parole.

« — Adieu, Séraphine, me dit tout à coup « M. de Robespierre ; songez à ce que je vous

« ai dit, et ne laissez pas le préjugé être plus
« fort que la nature.

« Il me quitta pour lors, et quand je fus seule,
« je trouvai, en songeant à ce qu'il m'avait dit,
« que c'était bien plus la nature que le préjugé
« qui m'éloignait de lui. Je ne sais si je dois
« avouer que j'en eus du regret.

« Le lendemain il revint, et les jours suivants,
« pendant huit jours. Quand il me parlait d'a-
« mour, il avait une éloquence que je ne lui
« aurais pas soupçonnée. Il m'avait donné à lire
« des ouvrages de J.-J. Rousseau, et je remar-
« quai qu'il s'exprimait parfois d'une manière
« qui ressemblait à cet auteur célèbre.

« J'avais fini par le trouver moins laid. Je ne
« l'aimais assurément point; mais je n'avais plus
« autant d'éloignement pour lui. Je dois même
« dire, pour dire toute la vérité, que j'avais un
« certain attachement pour lui.

« Le 9 thermidor il ne vint point. J'entendis
« dans les rues une grande agitation. Je n'osais
« sortir de ma pauvre chambrette. Le lende-
« main, ne le voyant pas, je ressentis une in-

« quiétude que je ne pus définir. Je descendis « pour acheter mon déjeuner, car je n'avais « personne pour me servir, et j'appris avec dou- « leur ce qui s'était passé la veille. Robespierre « n'était plus (1). Je ne cacherai pas que je « donnai des larmes à celui à qui je devais la « vie. Le cœur d'une femme, en outre de cela, « ne peut jamais rester complétement indiffé- « rent à un amour qu'elle a inspiré. Je croyais « à celui de Robespierre, et je ne rougis pas « d'avoir pleuré sur sa mort. »

Cette histoire, toute simple, n'offre d'intérêt qu'à cause du personnage qui en est le héros. Quelle qu'ait été la vertu de Mlle de C***s, si le 9 thermidor ne fût venu interrompre les assiduités de Robespierre, il est permis de croire qu'elle ne fût pas demeurée constamment insensible à son amour. Les larmes qu'elle lui a données, et la manière dont elle parle de ses regrets, autorisent à le penser, et je ne crois pas

(1) C'est la seule fois où, dans le manuscrit de Mme de la G***, on trouve le nom de Robespierre tout court.

que les honnêtes gens songent à lui en faire un crime.

Une chose assez digne de remarque, c'est l'observation que fit Mlle de C***s à propos de l'air de famille qu'elle découvrit entre les discours passionnés de Robespierre et les pages éloquentes de Jean-Jacques. Certes, on ne peut croire que Robespierre, sérieusement amoureux d'une jeune fille charmante, s'amusât, pour la séduire, à piller du sentiment tout fait dans les œuvres du grand écrivain ; mais, nourri de la lecture du philosophe de Genève, il avait contracté sans doute l'habitude de sa manière ; et comme rien de ce qui se rattache à la vie intime des hommes qui laissent un nom n'est indifférent, cette particularité paraîtra sans doute mériter quelque intérêt à ceux qui aiment à reconstruire par la pensée la personnalité des hommes des temps passés.

Dans cette occasion, Robespierre aurait pu sans doute agir en despote : la terreur aurait pu lui donner ce que la persuasion n'avait pu conquérir. On ne sait pas ce que gardait la suite

du temps ; cependant, d'après la manière dont Mme de la G*** a présenté les faits, on peut douter qu'il eût jamais eu recours à ces moyens pour arriver à son but.

Son émule et son ami, Saint-Just, qui voulut mourir avec lui et obtint ce funèbre honneur, ne lui ressemblait en rien dans les habitudes de la vie intime. Saint-Just, qui était beau comme l'Antinoüs, avait été dès son adolescence, et était resté, après que les événements l'avaient placé sur la scène politique, un homme de plaisirs. Quand un désir s'était emparé de lui, rien ne pouvait l'empêcher de le satisfaire. Il se croyait épicurien, et le plaisir était son culte. Doué d'un esprit fin et d'une élocution brillante, il lui était facile de triompher de la plupart des femmes dont il désirait la conquête. Il n'était pas si scrupuleux que Robespierre quant aux moyens d'arriver à l'accomplissement de ses volontés. Plus d'une fois il donna à des femmes, dont il souhaitait la possession, l'alternative de son boudoir (car il avait un boudoir) ou de l'échafaud.

On a beaucoup parlé de l'histoire de Mme et de

Mlle de Sainte-Amaranthe. Il est impossible de justifier Saint-Just, qui les a fait passer de son lit à l'échafaud ; mais il est une observation à faire qui n'a jamais été faite, et que je crois très-fondée. Le fait se réduit, selon moi, à un point, à savoir que ces deux femmes étaient les maîtresses de Saint-Just, et qu'il les a laissé guillotiner. Il est d'abord fort incertain qu'il eût pu s'y opposer, et si la manière dont s'est passée la chose n'était venue jeter de l'odieux sur cette aventure, on n'eût pas songé à lui faire un reproche qu'il ne pouvait probablement pas être à même de ne pas encourir.

Le fait est trop connu et a été trop souvent raconté pour que je le reproduise dans cet ouvrage.

Il est constant que Mme et Mlle de Sainte-Amaranthe ont été conduites toutes deux à la guillotine après avoir passé la nuit en orgie avec Saint-Just, dans une manière de petite maison qu'il possédait à Saint-Mandé ou à Saint-Maur. Certes, quand même Saint-Just serait complétement étranger à leur mort, comme il savait à

quoi s'en tenir sur leur destinée du lendemain, il est affreux de penser que pendant toute une nuit cet homme a eu entre ses bras deux femmes, dont l'échafaud était déjà dressé ; que pendant toute une nuit il a déroulé entre ses doigts de longs cheveux que réclamait déjà le ciseau de l'exécuteur ; appuyé sur son sein ces belles têtes qui allaient, quelques heures plus tard, rouler dans la fatale corbeille ; couvert de baisers d'amour ces cous d'ivoire que la hache se préparait à briser sans pitié. On ne peut se refuser à reconnaître dans une pareille action une recherche de cruauté qui fait frissonner d'horreur. Mais n'est-ce pas aussi quelque chose de bien infâme que ces deux femmes, la mère et la fille, qui viennent s'atteler au char de cette débauche, couplées comme une paire de chevaux de prix, rivalisant sans doute de charmes et de luxure ? On ne sait de quoi la moralité humaine a le plus à s'indigner, ou du proconsul qui se vautre sur ses victimes avant de les immoler, ou de ces femmes qui se livrent à la fois, mère et fille, pour essayer de faire sourire

l'homme dont le pouvoir les fait trembler! Flétrisseur et prostituées, victimes et bourreau, il est bien difficile de ne pas détourner la tête de tout cela avec dégoût, car à l'odeur du sang se mêle une honteuse odeur de débauche, et quelque terrible que soit le mot, on est tenté de s'écrier avec Barnave, et à plus juste titre : Le sang qui a coulé là était-il donc si pur?

Loin de moi, cependant, la pensée de dire que, parce que Mme de Sainte-Amaranthe et sa fille étaient deux femmes de mauvaise vie, on ait bien fait de les guillotiner, et surtout que Saint-Just ait eu raison de passer avec elles en orgie la nuit qui a précédé leur exécution. L'action de Saint-Just est injustifiable; seulement ce que je voudrais, ce serait qu'on s'abstînt d'exagération et que l'on ne crût pas nécessaire, pour flétrir la conduite du représentant, de canoniser les femmes dont il est question. Elles ne sont pas assez intéressantes par elles-mêmes pour que l'on fasse tant de bruit à leur sujet, et il est permis d'avouer que si quelque chose peut excuser un peu la conduite de Saint-Just, c'est que rien n'est moins

respectable qu'une mère faisant l'orgie avec sa fille.

Quelques-uns des proconsuls, dans cette sanglante et délirante époque, avaient une manière de faire l'amour tout à fait en harmonie avec la terreur qui était à l'ordre du jour. Ce sont ces hommes-là qui ont, aux yeux de certaines gens qui ne jugent les choses que d'un seul côté, déconsidéré la révolution française. De petits esprits ont enveloppé la révolution elle-même dans le mépris et l'horreur que leur inspiraient les actes horribles ou honteux de quelques-uns de ses agents. Comme les petits esprits composent trop souvent la majorité, il est déplorable que de pareils faits aient lieu et donnent prise à la mauvaise foi et à la sottise, pour calomnier un peuple ou une époque. Qu'a de commun, par exemple, la révolution française, c'est-à-dire l'affranchissement de l'intelligence, avec le fait que je vais raconter?

Joseph Lebon, je crois, ou Carrier (c'est l'un des deux, mais je crois être sûr que c'est Joseph Lebon) est sollicité par une femme qui vient se

jeter à ses genoux pour lui demander la vie de son mari. M. de Saint-V*** va être guillotiné dans deux heures si le proconsul ne lui fait grâce. Mme de Saint-V*** est belle, touchante, persuasive. Joseph Lebon l'écoute avec une bienveillance apparente, et quand elle a fini de lui exposer sa requête :

« Citoyenne, lui dit-il, ton mari est un grand coupable; la patrie demande sa tête ; tu ne devais plus le revoir. Mais je sens que je suis homme ; si tu veux me donner les droits qu'il a sur toi, je te jure qu'avant deux heures tu le reverras. »

Mme de Saint-V***, qui était chaste et vertueuse, rejeta avec horreur une pareille proposition ; mais Joseph Lebon ne se tint pas pour battu, il lui montra la pendule.

« Choisis, lui dit-il, voilà l'instant fatal qui approche ; sois à moi, et je vais signer l'ordre qui te mettra dans les bras de ton mari. Autrement, je te le jure, tu ne le reverras jamais.

— Mme de Saint-V***, qui avait peut-être lu *le Huron* et qui avait vu que la belle Saint-Yves en fit bien d'autres pour sauver son amant de moins

que de la guillotine, sans compter l'exemple d'une sainte qui n'a pas été canonisée pour autre chose, Mme de Saint-V***, dis-je, prit son parti, et dit d'une voix altérée au proconsul :

« Envoyez l'ordre, monsieur, je sauverai mon mari. »

Joseph Lebon, l'œil étincelant, écrivit quelques lignes, sonna, et, resté seul avec la belle comtesse, se paya largement de sa complaisance.

Cet horrible sacrifice s'était accompli de la part de Mme de Saint-V*** au milieu des larmes et des sanglots. Elle n'en était que plus belle. Enfin l'heure qui avait été fixée pour l'exécution approchait. Joseph Lebon, qui se trouvait sans doute assez payé, s'approche de Mme de Saint-V***, et la menant vers la fenêtre, il lui montre M. de Saint-V*** qui sortait de la prison :

« Je t'ai promis que tu reverrais ton mari, lui dit-il, et que tu pourrais l'embrasser encore; je tiens ma promesse, le voilà, tu le vois, et si tu veux l'embrasser, hâte-toi d'arriver, parce que dans dix minutes son affaire sera faite. »

Cette effroyable plaisanterie n'était que trop

réelle ; l'ordre écrit par Joseph Lebon ne contenait que la prescription de faire passer le condamné sous ses fenêtres, et d'aller assez lentement pour que sa femme pût le rejoindre avant qu'il montât à l'échafaud. Il avait demandé à cette belle et jeune femme le sacrifice de son honneur pour lui faire voir son mari ; le sacrifice avait été fait ; il tenait sa promesse ; elle pouvait le revoir et l'embrasser. C'était un épouvantable calembour.

Certes la révolution française, la Convention nationale elle-même, dont les hommes coupables de pareils faits faisaient partie, ne sont pas comptables de ces honteuses actions. S'il est juste d'imputer à la royauté et à la noblesse qui en procède les indignités que de nombreux privilégiés se croyaient permises dans des temps de calme et de paix, il serait injuste de venir reprocher à un principe et à un grand fait politique les très-rares mauvaises actions de ce genre de quelques-uns des hommes par l'intermédiaire desquels ce fait s'accomplissait et triomphait ce principe. Ce que je dis ici a déjà été redit mille

fois ; mais quand on voit au théâtre, dans les chaires sacrées, dans des livres plus ou moins plats, se renouveler chaque jour les attaques les plus bêtes et les plus lâches contre la révolution et ses hommes, il est impossible d'avoir à parler de ce temps-là sans dire ce que l'on a sur le cœur.

Il est scandaleux que le premier pied-plat venu se croie le droit de venir vomir en public des injures contre la révolution. On a joué cet hiver, au second Théâtre-Français, une rapsodie intitulée *André Chénier*, dans laquelle tout le monde, jusqu'au général Hoche, déblatère plus ou moins bêtement contre la révolution. Il y a, dans cette ennuyeuse parade, un représentant dont le rôle est joué par le Jocrisse de la troupe de l'Odéon ; cela donne la mesure de l'esprit dans lequel est fait l'ouvrage. Un prédicateur célèbre, par son costume, s'indignait l'autre jour en chaire de ce qu'il y avait des hommes qui ne voyaient pas un crime de *lèse-majesté poétique* dans l'ASSASSINAT de Louis XVI. Devant de pareils faits, il n'est pas mal que l'on dise un peu son opinion quand

l'occasion s'en présente, ne fût-ce que pour protester, chacun selon ses moyens, contre ces indécentes protestations contre la révolution française, ses actes et les hommes qui l'ont accomplie.

D'un autre côté, les exaltés d'une certaine opinion me reprocheront ce chapitre. Ils diront que c'est donner des armes aux ennemis de la révolution que de raconter une faiblesse de Robespierre, une cruauté de Saint-Just, une infamie de Joseph Lebon ; je crois le contraire; l'histoire, qui doit être impartiale, doit tout dire. Moi, chétif chroniqueur, j'ai entrepris d'écrire une monographie. Quelques particularités me paraissent propres à bien faire connaître où en était le sujet que je traite à une certaine époque où il y a, en quelque sorte, lacune pour l'historien. Je dis ce que je sais, voilà tout. Mais ces petites choses ne sauraient porter atteinte à la dignité de notre belle révolution ; elle est trop grande pour avoir rien à craindre de ce que l'on soulève un coin de son manteau. Ne la laissons pas insulter, mais ne la flattons pas ; elle n'en a pas besoin.

VIII

Mme Tallien. — Son portrait. — Mme de Fontenay. — Lettre adressée à Tallien. — Le rêve. — La maîtresse du frère de Robespierre. — Le duel. — Qui perd gagne. — *La jeune captive.* — Les deux frères. — Mme de S***. — L'amitié fraternelle. — Confidences. — L'orgueil et l'amour. —Aveu difficile à faire. — L'émigré. — Acquit de conscience. — Une nature napolitaine. — La veille du départ. — Délation. — Remords tardifs. — Expiation.

Les faits politiques les plus graves peuvent parfois se rattacher à la partie la plus frivole de ce qui forme les éléments de l'histoire. Un écrivain qui entreprendrait de tracer le tableau de la galanterie chez tous les peuples, regarderait comme une bonne fortune de trouver de temps à autre ses héros, ou plutôt ses héroïnes, mêlés

à des événements sérieux dont le récit lui permettrait de varier ses couleurs. L'*Histoire des Boudoirs* de l'ancienne Rome n'aurait pas manqué de donner une belle place à la courtisane qui découvrit la conjuration de Catilina ; les noms de Périclès et d'Alcibiade seraient venus prêter leur éclat aux récits des faits et dits de Thaïs et d'Aspasie, les belles Athéniennes.

Le 9 thermidor est un de ces événements que l'*Histoire des Boudoirs* revendique à aussi juste titre que l'histoire pure et simple. Il a été suscité par une femme tellement célèbre par sa beauté qu'il rentre de droit dans le plan de cet ouvrage. On sait déjà que je veux parler de Mme Tallien.

Il ne paraît pas qu'aucune femme ait jamais été douée de plus de charmes que Mme Tallien. Née sous le beau ciel de l'Andalousie, elle avait emprunté à sa patrie d'adoption (car son père était Français) tout le brillant qui rend si séduisantes les femmes de ces belles contrées, et elle devait à son origine la grâce et la distinction qui sont le partage des femmes de notre France. C'était une statue grecque sous l'épiderme ve-

louté de laquelle coulait le sang généreux d'une Andalouse; sa bouche souriait du sourire fin et délicat d'une Française, tandis que de ses yeux partaient les plus doux regards que jamais aient lancés les plus beaux yeux d'Espagnole. Sans hyperbole enfin, Mme Tallien était un chef-d'œuvre de beauté.

Ceux qui l'ont connue à toutes les époques de sa vie s'accordent unanimement à dire qu'elle était aussi bonne que belle, et aussi spirituelle que bonne. Il est une autre femme qui fut presque aussi célèbre que Mme Tallien par sa beauté, dont on peut faire le même éloge. Ces magnifiques exemples donnent le droit d'en vouloir aux femmes à qui Dieu a donné la beauté et qui passent leur vie à faire de méchantes actions. Il me semble que si j'étais femme, pour me croire complète, il ne me suffirait pas que mon miroir me dît que je suis belle, il faudrait aussi que ma conscience me dît que je suis bonne.

Mlle Teresa Cabarrus se maria fort jeune. Elle épousa M. de Fontenay. Peu de temps après son mariage, M. de Fontenay mourut. Tallien, mem-

bre de la Convention, devint amoureux fou de Mme de Fontenay ; il ne put cependant empêcher qu'elle ne fût arrêtée et enfermée à la Force. Il est probable qu'elle eût eu le sort de la plupart de ceux qui étaient décrétés d'arrestation, si elle n'eût jeté dans la balance le poids de sa beauté, qui l'emporta sur celui de la fortune de Robespierre.

C'était le 7 thermidor an II (25 juillet 1794); Tallien reçut un matin un billet conçu en ces termes :

« J'ai rêvé cette nuit que nous étions libres et
« que ma prison était ouverte. Si vous m'aimiez
« comme vous le dites, mon rêve serait une
« réalité.

« T. de F. »

Soit qu'elle n'eût dit que la vérité en parlant de ce rêve qu'elle disait avoir fait, soit qu'elle eût jugé à propos d'inventer cette fable pour donner de la couleur à l'appel qu'elle faisait à Tallien dans un moment qu'elle croyait favorable ,

toujours est-il que cet appel fut entendu. On sait avec quelle véhémenceTallien attaqua Robespierre, comment la convention, excitée par ce représentant et ses amis, décréta la mise hors la loi du chef des montagnards et de ceux qui voulurent partager son sort. Robespierre fut renversé, et ce que le talent et l'éloquence de la Gironde n'avaient pu faire, ce que tant d'hommes éminents avaient tenté vainement depuis dix-huit mois, l'espoir de posséder la plus belle des femmes donna à un homme médiocre la force de l'entreprendre et de l'exécuter.

Le frère de Robespierre, qui voulut mourir avec lui, avait pour maîtresse une jeune femme qui s'était donnée à lui par patriotisme. Cette jeune femme était une républicaine de la famille des Cornélie, des Porcie, de toutes les femmes fortes de l'antiquité. Lorsqu'elle apprit la catastrophe des deux frères, elle prit une résolution digne des femmes de l'ancienne Rome ou de Lacédémone. Elle se rendit sur la place de la révolution, et attendit en silence l'arrivée de la fatale charrette qui amenait Robespierre le jeune

à l'échafaud. Quand il passa près d'elle, elle lui cria d'une voix forte :

« Adieu! Vive la république! »

Puis elle tomba presque sous les pieds des chevaux. Elle avait pris un poison dont elle connaissait le degré d'activité et dont elle avait calculé froidement l'effet avant de sortir de chez elle.

Mme de Fontenay, libre par la mort de Robespierre, devint Mme Tallien, et sa célébrité devint européenne.

Lorsqu'elle habitait Bordeaux, deux hommes d'un mérite égal, d'une bravoure renommée, devinrent éperduement amoureux d'elle. C'étaient MM. E. de C*** et L***. Ils avaient assez de mérite l'un et l'autre pour que tous deux fussent jaloux, chacun de leur côté, et à juste titre. Braves comme leur épée, ils n'imaginèrent rien de mieux que de laisser leurs armes décider la question que Mme de Fontenay ne se pressait pas trop de décider elle-même. Ils se battirent. Le beau L*** fut grièvement blessé; mais le résultat ne fut pas ce qu'il avait été logique d'espérer. Ces

messieurs avaient joué à qui perd gagne. Soit que Mme de Fontenay eût déjà une préférence pour M. de L***, préférence que l'issue du duel ne fit que mettre en évidence, soit que cette blessure, reçue pour elle, le rendît plus intéressant à ses yeux que celui qui l'avait donnée; bref, M. de C*** apprit que, lorsque l'on se bat pour disputer une jolie femme à un rival, il faut, ou le tuer, ou se laisser donner un coup d'épée, parce que telle est la bizarrerie du cœur des femmes, qu'il est toujours probable qu'elles se laisseront prendre par la pitié plutôt que par l'admiration. Ce qu'il y a de certain, c'est que le beau L***, qui ne mourut pas le moins du monde de son coup d'épée, n'eut qu'à se féliciter de l'avoir reçu, et que le malheureux vainqueur, pour ne pas assister au triomphe de son rival, s'empressa d'aller rejoindre l'armée, où il put donner de beaux et bons coups de sabre comme il savait les donner, et dont il devait lui être tenu plus de compte que du malencontreux coup d'épée qui avait si bien fait les affaires de M. de L***.

On ne saurait assez regretter que Mme de

Fontenay n'ait fait son rêve que dans la nuit du 6 au 7 thermidor. Si la porte de corne, par laquelle sortent les songes envoyés par les dieux, s'était ouverte pour ce rêve prophétique quelques jours plus tôt, nous n'aurions pas à demander compte à la hache révolutionnaire d'un beau talent, frappé le 7 thermidor, deux jours avant la chute de Robespierre. Dans cette occasion, l'échafaud a un double tort : André Chénier était républicain; les vers qu'il composa sur le serment du Jeu de Paume le prouvent de reste. Par quelle fatalité cette belle âme de poëte et de patriote a-t-elle été ainsi méconnue?

C'était un triste boudoir que celui où le poëte soupirait pour la belle Mlle de Coigny les admirables vers de la *Jeune Captive!* Ah ! je crois que dans les cachots de la *Force*, quand la mort est là, toute prête, l'amour doit avoir des sensations inconnues ! il doit y avoir quelque chose de bien amer et de bien doux tout à la fois à se dire : je vous aime pour la vie, quand la vie n'est peut-être plus qu'un jour, qu'une heure ! On comprend que sous l'impression d'un pareil sentiment, le poëte,

si courageux qu'il ait été, se soit écrié par la bouche de celle à qui il prête ses vers :

« Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
« Je ne veux pas mourir encore. »

Pauvre poëte, qui n'a protesté contre l'arrêt qui le frappait qu'en disant, en montrant ce front qui allait rouler dans la sanglante corbeille :

« Il y avait quelque chose là ! »

Comment ceux qui savent si bien que Marie-Joseph Chénier a été le Caïn de cette funeste tragédie, ont-ils donc ignoré que lui, Marie Chénier, le représentant, était au 9 thermidor réduit à se cacher à cause de la représentation de sa tragédie de *Timoléon?* Sans doute, il est déplorable que le poëte du *Vieil Aveugle* et du *Jeune Malade* ait péri prématurément sur l'échafaud ; mais n'aurions-nous pas de doubles regrets si le poëte de Tibère était tombé avec lui ? Avant d'accuser un frère de la mort de son frère, c'est-à-dire du plus grand crime que puisse commettre un homme, ne faut-il pas être sûr de son fait ? Et n'expliquerait-on pas cette étrange manie de cer-

tains hommes médiocres, en disant que leur esprit étroit, ne comprenant pas ce qu'il y a de vraiment beau dans André Chénier, trouve plus facile de l'exalter platement aux dépens de l'honneur de son frère ?

Il me revient en mémoire une histoire que l'ordre des temps eût peut-être appelée un peu plus tôt, mais qui ne sera point déplacée ici, puisqu'elle appartient à la période de la révolution. Il est du reste peu important qu'elle soit venue à présent ou quelques pages plus haut, parce que le commencement remonte à une époque antérieure à la république. Je ne sais si mon ami Frédéric Soulié avait eu connaissance de cette anecdote, ou si sa féconde imagination s'est rencontrée avec un fait véritable quand il a fait son beau drame de *Clotilde*. Le fait est qu'il y a quelque rapport entre cette histoire et le quatrième acte de sa pièce. Au reste, la vérité est le premier de tous les beaux esprits, et, comme on le sait, les beaux esprits se rencontrent.

La baronne de S*** était une femme d'une trentaine d'années qui, après avoir eu une jeu-

nesse assez calme, avait senti tout à coup s'éveiller en elle les passions les plus violentes. Elle n'était pas remarquablement belle, mais elle avait beaucoup de charmes : ses grands yeux noirs avaient une expression toute méridionale (sa mère était Napolitaine) ; elle était d'une grande taille, parfaitement faite, et ses lèvres vermeilles et un peu épaisses laissaient voir des dents qui ressemblaient à deux rangées de perles.

En somme, c'était une femme agréable ; mais tout le charme que donnait à sa personne l'ensemble de ce que je viens de décrire, était balancé par un air de hauteur qu'on eût pu appeler de la raideur. Quoiqu'elle eût des qualités solides, peu de gens passaient par-dessus son air dédaigneux pour aller chercher en elle ce qui valait la peine d'être apprécié, et généralement Mme de S***, à quelques exceptions près, rencontrait dans le monde peu de sympathie.

Parmi les personnes qui faisaient exception à la règle était le jeune comte de M***, qui s'était lié avec elle d'amitié à la suite de rapports assez tristes. Le vicomte de Saint-L***, frère de Mme de

S***, avait fait avec M. de M*** la campagne d'Amérique. Il avait été tué aux côtés de son ami, et avait expiré dans ses bras après l'avoir chargé de rapporter son cœur à sa sœur qu'il aimait tendrement. Cette pénible mission, accomplie religieusement par le comte de M***, avait établi entre lui et Mme de S*** des rapports d'intimité presque fraternels, la différence d'âge paraissant devoir éloigner toute idée de rapports plus tendres. Cependant la baronne, qui commençait à cette époque à se fatiguer de la vie tranquille qu'elle avait menée jusqu'alors, et dont le sang napolitain, si longtemps endormi, venait de s'éveiller comme le volcan de sa patrie originaire, ne fut pas maîtresse d'un sentiment qui s'empara de tout son cœur. Elle devint éperduement amoureuse du comte de M***, qui ne s'aperçut pas le moins du monde de l'effet qu'il avait produit bien innocemment. Avec une aussi violente passion dans le cœur on s'étonnera peut-être que Mme de S***, qui, comme on le verra, était capable de tout quand cette passion l'aveuglait, n'ait pas fait à M. de M***, sinon l'aveu de

son amour, du moins des avances capables de le mettre sur la voie. Mais l'orgueil était chez elle porté au plus extrême degré : elle eût mieux aimé mourir que de laisser voir à ce jeune homme qui avait près de dix ans de moins qu'elle (à cette époque, en 1786, car l'explosion de ce sentiment se fit attendre jusque là, Mme de S*** avait trente-quatre ans et M. de M*** n'en avait que vingt-six), ce qu'elle éprouvait en secret pour lui. Le comte, qui eût songé à devenir amoureux de la république de Venise plutôt que de Mme de S***, qu'il regardait comme une sœur aînée, n'eut garde de deviner le ravage qu'il faisait bien innocemment, et le pauvre jeune homme ne tarda pas à faire saigner sans le vouloir ce cœur qu'il eût pu rendre si heureux.

Il vint un matin chez Mme de S*** avec un air de désespéré.

« Ma petite sœur, lui dit-il en se jetant dans un fauteuil, je suis bien malheureux !

— Vous, Armand, lui dit-elle, mon Dieu ! qu'avez-vous ? vous me faites trembler.

— J'ai, dit Armand, que je suis un imbécille :

je suis amoureux comme un fou d'une femme qui ne m'aime pas, et j'en perds la tête.

— Elle ne vous aime pas, » s'écrie la baronne ! Elle était sur le point de lui crier : mais je t'aime, moi ! L'orgueil fut plus fort que l'amour, elle retint son exclamation.

Un mot en passant. Ne serait-ce pas que l'amour de Mme de S***, n'étant qu'un amour des sens, devait être vaincu par l'orgueil, qui est une passion de l'âme? Je crois que le véritable amour est plus fort que tout.

« Non, dit le comte, elle ne m'aime pas ; et cependant elle croit m'aimer ; elle s'est donnée à moi, je puis vous le dire, car je sais qu'elle vous l'a dit. Mais que me fait sa possession, si je n'ai pas son cœur ? je ne suis pas un roué, moi, qui ne demande à une femme que sa personne et du plaisir. Je veux être aimé comme j'aime moi-même ; je veux qu'on me donne son âme en échange de mon âme. Antoinette s'y est prise pour me rendre malheureux, comme elle a cru devoir s'y prendre pour faire mon bonheur ; elle s'est trompée, elle ne me trompe pas ; c'est de ce

qui lui manque que je me plains, et non de ce qui me manque ; elle m'a donné tout ce qu'elle pouvait me donner ; mais cela suffit-il à qui demande de l'amour ? »

Mme de S*** gardait le silence; les paroles de M. de M*** l'embarrassaient étrangement, parce qu'elle se rendait compte que ce qu'elle avait à lui offrir n'aurait guère plus de valeur aux yeux de cet homme à sentiments délicats, que ce dont il déplorait l'insuffisance.

« Vous ne me plaignez pas, ma petite sœur, lui dit M. de M***; vous aussi, vous ne me comprenez donc pas ?

— Pardonnez-moi, Armand, dit enfin la baronne, rouge de confusion et de désir, je vous comprends, et je vous plains ; mais que voulez-vous que je vous dise ? Pourquoi avez-vous ainsi placé vos affections ? Vous vous êtes trompé vous-même. Peut-être auriez-vous trouvé, en regardant autour de vous, un cœur qui eût été heureux de vous donner ce bonheur que vous méritez si bien.

— Non, interrompit le comte, qui était un

ardent disciple de Jean-Jacques, non, la corruption est générale. Les femmes ont pris le plaisir pour l'amour : elles aiment avec leurs sens ; le cœur n'y est pour rien. A Dieu ne plaise que je médise de la volupté, ce doux présent de sa toute-puissance. Jean-Jacques disait à l'archevêque de Paris : « Plût à Dieu, monseigneur, que j'eusse « appris à toutes les femmes à chérir la volupté! » et il avait raison ; mais ce que la plupart des femmes appellent de ce nom n'est autre chose que du libertinage ! Croyez-vous que je veuille faire le moraliste? ce rôle conviendrait mal à mon âge et à mes actions ; car, après tout, je fais comme tout le monde ; mais de ce que je n'ai pas d'aversion pour le plaisir, s'ensuit-il nécessairement que je ne puisse mettre mon bonheur que dans de matérielles jouissances, et parce que j'ai des sens comme un autre, dois-je pour cela oublier que j'ai un cœur pour aimer et être aimé ? Ah ! laissez-moi vous dire tout ce que je souffre, car l'amitié, du moins, à défaut de l'amour, ne me faillira pas. »

Il prit affectueusement la main de Mme de S*** ;

l'agitation où il était lui-même ne lui permit pas de remarquer celle de son amie.

« Armand, lui dit-elle, oubliez cette femme ; elle n'est pas digne de tant d'amour.

— Oui, dit M. de M**, ce serait le parti le plus sage ; mais je vous ai dit qu'elle me rendait fou, et quand la raison n'y est plus, à quoi bon parler de sagesse ? Je l'aime, tout indigne qu'elle est de mon amour : je vois le bien et je fais le mal. Est-on maître de son cœur. Ah ! mon amie, que vous êtes heureuse de vous être tenue à l'abri de ces terribles tempêtes ! »

Mme de S*** sourit amèrement à ce compliment inopportun sur le bonheur qu'elle avait eu d'éviter les orages des passions.

Pendant quelque temps elle lutta avec son indomptable orgueil ; enfin elle le fit céder à son amour : c'est le mot, car, dans cette nature ardente, toute l'organisation se ressentait de la passion qui l'agitait, et le cœur avait fini par se mettre de la partie. Mme de S***, d'ailleurs, chez qui les sens parlaient très-haut, n'était pas cependant une femme corrompue. A force de lui

ouvrir son cœur, et d'étaler devant elle les trésors qu'il renfermait, M. de M*** lui avait inspiré une telle admiration, que ce qu'elle éprouvait pour lui s'était épuré à la flamme de ce noble amour. Elle avait senti combien il serait doux d'inspirer un pareil sentiment à pareil homme, et cette femme, à qui il eût suffi, quelque temps auparavant, qu'Armand lui dit :

« Soyez ma maîtresse, puisque vous le désirez tant. »

Cette femme désormais eût donné le reste de sa vie pour entendre dire à M. de M*** :

« Soyez à moi, parce que je vous aime ! »

Ce bonheur ne devait pas être son partage. Un soir que chez elle il y avait assez de monde, elle vit M. de M*** parler bas à Mme d'E*** (c'était le nom de sa rivale), chose qui n'avait rien de nouveau ni de surprenant ; mais elle remarqua, non sans étonnement, que celle-ci attachait sur Armand des regards que Mme de S*** ne lui connaissait pas. Toute une révélation était dans les regards de Mme d'E***. La baronne, qui avait pris enfin tout son courage à deux mains, et qui s'était décidée

à parler à son jeune ami d'une manière significative, sentit son cœur se serrer à l'aspect de sa rivale ; elle considéra M. de M*** et elle faillit s'évanouir en voyant l'air de bonheur empreint, sur tous les traits du comte. Mme de S*** comprit avec cette sagacité dont sont douées toutes les femmes, que le cœur de M. d'E*** avait fini par comprendre celui d'Armand, et qu'elle avait enfin su lui donner autre chose que sa charmante personne. La nature de la Napolitaine se déclara tout à coup. La jalousie, cette terrible passion qui chez une femme comme Mme de S*** devait être poussée jusqu'à l'exagération, s'empara de tout son être, et la rendit folle. Elle traversa le salon, et prenant brusquement le bras de M. de M*** :

« Armand, lui dit-elle d'une voix brève et agitée par la colère, venez avec moi ; il faut que je vous parle. »

M. de M***, tout au bonheur nouveau pour lui que lui donnait madame d'E***, suivit gaiement Mme de S*** dans son boudoir.

« Armand, lui dit la baronne, qu'avez-vous donc? vous avez l'air radieux.

—Ah ! dit le comte, depuis hier je ne me possède plus ; j'ai entendu de la bouche d'Antoinette les plus ravissantes paroles d'amour, et je ne puis me tromper, soyez-en sûre; je suis aussi heureux que j'étais malheureux naguères ; elle m'aime, mon amie, elle m'aime comme je veux être aimé ! L'amour a fait ce miracle; il a fait d'une femme qui ne croyait qu'au plaisir, une femme qui comprend aujourd'hui tout ce qu'il y a de sublime et de divin dans cette noble passion. Ah ! je suis bien heureux ! que voulez-vous de moi, parlez ! Je voudrais vous être bon à quelque chose, je voudrais vous voir heureuse comme moi, car vous savez combien je vous aime ! »

Les Grecs avaient bien raison d'avoir plusieurs mots pour exprimer ce que nous exprimons par un seul. Dans notre pauvre langue, le même mot sert pour tout dire : on aime sa maîtresse, on aime son frère, on aime les truffes ! quelle effroyable confusion ! Mme de S*** pâlit à ce mot : vous savez combien je vous aime !

« Armand, dit-elle, votre bonheur tuera une pauvre femme qui vous aime, elle, depuis longtemps!

— Taisez-vous, dit Armand ! Que me parlez-vous d'une autre, à présent que Dieu m'a donné l'amour d'Antoinette, moi qui, alors qu'elle me faisait tant souffrir, n'aurais pas voulu penser seulement qu'il fût au monde d'autres femmes qu'elle ! Ah ! taisez-vous, ma sœur ; ne parlez pas de pareilles choses ; une femme, une de ces femmes sans cœur dont est plein votre monde, m'aimer ! Elle me ferait horreur. »

L'orgueil, que pendant quelque temps l'amour avait fait taire, releva la tête en ce moment, et la baronne reprenant toute sa dignité :

« C'est bien, dit-elle, n'en parlons plus; soyez heureux, puisqu'il vous faut si peu de chose pour faire votre bonheur. Allez rejoindre M[me] d'E**; elle doit s'ennuyer de ne pas vous voir. »

Elle se leva et disparut par une porte qui conduisait dans l'intérieur de son appartement, laissant Armand abasourdi du ton d'aigreur qu'elle n'avait pu dissimuler dans son adieu. Mais comme il était à cent lieues de se douter de la vérité, il n'y fit pas autrement attention, et attribua l'humeur de la baronne à la conviction qu'elle avait

que Mme d'E*** était incapable de faire le bonheur d'un homme sincère et dévoué ; conviction qu'elle avait déjà émise devant lui, qu'autrefois il n'osait combattre, mais qu'il était sûr de détruire en ouvrant son cœur à Mme de S***.

Mme d'E*** était intimement liée avec Mme de S***, comme on a pu le voir par ce que dit Armand à cette dernière, lors de sa première confidence. « Je sais, lui avait-il dit, qu'Antoinette vous a avoué notre liaison. » Mais, comme on le pense bien, Mme de S*** n'avait pas une grande tendresse pour une femme qui était venue se mettre entre elle et Armand. Elle avait cependant toujours continué à la voir très-intimement, et à continuer d'être sa confidente comme elle était celle de M. de M***, afin de neutraliser l'influence du comte. Quand Mme d'E*** venait lui raconter les exigeances sentimentales d'Armand, elle lui disait d'un air naturel :

« Il est fou, ma chère ; vous êtes trop bonne : à votre place, je ne lui donnerais rien du tout. »

Mais Mme d'E***, qui, si elle n'était pas encore arrivée à la hauteur où voulait l'amener M. de

M***, l'aimait du moins autant qu'elle pouvait aimer, se gardait bien de suivre ce perfide conseil; Armand continuait à jouir de la possession d'une des plus jolies femmes de Paris, en attendant que le cœur fût disposé à se donner, et Mme de S*** en fut pour ses frais de charitable intervention.

Après la scène du boudoir, Mme de S*** ne fut plus maîtresse de cacher l'aversion que lui inspirait sa rivale. M. de M***, toujours abusé sur le véritable motif de cette antipathie de nouvelle date, s'efforçait de la faire revenir de l'erreur où il la croyait plongée; mais Mme d'E*** ne tarda pas à ouvrir les yeux sur les véritables sentiments de son ancienne amie. L'amour donne aux moins expérimentés des lumières qui manquent à la sagesse et à la raison. Antoinette vit, clair comme le jour, que Mme de S*** aimait M. de M***. Effrayée de cette découverte, elle se garda bien d'en faire part à Armand ; mais elle lui demanda d'aller moins chez la baronne. Celui-ci, croyant tout bonnement que Mme d'E*** avait eu vent des efforts que faisait Mme de S*** pour le

détacher d'elle, et que, dans sa naïveté, il attribuait à l'attachement de cette excellente amie, rejetait bien loin les prières d'Antoinette et lui disait en riant :

« Ma petite sœur, ma chère, n'est pas bien sûre que vous m'aimiez ; et comme elle voudrait me voir heureux, elle craint que vous ne me donniez pas tout le bonheur que je mérite. Montrons-lui, au contraire, combien notre amour mutuel nous rend heureux l'un et l'autre, et elle vous rendra bien vite toute sa tendresse. »

Mme d'E*** n'était pas convaincue du tout des dispositions de la petite sœur à lui rendre toute sa tendresse en reconnaissance du bonheur qu'elle donnait à son petit frère, chose dont elle se fût fort bien chargée elle-même ; mais elle ne disait rien à Armand, qui n'eût pas voulu la croire.

La passion de Mme de S*** ne fit que s'irriter. Elle en vint à ne pouvoir plus se contenir, et l'orgueil fut encore une fois mis de côté. Elle arriva un jour de grand matin chez le comte de M***, et lui déclara, an termes fort clairs, qu'elle l'aimait de-

puis des années, et qu'elle mourrait s'il n'avait pitié d'elle.

J'ai déjà dit que M. de M*** était l'honneur personnifié. Il fut atterré d'une semblable profession de foi. Il eût pu, dans d'autres temps, devenir l'amant de Mme de S***, car, malgré son âge, elle était encore fort belle ; mais il aimait tendrement Mme d'E*** avec laquelle il était lié depuis plus de six ans (on était alors en 1792) ; la seule pensée de la trahir était pour lui un crime réel. Il essaya de représenter à Mme de S*** tout ce qu'une pareille trahison aurait d'odieux de leur part, lui qui était l'amant, elle qui était l'amie de Mme d'E***.

« Je suis son ennemie, s'écria la baronne ! je la hais parce que vous l'aimez.

— Eh! madame, dit le comte, dont le noble cœur ne comprenait pas qu'on ne fût pas aussi généreux qu'il l'était lui-même ; puisque vous savez que je l'aime, comment me demandez-vous de vous aimer?

— Que vous m'aimiez ou non, dit Mme de S*** qui n'était plus maîtresse de ses sens, il faut que vous soyez à moi. »

M. de M*** essaya en vain de ramener Mme de S*** à des sentiments plus calmes et plus dignes ; la digue était rompue. Le sang de sa mère napolitaine bouillait comme la lave dans les veines de cette femme violente. Elle menaça, supplia, versa des larmes de rage et d'humiliation ; M. de M*** sentit dans son cœur une grande pitié pour cette malheureuse créature, qui lui demandait un amour qu'il ne pouvait lui donner ; mais cette pitié fut tout ce que la baronne put obtenir de lui. Il montra une fermeté qui eût fait honneur au chaste Joseph et au farouche Hippolyte. Mme de S*** en fut pour ses avances.

Une démarche de cette nature amena, comme on peut le penser, la cessation des rapports intimes qui s'étaient maintenus entre les deux amants et Mme de S***. Mme d'E***, à qui Armand ne crut pas devoir cacher ce qui s'était passé, lui avoua que, depuis longtemps, elle savait à quoi s'en tenir sur la pureté des sentiments fraternels de la baronne. M. de M*** souffrit véritablement de cette rupture inévitable ; mais il avait pour se consoler l'amour de la femme charmante à qui il

avait voué sa vie, et qui lui tint compte de sa fidélité, comme si cette fidélité eût été un sacrifice.

La Terreur arriva peu de temps après. M. de M***, attaché à la cause royale, ainsi que Mme d'E***, se disposa à émigrer. Mme d'E***, avait quitté la France avec son mari dès les premiers jours de 93. Armand, gêné par la surveillance, mettait ordre à quelques affaires, lorsqu'il reçut une lettre d'Antoinette qui lui apprenait que, peu de temps après son arrivée à Amsterdam, M. d'E***, qui avait près de soixante-dix ans, avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

M. de M*** ne songea plus qu'à rejoindre sa maîtresse que bientôt il allait pouvoir nommer sa femme. Il se hâta de terminer les affaires qui le retenaient à Paris, et avant le mois d'avril 1793 il était en mesure de partir pour la Hollande, muni d'un passeport qu'il s'était procuré sous un faux nom, car il était du nombre de ceux qui figuraient sur la liste de proscription.

Il est de certaines natures que les obstacles

et la résistance irritent et portent à l'exaspération. Comme la logique est incompatible avec la passion, il serait inutile de faire remarquer aux personnes qui se trouvent dans ce cas que l'espoir qu'elles conservent est insensé. Que pouvait, par exemple, attendre Mme de S*** de M de M***? rien assurément, et cependant elle n'avait pas renoncé à ses prétentions sur ce cœur qui la repoussait. Quand Mme d'E*** était partie pour la Hollande, elle avait essayé de revoir Armand ; mais celui-ci, qui se fût peut-être prêté à un rapprochement en tout autre circonstance, craignit, par un excès de délicatesse, que sa maîtresse ne vît un relâchement de sa part dans la rigidité qu'il avait montrée à l'égard de Mme de S***, et il se tint sur la même réserve que par le passé. La baronne sentait chaque jour sa passion s'accroître et s'égarer sa raison ; elle se tenait au courant de tout ce que faisait M. de M*** et elle voyait avec un vrai désespoir approcher le moment où Armand, en quittant la France, mettrait entre elle et lui une barrière éternelle. Quand elle apprit la mort de M. d'E*** elle

comprit que M. de M*** lui échappait pour toujours. Elle devint tout à fait folle. Sa passion ne connut plus de mesure, et elle jura que celui qui était perdu pour elle le serait aussi pour son heureuse rivale.

M. de M*** avait terminé tous ses préparatifs ; il crut ne pouvoir s'éloigner pour toujours, sans donner une marque de souvenir à cette femme qu'il plaignait au fond de son cœur, et pour qui, malgré tout, il ne pouvait se défendre de conserver quelque chose de cette amitié fraternelle, on pourrait dire presque filiale, qu'il lui avait vouée depuis si longues années. Il écrivit à Mme de S*** que, devant partir le lendemain, il irait lui faire ses adieux dans la soirée ; il lui en coûterait trop, ajouta-t-il, de quitter la France pour toujours peut-être, sans avoir revu celle qu'il n'avait cessé d'aimer comme un frère.

Mme de S*** frissonna en lisant cette lettre ; elle sentit son sang refluer vers son cœur ; ses idées se confondirent, et elle fut dans un état voisin de la folie jusqu'à l'heure où le comte arriva chez elle.

Il portait déjà le déguisement à la faveur duquel il se disposait à quitter la France. Cette circonstance toute naturelle redoubla la jalousie de Mme de S***; il lui semblait que ce costume rapprochait de plus en plus Armand d'Antoinette. L'orage qui se formait dans son cœur gronda sourdement à l'aspect de M. de M***. Mais Armand ne s'attendait pas à la trouver calme. Il ne fut donc point surpris de l'état où il trouva la baronne, quoique cet état ressemblât beaucoup à du délire.

« Vous voilà, monsieur! lui dit-elle ; on serait presque tenté de se réjouir de vous voir vous éloigner, puisqu'il a fallu cela pour que l'on vous revît!

— Dans les circonstances présentes, reprit M. de M***, ce serait une étrange marque d'intérêt que de regarder comme un malheur la possibilité où je me trouve, grâce à Dieu, de soustraire ma tête à l'échafaud. Vous savez que rester en France eût été faire le sacrifice de ma vie.

— Et vous avez promis à Mme d'E*** de la lui consacrer, dit Mme de S***, qui ne pouvait se

contenir ; vous allez vivre près d'elle de longs et heureux jours.

— On dirait que vous voudriez qu'il en fût autrement? dit en frissonnant M. de M***.

— Armand, s'écria Mme de S***, le visage en feu, j'aime mieux vous voir mort que de vous voir le mari de cette femme.

— Vous me faites cruellement regretter la pensée que j'ai eue de venir vous faire mes adieux, lui dit M. de M***. Ah ! Lucie, que votre cœur est changé !

— Mon cœur n'a pas changé, Armand, car depuis longues années je vous aime d'un amour insensé et qui n'a pas toujours été sans espoir. Quand vous êtes venu me faire vos confidences, je vous aimais de toutes les forces de mon âme ; j'ai laissé l'orgueil étouffer la voix de cet amour de feu ; je n'ai pas osé pendant longtemps vous ouvrir ce cœur que vous possédiez tout entier, et quand, vaincue par ma passion, je vous ai dit que je vous aimais, j'ai trouvé le vôtre plein d'une femme qui ne le méritait pas...

— Lucie ! dit Armand.

— Non, reprit la baronne, elle ne sait pas aimer comme moi (M. de M*** remercia Dieu dans le fond de son cœur de n'avoir pas fait celle qu'il aimait à l'image d'une pareille furie). Depuis le jour où j'ai vu que vous vous étiez fait son esclave, je l'ai haïe; vous-même je ne sais pas si je ne vous hais point autant que je vous aime, pour tous les maux que vous me faites souffrir. Oui, continua-t-elle en se promenant avec agitation dans la chambre, je sens que je vous hais pour ces adieux insultants que vous venez me jeter, par pitié, au moment de partir pour aller vous jeter dans ses bras. Ah! c'en est trop! vous me connaissez donc bien peu si vous avez espéré que j'accepterais ainsi cet épouvantable abandon. Je ne veux pas que vous soyez à elle, puisque vous ne voulez pas être à moi! non, vous dis-je, je ne le veux pas. »

En parlant ainsi ses yeux lançaient des éclairs. M. de M**, que cette scène pénible affligeait et fatiguait, se leva et lui dit gravement :

« Vous n'avez rien à me reprocher; ma conscience est pure, cet emportement est indigne

de vous, adieu; quand Dieu vous aura fait la grâce de reprendre un peu de calme, vous regretterez tout ce que vous me dites aujourd'hui. C'est vous qui avez méconnu mon cœur. Je vous pardonne de toute mon âme, ainsi qu'une autre personne envers qui vous n'êtes pas moins injuste. Adieu, Lucie, soyez heureuse. Croyez que c'est mon vœu le plus cher. »

Il sortit sans attendre de réponse; mais ses dernières paroles n'avaient servi qu'à redoubler la fureur de Mme de S***. Dans le paroxisme de sa colère, elle prit la résolution d'exécuter l'horrible projet que lui avait inspiré la jalousie. Elle ne se donna pas le temps de la réflexion, et, avant qu'une demi-heure fût écoulée, tout était consommé; il ne lui eût plus été possible de réparer le mal qu'elle venait de faire.

Mme de S***, dominée par la pensée d'empêcher la réunion d'Armand et d'Antoinette, et parvenue au dernier degré de l'égarement, avait conçu et exécuté le plus abominable projet. Elle avait dit, dans son délire, à M. de M*** qu'elle aimait mieux le voir mort que de le savoir

le mari de Mme d'E***, et elle n'avait pas reculé devant ce terrible moyen de l'arracher à sa rivale. Le comité de salut public, instruit par elle du lieu où se cachait M. de M***, avait donné des ordres en conséquence, et le lendemain de la scène que j'ai rapportée plus haut, au moment où le comte, tout au bonheur de revoir celle qu'il aimait si tendrement, allait quitter Paris, il fut arrêté et écroué à la Conciergerie.

Quand la première exaltation fut tombée, Mme de S*** eut horreur de sa trahison ; mais de stériles regrets ne pouvaient sauver celui qu'elle avait perdu. Elle essaya de voir quelques personnes influentes avec qui elle avait des relations auxquelles elle devait de ne pas être inquiétée. Tout fut inutile. Les démarches qu'elle fit servirent même peut-être à hâter le procès de M. de M***, car, dans ce temps-là, ce qu'il y avait de plus désirable pour un prisonnier était sans contredit d'être oublié. L'exemple du comte de Périgord, que son valet de chambre Beaulieu sauva en brûlant toutes les lettres que le vieux gentilhomme écrivait chaque matin à tous les

membres du comité de salut public, en est une excellente preuve. Quinze jours après son arrestation, le comte de M*** comparut devant le tribunal révolutionnaire.

Son procès ne fut pas long; il se refusa à répondre à toutes les questions qui lui furent adressées, et il fut condamné à mort.

Il ne savait pas que Mme de S*** fût l'auteur de sa perte. Aussi, lorsqu'il arriva au tribunal, et qu'en jetant un regard sur l'auditoire, il aperçut le visage de la baronne, il la remercia par un sourire qui tomba sur le cœur de celle-ci comme un coup de poignard.

Au moment où la sentenee de mort fut prononcée, et où le condamné allait quitter le tribunal, on entendit une voix de femme fortement accentuée, crier avec assurance :

« Vive le roi! »

Ce cri équivalait à une demande de condamnation à mort. Armand de M*** sentit cette voix résonner jusqu'au fond de son cœur. Il n'eut pas de peine à reconnaître celle de Mme de S***. Le généreux jeune homme tressaillit d'horreur; il

s'accusait d'être la cause innocente de ce sacrifice; lui, que cette femme venait de livrer à la mort, il croyait l'avoir enveloppée dans sa ruine, parce qu'il était persuadé qu'elle mourait pour mourir avec lui. Entraîné par les gendarmes qui le gardaient, il rentra dans sa prison avec ce remords dans le cœur.

Mme de S***, poursuivie par ceux qu'elle avait avec bien plus de raison, était venue au tribunal avec la ferme résolution d'expier son crime en mourant avec Armand s'il était condamné. Elle savait ce qu'elle avait à faire pour obtenir cette triste faveur ; elle l'accomplit avec le même courage qu'elle avait apporté dans l'exécution de son odieux projet. Elle fut arrêtée, jugée séance tenante, et condamnée à mort comme elle devait s'y attendre. Il y avait une heure à peine qu'Armand était rentré à la Conciergerie, quand Mme de S*** y fut conduite. Elle le chercha, et quand elle fut auprès de lui, elle se mit à genoux en pleurant. M. de M*** voulut la relever :

« Non, lui dit-elle, laissez-moi là ; je ne mérite pas même une si belle place : ce n'est pas

assez de mourir avec vous pour expier l'horrible crime dont je suis coupable ; il faut encore pour mon châtiment que vous le connaissiez, monsieur, afin que vous puissiez me maudire si vous ne me pardonnez pas, ou que vous puissiez me pardonner si vous êtes généreux. »

Armand n'osait répondre ; il craignait d'avoir compris de quel crime Lucie s'accusait.

« Vous ne m'aimiez pas, reprit-elle, mais du moins vous pouviez ne pas me mépriser et ne pas me haïr ; à présent, monsieur, haïssez-moi, méprisez-moi, maudissez-moi, misérable que je suis ! vous en avez le droit. C'est moi qui vous tue, monsieur, c'est moi qui vous ai dénoncé pour que, si vous n'étiez pas à moi, vous ne fussiez pas à une autre. Comprenez-vous à présent ce que c'était que l'amour que j'avais pour vous dans le cœur. »

M. de M*** sentit son cœur se serrer ; une sueur froide coula de sont front ; il pensa à sa chère Antoinette, et, à cette douce et triste pensée, il retira sa main que la baronne voulait embrasser. Pendant quelques instants, l'horreur

que lui inspirait cette femme fut plus forte que lui : il ne put la regarder en face. Enfin il se laissa toucher à l'aspect de son repentir, dont son sacrifice était une preuve. Il lui pardonna, comme était capable de le faire un cœur noble et généreux, sans restriction, sans arrière-pensée. Mme de S*** elle-même, purifiée sans doute par la terrible expiation qu'elle s'était imposée, sentit la passion désordonnée qui avait causé la perte d'Armand et la sienne, s'apaiser dans ses derniers moments, pour faire place à cette ancienne amitié qui l'avait d'abord unie à M. de M***, et dont les sensations douces et paisibles étaient bien plus en harmonie avec leur situation présente que les tumultueuses agitations de l'amour. Armand et Lucie employèrent leurs dernières heures à parler de la pauvre Antoinette, et ce fut avec son nom sur les lèvres que tous deux montèrent sur l'échafaud.

IX

La chanoinesse. — La triple Hécate. — La terre, le ciel et l'enfer. — Le beau jeune homme. — Un sentiment. — La rencontre imprévue. — La jeune fille. — Choix imprudent d'une tutrice. — Le testament. — Le fournisseur. — Odieux marché. — L'honneur plus cher que la vie. — Remords d'une sœur. — Le chevalier de Solar. — Enthousiasme royaliste. — Les glaces du café de Foy. — Un coup fourré.

Une assez agréable personne, qui avait été avant la révolution chanoinesse d'un chapitre noble, ce qui ne l'empêchait pas d'être en même temps la maîtresse avouée du prince de Montbarrey, ministre de la guerre sous Louis XVI, avait, lors de la tourmente révolutionnaire, jeté

le ruban canonical aux orties, et semblé oublier qu'elle se nommait la baronne G*** de V***.

Mais, comme les anciens représentaient une de leurs déesses, sous le triple nom d'Hécate, pour le département des enfers, de Diane, sur la terre, et de Phœbé dans les cieux, de même, la baronne G*** de V*** imagina d'avoir trois cordes à son arc, et, à défaut d'un triple nom, elle eut du moins trois emplois plus ou moins lucratifs. Elle établit son quartier général non loin du Théâtre-Français. Là, elle s'assimilait à la Diane terrestre, en tenant dans la matinée un magasin de lingerie à l'enseigne des *Trois Pigeons*. Il est inutile de faire observer que, si ma comparaison mythologique pêche par quelque endroit, c'est sous le rapport de la chasteté. La lingère des *Trois Pigeons* n'avait rien de commun de ce côté là avec la fille de Latone, et si, par son fait, jamais chef fut orné d'un panache de cerf, on peut être sûr que ce ne fut pas le châtiment d'une coupable témérité.

Le ciel où la chanoinesse se transformait en brillante Phœbé, ne se dévoilait, comme celui de

la déesse, que lorsque le soleil avait disparu. Alors la lingère quittait sa boutique : un élégant appartement, situé au premier étage, la recevait transformée en aimable maîtresse de maison; quelques charmantes étoiles gravitaient autour de l'astre principal, et faisaient avec elle l'ornement de ce beau ciel. Un dîner parfait réunissait une vingtaine de convives ; les tables de jeu se dressaient dans le salon, après le dîner. On jouait fort cher. La société habituelle était presque entièrement composée d'étrangers, de fournisseurs, d'officiers supérieurs de passage à Paris; enfin, d'artistes et de désœuvrés. Je ne crois pas avoir besoin de protester que je ne calomnie pas Mme G*** de V*** en affirmant que son salon était un vrai coupe-gorge.

La troisième corde de l'arc de la chanoinesse n'était pas la moins lucrative, si elle n'était pas la plus pure. Si l'on m'a passé la similitude de la lingère avec la terrestre Diane, et de la maîtresse de maison avec la céleste et nocturne Phœbé, j'ai la prétention que le troisième terme de ma comparaison soit réputé le plus juste et le

mieux trouvé. C'était bien véritablement un enfer réel que celui où elle allait compléter sa trinité, et jouer son dernier rôle d'Hécate; moyennant mille francs par mois que lui donnait la police, la chanoinesse lui rendait un fidèle compte de tout ce qui se disait et se faisait chez elle. La plupart des étrangers qui formaient sa *clientèle*, étaient attachés aux diverses ambassades, et il a toujours importé à la police de tous les temps, assez inutilement, je crois, de savoir ce que font et disent toutes les personnes appartenant, plus ou moins, au corps diplomatique; je ne crois pas que l'on arrive, avec ce système d'espionnage, à découvrir de bien grands secrets politiques. Quoi qu'il en soit, Mme G*** de V*** rendait ce petit service à la police de son temps; en reconnaissance des cinq cents louis qu'elle en recevait chaque année, et de la tolérance que l'administration avait pour sa maison de jeu.

Bien que ses triples fonctions dussent donner une occupation très-grande à l'ex-chanoinesse, elle trouvait encore du temps pour satisfaire son penchant à la galanterie. Malgré l'expérience

qu'une vie de débauche et de corruption devait lui avoir acquise, elle s'avisa une fois de laisser prendre son cœur à un sentiment trop tendre dont le résultat ne fut pas des plus agréables pour elle.

Un matin, qu'elle était dans son comptoir, elle vit entrer un jeune *muscadin*, d'une figure et d'une tournure charmantes. La lingère ne s'aperçut que trop du mérite de son aimable chaland, et elle employa ce qu'elle avait d'œillades significatives à sa disposition pour lui faire comprendre l'impression qu'il avait produite. Le jeune homme fit une assez forte commande; la conversation s'engagea, et bientôt la chanoinesse sut qu'elle avait affaire au vicomte de R***, nouvellement rayé de la liste des émigrés. Confidence pour confidence : ruinée par la révolution, Mme de G*** de V*** a été obligée, pour dérober sa tête à l'échafaud, de prendre un magasin de lingerie. On la plaint ; on est heureux d'avoir affaire à une personne comme il faut. Du reste, comme on le pense bien, pas un mot de l'appartement du premier. Dès le commencement de la conver-

sation, la chanoinesse a vu que le vicomte ignorait tout ce qui la concernait ; il a manifesté les sentiments les plus chevaleresques, et elle juge, non sans raison, qu'il ne goûterait pas infiniment la transformation de l'innocente victime des révolutions en directrice de tripot. Le vicomte ne part qu'après avoir promis de revenir souvent causer avec l'aimable lingère, qui n'a rien épargné pour lui faire désirer de se retrouver avec elle.

Mme G*** de V*** avait alors trente-cinq ans environ ; elle avait été charmante ; un esprit fin et délié, de bonnes manières, faisaient d'elle une lingère comme on en rencontre rarement. Dans ce temps, où tous les salons étaient encore fermés, M. de R*** regarda presque comme une bonne fortune la trouvaille qu'il venait de faire. Il ne se montra pas cruel aux avances que lui fit la chanoinesse, et celle-ci se laissa aller au charme d'une liaison qui, peut-être, la relevait à ses propres yeux, en lui donnant des relations avec un homme comme il faut, jeune, beau, et dont l'âme naïve était loin de soupçonner la juste valeur d'une pareille conquête.

Mme G*** de V*** s'en allait souvent en partie fine avec son nouvel amant ; elle se refusait toujours, et cela par un motif que l'on comprendra sans peine, à le recevoir le soir. Elle fut sans doute assez fine pour trouver à cette réserve un peu bizarre, des raisons qui satisfirent le vicomte, car celui-ci ne lui en témoigna ni humeur ni inquiétude. La lingère s'était sérieusement attachée à M. de R*** qui l'aimait aussi avec cette candide confiance qu'il n'est pas rare de voir, chez des hommes de cet âge, dans une liaison avec une femme beaucoup plus âgée qu'eux. Bref, M. de R*** croyait avoir la perle des maîtresses, et il remerciait sa bonne étoile de lui avoir inspiré l'heureuse idée de se faire faire des jabots ou des cravates aux *Trois Pigeons*, plutôt qu'au *Singe en Baptiste* (1), ou dans tout autre atelier de confection de cette espèce.

(1) Cet ingénieux calembour d'un bel esprit de comptoir avait été inspiré à son auteur par la crainte d'être compromis en gardant pour enseigne : *à Saint-Jean-Baptiste*, dans un temps où les saints étaient suspects ; mais comme il paraît qu'il ne voulait pas faire croire à ses pratiques qu'il avait fermé

Comme M. de R*** ne savait que faire de ses soirées, il n'eut un jour aucune objection à faire à un de ses amis qui lui proposa d'aller dîner dans une maison agréable où ils trouveraient de jolies femmes, assez bonne compagnie en hommes et le moyen de perdre une cinquantaine de louis. Le vicomte fut passablement étonné quand son ami s'arrêta devant la porte de la maison dont le magasin des *Trois Pigeons* occupait le rez-de-chaussée.

« C'est singulier, pensa-t-il, jamais Olympe ne m'a parlé de l'existence de cette maison. »

Puis, songeant tout à coup à l'opiniâtreté que la chanoinesse avait mise à lui refuser ses soirées, il lui vint en tête que peut-être elle faisait partie des jolies femmes dont on lui avait promis la compagnie. Ces réflexions peu agréables pour un amoureux, qui en était aux illusions, avaient à peine eu le temps de se présenter à son esprit, lorsqu'il fut introduit dans le ciel où sa Diane devenait Phœbé.

boutique, il y substitua celle que j'ai citée, accordant ainsi la lettre qui tue avec l'esprit qui vivifie.

L'ami du vicomte l'arracha à sa rêverie pour le présenter à la maîtresse de la maison. On peut juger de l'effet que produisit la double reconnaissance. Mme G*** de V***, à qui un long usage du monde et de ses vicissitudes avait donné tout l'aplomb qui manquait à son candide amant, se remit bien vite de son premier embarras. Elle salua M. de R*** d'un air dégagé et lui dit du ton le plus naturel du monde :

« Présenté par M. de V***, monsieur pouvait être sûr d'être reçu ici avec le plus grand plaisir. »

Le vicomte ne put proférer une parole. Était-il abusé par une de ces ressemblances que la nature se plaît quelquefois à reproduire? Pourtant, c'était bien le même son de voix, la même tournure, la même taille ; les allures seules différaient. Ce n'était plus la petite lingère élégante, mais simple des *Trois Pigeons*. En changeant de condition, Mme G*** de V*** avait changé de contenance. Il se perdit dans cet abîme.

La maîtresse de la maison, après avoir lancé à R*** sa phrase banale de bon accueil, l'avait

quitté avec une révérence. Il se tourna vers son ami, qui lui donna l'explication de la chose. Furieux, il prit son chapeau et se sauva de cet antre de fourberie, et ne reparut plus aux *Trois Pigeons*, dont la patronne le regretta pendant quelques jours, après quoi elle se consola, en comptant les bénéfices du Pharaon, ou en allant émarger au registre de la police.

Cette anecdote, assez plaisante en elle-même. n'avait rien de bien funeste en définitive pour la chanoinesse, et quel que soit le chagrin qu'elle pût en éprouver, ses tribulations n'eurent rien que de comique. Il n'en fut pas ainsi d'une autre aventure, dont son repaire fut le théâtre, et qui peut être considérée comme une véritable tragédie.

Un ancien magistrat, qui était son parent éloigné, et qui, dans la retraite où il se tenait pour dérober sa tête à l'échafaud, n'avait rien su de la triple industrie de sa parente, sinon qu'elle avait monté un magasin de lingerie, lui amena un jour une jeune fille d'une ravissante beauté, et après la lui avoir présentée comme une per-

sonne à laquelle il s'intéressait vivement, il ajouta qu'il désirait que Mme G*** de V*** se chargeât de cette jeune personne comme apprentie ou comme demoiselle de magasin, et il termina son discours en déposant entre les mains de l'avide lingère une bourse assez bien garnie, destinée à lui payer le prix de la pension de Mlle Blanche : c'était le nom de la jeune fille.

La chanoinesse n'hésita pas à accéder aux désirs de son vieux parent. Elle avait deux raisons puissantes pour accepter cette proposition avec joie : la première et la plus forte était l'extrême beauté de Blanche ; la seconde était la somme assez ronde que le magistrat lui offrait pour l'indemniser de ce que lui coûterait la belle apprentie. La chose fut bientôt conclue, et le cousin de la chanoinesse s'éloigna après avoir embrassé tendrement sa protégée, et avoir fait à Mme G*** de V*** les recommandations les plus vives, auxquelles celle-ci répondit par des protestations à perte de vue.

La lingère était trop expérimentée pour ne pas apprécier à sa juste valeur l'acquisition que

venait de faire le magasin des *Trois Pigeons*. Bientôt il ne fut bruit que de la belle apprentie dont venait de s'embellir la boutique de la rue de la Loi (1). La pauvre Blanche ne s'arrangeait guère de cette célébrité. Elle baissait ses beaux yeux bleus et se faisait toute petite pour échapper à l'admiration, parfois un peu trop prononcée, de la clientèle de la chanoinesse. Le vieux magistrat venait rarement au magasin; quand il rendait visite à sa protégée, elle lui demandait sans doute de la retirer de cette maison, car elle lui parlait avec chaleur, quoique à voix basse; mais à ses prières, le vieillard n'opposait qu'un petit sourire qui exprimait son incrédulité à propos des craintes que semblait concevoir la jolie apprentie, et on l'entendit un jour lui répondre:

« Je ne pouvais vous mettre en de meilleures mains. »

(1) On sait que la plupart des noms de rues qui rappelaient des souvenirs aristocratiques avaient été remplacés par des noms révolutionnaires. Un parent de Mme la duchesse de Richelieu, M. le vicomte de C***x, homme de beaucoup d'esprit, et un des plus aimables gentilshommes de ce temps-là, appelait toujours, en plaisantant, sa cousine : Mme la Loi.

Un jour on vient avertir en toute hâte Blanche et Olympe (je crois avoir déjà dit que c'était le nom de baptême de Mme G*** de V***) que M. de B*** venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, et que l'on craignait pour ses jours. Elles se hâtèrent de se rendre dans le petit logement qu'occupait l'ancien magistrat, rue Charlot, au Marais. Elles arrivèrent trop tard, le vieillard venait d'expirer quand elles entrèrent dans la maison. Il avait repris connaissance quelques instants avant de mourir, et s'était fait donner un portefeuille que l'on trouva ouvert devant lui. Ce portefeuille contenait un paquet assez volumineux, portant cette suscription :

« Pour être remis à Mme Olympe G*** de « V***. — Ces papiers concernent Mlle Blanche « D*** et doivent rester cachetés jusqu'à l'é« poque de sa majorité, qu'elle atteindra le 22 « février 1799, étant née le 22 février 1778, « comme le constate son acte de naissance con« tenu dans ce paquet. »

Il est probable que si Blanche n'avait pas été

présente, Mme G*** de V*** n'aurait pas attendu le terme fixé par M. de B*** pour prendre connaissance de ce paquet mystérieux, mais la présence de Blanche l'empêcha de satisfaire sa curiosité. Elle se consola d'ailleurs en lisant ces mots sur un autre pli :

« Pour Mme Olympe G*** de V***. »

Aucune restriction ne l'empêchant de prendre connaissance de cet écrit qui lui était adressé ; Olympe rompit le cachet et lut, non sans une vive joie, les lignes suivantes :

« Ma chère cousine,

« Comme je puis mourir sans avoir assuré le
« sort de la chère enfant dont vous vous êtes
« chargée, je vous laisse ce soin pour l'avenir.
« Le paquet ci-joint vous indiquera ce que vous
« aurez à faire, quand vous l'ouvrirez à l'époque
« de la majorité de Blanche. D'ici là je vous prie
« de lui continuer vos soins comme pourrait le
« faire une mère ou une sœur. Elle ne doit ce-

« pendant pas vous être à charge. Le secrétaire « en bois de rose, qui est en face de ma chemi- « née, renferme une somme da douze mille « francs en or, que je vous prie de prendre par « devers vous pour subvenir aux frais de l'en- « tretien de celle qui devient votre pupille. « Veillez sur elle, et que Dieu vous accorde sa « sainte bénédiction. »

Une autre lettre destinée à Blanche était jointe à celle que l'on vient de lire, dans le portefeuille du vieux président, qui avait, comme on le voit, prévu le cas de mort subite, et pris toutes les dispositions nécessaires. La chanoinesse laissa sa pupille se lamenter comme il était convenable, et se mit en devoir de prendre possession de la somme indiquée par le magistrat, et qu'elle trouva au lieu désigné. Puis les choses suivirent le cours ordinaire. Blanche voulut porter le deuil du président; la chanoinesse n'apporta aucune opposition à ce désir, parce que, dit-elle d'un ton qui fit mal à la jeune fille, rien ne sied comme le noir à une jolie blonde.

Blanche, malgré son innocence, avait fini par s'apercevoir combien sa répugnance à demeurer chez la lingère était bien fondée, et elle ne tarda pas à déplorer l'aveuglement de M. de B*** qui l'avait livrée à une tutrice si peu digne d'une pareille confiance. Six mois après la mort du président, toutes les craintes de Mlle D*** ne se trouvèrent que trop justifiées, et elle ne fut plus réduite à de vagues appréhensions.

Il y avait un fournisseur nommé T*** qui fréquentait la double maison de la chanoinesse; il venait souvent le matin passer une heure ou deux aux *Trois Pigeons*, et était un des plus assidus au Pharaon nocturne. Cet homme, qui était d'une laideur repoussante, sans esprit, et flétri par les suites de ses débauches, était un des hommes les plus corrompus de cette époque, où ses pareils se croyaient tout permis, parce qu'ils étaient nécessaires et qu'ils avaient de l'argent impunément. Il n'imaginait pas que rien pût résister à son or, et malheureusement il faut dire que l'expérience lui avait donné le droit d'avoir à cet égard une conviction assez bien fondée. Presque toutes les

grisettes qui avaient paru derrière les comptoirs des *Trois Pigeons* s'étaient montrées très-heureuses de se laisser courtiser, et même quelque chose de plus, par ce dégoûtant personnage qui ne regardait pas à l'argent pour satisfaire une fantaisie. Dès que Blanche parut dans le magasin, on comprend que sa ravissante figure excita les désirs de l'ignoble T***; ses assiduités de mauvais goût ne furent pas ce qui effraya le moins la pauvre enfant: mais le fournisseur fut maintenu dans les bornes d'une décence qui ne lui était pas habituelle par les observations de la chanoinesse; non pas que celle-ci se fît un scrupule de le voir essayer de séduire Blanche; mais elle tenait à la pension que le magistrat payait pour la jeune fille; peut-être aussi trouvait-elle son compte à l'attrait qu'exerçait la candeur virginale de son apprentie sur le public, ou voulait-elle amener T*** à un sacrifice plus considérable que celui qu'il comptait faire pour arriver à la possession de la belle blonde.

Cette dernière supposition paraît la plus acceptable. Après la mort du président, Mme G***

de V*** eut de fréquentes conversations avec M. T***; souvent elle éloignait les deux autres demoiselles de boutique, et quittant elle-même le magasin sous un prétexte plus ou moins bien trouvé, elle laissait T*** des heures entières avec Mlle D***. Dans ces entretiens, évidemment ménagés à dessein, le fournisseur, à qui la chanoinesse, devenue seule arbitre du sort de Blanche, avait sans doute un peu lâché la bride, il commença à montrer moins de retenue que par le passé. Plus d'une fois, Blanche sentit la rougeur lui monter au visage aux discours tant soit peu hasardés que se permettait le vieux débauché. Elle s'en plaignit à sa tutrice qui lui répondait sèchement :

« M. T*** est un galant homme, et vous une petite sotte avec vos airs de précieuse. Il a peut-être plus à se plaindre de vous que vous n'avez à vous plaindre de lui. »

Blanche, que les paroles beaucoup trop claires de T*** ne pouvaient laisser dans le doute sur les sujets de plainte qu'il pouvait avoir contre elle, ne se montrait pas très-empressée à les faire

cesser, et si elle ne continua pas à faire ses confidences à la chanoinesse, ce fut parce qu'elle comprit que c'était plutôt à une alliée de l'ennemi qu'elle les adressait, qu'à une protectrice et une amie.

Cependant, la passion de M. T*** avait fait de terribles progrès. Il avait juré qu'il posséderait cette charmante fille, et il ne voulut pas en avoir le démenti.

Un soir, le fournisseur eut avec la chanoinesse une longue conversation particulière. Celle-ci confia le soin de son tripot à une de ses amies, qui lui servait souvent d'aide de camp dans ces honorables fonctions, et descendit avec T*** à l'entre-sol, où était le logement de Mlle D***. Le débauché s'arrêta dans une première chambre, et Mme G*** de V*** entra dans celle de sa pupille.

Blanche ne fut pas médiocrement surprise de voir entrer chez elle sa tutrice à une pareille heure, et la parure d'Olympe ne fut pas ce qui lui causa le moins d'étonnement. Quelque dépravée que fût cette femme, elle éprouva cependant un certain embarras pour faire connaître à cette

chaste enfant l'odieux marché qu'elle venait de conclure, et dont son honneur était l'objet. Enfin, après quelques phrases assez claires, mais que l'innocence de Blanche lui rendait inintelligibles, elle renonça aux sous-ententes, et s'expliqua sans ambiguïté.

« Blanche, dit-elle à sa pupille, vous êtes sans fortune, sans parents, sans avenir ; une occasion de vous mettre dans une brillante position se présente. Il ne faut pas la laisser échapper. Vous avez inspiré une violente passion à M. T*** ; il est disposé à faire tous les sacrifices. J'espère que vous ne serez pas assez insensée pour le repousser.

— Je ne vous comprends pas, dit Blanche avec naïveté.

— M. T***, reprit l'abominable entremetteuse, possède une fortune colossale, il vous aime ; ce que vous demanderez il vous le donnera.

— Je n'ai rien à demander à M. T***, dit Mlle D***, et j'aime mieux être pauvre que d'être sa femme.

— Il veut faire de vous sa maîtresse, dit avec

un cynisme révoltant la chanoinesse. Vous êtes assurée d'une brillante fortune.

— Oh! mon Dieu! » s'écria la jeune fille prête à défaillir; puis, retrouvant son énergie: « Sortez de chez moi, madame, dit-elle d'une voix forte! vous me faites horreur.

— Je pourrais, dit Mme G*** de V***, qui s'était sans doute attendue à cette explosion, je pourrais vous faire souvenir que vous êtes chez moi et vous jeter à la porte, vous qui osez me chasser aussi insolemment; mais je veux faire votre bonheur et le mien. Vous êtes ici en ma puissance; demain ou dans quelques jours vous me remercierez de mes bons offices. »

En parlant ainsi la chanoinesse ouvrit la porte, et Blanche sentit son courage l'abandonner en voyant la hideuse figure de T*** s'avancer dans la chambre. Ses yeux se fermèrent, ses forces la trahirent, et elle perdit connaissance.

« Ce ne sera rien, dit l'infâme, c'est une petite bégueule; c'est à vous à lui faire entendre raison. J'ai tenu ma parole; tenez la vôtre. »

Le fournisseur échangea quelques mots à voix

basse avec sa digne amie, lui remit un porte-feuille, et Mme G*** de V*** sortit de l'appartement.

Le lendemain, T***, qui, en quittant sa victime, était entré dans la boutique d'Olympe, allait en sortir, après y être resté un quart d'heure; il était sur le pas de la porte, lorsque devant lui, presque sur ses pieds, tomba lourdement le corps d'une jeune fille. Il s'avance, pousse un cri, et reconnaît la pauvre Blanche qui était montée au dernier étage de la maison, et s'était précipitée par une fenêtre, pour ne pas survivre à son honneur vendu par celle qui devait le protéger.

L'événement fit un grand bruit; l'odieuse créature que l'on pouvait à bon droit appeler l'assassin de cette pauvre enfant, inventa une histoire d'amourette dans laquelle elle ne manqua pas de s'attribuer un rôle de matrone, qui parut sans doute un peu exagéré à ceux qui la connaissaient. Ce qu'elle s'empressa moins de publier, fut la découverte qu'elle fit en brisant le cachet du paquet laissé par le président pour être ouvert à la majorité de Blanche. J'aime

